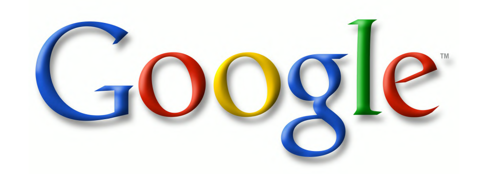
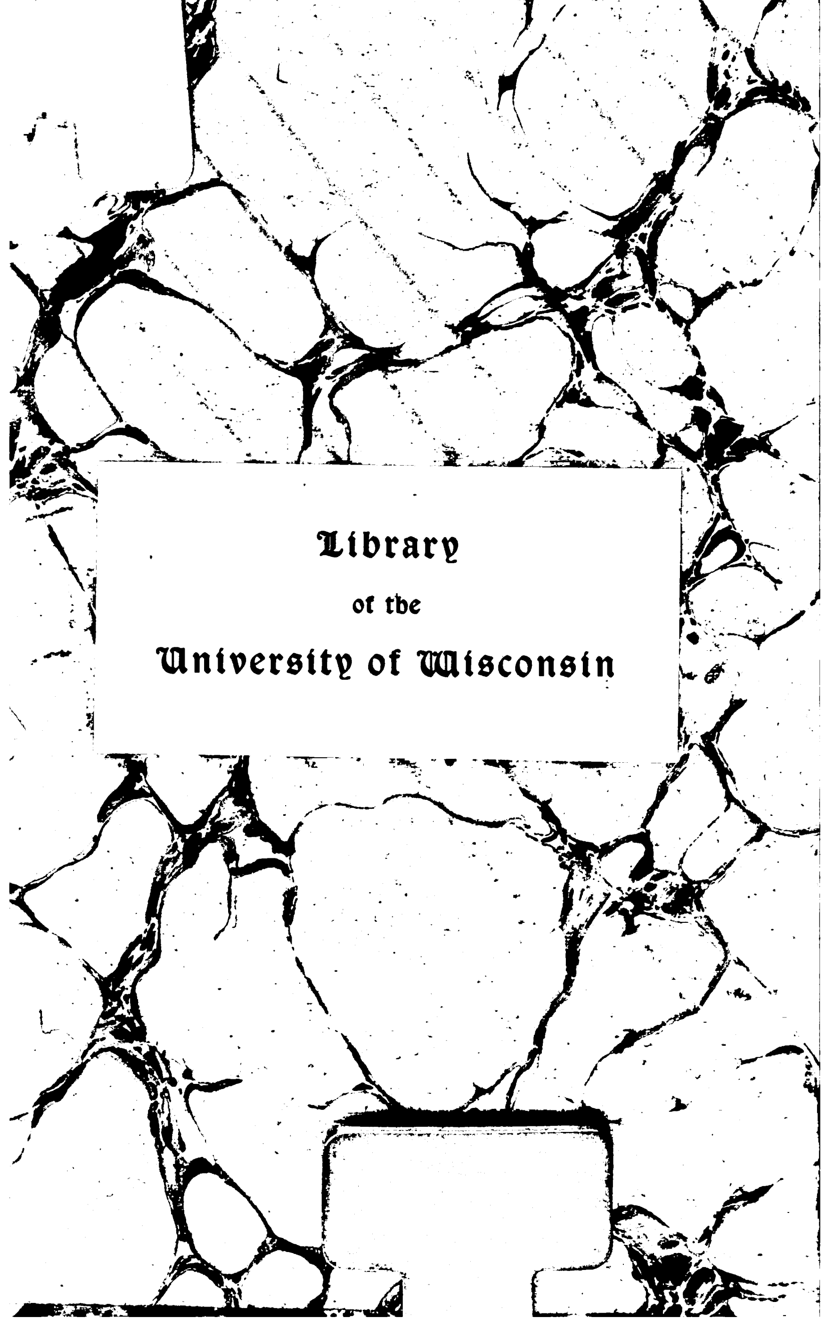

Google




Library
of the
University of Wisconsin



INNOCENT III

LA PAPAUTÉ ET L'EMPIRE

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

PUBLIÉS PAR LA LIBRAIRIE HACHETTE ET C[ie]

Innocent III, Rome et l'Italie. Un vol. in-16, broché. . 3 fr. 50

Innocent III, la Croisade des Albigeois. Un vol. in-16, br. 3 fr. 50

Les communes françaises à l'époque des Capétiens directs. Un vol. in-8, broché. . . . . 7 fr. 50

Ouvrage couronné par l'Académie française.

Manuel des Institutions françaises. *Période des Capétiens directs.* Un vol. gr. in-8, broché. . . . . 15 fr. »

Les Premiers Capétiens (987-1137). Un vol. in-8, br. 6 fr. »

T. IV, 2e partie, de l'*Histoire de France*, publiée sous la direction de M. E. Lavisse.

Louis VII, Philippe-Auguste et Louis VIII (1137-1224). Un vol. in-8, broché . . . . 6 fr. »

T. V, 1re partie, de l'*Histoire de France*, publiée sous la direction de M. E. Lavisse.

502-06. — Coulommiers. Imp. Paul BRODARD. — 6-06.

ACHILLE LUCHAIRE

MEMBRE DE L'INSTITUT

INNOCENT III

LA PAPAUTÉ ET L'EMPIRE

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1906

INNOCENT III

CHAPITRE I

LE SCHISME IMPÉRIAL

L'impérialisme au moyen âge. — Les trois doctrines. — L'impérialisme allemand, ses héros, ses théoriciens. — Innocent III et la question du Sacerdoce et de l'Empire. — La double élection de 1198, Otton de Brunswick et Philippe de Souabe. — Luttes des Guelfes et des Gibelins. — L'affaire de l'archevêque de Salerne. — Le manifeste de Spire et la réplique d'Innocent III. — Guerre des burgs et guerre d'argent. — La tentative d'arbitrage de l'archevêque de Mayence. — La « neutralité » du pape.

Le moyen âge a été, par excellence, l'époque des impérialismes. Les diverses nationalités de ce temps, bien que déjà formées et vivantes, n'avaient d'elles-mêmes qu'une conscience obscure. On admettait alors qu'au-dessus des peuples et des rois devait exister une puissance générale, expression visible de l'unité du monde chrétien, rouage supérieur qui semblait indispensable à la marche

de l'humanité. Une pareille idée n'était que la survivance d'un très ancien état d'esprit, l'empreinte ineffaçable marquée sur les générations successives par l'empire romain et par l'empire de Charlemagne. Ces souvenirs de grandeur ne hantaient pas seulement l'imagination des poètes : ils s'imposaient, comme un idéal obligatoire, à la pensée et à l'action des politiques. Mais si les intelligences s'entendaient pour affirmer la nécessité d'une domination universelle, elles n'étaient plus d'accord pour savoir à qui l'attribuer. Le problème avait reçu plusieurs solutions.

Pour les uns, la suprême magistrature de l'Europe ne pouvait convenir qu'à l'Église, représentée par son chef, l'évêque de Rome. Investi de la direction des âmes, il devait posséder aussi la suprématie temporelle, c'est-à-dire, puisque le moyen âge avait pour base le régime féodal, la plus haute suzeraineté. Dans ce système, le successeur de saint Pierre se trouvait à la fois pape et empereur : les deux autorités se confondaient en sa personne. A cette théorie radicale se ralliaient naturellement la curie romaine, le clergé et tout ce qui se mouvait dans l'orbite de la société religieuse. Les papes la professaient quand ils parlaient, dans la chaire de l'apôtre, aux fidèles de Rome et aux amis de l'Église. Ils ne craignaient pas de dire que la tiare leur conférait, avec les

clefs du ciel, la domination terrestre et ils invoquaient à leur profit, comme le fondement historique de leurs prétentions, la fameuse légende de la donation de Constantin. L'empire d'Occident, transféré au pape Sylvestre par le premier empereur chrétien, appartient de droit aux vicaires du Christ. Rome, la ville apostolique et impériale, qui règne sur les corps comme sur les âmes, est à eux tout entière et n'est qu'à eux.

C'est ce que ne pouvaient admettre les hommes à qui répugnait déjà le joug politique du prêtre, les légistes élevés dans le culte du despotisme des Césars romains, et les souverains allemands qui se disaient les héritiers de Charlemagne. A la longue, un courant d'opinion laïque s'était formé, hostile à l'idée que le gouvernement temporel du monde pût être dévolu à un chef de religion et favorable, par suite, aux prétentions des rois de Germanie. Ceux-ci, grâce à leur titre d'empereur, occupaient le sommet de la hiérarchie des fiefs; ils regardaient les autres rois comme leurs subordonnés et croyaient avoir le droit, sinon le devoir, de disputer aux papes le centre et le siège traditionnels de l'Empire, Rome et l'Italie.

On sait ce qu'amena la dispute : le duel gigantesque du Sacerdoce et de l'Empire; plus d'un siècle de troubles profonds et de convulsions parfois sanglantes ; l'Allemagne déchirée au dedans

par les schismes que suscitaient les papes et sans cesse entraînée hors de chez elle par de ruineuses chimères ; la papauté elle-même, déviant de sa route normale et de son rôle légitime pour viser l'assujettissement des rois, atteinte jusqu'à la source de son existence matérielle et menacée dans son unité.

Au XIIe siècle, la thèse laïque et césarienne sembla triompher parce que Frédéric Barberousse et Henri VI, deux conquérants, purent mettre leur puissance effective au niveau du titre impérial. L'orgueil allemand, surexcité, s'étale alors, avec candeur, chez les historiens comme chez les poètes. « Notre souverain est le maître du monde et le plus grand monarque de l'Europe, » déclare le chroniqueur Widukind. Il n'est pas jusqu'aux formules du sacre royal qui ne proclament cette prééminence : « Qu'il soit honoré, à son couronnement, avant tous les rois ; qu'il commande aux royaumes, et que toutes les nations l'adorent ». La littérature se plaît à identifier Barberousse avec Charlemagne : « Lorsqu'il perce les rebelles de sa lance terrible, on voit reparaître le grand Charles et son bras vengeur.... Salut au prince de la terre, au César Frédéric ! Quand ses trompettes sonnent, les murs ennemis s'écroulent. Aucun homme intelligent ne peut douter que la volonté divine n'ait fait de lui le souverain des

autres rois : il règne sur le peuple de Dieu.... Le monde entier est de nouveau gouverné par Auguste : voilà l'empire romain revenu à son état primitif. »

Glorifié et presque divinisé de son vivant, comment Barberousse ne serait-il pas convaincu de sa suprématie? Les clercs de sa chancellerie la prônent dans toutes leurs écritures. Lui-même gourmande, comme des subalternes, les chefs des autres États de l'Europe. Un jour le roi de Danemark s'était mis en retard pour se rendre à sa convocation. « C'est une insulte à notre dignité, s'écrie l'empereur. De qui tient-il donc son royaume? Il n'est que le bénéficier de l'empire romain et nous doit le service des vassaux. » Dans le congrès où l'Allemagne prétendit imposer à l'Europe chrétienne le pape qu'elle avait désigné lors du schisme de 1160, les autres souverains sont traités par elle avec une dédaigneuse hauteur. « Nous avons invité, dit Frédéric, les *rois des provinces* à en finir avec le schisme. Mais qu'ils ne s'imaginent pas pouvoir nommer un autre pape que celui dont l'autorité impériale a déjà fait choix. Leurs suffrages ne comptent pas dans une affaire qui regarde exclusivement l'Allemagne. » Le chancelier de l'Empire, Rainald de Dassel, atteste à son tour que les gouvernements « provinciaux » n'ont pas plus le droit de se mêler de

l'élection de l'évêque de Rome, prélat de l'Empire, que l'Empereur ne serait autorisé à intervenir dans la nomination des évêques de leurs propres royaumes. Et pour mieux affirmer devant l'univers que Rome n'appartient pas à la catholicité, mais à l'Allemagne, il répète sa phrase en trois langues, en allemand, en latin et en français.

Au moment où Barberousse franchit les Alpes pour prendre possession de l'Italie, l'historien Otton de Freising, un membre de la famille impériale, lui attribue cette déclaration : « Comment ne pas revendiquer, même au péril de ma vie, ce pays qui est mon bien, ma patrie, et surtout Rome, la capitale de mon empire? J'ai résolu de rendre à cet empire, autant qu'il sera en moi (et pour cela je ne reculerai non plus devant aucun obstacle), ses limites d'autrefois. » Le sceau de Frédéric « par la grâce de Dieu empereur des Romains », nous offre le symbole concret des ambitions impérialistes. Rome y est figurée sous la forme de quelques hautes tours et d'un palais à trois étages, et, comme le veut l'alexandrin en exergue, celui qui la possède, gouverne le monde : *Roma*, *caput mundi*, *regit orbis frena rotundi.*

Ces revendications arrogantes et ces projets, peu dissimulés, de domination universelle furent acceptés en principe (tant les mots d'empire et d'empereur avaient de prestige!) dans les autres

États chrétiens. Même le puissant despote, Henri II, roi de l'Angleterre et d'une moitié de la France, se crut obligé de conclure avec Barberousse, en 1157, un traité où l'Anglais disait à l'Allemand : « Nous soumettons à votre autorité notre royaume et tout ce qui est en notre possession, de façon que tout y soit réglé selon votre désir et qu'en tout la volonté impériale soit accomplie. Qu'il y ait entre nos peuples et nous-mêmes accord perpétuel de paix et sécurité des échanges, de telle façon pourtant que le droit de commander vous appartienne, à vous dont la dignité est prééminente. » Impossible d'exprimer avec plus de force et de clarté la subordination d'un État. Admettons que le Plantagenet ne fût disposé qu'en théorie à s'abaisser devant le Hohenstaufen et qu'il n'aurait jamais subi l'intervention effective de l'Allemagne dans ses propres affaires. Mais de pareilles concessions de forme portaient jusqu'à l'exaltation des prétentions déjà dangereuses. En France, l'évêque Jean de Salisbury, historien et philosophe, finit par se poser cette question : « Qui donc a permis aux Allemands de s'ériger en arbitres du monde ? » Il s'indigne de voir les étudiants allemands de l'Université de Paris se moquer outrageusement du dévot Louis VII et de son humeur pacifique. Et ce roi si débonnaire en arriva lui-même à s'impatienter d'entendre le chancelier de Barberousse le traiter publiquement

de « roitelet[1] », ce que Salisbury appelle « une impudente bouffonnerie ».

Qu'importait cette note discordante dans le concert d'adulations qui, de tous les points de l'Allemagne et de beaucoup d'autres régions, saluait l'empire romain germanique et ses représentants? On avait fait l'apothéose de Frédéric Barberousse. L'enthousiasme ne connut plus de bornes quand son fils et successeur, Henri VI, réalisant le rêve paternel, eut annexé l'Italie à l'Allemagne, emprisonné un roi d'Angleterre, obligé Richard Cœur de Lion, pour avoir sa liberté, à se déclarer le vassal de l'Empire, et préparé la conquête de Constantinople. Non seulement cet ambitieux travaillait à étendre l'Allemagne jusqu'aux limites de la domination des Césars de Rome, mais il eut l'intelligence de comprendre que la solidité de son pouvoir était incompatible avec son caractère électif. Et il prit des mesures pour obliger les Allemands à transformer leur droit public, à reconnaître la dignité impériale comme le bien propre de sa dynastie, à supprimer le droit électoral des princes et des hauts prélats. L'Empire changé en monarchie unitaire, héréditaire, absolue, et dominant toute l'Europe, cette conception allait devenir une réalité, quand la mort arrêta brusquement Henri VI, à trente-deux ans.

1. *Regulus Francie.*

On comprend l'effet extraordinaire que produisit, chez ses compatriotes, un règne si court mais si rempli. L'évêque Conrad de Querfurt parlant, en 1195, à l'un de ses amis d'Hildesheim de son voyage d'Italie et des merveilles qu'il y rencontrait, se déclare surtout heureux et fier de pouvoir les admirer « sans sortir du territoire de l'Empire ». Et à qui doit-on ce bonheur? A Dieu « qui a permis, dit-il, que la domination du sérénissime et très glorieux Henri, empereur des Romains et roi de Sicile, toujours auguste, s'étendit, par la force du glaive, jusqu'aux confins de l'univers ».

A l'époque même d'Innocent III, l'impérialisme germanique, avec les haines et les enthousiasmes qu'il inspire, s'est personnifié dans un poète que l'Allemagne commente aujourd'hui encore passionnément. Walther de la Vogelweide n'aime et ne comprend que son pays ; il en fait le plus magnifique éloge. Il a beaucoup voyagé, mais pour rien au monde « il ne voudrait prendre plaisir aux mœurs étrangères ». C'est lui qui a dit des femmes allemandes : « De l'Elbe jusqu'au Rhin et du Rhin jusqu'en Hongrie, habitent les meilleures que j'aie connues sur la terre ». Lui aussi est convaincu que l'empereur allemand doit dominer tous les rois. Il dira à Otton IV, revenant d'Italie avec le titre impérial : « L'éclat de votre couronne surpasse la

splendeur de toutes les autres. A vous la puissance et la richesse, le droit de punir et de récompenser! Les autres princes vous sont soumis. » Ce laïque est un partisan intraitable de la séparation du spirituel et du temporel : « Jésus-Christ lui-même démasqua le piège de ceux qui le tentaient, en les engageant à laisser à l'Empereur les attributions royales et à Dieu ce qui est à Dieu ». Et il ne connaît dans l'univers que deux puissances : Dieu, qui règne sur le ciel, et le César d'Aix-la-Chapelle, qui gouverne la terre. C'est l'Empereur qui représente la divinité ici-bas et exécute ses jugements : c'est à lui que Walther s'adresse pour le supplier de prendre l'initiative de la croisade : « Seigneur empereur, je suis un ambassadeur, et vous apporte un message de Dieu. Vous possédez la terre, lui est le maître des cieux. *Vous êtes son vicaire.* Dieu se plaint à vous de ce que, dans le pays de son fils, les infidèles vous bravent tous deux honteusement. »

Ainsi le poète transfère à l'Empereur le pouvoir général de la papauté et jusqu'à son vicariat divin! Il faut bien cependant qu'il reconnaisse comme une réalité contraire à ses principes et à ses vœux, la puissance temporelle du clergé, l'autorité politique de Rome et son intervention dans les affaires allemandes. Mais il déplore ce fait avec indignation, avec colère; une pluie d'ardentes épi-

grammes tombe de sa plume sur les prêtres, leurs richesses, leur cupidité, leurs mauvaises mœurs. La fatale donation de Constantin est pour lui « un des malheurs de l'humanité ». Il s'en prend, dans une philippique de la dernière violence, à la personne même d'Innocent III. « Ah! le trône de Rome est maintenant bien occupé, aussi bien qu'à l'époque où il l'était par Gerbert, un charlatan! Celui-ci n'a perdu que son âme : mais celui-là veut perdre avec lui la chrétienté entière. Toutes les langues maintenant poussent au ciel des cris de désolation, et demandent au Seigneur jusqu'à quand durera son sommeil. Cet homme déjoue les plans de Dieu et fausse ses paroles. Ce trésorier de Dieu a dérobé le trésor céleste. Ce conciliateur vole par-ci et assassine par-là. Le berger qu'a choisi le maître du ciel est devenu un loup pour ses brebis. » L'Allemand déteste ce pape jeune et entreprenant, cause de trouble et de dissolution morale pour son pays. La passion anticléricale qui l'anime n'est qu'une forme de son patriotisme intransigeant.

L'humanité ne vit pas de guerre. Des ruines sanglantes accumulées par le choc du pape et de l'empereur sortit bientôt un immense désir de conciliation et d'apaisement. Entre les deux impérialismes ennemis, une troisième solution inter-

vint, destinée à mettre d'accord les intérêts et même les principes. On imagina d'associer les pouvoirs rivaux par une sorte de partage à l'amiable. Dans ce compromis, les concurrents, au lieu de se battre à outrance et de mettre l'Europe en feu, devaient jouer, par leur alliance, un rôle nécessaire à l'équilibre du monde. Le pape fait l'empereur puisque, en le couronnant à Rome, il l'investit de l'autorité impériale; mais l'empereur, en retour, garantit au pape, par sa protection et l'appui de ses soldats, la sécurité de l'Église romaine et le libre exercice de son droit sur une partie de l'Italie. En outre, le César laïque est le bras séculier qui exécute les arrêts de la puissance religieuse et la défend contre tout ce qui la menace, notamment contre l'hérésie. Ainsi le pape et l'empereur se complètent l'un l'autre; et pour que l'union dure et produise ses fruits, il suffit que chacun reste dans son domaine et n'empiète pas sur le voisin.

Cette théorie transactionnelle eut ses partisans même en Allemagne, où un autre contemporain d'Innocent III, le clerc Gervais de Tilbury, maréchal du royaume d'Arles, l'exposa dans un livre singulier[1]. Ce haut fonctionnaire, très éloigné

1. *Otia imperialia*, « Les loisirs impériaux », ouvrage dédié à l'empereur Otton IV de Brunswick.

du radicalisme de Walther de la Vogelweide, consent à mettre le Sacerdoce sur le même plan que l'Empire. Tous deux régissent le monde : le prêtre prie, le roi commande. Le prêtre lie et délie les âmes : le roi (on notera cette définition de l'autorité laïque) tourmente et tue les corps. Tous deux sont les exécuteurs de la loi divine, chargés de faire justice aux hommes, de dompter les méchants et de récompenser les bons. Les deux puissances sont égales (et Gervais insiste fortement sur cette égalité) parce que l'une et l'autre dérivent immédiatement de Dieu ; il ne doit donc surgir entre elles aucun débat sur la dignité et la prééminence. Il faut que l'Empire sache bien qu'il est adjoint au Sacerdoce pour l'aider et coopérer à son œuvre, non pour le dominer[1]. Il est certain aussi que l'empereur reçoit l'onction de la main du pape. La basilique de Saint-Pierre de Rome jouit à cet égard d'un privilège spécial. C'est là que le pape est investi du pouvoir des clefs, conféré à l'Apôtre, et de la couronne impériale, donnée par Constantin. Mais c'est là aussi que l'empereur prend sa couronne et son titre, d'où il tient la puissance terrestre. L'élection de l'empereur appartient aux princes allemands :

1. *Adesse, non preesse; adjici, non prefici.*

mais au pape revient le droit de confirmer et de consacrer l'élu.

Ainsi est établie la balance entre les deux grandes forces chrétiennes. Il est vrai qu'en d'autres passages de son livre, Gervais, qui est du clergé avant d'être à l'Allemagne, dérange quelque peu l'équilibre au profit du chef de l'Église. Il demande que l'empereur fasse des concessions au pape, puisque le pape, détenteur des insignes impériaux, a seul le droit de conférer l'Empire. Et l'esprit de corps le conduit même à déclarer que « l'empire n'appartient pas à celui que désigne l'Allemagne, mais à celui à qui le pape a décidé de le donner », assertion grave et qui rouvrait la porte à tous les conflits.

Sans renoncer au principe absolu et exclusif qui leur attribuait l'Empire, les papes ont prêché, eux aussi, et même pratiqué par intermittence la doctrine de la conciliation. En face de cette réalité, la puissance allemande, ils furent bien obligés de proclamer leur amour de la concorde et de faire savoir à tous que, loin de vouloir abaisser et dominer l'empereur, ils avaient intérêt à le rendre plus fort pour jouir d'une protection plus efficace. Il fallait bien vivre avec l'adversaire, quand on ne le combattait pas ! A la vérité, les deux puissances n'ont adopté le régime du compromis que lorsqu'elles ne pouvaient faire autrement. Aucune

d'elles ne renonça jamais de son plein gré et complètement à ses prétentions qu'elle appelait ses droits. Ni le pape ne voulait abandonner ses visées temporelles sur l'Italie et sur l'Europe, ni l'empereur se résigner à n'être que la créature et l'agent de celui qui l'avait couronné. De temps à autre, l'accord s'établissait pour rendre le couronnement possible, mais, aussitôt le fait accompli, l'opposition des idées et des intérêts produisait ses effets habituels, et les deux concurrents revendiquaient plus âprement que jamais Rome, l'Italie et le gouvernement du monde.

Sur ce terrain, Innocent III n'a pas pensé ni agi autrement que ses prédécesseurs. Comme eux il a eu deux doctrines : l'une intransigeante, pour l'édification de l'Église et de ses amis, celle qui supprime l'empereur et confère à la papauté le double pouvoir[1]; l'autre, opportuniste et accommodée aux réalités, celle où il reconnaît l'autorité impériale et lui fait une place à côté de la sienne. On pense bien que cet homme d'État, avec la modération et le sens pratique qui étaient sa marque, ne parlait pas dans sa correspondance diplomatique avec l'Allemagne, comme dans les sermons prononcés du haut de la chaire du Latran.

1. Nous renvoyons le lecteur, pour plus de détails sur ce point, à notre premier volume *Innocent III, Rome et l'Italie* (2e édition, 1905), p. 31-32.

Nul n'a développé avec plus de vigueur et d'abondance la théorie de la conciliation. « L'Empire et le Sacerdoce! mais le Christ lui-même a prouvé qu'ils doivent être unis. Ce sont les deux chérubins qui se regardent, placés de chaque côté de l'autel, les deux colonnes qui soutiennent le temple, les deux grands luminaires qui brillent au firmament, les deux glaives dont parle l'Apôtre. Seule, la concorde du pape et de l'empereur peut assurer le respect de la foi, la disparition de l'hérésie, le règne de la justice, la tranquillité et la gloire du peuple chrétien. » Ailleurs il flétrit « ces hommes pestilentiels » qui veulent mettre aux prises les deux puissances et répandent le bruit mensonger que l'Église romaine cherche à affaiblir l'Empire, alors que tous ses efforts visent à le maintenir intact. « Je sais bien que certains empereurs ont violemment persécuté l'Église, mais d'autres l'ont de toutes façons honorée et servie. Nous tenons à conserver le pouvoir impérial dans sa plénitude, et plût au ciel que celui de l'Église ait été aussi respecté! Si nous voulons défendre notre bien et recouvrer ce qui est à nous, nous avons la ferme intention de ne pas envahir le droit d'autrui, et de ne rien faire qui puisse en troubler l'exercice. »

Tout en reconnaissant que l'entente des deux puissances est nécessaire au bonheur du monde,

Innocent proclame bien haut, et sans réserve, la supériorité du sacerdoce. « Il est au-dessus de l'Empire par la dignité et l'ancienneté, car c'est Dieu qui l'a institué, tandis que l'Empire a pour origine une usurpation humaine qui s'est produite plus tardivement. » Théorie chère à tous les clercs du moyen âge, convaincus de l'indignité des laïques ! Le pape n'en revendique qu'avec plus de force le droit d'intervenir dans la création de l'empereur allemand. « Ce droit nous appartient, en principe, parce que c'est la papauté qui, au temps de Charlemagne, a enlevé l'empire aux Grecs pour le donner à la Germanie et l'a transféré ainsi d'Orient en Occident. Il nous appartient aussi en fait et finalement, parce que, si le roi de l'Allemagne est élu chez lui et par son peuple, il ne peut recevoir la couronne et le titre d'empereur qu'à Rome et de notre main. »

C'est dans ces termes que se posait, devant la conscience d'Innocent III, le redoutable problème, souci quotidien de sa politique. L'Allemagne était toujours la terre hostile, la pierre d'achoppement, l'écueil funeste à la barque de saint Pierre. Rome y trouvait un clergé plus puissant et moins docile qu'ailleurs, une bourgeoisie riche et peu maniable, une féodalité ombrageuse et une royauté jalouse au plus haut degré de son indépendance. S'il n'avait tenu qu'à lui, Innocent aurait préféré tourner sans

cesse l'obstacle par la diplomatie, et ne résoudre les difficultés que dans la paix. Mais le hasard des événements le favorisa. Il eut la chance d'avoir en face de lui, dès le début et pendant dix ans, une Allemagne affaiblie et divisée qui lui laissa les mains libres pour agir en Italie. Le temps de son pontificat fut celui d'une accalmie relative dans l'ardente mêlée où luttèrent, à travers tout le moyen âge, le pape et l'empereur. La guerre ne s'imposa pour lui qu'assez tard, et la victoire finale lui resta.

***

Le 28 septembre 1197, la mort, qui enlevait Henri VI en pleine vigueur et en pleine gloire, arrêtait du même coup le développement de cette monarchie des Hohenstaufen, si menaçante, depuis un demi-siècle, pour l'indépendance de l'Église romaine et du monde.

Il semble que l'Allemagne ait eu clairement conscience de ce qu'elle perdait : ses chroniqueurs se répandent en lamentations et en prévisions désespérées. « Cette mort, dit Otton de Saint-Blaise, aura, pour toutes les nations de la Germanie, des conséquences éternellement déplorables. » « L'univers en fut bouleversé, dit

l'annaliste de Marbach, parce qu'alors s'ouvrit une période de guerres et de calamités sans fin. » « Avec l'empereur Henri disparurent la justice et la paix de l'Empire, » s'écrie Gerlach, l'abbé de Mülhausen. Et la muse de Walther de la Vogelweide exprime avec mélancolie l'amertume du deuil national. « J'étais assis sur un rocher, un de mes genoux sur l'autre ; j'y appuyai le coude et j'appliquai contre ma main mon menton et l'une de mes joues. Alors je me demandai avec anxiété quelle est la fin de notre vie sur la terre. Et il m'était impossible d'accorder trois objets, de sorte qu'aucun des trois ne fît tort aux autres. L'honneur et la richesse, ces deux choses ont déjà de la peine à se concilier; la troisième est la grâce de Dieu, bien préférable aux deux premières. J'aurais bien voulu mettre ces trois trésors dans mon coffret. Malheureusement il n'arrive guère que la vertu, les biens terrestres et la grâce divine entrent ensemble dans un cœur. Les sentiers et les routes sont interceptés, l'infidélité dresse ses embûches, la violence sévit partout. La paix et la justice sont bien malades, et si l'on ne parvient à les rétablir, comment jouir sans danger de la richesse, de l'honneur et de la grâce de Dieu? »

La disparition d'Henri VI fut, en effet, le signal de l'anarchie profonde au dedans et de la révolte générale au dehors. Pendant que la papauté

s'affranchit et entame la conquête du sol italien, que les villes d'Italie se soulèvent et rejettent les officiers de l'Empire, les nobles allemands se ruent comme à la curée sur les domaines impériaux, laissés sans défenseurs. « Ce sont tous des brigands », gémit le moine d'Ursberg, témoin de l'explosion de ces convoitises. Mais nul n'a mieux peint la tourmente que celui qui faillit en être la première victime, le jeune frère d'Henri VI, Philippe de Souabe.

Quand arriva la triste nouvelle, il eut de la peine à s'échapper de son duché toscan : le bruit courait déjà, au nord des Alpes, que les Italiens l'avaient pris et écorché vif. Il parvint cependant à regagner son pays, mais l'impression de terreur qu'il ressentit dans sa fuite semble durer encore huit ans après, lorsqu'il écrivit, en 1206, à Innocent III : « Votre prudence n'ignore point à quel point l'empire fut troublé après la mort de notre cher seigneur et frère, Henri, auguste empereur des Romains, de quels bouleversements extraordinaires il a été le théâtre et quels déchirements il a subis. Pas un coin, sur toutes ses frontières, qui fût resté à l'abri de la tempête. Chacun se mit à vivre au mépris de la justice et de la loi, livré sans frein à tous ses caprices. Vous savez aussi qu'au début de cette période funeste, j'étais en Toscane, d'où je n'ai pu passer en Allemagne qu'au péril de

ma vie, à travers mille obstacles, et pour trouver l'Empire complètement désorganisé. »

Le premier besoin des Allemands était de mettre fin au désordre en remplaçant d'urgence l'empereur disparu. Mais il ne laissait qu'un fils, Frédéric, enfant de trois ans, qui vivait en Sicile sous la tutelle de sa mère et du pape, et les circonstances exigeaient, pour l'Empire, la main énergique d'un homme fait. On savait d'ailleurs qu'Innocent III ne reconnaîtrait jamais un prince qui régnerait à la fois sur l'Allemagne et sur Naples, d'autant que celui-ci sortait de la race détestée des Staufen. Enfin les hauts prélats et les grands barons ne pouvaient, en acceptant Frédéric, consacrer la politique révolutionnaire d'Henri VI et ses prétentions à l'hérédité. Il avait fallu s'incliner devant sa volonté d'autocrate, quand il força les grands de sa cour à reconnaître son fils comme roi. A présent la majorité de la noblesse allemande paraissait bien résolue à maintenir l'ancienne constitution du pays et à reprendre son droit d'élection. Droit lucratif autant qu'honorifique : beaucoup de princes d'Empire avaient l'intention d'exploiter les candidats et de mettre à haut prix leurs suffrages.

Mais où prendre un roi, puisqu'on repoussait l'hérédité directe et que l'enfant de César se trouvait écarté *a priori*? Il était difficile de ne pas le

demander à l'une des deux factions qui divisaient l'Allemagne, aux Guelfes du Brunswick ou aux Gibelins de la Souabe. Nul doute qu'un Saxon et un Hohenstaufen auraient chacun ses partisans, mais on pouvait craindre, vu l'antagonisme irréductible des deux familles, que la lutte ne s'éternisât. Aussi, dans les milieux princiers où se traitait l'élection, pendant l'affolement qui suivit la mort d'Henri VI, d'étranges propositions se firent jour. Pour préserver l'Allemagne de la guerre civile imminente, quelques-uns crurent bien faire en appelant à l'Empire un souverain du dehors, le Français Philippe Auguste, ou l'Anglais Richard Cœur de Lion. Après avoir constaté que ces choix exotiques n'auraient, auprès du peuple allemand, aucune chance de succès, on se rejeta sur la haute noblesse du pays. Bernard, duc de Saxe, et Bertold V, duc de Zähringen, hommes très riches, se prirent quelque temps au sérieux. Le dernier, à qui l'on demanda au préalable 1 700 marcs rien que pour lui concilier les archevêques de Cologne et de Trèves, commença par déclarer dignement « qu'il n'achèterait pas la couronne ». Puis il se ravisa, sonda le terrain ; enfin, quand il vit, après avoir distribué 6 000 marcs, que son affaire n'avançait pas et que le puissant Hohenstaufen, Philippe de Souabe, l'entravait, il préféra se retirer. Bernard de Saxe, très alléché lui aussi, accourut

du fond de la Westphalie jusqu'à Andernach : mais ce prétendant était d'une obésité lamentable; il eut peur des tracas, de la fatigue, et surtout de l'énorme dépense. A son tour, il se déroba « avec habileté ».

Les comparses reculant devant la carte à payer, il fallut s'adresser aux premiers rôles, aux représentants directs des deux grandes dynasties. Le parti gibelin et la majorité des électeurs et des princes choisirent le frère d'Henri VI, Philippe de Souabe. L'archevêque de Cologne, Adolphe d'Altena, et quelques princes guelfes du Rhin inférieur portèrent leurs suffrages sur Otton de Brunswick, fils de cet Henri le Lion qui avait si vaillamment lutté contre Frédéric Barberousse.

Philippe avait pour lui le prestige des deux derniers Césars, les grandes propriétés de sa maison, les trésors d'Henri VI, l'alliance de Philippe Auguste. Otton s'appuyait sur son oncle, Richard Cœur de Lion, dont la bourse défraya largement les électeurs guelfes. Il avait personnellement peu de terres et encore moins d'argent, mais ses partisans comptaient sur la papauté, l'irréconciliable ennemie des Hohenstaufen. Le Gibelin fut élu le premier, le 8 mai 1198, et couronné à Mayence le 8 septembre. Le Guelfe, élu le 9 juin, fut intronisé, le 12 juillet, à Aix-la-Chapelle. L'élection de Philippe semblait plus valable parce qu'il détenait

les insignes de la royauté et ralliait autour de lui le plus grand nombre des nobles et presque tous les fonctionnaires de l'Empire, mais elle était moins légale dans la forme, car il fut sacré par un prélat du royaume d'Arles, l'archevêque de Tarentaise, non par un archevêque allemand. Son concurrent, au contraire, reçut la dignité royale à l'endroit traditionnel, à Aix-la-Chapelle, capitale morale de l'Empire, et prit la couronne des mains de l'archevêque de Cologne, que l'usage investissait du droit de la donner.

Les deux personnages qui allaient occuper, pendant les premières années du XIIIe siècle, la scène historique, étaient à peu près du même âge, très jeunes l'un et l'autre : Otton vingt-trois ans, et Philippe, vingt-deux. Mais, d'ailleurs, ils ne se ressemblaient pas : Otton, grand, robuste, vrai chevalier, et d'une bravoure même excessive, puisque Innocent III lui reprocha un jour de faire trop bon marché de sa vie dans les batailles; Philippe, petit et fluet, avec une physionomie douce, affable et, au moral comme au physique, l'allure d'un clerc plutôt que d'un baron. Il avait, en effet, commencé par être homme d'Église : prévôt d'Aix-la-Chapelle, il faillit devenir évêque de Würzburg. A dix-sept ans il abandonna le cléricat pour suivre l'armée d'Henri VI en Italie et en Sicile, mais il conserva toujours dans

l'humeur, les manières, le plaisir qu'il prenait à chanter avec les prêtres et les enfants de chœur, l'empreinte de son premier état.

Auprès des chroniqueurs du temps, tous clercs ou moines, Otton eut le tort irrémissible d'être l'adversaire de Rome et le vaincu de Bouvines. Les partisans de son rival le dépeignent comme un soudard sans cervelle, bouffi d'orgueil, et incapable de tenir la parole donnée. Plus tard, au moment de sa lutte contre Innocent III, les gens d'Église repousseront ce maudit, cet antéchrist, monstre d'impiété et d'ingratitude. Philippe, dont la personne était certainement plus sympathique, a reçu de l'histoire, et dès le début, un meilleur accueil. L'opinion impérialiste l'associait à la gloire de son père et de son frère, et il eut cette chance que Walther de la Vogelweide, ami passionné, lui fit une auréole.

Quand le Souabe est couronné à Mayence, le poète national entonne un chant de triomphe : « La couronne est plus vieille que le roi Philippe, mais voyez tous si cela a pu arriver sans miracle, tant l'ouvrier l'a faite juste à sa tête! et cette tête impériale la porte si bien qu'aucun honnête homme ne saurait plus les séparer ». Et il s'extasie sur le diamant, le célèbre Solitaire qui orne le diadème royal. « L'un rehausse l'éclat de l'autre, la pierre divine et le doux jeune homme. » C'est

que Walther a trouvé en Philippe le prince généreux qui lui ouvre largement sa maison et sa bourse : il est devenu le ménestrel attitré de la cour de Souabe. « Le beau roi Philippe », comme il l'appelle dans la pièce où il esquisse en vives couleurs les fêtes de Magdeburg (décembre 1199), « s'avance majestueux, à pas lents, portant le sceptre et la couronne de l'Empire. Derrière lui vient, effleurant le sol, une auguste reine, rose sans épines, colombe sans fiel ». C'était la jeune femme du nouveau roi, la Byzantine Irène, que Walther compare simplement à la Vierge Marie.

Ce n'était pas tout que d'être célébré par les poètes et entouré d'une foule d'évêques et de barons qu'on gardait en tenant table ouverte et en jetant l'or à pleines mains. Pour être vraiment roi d'Allemagne et surtout pour devenir empereur, il fallait l'agrément du pape. Le monde entier avait les yeux fixés sur le Latran. Que pensait Innocent III de la double élection et pour lequel des deux rivaux allait-il opter ?

C'est en août 1198 que le pape fut averti officiellement par le parti guelfe de ce qu'on avait fait pour Otton. Il reçut d'abord une lettre collective, rédigée « au nom des princes et barons allemands, clercs et laïques », mais revêtue seulement de quelques signatures : l'archevêque de Cologne, les

évêques de Paderborn et de Minden, les abbés d'Inden, de Verden et de Corvei, le duc Henri Ier de Brabant, et le comte de Kuik, Henri. L'Allemagne qui acclamait Otton était vraiment bien réduite! A la vérité, chacun des partisans influents du Guelfe, étrangers ou nationaux, envoya à Rome une recommandation spéciale. Richard Cœur de Lion écrit même deux fois. Il demande d'abord pour son neveu (qu'il déclare aussi dévoué que lui aux intérêts de l'Église), la couronne impériale, et assure le pape, sur sa garantie personnelle, que le nouveau roi restituera ce que les autres empereurs ont enlevé à saint Pierre et prendra conseil de sa sagesse pour remédier aux abus du pouvoir civil. Puis, revenant à la charge, il sollicite nettement de la curie la confirmation de la royauté d'Otton, l'approbation de son élection et de son couronnement. L'archevêque de Cologne réclame, lui aussi, pour son protégé, la ratification pontificale de l'élection et du sacre (sans compter l'empire), et il promet, au nom du roi, que la papauté rentrera en possession de tout son patrimoine italien. Le comte de Flandre, Baudouin, le comte de Metz, Albert, le podestat de Milan, Jean Rusca, supplient également Innocent III de sanctionner l'élection faite et d'appeler l'élu au delà des Alpes pour lui conférer la suprême dignité.

Mais la lettre qu'on attendait à Rome avec le plus d'impatience était celle d'Otton IV lui-même. Il fallait savoir, avant tout, comment le principal intéressé présenterait les faits, ce qu'il demanderait à la papauté et ce qu'il lui donnerait.

Otton, « roi des Romains et toujours Auguste », commence par rappeler implicitement que l'Église est l'obligée de la maison de Saxe, puisque Henri le Lion, l'adversaire acharné des Staufen, a souffert, pour la cause des papes, la confiscation et l'exil. On a récompensé ce dévouement du père en donnant la couronne au fils. Il a été en effet intronisé sur le siège de Charlemagne par l'archevêque de Cologne, avec la solennité traditionnelle et dans les formes légales. Au cours de la cérémonie, il a juré de maintenir intacts les droits de l'Église romaine et des autres églises de l'Empire, et il a renoncé définitivement au *droit de dépouilles*, cette « coutume détestable » dont les clercs étaient victimes. Mais il faut qu'en retour Innocent III consacre sa royauté par le don de l'Empire, qu'il excommunie les électeurs de Philippe, délie ses partisans de leur serment de fidélité et publie par toute l'Allemagne la sentence d'anathème dont le pape Célestin III avait frappé le frère d'Henri VI.

Au total, le nouveau roi exigeait beaucoup, et quelles concessions faisait-il ? Abdiquer le droit de dépouilles, usage odieux et suranné contre lequel,

au déclin du XIIe siècle, l'opinion s'était prononcée dans toute l'Europe, le sacrifice était mince. Promettre vaguement le maintien des droits de Rome et des églises d'Allemagne, c'était se borner à reproduire la formule par laquelle tous les rois chrétiens juraient, le jour de leur élévation, de défendre les personnes et les biens du clergé. Sur la question brûlante du domaine de Saint-Pierre en Italie, la lettre royale se tenait dans une imprécision voulue. Si le roi d'Angleterre et les partisans d'Otton sollicitaient d'Innocent III la confirmation de l'élection de Cologne, Otton lui-même ne la demandait pas. Il ne soumet d'aucune façon à la souveraineté pontificale cette couronne que l'Allemagne vient de lui conférer : il veut simplement compléter le titre royal qu'il tient de ses électeurs par la dignité impériale dont le pape seul peut l'investir. Pour ne négliger aucune précaution, le Guelfe, dans la formule d'adresse de sa lettre, n'appelle pas Innocent III « son seigneur » tout court, mais « son seigneur dans l'ordre spirituel[1] », ce qui écartait toute idée de subordination politique. Bref, l'acte officiel par lequel Otton IV de Brunswick faisait part de son avènement au chef de la chrétienté ne contenait pas un mot qui fût contraire au droit impérial et dangereux pour l'indépendance de l'élu.

1. *Domino meo spirituali.*

La papauté s'attendait à mieux et réclamait tout autre chose : la reconnaissance formelle et précise de ses conquêtes et de ses prétentions sur l'Italie. La situation d'Otton était difficile. Couronné par une minorité, il lui fallait, pour gagner l'Allemagne entière, ménager avec soin les susceptibilités nationales : mais d'autre part il ne pouvait, sans l'appui de l'Église romaine, venir à bout de son concurrent. Il crut donner satisfaction au pape en faisant rédiger par sa chancellerie une « promesse » catégorique et détaillée sur la question italienne. Mais l'acte était informe, dépourvu de date et de signature ; aucune souscription d'évêque ou de prince ; rien qui donnât à cet engagement personnel l'apparence d'une sanction publique. Quelle garantie ce parchemin sans valeur offrait-il à Innocent III[1] ?

Le pape n'était sans doute pas pressé de jeter dans la balance le poids décisif du suffrage pontifical, car il ne répondit aux ouvertures du parti guelfe qu'au bout d'un an, le 2 mai 1199. Et cette

1. L'original de cette promesse de 1198 existe encore aux archives du Vatican. La plupart des érudits allemands ont admis qu'elle a été jurée par Otton le jour de son élection ou de son couronnement; mais rien ne le prouve; et cela s'accorderait mal avec ce que dit le Guelfe lui-même dans sa lettre à Innocent III. Elle fut sans doute le résultat des négociations qui s'engagèrent postérieurement entre les envoyés d'Otton et la curie.

réponse, très courte, est adressée, non à Otton, mais à l'archevêque de Cologne et aux princes laïques et ecclésiastiques de son groupe. Il est clair qu'Innocent III se réserve et ne veut prendre aucun engagement. « Nos efforts, dit-il en terminant, tendront, autant que nous le pourrons, avec la grâce de Dieu, *à assurer l'honneur et le profit d'Otton*. Nous le ferons volontiers et aussi efficacement que possible. Et nous espérons que lui-même, comme un prince catholique qu'il est, non seulement persistera dans la dévotion que ses ancêtres ont toujours témoignée à l'Église romaine, mais qu'il aura soin de l'honorer et de la servir encore mieux qu'ils ne l'ont fait. » C'est là tout ce qu'accordait aux Guelfes le chef de l'Église, sollicité de prendre parti ! Sur la ratification de l'élection de Cologne, l'octroi de la couronne impériale, l'excommunication de Philippe de Souabe et des Gibelins, l'ordre intimé à l'Allemagne de se rallier autour d'Otton, silence absolu. A l'adresse du nouveau roi, une vague promesse de patronage, simple formule de sympathie, qui aurait pu s'appliquer, dans n'importe quelle circonstance, à n'importe quel prince chrétien.

Innocent III resta trois ans avant de reconnaître officiellement la royauté d'Otton. Pourquoi cette attente prolongée ? Il a essayé lui-même de se justifier en affirmant qu'il ne voulut pas d'abord

exercer sur l'Allemagne une pression qui aurait porté atteinte à son indépendance. Il aimait mieux qu'elle mît fin elle-même à ses discordes, et préférait n'intervenir souverainement que lorsqu'on aurait perdu tout espoir de voir ses nationaux s'entendre pour une désignation unique. La raison est plausible, mais les ennemis de la papauté purent faire d'autres hypothèses. Il leur fut permis de croire qu'Innocent III renonça le plus tard possible à l'immense avantage que lui procurait l'affaiblissement de l'Allemagne en proie à la guerre civile. Peut-être encore eurent-ils le droit de s'imaginer que si le pape refusa de divulguer ses préférences, c'est que l'issue de la lutte resta longtemps douteuse, et que Rome avait ses motifs pour attendre que la fortune des armes se prononçât clairement. Mais comment l'histoire prétendrait-elle sonder les cœurs et pénétrer les intentions ? Avant tout son rôle est d'enregistrer les faits et de laisser parler les documents.

***

Quand Innocent III, dans une lettre à l'archevêque de Mayence, déclarait rester neutre entre les deux rois, il se faisait illusion ou ne disait pas le fond de sa pensée. Ses sympathies secrètes devaient aller au Guelfe plutôt qu'au Gibelin, et il

semblait difficile qu'il pût garder, en pareil cas, l'impartialité absolue. Aux yeux des clercs de Rome, Philippe de Souabe personnifiait la race odieuse des Hohenstaufen, une série d'entreprises impies, tout un héritage de principes et de passions hostiles à la papauté. Lui-même avait aidé Henri VI à dérober le patrimoine de saint Pierre, à faire reculer le pouvoir temporel. Anathématisé par Célestin III, il l'était encore au moment où Innocent fut élu. L'Église pouvait-elle le reconnaître comme le souverain légal de l'Allemagne? A peine si les consciences chrétiennes admettaient que le pape entrât en contact avec la personne et l'entourage de cet excommunié.

Mais la politique a ses nécessités supérieures qui déconcertent les prévisions et rendent vrai l'invraisemblable. Le fait est qu'Innocent III n'a jamais cessé d'entretenir des relations diplomatiques avec la dynastie souabe. Même avant que la double élection n'eût lieu, il traitait déjà avec l'ennemi.

Au cours de sa lutte contre les Italiens, le terrible Henri VI avait mutilé, emprisonné et finalement déporté dans les cachots de l'Allemagne nombre de nobles et de prélats, entre autres l'archevêque de Salerne. Le « tyran » disparu, Célestin III entama des pourparlers avec son frère pour obtenir la délivrance des captifs, et Innocent hérita de cette négociation. L'abbé de Saint-Anas-

tase et l'évêque de Sutri avaient été envoyés au delà des Alpes pour la poursuivre. Philippe de Souabe consentit à libérer les prisonniers, sous la condition *sine qua non* que le pape le relèverait de l'anathème. L'absolution était pour lui de première importance : elle devait frayer la voie à son couronnement prochain. Innocent III ne l'ignorait pas et accepta le marché qu'on lui proposait. « Il y aura plus de joie au ciel, écrit-il, pour la conversion d'un seul pécheur que pour l'arrivée de quatre-vingt-dix-neuf justes. Notre devoir pastoral nous oblige à accueillir avec bienveillance le pénitent qui demande à rentrer dans le giron de l'Église. » Mais il donne prudemment à ses mandataires les instructions les plus précises. « Vous exigerez du duc de Souabe qu'il mette *d'abord* l'archevêque de Salerne en liberté, puis qu'il prête, entre vos mains, dans la forme voulue par l'Église, le serment de donner satisfaction sur chacun des griefs pour lesquels on l'a condamné et d'obéir en tout à nos ordres. Alors seulement vous l'absoudrez. » En même temps, le pape prescrit aux évêques de Spire, de Strasbourg et de Worms de s'employer activement à la mise en liberté des prisonniers. Les châtelains qui les détiennent seront excommuniés et l'interdit pèsera sur l'Allemagne tout entière, si l'on tarde trop à les relâcher.

Absoudre l'ennemi de l'Église au moment où les

Allemands allaient se donner un roi, la concession était grave et faisait le jeu des Gibelins. Mais, dans l'esprit d'Innocent III, la question italienne passait toujours au premier plan. En délivrant l'archevêque de Salerne et les autres victimes de la cruauté d'Henri VI, il jouait son rôle de libérateur et de bienfaiteur de l'Italie. Il espérait d'ailleurs que ce prélat l'aiderait à assurer la domination pontificale sur le royaume des Deux-Siciles. Il croyait aussi, sans doute, que le serment imposé à Philippe, sa promesse de faire amende honorable et de réparer ses torts, mettraient le parti souabe à la discrétion du Saint-Siège. Il n'avait pas prévu ce qui arriva.

Le négociateur romain, l'évêque de Sutri, Allemand d'origine, était l'ami des Hohenstaufen. Quand il arriva à Worms, où il devait rencontrer Philippe, celui-ci venait d'être élu roi. Que se passa-t-il entre eux? A coup sûr, l'évêque se hâta d'absoudre le nouveau souverain, non pas, comme le voulait Innocent, dans une solennité publique, mais à huis clos, en faisant simplement jurer le pénitent « sur son étole », avant tout engagement de sa part et sans attendre que les captifs fussent relâchés! Bien mieux, ce représentant du pape assista au couronnement de Mayence en costume de cérémonie, comme si l'Église avait décidément pardonné et que la réconciliation fût faite!

On devine comment il fut reçu par Innocent III, lorsque, de retour à Rome, il rendit compte de sa mission. Le pape le priva de son siège épiscopal et l'interna, comme moine, dans une île d'où il ne devait plus jamais sortir. Puis, il déclara que l'absolution de Philippe, accordée dans des conditions illégales, au mépris des ordres du Saint-Siège et par quelqu'un qui n'avait pas le pouvoir d'absoudre, était nulle de plein droit. Au dire du chroniqueur d'Ursberg, il aurait même poussé ce cri de colère : « Ou Philippe perdra sa couronne, ou il m'enlèvera ma tiare! » La vérité est qu'il continua à traiter de la libération des captifs et de la restitution de leurs biens avec celui qui l'avait joué.

Sa diplomatie en Allemagne débutait mal. Il lui fallait maintenant attendre que le parti gibelin lui notifiât, à son tour, l'élection qui venait d'avoir lieu. Philippe fit les premiers pas. En septembre 1198, il s'excusa brièvement auprès d'Innocent d'avoir si longtemps retenu à sa cour l'abbé de Saint-Anastase et l'évêque de Sutri. Il ne voulait pas se séparer d'eux avant que ses affaires ne fussent réglées à son avantage. Tout allant bien pour lui, il les renvoyait à Rome et priait le pape d'accueillir les propositions qu'ils étaient chargés de lui rapporter.

Sans aucun doute, ils exposèrent, de sa part, à

la curie, les circonstances spéciales qui l'avaient obligé d'accepter la couronne et de prendre la place de son neveu, Frédéric, l'héritier direct d'Henri VI. Cette apologie de sa conduite, Philippe la refit lui-même (et c'est par là que nous la connaissons) quand il négocia, en 1206, avec le pape un rapprochement définitif. Le cas de ce Hohenstaufen, se faisant auprès du chef de l'Église l'avocat de sa propre cause, n'est pas banal. Le moyen âge ne nous a pas souvent transmis de plaidoyers aussi curieux.

« Dès mon retour d'Italie, j'écrivis à tous les princes de l'Empire qui se trouvaient alors en Allemagne (quelques-uns étaient à la croisade) pour leur demander de prendre comme roi le fils de mon cher seigneur et frère, Henri, auguste empereur des Romains. Ils avaient déjà juré fidélité à cet enfant et ce serment les obligeait. J'ajoutai que j'étais prêt à faire ce qui était mon devoir naturel et légal, et ce que voulait l'intérêt de l'Empire, c'est-à-dire à me charger du fardeau de la régence jusqu'au jour où l'enfant serait en âge de gouverner et de soutenir lui-même ses droits. Mais il me fut impossible d'amener aucun des princes à prendre cette détermination. Ils répondirent qu'ils n'étaient pas engagés par l'élection qu'ils avaient faite de Frédéric, ni par le serment qu'ils lui avaient prêté. L'enfant n'étant pas encore baptisé,

leur acte n'avait aucune valeur. S'il avait été élu, c'était surtout à cause de la puissance de son père et du désir qu'on avait de plaire à l'empereur. Comment d'ailleurs donner la royauté à ce prince de deux ans? Il fallait que l'Empire eût un maître effectif, capable de l'administrer réellement. Voilà pourquoi ils n'ont jamais voulu reconnaître mon neveu comme leur seigneur, en dépit de tous les efforts que j'ai faits (Dieu m'en est témoin!) pour aboutir à ce résultat. »

Le Souabe raconte alors les tentatives infructueuses des ducs de Saxe et de Zähringen, mais sans dire combien sa propre opposition avait contribué à leur échec. « Voyant qu'on n'aboutissait pas, poursuit-il, les princes me prièrent de prendre moi-même l'Empire. Ils m'assuraient de leur bon vouloir et de leur grand désir de me seconder. Malgré tout, j'ai continué encore à travailler pour l'élection de Frédéric, au point que beaucoup de seigneurs, et même de mes fidèles, m'ont fait honte de reculer devant les difficultés de la tâche. Ils affirmaient qu'ils ne voyaient personne aussi capable de l'entreprendre, ni assez riche pour soutenir décemment la dignité royale. J'ai compris d'ailleurs que si je n'acceptais pas, on donnerait la charge à une famille qui était de toute ancienneté l'ennemie de la mienne et avec qui je n'aurais nul moyen de rester en paix.

« Donc, après mûre réflexion, j'ai voulu devoir la couronne à une élection qui résultât de l'accord légal des princes allemands. Sur ma foi en Jésus-Christ, par qui je désire être sauvé, je n'ai fait cela ni par cupidité, ni par amour du faste et de la puissance. De pareils mobiles ne m'auraient jamais déterminé à accepter. Parmi tous les hauts seigneurs d'Allemagne, il n'en est pas qui soit plus riche, plus puissant et plus honoré que moi. Je possède un territoire immense, de nombreux châteaux, bien fortifiés, inexpugnables. J'ai une si nombreuse famille de serviteurs et de vassaux qu'on n'a jamais pu en fixer le nombre. Une foule de villages, de cités et de bourgeoisies opulentes forment mon domaine. J'ai en surabondance de l'or, de l'argent et tout un trésor de joyaux de prix. C'est entre mes mains que se trouvent la sainte croix, la lance, la couronne, les vêtements et tous les insignes de l'Empire. La bénédiction divine m'a comblé de biens et fait prospérer ma maison, héritière d'un passé glorieux. A quoi bon m'épuiser en intrigues laborieuses pour obtenir la royauté? tous ceux qu'on aurait pu choisir auraient eu plus besoin de ma faveur et de mes services que moi des leurs. Ce n'est donc nullement par ambition que j'ai consenti à être élu roi des Romains. »

Pour le surplus, Philippe imita son concurrent. Il crut nécessaire de protester de son dévouement

à la foi chrétienne, au pape et au clergé. « Dès le début de mon règne, j'ai eu le ferme projet de défendre les églises et de travailler à étendre le plus possible le culte divin et la religion du Christ. »

Mais, quoi qu'il promît, un Hohenstaufen était toujours suspect. Celui-ci, pour persuader la curie, fit agir son allié, Philippe-Auguste, comme Otton avait mis en avant son oncle Richard d'Angleterre. Seulement, le roi de France eut peut-être le tort d'écrire à Innocent III sur le ton de vivacité brève et impérieuse dont il avait l'habitude. « Vous ne devez d'aucune manière, s'il vous plaît, admettre l'élection d'Otton, car elle serait, pour ma couronne, un déshonneur et un danger. Dans l'état actuel des choses il est impossible que vous tolériez quoi que ce soit qui puisse me porter préjudice. Ni moi ni les miens n'avons jamais fait tort à l'Église romaine, et jamais, par la grâce de Dieu, elle n'aura à se plaindre de moi. Si le père et le frère du roi Philippe ont parfois lésé les intérêts du Saint-Siège, sachez que j'en suis désolé ; mais pour tout ce qui touche aux différends du Sacerdoce et de l'Empire, il est prêt, comme il me l'affirme, à se conduire d'après mes avis. Afin d'obtenir votre faveur et celle de l'Église, il est disposé (je lui en ai donné le conseil) à s'entendre avec vous pour une alliance perpétuelle, quelques sacrifices qu'on

lui demande en terres, en châteaux, ou en argent. S'il refusait à suivre en ceci ma direction, c'en serait fini de notre amitié. »

La garantie, à la rigueur, pouvait suffire, mais la mise en demeure était brusque. Tout autre fut l'étonnement indigné du pape, quand il reçut la déclaration signée à Spire, le 28 mai 1199, par les princes du parti gibelin. Un vrai manifeste de guerre! Sous prétexte de présenter leur élu, les impérialistes allemands défiaient le Sacerdoce, revendiquaient avec raideur les droits de la nation, et sommaient le pape d'approuver leur choix.

Avant tout, il fallait montrer à Rome l'immense majorité du corps germanique groupée autour de Philippe de Souabe. La déclaration débute par la liste « des chefs et des magnats de toutes les Germanies » accourus des quatre coins de l'Empire : archevêques de Magdeburg, de Trèves, de Besançon, évêques de Ratisbonne, de Freising, d'Augsburg, de Constance, d'Eichstätt, de Worms, de Spire, de Brixen, d'Hildesheim; abbés de Fulda, d'Hersfeld, de Tegernsée, d'Elwangen ; ducs de Saxe, de Bavière, d'Autriche, de Méran, de Lorraine; margraves de Meissen, de Brandeburg, de Moravie, de Ronsberg « et d'autres nobles de toute l'Allemagne ». Un roi même, Otakar de Bohême, était venu à Spire. Ces personnages n'agissent pas seulement pour leur compte, mais

au nom de vingt-quatre autres princes qui, par leurs lettres et leurs envoyés, adhéraient à la manifestation : deux archevêques et dix évêques allemands, quatre évêques lorrains, le comte palatin de Bourgogne, les ducs de Zähringen et de Karnthen, les margraves de Landsberg et de Vohburg, les comtes palatins de Tubingen et de Wittelsbach. Imposante avalanche de signatures, destinée à intimider l'opposition! On s'aperçoit, au ton de la lettre, que presque toute l'Allemagne est là.

Convaincus d'avance que le pape acquiescera à leurs justes revendications, les signataires commencent par lui apprendre qu'après la mort d'Henri VI, les princes, réunis en grand nombre avec une foule de fonctionnaires, ont élu solennellement, suivant toutes les formes légales, l'illustre seigneur Philippe comme *empereur du trône romain*[1]. Ils ne disent pas « roi des Romains », appellation traditionnelle et bonne pour Otton de Brunswick! Sans égard au droit du Saint-Siège, seul dispensateur de l'empire, ils semblent vouloir le conférer de suite à leur candidat. Et pourquoi ont-ils désigné Philippe? Parce que personne n'était de race plus glorieuse, ni plus capable de gouverner « le saint empire », ni mieux en situa-

1. *In imperatorem Romani solii elegimus.*

tion « de défendre l'Église de Dieu comme il est convenable et nécessaire ».

« Jusqu'ici, ajoutent les manifestants, vu l'attitude d'un petit nombre de princes qui résistaient à la justice, nous n'avons pas tenu de réunion plénière qui nous permît de traiter utilement des affaires du pays. Notre première cour solennelle eut lieu récemment à Nuremberg (janvier 1199), sous la présidence de Philippe, notre roi. A l'unanimité, nous lui avons promis de l'aider contre ses adversaires de telle façon que personne, sur toute la surface de l'Empire, *et dans tous les territoires possédés jadis par son frère*, le sérénissime Henri, ne pût refuser de lui obéir. »

Ainsi l'Allemagne gibeline revendiquait sans réserve la puissance territoriale du dernier César, et les frontières de l'empire telles qu'il les avait fixées! Mais l'Italie y était comprise, et sur qui pouvait-on la reprendre, sinon sur le pape? « C'est pourquoi, continuent logiquement les auteurs de la déclaration, nous prions avec instance la dignité apostolique, nous qui avons toujours souhaité la prospérité de l'Église romaine, de ne porter d'aucune manière une main injuste sur les droits de l'empire. Car nous ne tolérerons pas, pour notre part, que ceux de l'Église soient diminués ou lésés en quoi que ce soit. Veuillez donc accorder votre bienveillance et votre faveur à notre excellent sei-

gneur Philippe, et daignez prendre soin de son honneur et de ses intérêts. »

Défendre à Innocent III d'entreprendre sur l'Empire, c'était lui reprocher ce qui se passait à ce moment même en Italie : l'expulsion des garnisons allemandes et des officiers allemands, la guerre implacable menée contre un haut fonctionnaire impérial, Markward d'Anweiler, le favori de Barberousse et d'Henri VI. Et c'est le point que les manifestants précisent : « Confiants dans Votre Sainteté, nous vous avertissons et vous prions de traiter favorablement notre ami dévoué, le fidèle serviteur de notre seigneur le roi Philippe, Markward, marquis d'Ancône, duc de Ravenne, procureur du royaume de Sicile, maréchal de la cour impériale, et de ne pas secourir ceux qui lui résistent. » L'énumération voulue des titres de cet ennemi juré des papes, de cet excommunié, l'homme que la curie détestait le plus au monde, était déjà une injure à Innocent III.

Pour conclure, les partisans de Philippe de Souabe jetaient au chef de l'Église cette menace transparente : « Tenez pour absolument certain que, Dieu aidant, nous mènerons bientôt notre ro à Rome avec le plus grand nombre d'hommes que nous pourrons, pour le faire couronner empereur ».

Innocent III avait à peine daigné répondre aux suppliques d'Otton et de ses alliés par quelques

paroles de vague sympathie. Mais il ne pouvait laisser passer, sans riposte, l'étrange et désagréable document que les Gibelins lui expédiaient de Spire. Dans un consistoire solennel, il voulut d'abord affirmer énergiquement, en face des ambassadeurs souabes, les droits de l'Église et du Saint-Siège. Ce discours d'apparat, où abondent les citations de l'Écriture et les textes bibliques appliqués par allégorie à la situation de l'Allemagne, est celui d'un prophète qui rend avec majesté ses oracles. Il y développe de haut, pour les laïques qui l'auraient oubliée, la thèse bien connue de la supériorité du clerc et de l'origine surnaturelle du Sacerdoce. A la fin seulement, l'orateur condescend à parler de la crise allemande et des faits contemporains. « Grâce à Dieu, l'Église jouit maintenant de l'unité, tandis que l'Empire, pour la punition de ses péchés, est en proie au schisme. L'Église en est désolée et sa compassion est sincère, car elle voit, avec douleur, que les princes de l'Empire, compromettant à la fois la liberté et la dignité de leur nation, *ont glorifié la honte et exalté l'infamie.* » Sous cette forme violente, l'allusion à l'avènement du Hohenstaufen décèle l'état d'irritation où le manifeste de Spire avait jeté Innocent III. « C'est au Siège apostolique, continue-t-il, qu'il aurait fallu recourir tout d'abord : car cette question est de celles qu'il

a le droit de résoudre et dans leur principe et dans leur fin. N'est-ce pas lui qui jadis a transféré l'Empire de l'Orient à l'Occident et n'est-ce pas lui aussi qui, au bout du compte, dispose de la couronne impériale? Nous entendrons ce que vous aurez à nous dire : nous verrons les lettres de votre maître : nous en délibérerons avec nos frères, et vous aurez notre réponse. Le Tout-Puissant saura nous inspirer. Il nous révélera sa volonté, pour que nous puissions traiter cette affaire au mieux des intérêts de l'Église, et pour le salut même de l'Empire. »

C'est dans une lettre adressée, non pas à Philippe de Souabe (Rome ne voulait correspondre directement avec aucun des deux élus), mais aux princes d'Allemagne qu'Innocent III fit connaître son opinion sur les articles de Spire. La défense n'est pas moins vive, au fond, que l'attaque : mais le ton en est correct et le parti pris de modération évident. Le premier mot du pape est de déclarer qu'en plusieurs passages le manifeste gibelin lui a paru d'une authenticité douteuse, tant il a peine à croire que les représentants de la nation allemande aient osé prendre avec lui cette attitude agressive! Il n'en discute pas moins, pied à pied, leurs principales affirmations.

« Vous avez élu Philippe de Souabe comme roi et nous demandez pour lui la faveur et l'appui

du Saint-Siège. Nous vous avons déjà dit que la discorde dont vous souffrez nous inspire une compassion toute paternelle, car nous ne voyons que trop à quels dangers elle vous expose, si Dieu ne vous en préserve pas. Nous sommes très au courant de ce qui s'est passé. Nous savons ce que valent les élus comme les électeurs, dans quelles circonstances les élections se sont faites, où et par qui chacun des candidats a été couronné. Nous n'ignorons pas lequel des deux a droit à notre bienveillance. » En d'autres termes, Innocent III garde pour lui, jusqu'à nouvel ordre, le secret de ses préférences et de son jugement. Il ne parlera qu'à son heure, et l'heure n'est pas encore venue.

« Vous nous avez prié de ne pas empiéter injustement sur les droits de l'Empire, attendu que vous-mêmes ne souffririez pas qu'on touchât à ceux de l'Église. Il y a eu des hommes, de vraies pestes (et ils sont encore nombreux), qui n'ont jamais pu se résoudre à voir d'accord le Sacerdoce et l'Empire. C'est qu'ils trouvaient dans ce conflit le moyen d'exercer leur malice. » Et le pape proclame ici, en termes chaleureux, son amour pour la concorde et sa ferme intention de respecter la propriété d'autrui, tout en revendiquant son bien propre. Mais, dans ce passage, il reste à côté de la question. Les princes d'Allemagne lui avaient

rappelé que l'Italie était terre d'Empire. Sur ce point délicat, Innocent affirme, mais ne prouve rien.

« Vous nous annoncez que vous allez prochainement venir à Rome pour obtenir à votre roi la couronne d'Empire. Mais c'est le pape seul qui peut la lui donner. Il faut, d'abord, que le prétendant soit élu légalement comme prince, intronisé légalement comme roi. Alors seulement, selon la tradition antique et respectée, nous l'inviterons à recevoir la dignité impériale, mais à notre convenance et dans notre pleine liberté d'action. Et nous ne la conférerons que lorsque toutes les conditions exigibles pour le sacre d'un empereur auront été remplies dans les formes accoutumées. »

« Vous nous recommandez enfin de traiter Markward avec bienveillance et de ne pas seconder ses ennemis. Cette partie de votre lettre mériterait à peine une réponse. Si ceux qui l'ont écrite connaissaient mieux la méchanceté et la perfidie du personnage, loin de prendre sa défense, ils devraient nous encourager à le combattre. » Et Innocent énumère longuement les méfaits de Markward, car c'est chez lui l'endroit sensible. Il déclare d'ailleurs avec force que la Sicile est la haute propriété de l'Église romaine et qu'en essayant de l'enlever au Saint-Siège, en voulant

dépouiller de ce royaume le jeune Frédéric, Markward commet envers l'Empire même « un véritable acte de trahison ».

« Restez donc dévoués à l'Église romaine, comme des fils respectueux de leur mère; ayez d'elle une opinion droite et juste, et n'écoutez pas les faussetés et les mensonges qu'on débite pour lui nuire. Quant à nous, indignes successeurs de saint Pierre, nous ferons, par la grâce du Christ, ce que nous jugerons nécessaire à la gloire de Dieu, à l'honneur du siège apostolique, à la grandeur de l'Empire, au salut des âmes et *des corps.* »

Par ce dernier mot s'affirmaient involontairement les visées temporelles d'Innocent III. Entre lui et les partisans de l'indépendance germanique le malentendu restait aussi profond, et la question de savoir pour lequel des deux élus il opterait, aussi obscure. On voyait qu'il ne voulait pas de Philippe, mais il ne désignait pas Otton.

***

Pendant que les courriers des Gibelins et des Guelfes passaient et repassaient les Alpes, porteurs de négociations qui ne résolvaient rien, on se battait en Thuringe, en Alsace, sur les bords du Rhin et de la Moselle, dans la plaine de

4

Brunswick. Guerre de razzias, d'incendies et de pillages (car le paysan, comme toujours, payait pour tous), aussi peu décisive, d'ailleurs, que le travail de la diplomatie. En vain le Souabe poussait des pointes au cœur même du territoire saxon, il n'arrivait pas à écraser l'adversaire. La « guerre des burgs » (ainsi l'appellent les historiens de l'Allemagne) n'aboutissait qu'à l'anarchie.

« Ce n'était partout que trahisons, rapines, dévastations, assassinats », dit le moine d'Ursberg, « toutes les routes changées en coupe-gorges, impossible d'aller d'une ville à l'autre sans risquer sa vie ». Le désastre fut complet quand les hordes sauvages de la Bohême s'abattirent sur l'Allemagne. Dans la seule campagne de Thuringe, en 1203, ces « païens féroces » détruisirent seize monastères et trois cent cinquante paroisses. Ils s'affublaient des vêtements sacerdotaux, couvraient leurs montures avec des nappes d'autel, et s'amusaient à traîner des religieuses, attachées à leurs étriers. Innocent III déplore amèrement, dans ses lettres, les droits méconnus et violés, les églises saccagées, les pauvres foulés aux pieds, « le bouleversement universel[1] ». Il aurait mieux fait de se rallier de suite au candidat de la majorité.

Les fléaux du ciel se mirent aussi de la partie.

1. *Universa terra devastatur.*

Époque calamiteuse entre toutes, celle qui précéda et suivit la double élection de 1198! Le moine de Saint-Jacques de Liège, Renier, a décrit, dans une page navrante, les scènes dont il fut le témoin : des régions entières où tous les pauvres mouraient d'inanition, des malheureux se nourrissant de cadavres, d'autres agonisant sur les places, les portes des abbayes assiégées à l'heure de l'aumône, les moines eux-mêmes n'ayant plus de quoi se donner leur pitance! « Nous avons mangé du pain d'avoine quinze jours avant le mois d'août; la bière même nous a manqué : tout le monde, au couvent, buvait de l'eau. » Tandis qu'autour de leur ville, la faim tuait les gens, plus meurtrière que les soldats d'Otton et de Philippe, les bourgeois de Liège se battaient avec rage contre les clercs, l'évêque soutenait la commune, le clergé ripostait par l'interdit, les laïques se passaient des prêtres et enterraient eux-mêmes leurs morts. Guerre et brigandages hors des murs, émeutes et batailles au dedans, la famine en permanence, tel est le souvenir que les premières années du schisme impérial ont laissé aux contemporains.

Les deux concurrents ne s'attaquaient pas seulement à coups de lance. Pour grouper autour d'eux le plus grand nombre d'amis et de soldats, ils luttaient de prodigalité, et les biens de l'Empire faisaient les frais de cette guerre d'argent; à ce jeu

de la surenchère, princes et évêques gagnaient toujours. Le cynisme avec lequel ils passaient d'un camp à l'autre révolta, à la fin, une opinion pourtant difficile à scandaliser. « Les grands de la terre, dit le chroniqueur d'Ursberg, instruits par un art diabolique, s'habituaient à violer leurs serments, à mépriser le droit, à mettre leur fidélité à l'encan. »

Dans l'art des palinodies lucratives, la maîtrise appartient, sans conteste, au landgrave de Thuringe, Hermann (1191-1215). L'hospitalité fastueuse dont jouissaient, à sa cour d'Eisenach, les jongleurs et les poètes, dispensateurs de la renommée, faisait de lui un de ces dieux terrestres que Walther de la Vogelweide et bien d'autres ont portés aux nues. « C'est mon habitude de m'attacher toujours à ceux qui sont les meilleurs;... la fleur de Thuringe fleurit à travers la neige; son éloge ne tarit dans ma bouche ni l'hiver, ni l'été. » L'enthousiasme s'explique. Dans ce château de la Wartburg, qui aujourd'hui encore domine fièrement, du haut de son roc, les jardins d'Eisenach, Hermann de Thuringe donnait à qui lui demandait et procurait joyeuse vie à ses commensaux. Tournois, festins, joutes poétiques se succédaient sans trêve. « Les coupes des chevaliers ne restaient jamais vides. » Fête perpétuelle et tellement bruyante que Walther finit par s'en plaindre. « Si

quelqu'un a les oreilles malades, je lui conseille de fuir la cour de Thuringe. » Il y fit pourtant de longs séjours, quoiqu'il regrettât de voir le landgrave répandre sans discernement ses faveurs sur les mauvais poètes comme sur les bons. Mais, pour soutenir ce rôle de Mécène, il fallait de l'argent, et c'est en allant d'Otton à Philippe, et de Philippe à Otton, qu'Hermann trouva le meilleur moyen d'en gagner. Apparenté aux Hohenstaufen, et même quelque peu prétendant à l'Empire, il fit mine tout d'abord d'entrer en concurrence avec le Souabe, mais on lui offrit en fief des bourgs, des villes, des châteaux : Hermann se fit gibelin. Peu après, Otton lui donna huit mille marcs, et lui promit le double de tout ce que Philippe lui assignait : Hermann se fit guelfe. Évêques et barons, guelfes et gibelins, tous les nobles de ce temps se ressemblent et se valent, et, dans la plupart des incidents du schisme, si la politique est à la surface, l'argent est au fond.

A force de pratiquer la vertu seigneuriale du moyen âge, la prodigalité, le roi Philippe, tout riche qu'il fût, se trouva bientôt au bout de ses ressources. Walther reconnaît lui-même qu'à la cour de Souabe la « largesse » a dépassé les bornes. Mais il rejette la faute sur les grands officiers du roi, « ces cuisiniers qui découpent un rôt, mais font tant de parts et de si grosses qu'il

n'en reste pas pour tout le monde ». « Il vaudrait mieux, ajoute-t-il, que celui qui perd ainsi son empire ne l'eût jamais gagné. » Si Philippe en arrivait là, on juge de la détresse d'Otton! Elle fut profonde surtout quand mourut Richard Cœur de Lion, son patron et son meilleur banquier (1199). Le roi d'Angleterre lui avait légué pourtant des sommes considérables : mais son successeur, Jean Sans Terre, refusa de délivrer le legs. Non content de garder pour lui l'argent du Guelfe, quand il fit sa paix, en 1200, avec Philippe Auguste, il s'engagea à ne plus le soutenir. Privé de l'appui de l'Angleterre, Otton n'avait plus qu'un espoir : la protection d'Innocent III.

Mais le pontife romain évitait toujours de se prononcer. Où voulait-il amener les princes allemands? A lui confier le soin de nommer lui-même le roi définitif, à réclamer son arbitrage, ce qui eût mis hors de discussion la supériorité du Sacerdoce sur l'Empire? ou bien à terminer eux-mêmes la crise en choisissant quelqu'un... qui ne fût pas Philippe de Souabe? Dès le 9 mars 1199, une encyclique adressée aux grands de la féodalité et de l'Église leur montrait la nécessité de s'entendre. « Nous avons attendu jusqu'ici pour voir si vous nous chargeriez de mettre fin au schisme, car on sait que, sur cette question, en théorie et en fait, le dernier mot doit nous revenir. Soit négligence,

soit inertie, vous ne vous êtes pas encore décidés. Mais nous qui sommes établi par Dieu au-dessus des nations et des rois, nous tenons à remplir notre office. Nous vous mandons de pourvoir vous-mêmes au gouvernement de l'Empire : autrement, comme le retard est désastreux et pour l'Empire et pour l'Église, nous serons obligé de prendre les mesures nécessaires et d'accorder la faveur apostolique à celui qui en sera le plus digne. »

Pendant qu'il sommait l'Allemagne de revenir à l'unité, Innocent faisait part de la situation au cardinal-archevêque de Mayence, Conrad de Wittelsbach, qui se trouvait alors en Syrie : « Les concurrents se sont déjà fait la guerre plusieurs fois : ni l'un ni l'autre n'a obtenu plein succès; et les princes n'ont pas encore réussi à s'entendre : chaque groupe s'attache obstinément au candidat qu'il a choisi, d'où les maux qui accablent l'Allemagne ». Le pape demande conseil à l'archevêque ; il l'invite à ratifier d'avance la décision que Rome serait appelée à prendre. « Il faut enjoindre à tous les fidèles de la province de Mayence de reconnaître comme roi et de seconder avec zèle celui dont le Saint-Siège approuvera la nomination. » Le plan d'Innocent III était d'utiliser l'influence du chef de l'Église allemande pour obtenir des deux partis une trêve et ensuite l'accord du pays sur un candidat agréable à la papauté.

Bientôt en effet le cardinal quittait l'Orient, passait par Rome où il prit contact avec la curie, et commençait de suite en Allemagne sa campagne de médiation (printemps de 1200).

Ce fut un des plus curieux incidents de l'histoire du schisme. Il se trouva que le prélat dont Innocent III pensait faire l'instrument docile de sa politique, avait sa conception à lui qui n'était pas celle du pape. Au fond, Conrad désirait la transmission de l'Empire à l'héritier direct d'Henri VI, au jeune Frédéric. Il n'était pas partisan d'Otton de Brunswick, et les chroniqueurs contemporains n'ont pas très bien su démêler s'il agréait Philippe de Souabe. Le moine d'Ursberg affirme qu'il ne fit que travailler en secret contre lui, tout en ayant l'air de le soutenir. D'après l'annaliste d'Admont, s'il repoussa tout d'abord ses avances, il finit par le servir de bon cœur et activement. En réalité l'archevêque espérait amener les deux concurrents à se désister et diriger ensuite, à sa guise, une troisième élection.

Un résultat important, tout au moins, fut acquis : Guelfes et Gibelins conclurent un armistice de quelques mois et décidèrent que, le 28 juillet 1200, une commission d'arbitres, composée de seize personnages ecclésiastiques et laïques, dont huit désignés par les gens d'Otton et huit par ceux de Philippe, se réunirait sous la présidence du

médiateur, entre Andernach et Coblentz. Ce que cette commission voterait à la majorité des voix sur l'attribution de la couronne royale, devrait être accepté par tous ses membres et par les autres princes allemands. La nation allait donc pouvoir, en s'en remettant à ce petit groupe d'évêques et de barons, décider elle-même de son sort. Elle éviterait ainsi l'intervention du pape. Moment solennel pour tous et très critique pour quelques-uns !

Nous ignorons ce que pensait Philippe de Souabe de cette façon de résoudre le schisme : mais l'état d'âme d'Otton de Brunswick se reflète dans ses lettres à Innocent III. La réponse évasive que le pape avait faite à la notification de son avènement n'était pas fort encourageante. On se gardait de le reconnaître officiellement et de donner satisfaction aux demandes précises de ses amis ! Le Guelfe n'en remercie pas moins le pape de l'accueil bienveillant qu'ont reçu à Rome ses envoyés. Mais il insiste pour qu'Innocent prenne son succès à cœur et identifie sa cause à la sienne. « Dieu m'est témoin qu'après la mort de mon oncle Richard, vous êtes devenu mon unique consolation et mon seul soutien. J'ai la certitude que tant que vous me serez favorable la fortune me sourira, et que j'arriverai, avec l'aide de Dieu, au résultat désiré. Aussi ai-je le ferme propos de vous

honorer en toutes choses comme un père et un seigneur très aimé, et de sauvegarder tous vos droits.... J'écris rarement à Votre Sainteté, parce que la terre du Souabe nous sépare et que notre correspondance, devenue plus active, pourrait être interceptée. Mais ce que je vous demande du fond du cœur, c'est que mon affaire, qui est la vôtre, soit menée par vous à bonne fin. »

Non seulement Otton avait beaucoup perdu à la disparition de Richard, mais l'insuccès de ses opérations de guerre et les défections multipliées rendaient sa situation mauvaise. Pourtant, loin d'avouer ses inquiétudes, il affecte d'être satisfait de la tournure des événements. « Mes affaires vont très bien, affirme-t-il à deux reprises, jamais elles n'ont mieux marché ;... depuis que j'ai reçu la couronne, je ne me suis jamais trouvé aussi puissant. »

Le meilleur moyen d'avoir des alliés est d'être fort ou de prétendre l'être : mais la vérité est que l'avenir, pour le Guelfe, devenait menaçant. Tout ce qui se faisait à l'instigation de Conrad de Willelsbach se passait en dehors de lui : on ne l'avait consulté ni pour l'armistice, ni pour la nomination de la commission d'arbitrage. Effrayé de cette procédure, de cet arrêt décisif que va rendre l'Allemagne, il jette au pape un cri d'alarme. Il voudrait qu'Innocent III le désignât

avant que les arbitres aient parlé. « J'ai confiance dans la fidélité et le dévouement de mes partisans et même je peux compter sur la plupart de ceux qui représenteront mon adversaire à l'assemblée de Coblenz. Cependant, c'est la protection et l'autorité de l'Église romaine que j'invoque surtout aujourd'hui. Il serait plus utile pour moi que votre piété agît d'avance en ma faveur. Cela vaudrait mieux que de chercher le remède, une fois mon succès compromis. Les médecins peuvent secourir les malades, mais non les ressusciter quand ils sont morts. » Voilà donc ce que pensait Otton de l'état de son parti et du sort que lui réservaient les arbitres dont il disait ne pas se défier! « C'est pourquoi je supplie Votre Sainteté, pendant qu'il en est temps encore, d'écrire à tous les princes ecclésiastiques et laïques qui doivent participer à ce congrès pour les sommer, sous peine d'excommunication, de se grouper autour de moi et de défendre ma couronne. Je tiens cette couronne pour légalement acquise, puisqu'elle m'a été conférée par celui qui en avait le droit et dans le lieu fixé par la tradition. Vous avez invité les grands à s'entendre pour pacifier l'Empire : mais cet appel à la concorde, vous ne l'avez fait que dans mon intérêt, et non pour qu'il tournât contre moi. »

Il fallait enlever au pape tout motif d'hésitation.

Otton de Brunswick parut entrer cette fois sans réserve dans la voie des concessions positives. « Je suis prêt, dit-il, à exécuter complètement et entièrement[1] les conditions que mes représentants, de concert avec Votre Sainteté, ont acceptées, rédigées et scellées de leur sceau, et je m'engage à les observer pour toujours. » La « promesse » de 1198 était donc restée jusqu'ici lettre morte : il n'avait pu se résoudre encore à livrer l'Italie au pape.

Le piquant de l'affaire, c'est qu'Innocent III n'était guère plus satisfait de l'allure que prenaient les choses et de l'arbitrage qui se préparait. Il n'admettait pas que l'accord des Allemands se manifestât par un acte d'indépendance absolue et contraire à sa volonté. Si étrange que soit le fait, sa pensée intime, telle qu'elle ressort des lettres de la fin de l'année 1200, aurait pu se résumer dans cette formule extraordinaire : « Nous admettons que l'Allemagne désigne elle-même son roi, à condition qu'elle repousse Philippe et adopte notre candidat », manière toute spéciale d'entendre le principe de non-intervention, le respect de la dignité et de la liberté de l'Empire. On s'explique le rappel à l'ordre qu'il adresse au cardinal-archevêque de Mayence, ce médiateur qui osait agir en Allemand plutôt qu'en Romain :

1. *In totum et in toto.*

« Votre conduite nous étonne beaucoup. Quand vous avez passé à Rome, vous aviez promis de vive voix, devant nos frères les cardinaux, de ne prendre, en Allemagne, aucune mesure décisive pour la désignation d'un roi avant de nous en avoir référé par vos messagers et vos lettres. Vous ne deviez rien faire sans notre avis. Or nous apprenons que, dans la réunion des princes que vous avez présidée, une compromission a eu lieu entre les mains de quelques grands personnages de l'Église et du siècle. On a décidé que l'arrêt qui serait rendu prochainement aurait force de loi pour l'Allemagne entière! Nous avons vainement attendu, sur cette question, les renseignements que vous deviez nous donner. Mais comme nous tenons à faire connaître notre opinion aux princes avant la réunion du congrès, nous vous envoyons notre cher fils Gille, acolyte, porteur de la lettre que nous leur destinons et chargé de vous exprimer notre volonté. Vous avez très bien compris, lors de votre séjour parmi nous, à Rome, quelles étaient nos intentions. Nous vous prions de vous y conformer et d'agir en cette affaire de telle sorte que les intérêts communs de l'Église et de l'Empire puissent n'en être pas compromis. »

Les princes de l'Allemagne furent mis en demeure, eux aussi, d'accommoder leur « libre choix » à la volonté de Rome. Mais, dans la lettre qui les

visait, Innocent, pour la première fois, indiquait assez clairement de quel côté se portaient ses préférences. Il consentait même à dévoiler, pour l'Allemagne, le secret des délibérations de la curie, les raisons qu'on y avait alléguées pour et contre les deux élus.

« Nous avons souvent agité cette question avec nous-même, avec nos frères, avec d'autres personnes discrètes et sages, et voici quelles ont été, de part et d'autre, les objections faites. Sans doute l'un des candidats a eu pour lui la majorité des suffrages et la possession des insignes impériaux. Mais il n'a pas reçu la couronne de celui qui devait le couronner, et là où il devait la prendre. C'est l'archevêque de Tarentaise, un étranger, qui a été chargé de l'en investir, sans y avoir aucun droit. En outre, il a pris le pouvoir au mépris du serment qu'il avait prêté jadis à son neveu et sans avoir consulté Rome sur la validité de ce serment. Il avait d'ailleurs été excommunié par le pape Célestin ; et comme les envoyés que nous avions chargés de traiter l'affaire de la délivrance de l'archevêque de Salerne ne l'ont pas absous dans la forme légale, son absolution ne compte pas. Excommunié quand on l'a élu, il reste aujourd'hui encore excommunié. Donc, le serment de ceux qui lui ont juré fidélité ne les oblige pas. Enfin, en usurpant le pouvoir au nom du droit

héréditaire, il attente à la liberté de l'Empire. Si le frère succède maintenant au frère, comme le fils auparavant avait succédé au père, le droit des princes n'existe plus, le royaume allemand n'est plus électif. Nous omettons, par bienveillance et pour ne pas paraître nous acharner contre sa personne, tout ce qui a été dit de la famille à laquelle il appartient et des persécutions que l'Église et les nobles allemands ont subies du fait de sa race. »

Innocent III qui a longuement développé les arguments défavorables au Gibelin, consacre à peine deux lignes aux côtés fâcheux de l'élection guelfe. « On a fait ressortir en faveur de l'autre candidat qu'il avait été couronné par celui à qui ce droit appartient, et dans le lieu, Aix-la-Chapelle, consacré à cette cérémonie. Seulement on lui a opposé qu'il avait été élu par un trop petit nombre de partisans. » Le pape n'a nommé ni Philippe ni Otton. Se plaçant au-dessus des questions de personnes, il ne prend pas lui-même parti et se borne à rapporter les dires de son entourage. Mais l'exposé n'en est pas moins tendancieux, car il y met surtout en relief les raisons de réprouver Philippe.

Il déclare d'ailleurs qu'il ne veut attenter en rien à l'indépendance de l'Empire. Seulement il conseille aux princes, puisqu'ils ont eu l'heureuse

pensée de chercher à s'entendre, de bien réfléchir à leur choix. « Il faut que celui qu'ils désignent soit tel que l'Église ait le droit de le couronner. » Et, de crainte qu'on n'ait pas encore compris, il insiste : « Vous devez absolument abandonner celui à qui, en raison d'obstacles évidents, le siège apostolique ne saurait accorder sa grâce. Agir autrement, ce serait vouloir aggraver la discorde et multiplier le scandale. Une pareille désignation déplairait à Rome et à l'Italie presque entière. L'Église elle-même ne pourrait la tolérer : elle n'hésiterait pas à s'y opposer de toutes ses forces, au nom de la vérité et de la justice, parce qu'elle aime mieux obéir à Dieu qu'aux hommes. De plus, vous seriez cause de la perte définitive de la Terre Sainte, dont la délivrance est notre plus cher espoir. Nous ne vous parlons pas ainsi pour empiéter sur votre liberté, sur votre dignité, ni pour diminuer votre puissance. Nous n'avons d'autre but que de mettre fin à la guerre civile et au trouble qu'elle jette dans les âmes. » Et, pour la troisième fois, Innocent répète que le devoir des Allemands est de ne prendre comme roi qu'une personne à qui la papauté puisse et doive décerner le titre d'empereur. « Quant aux serments que vous avez prêtés, l'autorité apostolique prendra les mesures nécessaires pour libérer vos consciences et sauver vos réputations. »

Quel effet cette sommation dut-elle produire sur l'Allemagne et sur les arbitres désignés pour trancher la grande querelle? On l'ignorera toujours, car l'arbitrage qui devait avoir lieu le 28 juillet 1200 fut renvoyé à une date ultérieure. Et le malheur voulut que l'archevêque de Mayence tombât malade et mourût, le 20 octobre, avant la réunion du congrès. Sa tentative de conciliation, l'espérance d'une solution pacifique et vraiment nationale, tout disparut avec lui.

Otton et Philippe s'obstinaient à ne pas abdiquer. Ils refusaient de soumettre leur royauté au jugement de leurs barons; le corps germanique restait, comme auparavant, coupé en deux. Innocent III jugea alors qu'il était dangereux d'hésiter plus longtemps, que l'intervention directe s'imposait; et, dans les derniers mois de l'année 1200, il prépara par des mesures de détail son entrée en scène.

A l'archevêque de Cologne, dont la fidélité au Guelfe devenait chancelante, il écrit d'un ton comminatoire : « Nous sommes étonné et indigné de voir que vous ne nous apprenez rien, ni par messagers, ni par lettres, sur le véritable état de l'Allemagne, alors que les bruits les plus singuliers et les plus fâcheux pour vous nous arrivent de divers côtés. » Il presse le duc de Brabant et sa femme, qui avaient accepté Otton comme

gendre, de hâter le mariage : « Votre fille, dit-on, est parente de son futur mari à un degré prohibé? Que votre conscience se rassure : la dispense réclamée de notre miséricorde ne leur fera pas défaut. » Ordre est donné au légat Octavien, accrédité auprès de Philippe-Auguste, de déclarer nulle l'alliance conclue entre le roi de France et Jean Sans Terre, parce qu'elle contient une clause défavorable à Otton et à son parti. L'archevêque de Trèves, qui avait juré de reconnaître la royauté guelfe, est sommé de tenir son serment; Jean Sans Terre, de payer à Otton la somme léguée par Richard; le landgrave de Thuringe qui, après avoir reçu les bienfaits d'Otton, avait passé à l'ennemi, de rendre l'argent indûment touché. Enfin, tous les princes d'Allemagne qui se grouperaient « autour du roi agréé de l'Église romaine » reçoivent l'assurance d'obtenir, pour leurs personnes, leurs dignités et leurs biens, la protection spéciale de Rome.

Quel était donc ce roi agréable aux clercs, seul digne d'être accepté et couronné par le pape? Innocent III jusqu'ici ne l'avait pas nommé. Il était vraiment temps de faire connaître au monde le résultat de cette longue attente et de ces laborieuses méditations.

CHAPITRE II

OTTON DE BRUNSWICK, CANDIDAT DU PAPE

La *Délibération* d'Innocent III. — Le pape se déclare en faveur d'Otton. — Ses appels aux Allemands et la campagne du légat Gui de Palestrina. — La promesse de Neuss. — Le couronnement d'Otton comme roi des Romains. — Diplomatie du pape en Allemagne et hors de l'Allemagne. — Le manifeste gibelin de Bamberg. — Nouvelle réplique d'Innocent III. — L'opposition de Philippe-Auguste et la tiédeur des Italiens.

Délibération du seigneur pape Innocent sur le fait de l'Empire, en ce qui concerne les trois élus : tel est le titre de la consultation juridique donnée sur la question allemande, dans la forme la plus solennelle, par le casuiste éminent qui siège sur le trône de saint Pierre (novembre-décembre 1200).

Trois personnes, en effet, Frédéric, Philippe et Otton, avaient été en quelques années, avant ou après la mort d'Henri VI, désignées comme « roi

des Romains ». Innocent veut se placer dans la situation d'un juge qui, tenant sa balance, y pèserait, sans parti pris, les raisons favorables et contraires à chacun des trois candidats. Il examine leur élection au triple point de vue de la légalité, *quid liceat*, de la convenance, *quid deceat*, et de l'intérêt de l'Église, *quid expediat*. Le tout symétriquement disposé, avec les objections que chaque point soulève et la manière de les réfuter. *Le Pour et le Contre* d'Abélard appliqué à la politique! La plus haute des affaires d'État réglée, selon les formules de l'École, par un des bons dialecticiens de l'Université de Paris!

Avant toute discussion est posé le principe : la papauté a le droit de s'occuper de la question et de pourvoir au gouvernement de l'Empire. Ce droit résulte, historiquement, du fait que le Saint-Siège a transféré cet empire à Charlemagne et, pratiquement, de ce qu'il a seul le pouvoir de créer l'Empereur. Henri VI lui-même a été obligé de reconnaître qu'il devait demander au pape Célestin III les insignes impériaux.

Quelle est, en premier lieu, la situation du jeune Frédéric? Son élection a été légale, puisque les princes l'ont faite, du vivant de son père, en prêtant serment. Et l'on ne dira pas que ce serment est nul comme extorqué par la force. S'il en a été ainsi au début, Henri VI, ayant compris par

la suite que son procédé ne valait rien, a dégagé les princes de leur promesse, et c'est en son absence que, spontanément et à l'unanimité, ils ont de nouveau désigné l'enfant. D'autre part, il ne sied pas que celui dont la papauté exerce la tutelle et qu'elle couvre de sa protection soit privé par elle de l'Empire. Enfin le Saint-Siège a tout intérêt à ne pas s'opposer à cette élection, car l'enfant, parvenu à l'âge de raison, comprendrait que c'est à l'Église romaine qu'il devrait de ne pas être empereur et, recourant à tous les moyens de vengeance, il refuserait de respecter le pape, de lui obéir, et de maintenir dans son vasselage le royaume sicilien.

Faut-il donc se déclarer en faveur de Frédéric? Non, car s'il y a de bonnes raisons pour le prendre, il y en a encore de meilleures pour l'écarter. L'élection est illégale, parce que le suffrage des électeurs s'est porté sur « un incapable », un enfant en bas âge qui n'avait même pas reçu le baptême. Le serment qu'on lui a prêté n'engage pas. On pourrait dire, il est vrai, que l'intention des électeurs n'était pas de lui confier le pouvoir immédiatement, mais d'attendre l'âge de sa majorité. Mais comment avoir la certitude qu'à cet âge il serait en état de gouverner? Et si c'était un imbécile? ou un être tellement nul qu'il n'aurait même pas été au niveau d'une fonction très inférieure?

Admettons que les princes aient voulu le laisser, pendant sa minorité, sous le gouvernement de son père. Une éventualité s'est produite à laquelle ils ne songeaient pas et qui invalidait le serment prêté dans ces conditions, c'est que le père n'a pas vécu. Or l'Empire ne peut être gouverné par procuration : il n'y a pas d'empereur provisoire; l'Église ne peut et ne veut pas se passer d'un empereur effectif. Il est donc légal de désigner un autre candidat que cet enfant. Il est même convenable que l'Empire soit dévolu à un autre. Comment celui qui a lui-même besoin d'un gouverneur pourrait-il gouverner autrui? Un mineur serait-il en état de protéger la chrétienté? « On objectera, continue le pape, que c'est à nous que la tutelle de Frédéric a été confiée; mais ce n'est pas comme empereur, c'est seulement comme roi de Sicile qu'il est notre pupille. » Enfin l'intérêt de Rome interdit tout aussi bien qu'on lui donne l'Empire : ce serait l'annexion du royaume sicilien à l'Allemagne, éventualité désastreuse au premier chef pour l'Église. « Sans compter les autres dangers qui pourraient en sortir, la dignité impériale empêcherait Frédéric de se reconnaître notre vassal en qualité de roi de Sicile; il nous refuserait la fidélité et l'hommage comme son père nous les a déniés. »

Après Frédéric, Philippe. Élection d'une léga-

lité indiscutable : Innocent III est obligé de convenir que le Souabe a eu pour lui les votes les plus importants et les plus nombreux. Il n'est pas décent, au reste, que l'Église le combatte, car elle semblerait poursuivre contre lui une vengeance particulière. Le punir des crimes de son père Barberousse et de son frère Henri VI, ce serait aller contre le précepte de l'Évangile : « Aimez vos ennemis et priez pour ceux qui vous persécutent ». D'autre part, nul doute que Rome n'ait avantage à reconnaître le duc de Souabe. Il est puissant et il est riche. « Se mettre en travers de sa marche, c'est vouloir arrêter un torrent, attirer sur l'Église une inimitié redoutable et perpétuer la discorde. Car le devoir du Saint-Siège est de chercher avant tout la paix, *et on l'obtiendrait aisément en se prononçant pour Philippe*[1]. »

Innocent III avait déjà reconnu, dans sa lettre à l'archevêque de Mayence, que, « de l'avis de tous, celui-là finirait par avoir complètement gain de cause qui obtiendrait la faveur du Siège apostolique ». Par ces aveux il condamne lui-même sa politique et se déclare responsable des calamités du schisme. Une première faute fut de ne pas désigner de suite le candidat de son choix, et une seconde, plus grave encore, de repousser

1. *Pacem... que fovendo illum posset de facili provenire.*

Philippe de Souabe, l'élu de la majorité. Si la paix était assurée par l'avènement du Gibelin, pourquoi ne pas vouloir la paix et faillir ainsi à la mission apostolique? Mais il ne semble pas qu'Innocent ait attaché la moindre importance à cet argument qui l'accable. Il a parlé en termes brefs des raisons favorables à l'élection de Philippe : il va développer longuement les raisons contraires, parce que ce sont les seules qui l'intéressent et s'accordent avec sa passion.

Désignation illégale, dit-il d'abord. Le duc de Souabe était excommunié au moment où il a été élu, l'absolution reçue de l'évêque de Sutri n'ayant aucune valeur canonique. Et non seulement il reste toujours sous le coup d'une excommunication personnelle, mais il est encore enveloppé dans l'anathème qui a frappé Markward et les impérialistes d'Italie. En outre il est parjure, car il avait juré fidélité au fils de son frère et il a usurpé la dignité et le royaume qui revenaient à cet enfant. Il est non seulement permis mais convenable de s'opposer à son élection, car, si l'on admettait que Philippe succédât à Henri, l'empire serait héréditaire. « C'est déjà trop que Frédéric Barberousse ait pu transmettre le pouvoir à son héritier direct et que celui-ci ait essayé d'en investir son propre fils. Une pratique aussi abusive finirait par dégénérer en coutume légale. » Et

l'on sait pourquoi la papauté veut que l'Empire allemand reste électif. L'hérédité ferait de l'Allemagne une puissance trop redoutable; elle irait contre le droit pontifical d'agréer et d'investir l'empereur.

Reste à montrer que la royauté du Souabe est inconciliable avec les intérêts de saint Pierre. L'argumentateur s'étend sur ce point avec une complaisance visible. Philippe ne représente-t-il pas une famille qui a toujours persécuté l'Église dans son chef et dans ses membres ? Et Innocent III énumère les méfaits de cette race diabolique, en remontant jusqu'aux Franconiens (qui ne sont pourtant pas des Hohenstaufen). Ainsi défilent sous nos yeux Henri V avec sa victime, le pape Pascal II, Frédéric Ier aux prises avec Adrien IV et Alexandre III, puis Henri VI, le dévastateur du patrimoine romain, l'homme qui fit couper le nez aux serviteurs des cardinaux, qui reçut dans son intimité les meurtriers de l'évêque de Liège, qui donna l'ordre de souffleter devant lui l'évêque d'Osimo et de lui arracher la barbe, qui maltraita et emprisonna l'évêque d'Ostie, qui, après avoir pris la Sicile, osa y interdire aux clercs comme aux laïques l'accès de l'Église romaine et supprimer l'appel au pape ! Mais Philippe de Souabe lui-même a commencé par faire la guerre à Célestin III. Duc de Toscane et de Campanie, il a eu

l'audace de prétendre que son pouvoir s'étendait jusqu'aux portes de Rome et que le quartier du Trastevere faisait partie de son ressort féodal ! Et d'ailleurs il continue. C'est en son nom que Markward, Dipold et les autres sacrilèges combattent aujourd'hui encore la papauté et veulent lui enlever la Sicile.

S'il agit ainsi à l'heure actuelle, que ne fera-t-il pas quand il sera empereur ? Il faut donc s'opposer à ses violences avant de le laisser grandir et se fortifier. L'Écriture nous apprend que, dans la famille des rois d'Israël, les fils ont souvent expié les crimes de leur père jusqu'à la troisième et quatrième génération.

Dès lors la cause est entendue : Frédéric et Philippe écartés, Otton de Brunswick reste et s'impose. Mais, pour la symétrie comme pour l'honneur de la justice, la situation du Guelfe devait être aussi l'objet d'un débat contradictoire. Seulement, le *contre*, ici, existe à peine, ses trois parties tiennent en six lignes. Il n'est pas licite de reconnaître Otton, parce qu'il n'a eu pour lui qu'une minorité d'électeurs ; cela ne serait pas séant, parce que le pape aurait l'air de le favoriser par haine de son rival ; l'intérêt de Rome enfin ne l'exige pas, parce que le parti guelfe apparaît, relativement à l'autre, dénué de force et d'autorité. Le *pour* a une bien autre valeur et tient plus de

place. Peu importe que les électeurs d'Otton aient été en minorité : parmi eux se trouvaient la plupart de ceux à qui appartenait légalement le droit d'élire. Et d'ailleurs, dans un corps électoral de cette nature, ce n'est pas au nombre qu'il faut regarder, mais à la capacité et à la dignité des votants. Enfin, la considération essentielle et dominante, c'est que le candidat soit éligible et apte à sa fonction. Otton l'est beaucoup plus que Philippe. Personnellement, il est dévoué à l'Église. Sa famille, du côté maternel et paternel, a toujours fait preuve, à cet égard, des meilleurs sentiments. C'est donc lui qu'il faut appuyer, reconnaître comme roi et investir ensuite de l'empire, quand il aura rempli les conditions exigées par l'Église romaine de ceux qu'elle doit introniser.

Telle est la conclusion prévue de ce mémoire juridique où Innocent III, arbitre souverain, se donnait l'apparence de prendre, en toute impartialité, une résolution exclusivement conforme au droit.

Presque aussitôt, le 1er janvier 1201, partaient du Latran une lettre adressée aux archevêques allemands et une autre aux clercs et aux laïques de l'Allemagne entière. Le pape leur annonçait que, puisqu'ils n'avaient pu s'entendre sur la désigna-

tion d'un roi, il allait pourvoir lui-même au gouvernement du pays.

Les actes suivent de près les paroles. Au printemps de 1201, Gui, cardinal-évêque de Palestrina, maître Philippe, notaire apostolique, et l'acolyte Gille, chargés de publier la décision pontificale et d'en assurer l'exécution, franchissent les Alpes. Ils sont porteurs d'une série de lettres, datées du 1er mars, par lesquelles Innocent III déclare adhérer à la royauté d'Otton et invite les Allemands à suivre son exemple. Mais elles ne devront être remises aux intéressés qu'après que le Guelfe se sera soumis, sans réserve, aux conditions que Rome lui impose. Pour ne pas être dupes, les envoyés du pape, avant de rejoindre Otton, prennent leur temps. Gui de Palestrina risquerait d'être arrêté en traversant les États du duc de Souabe : il fait un grand détour par la France, s'abouche, à Troyes, avec son collègue Octavien, et de là envoie ses compagnons négocier avec le Guelfe les derniers arrangements. Trois jours après, les diplomates romains et ceux d'Otton viennent lui apprendre à Liège que tout est terminé; l'accord est fait; il importe de procéder de suite au couronnement; un retard dans les circonstances actuelles serait dangereux. La rencontre du cardinal et du roi doit avoir lieu à Aix-la-Chapelle : mais il faut qu'avant de recevoir la couronne

Otton ait pris et publié ses engagements. Le 8 juin 1201, à Neuss, il concluait avec la puissance romaine le marché qui se résume, pour le pape, dans cette formule brutale mais claire : « Laisse-moi l'Italie, je te donnerai l'Allemagne ».

Des historiens ont amèrement reproché au roi guelfe d'avoir consacré ainsi l'abaissement de l'Empire devant le Sacerdoce, demembré au profit de l'étranger le territoire national, désavoué avec éclat la politique des Hohenstaufen. Il serait plus juste de s'étonner qu'il ne l'ait pas fait plus tôt. Le marchandage, entre ses envoyés et ceux du pape, durait depuis plus de trois ans : les lettres d'Innocent lui-même en font foi. Otton a longtemps hésité, temporisé, reculé. Il n'a pris son parti qu'à la dernière minute, lorsqu'il eut la pleine conviction que la reconnaissance de sa royauté par Rome était la condition absolue de son succès.

La déclaration de Neuss reproduisait, avec quelques additions peu importantes, la promesse de 1198. Otton y jure d'abandonner à l'Église romaine ses conquêtes récentes en Italie et de l'aider à prendre ce qu'elle n'a pu encore recouvrer. Il la proclame souveraine et propriétaire du patrimoine de saint Pierre, de l'exarchat de Ravenne, de la marche d'Ancône, du duché de Spolète, des terres de la comtesse Mathilde, du

comté de Bertinoro et « de tous les autres territoires voisins nommés dans les nombreux privilèges des empereurs depuis le temps de Louis le Débonnaire ». Quelles revendications cachait encore cette phrase d'une imprécision menaçante? La papauté se réservait de l'interpréter à son heure : en attendant, c'était toute l'Italie centrale qu'elle s'attribuait aux dépens de l'Empire. Otton ne gardait plus sur ce territoire que le droit d'être hébergé quand il viendrait ceindre la couronne des Césars. Et ses concessions ne s'arrêtaient pas là. Maintenir la papauté en possession de la Sicile; la laisser maîtresse absolue de ses rapports avec le peuple romain comme avec les ligues de Lombardie et de Toscane; suivre exactement ses conseils dans les négociations avec la France; subventionner même le Saint-Siège au cas où celui-ci ferait la guerre dans l'intérêt du parti guelfe : rien ne coûtait à Otton de Brunswick pour obtenir, à ce moment décisif, la consécration religieuse de sa jeune royauté.

Mais faisait-il, en réalité, de si grands sacrifices? Après tout, l'acte de Neuss n'était encore qu'un engagement conditionnel et provisoire. On y stipulait que le serment serait renouvelé quand Otton prendrait possession de l'Empire; l'exécution intégrale des clauses restait donc subordonnée au don des insignes impériaux. Otton ne

se dépouillait qu'en théorie et au futur. Car il était hors d'état, à l'heure actuelle, de réaliser ses promesses et de rendre au pape les services convenus : le Hohenstaufen seul en aurait eu peut-être le moyen. Abandonnant à l'Église ce qu'il ne possédait pas et n'avait jamais possédé, le Guelfe gagnait beaucoup sans rien perdre. D'ailleurs le contrat de Neuss n'était pas plus que celui de 1198 revêtu des signatures princières qui auraient engagé le consentement national.

L'essentiel était, pour l'instant, que les parties contractantes fussent d'accord. Le cardinal Gui et le roi Otton quittent Aix-la-Chapelle pour Cologne, mais très peu de princes allemands se sont rendus à leur convocation. Le couronnement n'en a pas moins lieu le 3 juillet. « Il fallait se dépêcher d'aboutir, écrit le légat à Innocent III; la fidélité de nos partisans était tellement chancelante que si l'on n'avait pas agi promptement, certains grands personnages, *en haine de l'Église romaine* [2], auraient porté leur suffrage sur un troisième candidat. » Ainsi, même dans les milieux seigneuriaux qui n'étaient pas inféodés à Philippe de Souabe, l'opinion repoussait l'intervention du pape dans

1. L'original de la promesse de 1201 n'a pas été, jusqu'ici, retrouvé au Vatican. Nous n'en possédons que des copies, et notamment celle qui figure dans un des registres d'Innocent III.

2. *In odium ecclesie romane.*

les affaires intérieures du pays ! Le légat avait donc raison de se presser. Il donne solennellement lecture des lettres adressées à l'Allemagne, proclame Otton, au nom du Saint-Siège, « comme roi des Romains, toujours auguste », et excommunie d'avance ceux qui n'accepteraient pas cette désignation. Il a conscience pourtant que le petit nombre des assistants enlève beaucoup de son importance à l'œuvre qu'il vient d'accomplir, car, pour la consolider [1], il convoque une seconde assemblée à Maestricht, avec menace de suspension et d'anathème contre les prélats qui s'obstineraient à ne pas venir. Devant cette nouvelle assistance, on procéda aux mêmes cérémonies. Mais les abstentions furent encore tellement nombreuses que le légat crut devoir fixer le lieu et la date d'une troisième réunion, à Corvei.

L'appel du pape trouvait peu d'écho : l'Église allemande se dérobait. Gui de Palestrina supplie Innocent III de ne rien négliger et surtout de ne pas prêter l'oreille aux propositions de l'adversaire. « Soyez certain que, si seulement tous les princes ecclésiastiques s'étaient groupés dès le début autour d'Otton et si, encore maintenant, tous voulaient le seconder de corps et d'âme, l'entreprise marcherait à souhait et le résultat serait

1. *Melius solidari*, c'est lui-même qui emploie cette expression.

acquis en peu de temps. Le seigneur roi est entièrement à notre disposition : il a fait tout ce que nous avons demandé et fera par la suite très volontiers tout ce que vous exigerez de lui. »

La papauté pouvait-elle, à l'heure présente, prendre des mesures plus efficaces? Les lettres pontificales du 1er mars, dont le texte était enfin communiqué aux destinataires, prouvaient qu'Innocent III avait la volonté très arrêtée de soutenir son candidat par tous les moyens d'action dont l'Église disposait.

Celle qui s'adresse à Otton lui-même débute avec solennité par la métaphore bien connue du soleil et de la lune, c'est-à-dire du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel associés pour le bien du monde. Innocent rappelle au nouveau roi les services que le Saint-Siège lui a déjà rendus et la nécessité d'en être reconnaissant. « Alors que ta cause était à peu près désespérée, notre affection pour toi n'a pas tiédi : elle ne t'a pas abandonné dans le malheur, elle t'a, au contraire, constamment soutenu jusqu'à l'heure où nous t'avons exalté selon ton désir. » Le pape oubliait cette lettre à l'archevêque de Mayence où il avouait être d'abord resté neutre entre les prétendants. Mais il pouvait toujours soutenir qu'il avait laissé deviner ses préférences. Il déclare donc, au nom de l'autorité du Dieu tout-puissant transmise à sa per-

sonne par saint Pierre, « prendre Otton comme roi [1] », et enjoint à tous de lui témoigner le respect et l'obéissance dus à sa dignité. Pas un mot sur les droits de l'Allemagne, ni même sur l'élection dont le Guelfe a été l'objet : rien qui indique que le pape ne fait qu'approuver une désignation des princes. Il ne s'agit pas d'une confirmation mais d'une création. « Roi des Romains, par la grâce de Dieu et du pape, » tel est le titre que donne le cardinal de Palestrina à l'homme qu'il a mission d'introniser. « Le Seigneur t'a fait roi, insiste le pape, comme il a choisi David pour la royauté, en écartant Saül. » Il n'existe que le droit divin.

Cependant, dans sa circulaire aux chefs laïques et ecclésiastiques de l'Allemagne, Innocent est obligé de tenir compte des faits. Il y reproduit les termes mêmes de sa consultation juridique, toutes les raisons qui militent contre Philippe et pour Otton. Il renforce de quelques traits le tableau pathétique des persécutions d'Henri VI, en parlant des prêtres qu'il a fait brûler vifs ou jeter à la mer. « Les princes n'ayant voulu ni s'accorder ni se soumettre à l'arbitrage de Rome, comme nous ne pouvons, conclut-il, ni ne devons donner l'empire à deux personnes, nous avons choisi celle qui nous

1. *In regem recipimus.*

a paru la seule capable d'exercer l'emploi. Nous réprouvons Philippe comme indigne et annulons le serment qu'on lui a prêté. Notre très cher fils en Christ, Otton, est actif, prudent, discret, fort et fidèle. Dévoué personnellement à l'Église, il descend de deux familles qui l'ont bien servie. Aucun doute sur son aptitude et son honnêteté. Il a été élu là où il devait l'être et par ceux qui devaient l'élire. Donc, nous l'admettons à la royauté et, s'il plaît à Dieu, nous le couronnerons empereur. » Mais ceux qui ont prêté serment à Philippe? Rome les déliera de leurs obligations. Et si Philippe lui-même consent à accepter la décision pontificale et à réparer ses torts, il peut compter sur la sollicitude paternelle du chef de l'Église, qui saura prendre soin de son honneur et de ses intérêts.

Tous les princes de l'Empire, même gibelins, et tous les hauts fonctionnaires allemands ont reçu une lettre de teneur analogue, mais appropriée à la personne et avec les nuances qu'exigent les circonstances spéciales.

L'archevêque de Magdeburg n'était pas favorable à Otton. On le rassure en lui promettant que les intérêts de son église n'auront pas à souffrir de l'avènement du roi guelfe. A Henri de Saxe, le comte palatin du Rhin, le pape fait remarquer combien la royauté de son frère est glorieuse

pour sa race et avantageuse pour lui-même. Sauf le titre d'empereur, Henri partagera tout avec Otton. Le patriarche d'Aquilée, Peregrino, avait eu la chance de pouvoir garder la neutralité entre les concurrents : il n'attendait, pour se décider, que la résolution du pape. Celui-ci le félicite de son attitude et l'en remercie avec chaleur. L'évêque de Strasbourg, moins heureux, s'était vu contraint, après avoir d'abord juré fidélité à Otton, d'adhérer à Philippe. « Mais je sais bien, lui écrit le pape, que tu restais, au fond, attaché à la cause guelfe : tu peux donc et tu dois aujourd'hui te ranger ouvertement du côté où te poussait ton inclination. » Le duc de Zähringen, Bertold V, avait, lui aussi, joué double jeu. Forcé de prendre parti pour le Souabe, son trop puissant voisin, il engageait secrètement le pape à ne pas reconnaître un prince dont la famille était habituée à persécuter l'Église et à asservir les nobles. « Nous comprenons parfaitement, écrit Innocent III, que tu n'aies jamais été de cœur avec Philippe. Le serment que tu as pu lui prêter ne compte plus. Attache-toi donc à Otton avec fermeté. Si, par hasard, tu t'y refusais, tu aurais l'air de nous avoir écrit ce que tu ne pensais pas et de t'être moqué de l'Église romaine, ce que nous ne saurions tolérer. »

Tout en sollicitant les prélats et les barons de

l'Allemagne. Innocent fait appel aux royautés voisines. Otakar de Bohême, partisan de Philippe dès l'origine, avait même porté l'épée à son couronnement pour obtenir la transformation de son duché en royaume. « C'est très bien, lui écrit le pape, de chercher à monter en grade : mais tu as eu tort de demander la couronne royale à quelqu'un qui n'avait pas acquis légitimement la sienne. Comment le duc de Souabe a-t-il pu conférer à autrui la dignité que lui-même n'avait pas? Il est clair que le raisin ne se trouve pas dans les ronces, ni les figues dans les orties, et qu'on ne tire pas l'huile et le miel d'un caillou. Embrasse donc la cause du roi Otton et prie-le de te couronner. Nous seuls pouvons faire, par la plénitude de notre autorité, que ton titre de roi soit valable pour tes descendants. »

Avec l'Anglais Jean Sans Terre il est à peine besoin d'insister. « L'honneur qu'on vient de faire à ton neveu rejaillit sur toi et sur ton État. Tu n'as pas de plus proche parent : tu dois donc l'aider et le soutenir. Travailler pour lui, c'est travailler pour la gloire de ta race et l'avantage de l'Angleterre. » Innocent profite néanmoins de l'occasion : il engage l'oncle à restituer à ce neveu, qui a tant besoin d'argent, le legs de Richard Cœur de Lion.

La difficulté était de convertir Philippe-Auguste,

l'ennemi des Guelfes. Aussi commence-t-on par l'accabler d'éloges et de protestations d'amitié. « Nous avons pour toi, entre tous les princes chrétiens, une tendresse spéciale. Nous t'aimons de toute la sincérité de notre cœur, en toute bonne foi, en toute conscience; notre plus ardent désir est de voir s'accroître ta puissance et ta dignité. » Comment se pourrait-il que, sur la question de l'Empire, la France suivît une autre voie que le Saint-Siège? Après avoir impartialement pesé les mérites des deux concurrents, l'Église, pour toutes sortes de raisons, a écarté Philippe. « Son avènement au trône d'Allemagne serait aussi dangereux pour ton royaume et pour toi que pour nous-même. » Et on le prouve en insinuant que, si le Souabe devenait empereur, il chercherait à s'emparer de la Sicile, ce qui serait absolument contraire aux intérêts de l'État français.

Cet argument ne pouvait guère toucher le roi de France, mais quand le pape s'avisa d'en invoquer un autre, l'alliance récemment conclue entre Philippe-Auguste et Jean Sans Terre, le mariage du prince héritier, Louis de France, avec Blanche de Castille, cousine d'Otton, il fit décidément fausse route. Il ne comprenait pas (ou affectait de ne pas comprendre) qu'en dépit de tous les traités et de toutes les trêves, le grand ennemi du Capétien était ce roi d'Angleterre qui détenait encore

la moitié de la France. Tout l'effort de la politique française devait tendre à l'en expulser. Philippe-Auguste enveloppait d'une même haine l'oncle et le neveu, l'Angleterre et les Guelfes : son opinion ne changera jamais.

Innocent n'avait pas grand espoir de ce côté : mais, à tout prendre, il croyait difficile que l'Allemagne ne se rendît pas, et dans un avenir prochain. Le rapport du cardinal de Palestrina pouvait causer des inquiétudes : celui d'un autre agent de la cour de Rome, le notaire Philippe, les dissipa. Ce dernier affirmait au pape que le roi Otton, solidement appuyé sur le duc de Brabant, son beau-père, et sur Henri de Saxe, son frère, préparait, avec le concours des évêques et des comtes, une expédition formidable par le nombre des soldats mis en ligne : cent mille combattants! L'envoyé d'Innocent III ne s'arrête pas à l'énormité du chiffre; il ajoute, avec la même confiance : « On ne croit pas que personne puisse leur résister, pourvu que le Dieu tout-puissant, l'auteur de tout ce qui vient de se faire, veuille bien engloutir dans l'abîme les forces des Égyptiens (c'est-à-dire des Souabes) et soutenir la cause du droit et de la justice qui est celle de l'Église romaine. »

Mais le Souabe était peu disposé à disparaître, comme Pharaon, dans les flots de la mer Rouge. Devant l'initiative et les sommations presque

menaçantes de la papauté, l'attitude du parti de l'indépendance, identifié au parti gibelin, fut ce qu'elle devait être. Il protesta et s'apprêta à résister.



« Le pape, » dit Philippe de Souabe aux princes qui l'entouraient, « n'a qu'un motif de me repousser : c'est que j'ai pris la royauté sans sa permission. Vous pouvez comprendre par là que votre indépendance n'existe plus. Personne ne pourra plus gouverner l'Empire, s'il ne se fait la créature du pontife romain. » L'archevêque de Mayence, l'évêque de Spire, l'évêque de Worms, se hâtèrent de fermer aux envoyés de Rome les portes de leur cité et de leurs maisons. On ne voulait même pas les entendre. Des courriers que certains seigneurs d'Allemagne expédiaient à Otton et au légat furent arrêtés et pendus.

L'opposition avait beau jeu à se placer sur le terrain des libertés nationales; aussi Innocent III s'empressa-t-il de réfuter l'argument dont on se servait surtout contre lui. L'archevêque de Cologne, Adolphe, commençait décidément à se détacher d'Otton. « Ne te laisse pas convaincre, lui écrit le pape en 1202, par les mauvais propos des gens qui nous accusent de vouloir enlever aux princes

leur pouvoir d'électeurs. Au contraire, nous l'avons plutôt garanti, car ce n'est pas nous qui avons élu le roi Otton : nous n'avons fait que donner notre appui à celui qu'avait choisi la majorité des électeurs légaux et qui avait été régulièrement couronné. L'autorité apostolique ne doit conférer l'Empire qu'à la personne désignée dans ces conditions. La liberté des princes! mais nous la respectons justement parce que nous refusons la couronne à l'homme qui la revendique au nom du droit d'hérédité. C'est donc dénaturer les faits que de nous représenter comme l'ennemi de l'indépendance allemande, nous qui en sommes plutôt le champion. » Tel est l'ingénieux paradoxe que les mandataires de la cour de Rome avaient mission de développer. « Il faut, dit le pape, faire entrer ceci dans tous les cerveaux par la parole et par les actes, de façon à fermer complètement la bouche à ceux qui calomnient nos intentions. »

D'ailleurs, pour raffermir les fidèles et effrayer les autres, Innocent ajoute que l'Église n'a rien à craindre de ses adversaires. Les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle. Dieu ne permettra pas que la verge des pécheurs sévisse sur les justes. « L'Église n'est pas seule à combattre. Outre les princes d'Allemagne qui ont adhéré à la cause d'Otton, presque toute l'Italie est pour lui, et l'Italie, où notre volonté domine, n'est pas une

médiocre partie de l'Empire. » Si le pape parlait avec cette assurance, c'est que ses représentants continuaient à lui envoyer d'Allemagne des informations optimistes. Pouvait-il les vérifier? « On ne dit pas grand'chose du Souabe, écrivait le notaire Philippe ; on sait seulement qu'il a groupé quelques évêques, ceux de Worms, de Spire, le landgrave de Thuringe et d'autres comtes qui ne marchent pas de très bon cœur avec lui. Grâce à Dieu, le duc de Bohême, son meilleur soutien, l'évêque de Strasbourg et d'autres grands personnages, sont pour nous. Des gens de son propre conseil nous ont affirmé qu'il ne faisait aucun progrès et qu'il lui était impossible de rassembler une armée. »

Cet agent de Rome était mal renseigné. La trahison, sans doute, faisait son œuvre autour de Philippe. Son propre chancelier, Conrad de Querfurt, évêque d'Hildesheim et de Würzburg, gagné à la cause guelfe, restait à ses côtés pour mieux servir l'ennemi. Mais, en dépit des défections, la grande majorité de la noblesse persistait à entourer celui qui personnifiait les aspirations nationales et la conception politique des Hohenstaufen. Le 8 septembre 1201, à Bamberg, dans une diète brillante, le parti souabe avait élaboré la rédaction d'un nouveau manifeste collectif que l'Allemagne indépendante opposait encore aux théories d'Innocent III et aux entreprises de ses légats. L'arche-

vêque de Salzburg, le margrave d'Ostmark et l'abbé de Salem furent chargés de le porter à Rome (mai 1202).

Il était conçu dans le même esprit que la déclaration de Spire et la complétait, mais avec un autre caractère et une plus haute portée. En face de l'ingérence romaine, on élevait une contradiction de principe et une revendication raisonnée des droits de la nation : œuvre de juriste, évidemment, mais contresignée par une assemblée politique. Archevêques de Brême et de Magdeburg, évêques de Worms, de Passau, de Ratisbonne, de Constance, d'Augsburg, d'Eichstätt, de Havelberg, de Brandeburg, de Meissen, de Nuremberg, de Bamberg, abbés de Fulda et de Hersfeld, roi de Bohême, ducs de Zähringen, de Saxe, d'Autriche, de Styrie, de Méran, landgrave de Thuringe, margraves de Moravie, de Misnie, de Brandeburg, comtes d'Orlamünd, de Somerschenburg, de Brehna, de Wettin, presque toute l'Allemagne, celle des clercs et celle des laïques, formait bloc pour endosser la responsabilité de la protestation et préparer la lutte.

Adressé au pape, ce manifeste débute fièrement : « La raison se refuse à comprendre et la simplicité la plus obtuse à croire que le bouleversement du droit provienne du lieu même où siégeait jusqu'ici la justice. La conscience la plus endurcie et la plus

perverse n'admettrait pas que l'iniquité naisse là où doit régner la sainteté. Cette ville de Rome, berceau des superstitions antiques, était devenue, par une disposition de la Providence et non du fait des hommes, la source de tout ce qui est bon et juste. Tout le monde doit prier pour qu'elle ne retourne pas à son premier état, pour que l'Oméga ne remonte pas jusqu'à l'Alpha. Non, il est impossible que la piété du Saint-Siège, que l'affection paternelle dont vous couvrez le monde chrétien, ait autorisé ce que nous voyons ! il ne se peut pas que les actes de votre soi-disant légat, le seigneur évêque de Palestrina, contraires à toute honnêteté et à toute justice, aient eu l'assentiment de votre admirable sagesse et celui du très saint collège des cardinaux. Qui a jamais entendu parler d'une pareille audace? qui oserait affirmer qu'une telle présomption ait eu des précédents? Où trouver quelque chose d'analogue dans la fable, dans l'histoire, dans un manuscrit quelconque? Où avez-vous lu, souverain Pontife, où avez-vous entendu, Pères vénérés, cardinaux de l'Église universelle, que vos prédécesseurs se soient immiscés, par eux-mêmes ou par leurs mandataires, dans la désignation des souverains de l'Allemagne, qu'ils aient joué le rôle d'électeurs, ou qu'ils aient été appelés à juger les élections ? »

Il fallait avoir une singulière assurance pour

poser ainsi la question sur le terrain historique. Si les empereurs précédents ne s'étaient pas fait faute de créer des anti-papes, les papes qu'ils combattaient n'avaient-ils pas riposté en instituant des anti-rois? N'importe! Ces Gibelins sont tellement certains que l'histoire est pour eux qu'ils mettent Innocent III au défi de trouver une réponse. « Ce sont les empereurs, disent-ils, qui avaient autrefois le droit d'exiger que toute élection de pape fût soumise à leur contrôle. Ils n'y ont renoncé, bénévolement, généreusement, que par esprit de piété et de respect pour l'Église. » Et ils rappellent cette constitution de l'empereur Henri Ier : « Nous défendons à nos mandataires d'invoquer un argument quelconque pour empêcher l'élection d'un pontife romain ». « Un laïque a renoncé, par libéralisme, au privilège qui lui appartenait, et le successeur de saint Pierre voudrait exercer une prérogative qu'il n'a jamais eue! »

Mais, avant tout, les manifestants condamnent la procédure et les agissements du légat. « De l'avis unanime des princes qui ont signé le présent acte, l'évêque de Palestrina a commis un abus de pouvoir et une illégalité en se mêlant de l'élection du roi des Romains. Et nous ne voyons pas de quel droit il a prétendu y jouer un rôle. Est-ce à titre d'électeur? Mais s'il se présentait comme tel, pourquoi a-t-il nommé son candidat en

l'absence de la plupart de ceux à qui appartenait l'élection ? C'est ainsi que le mensonge s'est substitué à la vérité et l'iniquité à la vertu. Comment a-t-il pu être assez injuste pour ne pas tenir compte du vote de la majorité des princes, majorité par le nombre, majorité aussi par l'importance des situations ?

« Etait-il chargé seulement de juger nos opérations électorales ? Mais quand l'Allemagne se divise pour l'élection de son roi, il n'est pas de juge supérieur qui puisse lui imposer son verdict : c'est la volonté des électeurs qui, d'elle-même, doit résoudre le conflit. » Et ici les légats de Philippe de Souabe proclament le principe, si peu reconnu et si mal appliqué au moyen âge, de la distinction du pouvoir religieux et du pouvoir civil. « Jésus, l'homme Christ, le médiateur entre Dieu et l'humanité, a fait lui-même le départ des autorités et des offices. Il n'a pas voulu que le prêtre qui sert la Divinité s'immisçât dans les affaires du siècle et, réciproquement, qu'une puissance laïque pût intervenir dans les questions d'ordre religieux. Mais admettons que vous ayez le droit d'être juge. Même en ce cas, votre glaive se retournerait contre vous, car, en l'absence de l'une des parties, la sentence rendue par le tribunal n'a aucune valeur. Ainsi l'arrêt du légat qui institue Otton est nul de plein droit. Quelle force

peut avoir une élection faite par une minorité, par des autorités de rang inférieur, en dehors de la partie adverse? Et comment le cardinal a-t-il pu confirmer une élection qui légalement n'existait pas? Pour avoir suivi une procédure aussi contraire à la justice, il est passible des peines que la discipline de l'Église vous commande de lui infliger. »

Les protestataires affectent, on le voit, de ne pas s'en prendre directement à la personne du pape : sa bonne foi a été surprise; ils n'en veulent qu'à son représentant. « Nous vous déclarons, disent-ils pour finir, que, d'une seule voix et d'un consentement unanime, nous avons porté nos suffrages sur notre seigneur sérénissime, Philippe, roi des Romains, toujours Auguste. Nous vous garantissons fermement qu'il ne se soustraira pas à l'obédience de Rome. Sa piété ne peut que le rendre agréable à Dieu et à vous. Il aura pour Votre Sainteté un respect filial et sera pour l'Église un défenseur zélé. Nous vous prions donc de vouloir bien, en temps et lieu, lui donner l'onction royale comme vous y oblige votre fonction. »

Innocent III aurait pu fulminer contre ces rebelles qui lui proposaient un candidat alors que son choix s'était porté sur un autre, et quel candidat? celui-là même qu'il avait repoussé, en pleine connaissance de cause, après trois ans d'attente et

de réflexion! Mais avec l'Allemagne irritée et qui se cabre, sa diplomatie, ennemie de toute violence, veut garder les formes, peut-être même réserver l'avenir. Au lieu d'adresser sa réponse à l'ensemble des manifestants, il l'envoie seulement au duc de Zähringen, Bertold V. Et il a bien choisi le destinataire. Ce grand seigneur, ancien prétendant à l'Empire, ne s'était effacé que par force devant Philippe de Souabe : au fond, il le jalousait et ne désirait nullement que sa puissance fût consacrée par l'Église. Tout en réfutant, avec le ton calme et posé du canoniste qui discute, la thèse contraire à la sienne, Innocent III tente une manœuvre habile : gagner le duc de Zähringen, diviser les princes, et les exciter contre le roi même qu'ils ont choisi.

Il résume d'abord, en termes précis, l'objection principale. « Vous me dites que notre vénérable frère l'évêque de Palestrina, légat du Siège apostolique, ne peut avoir agi que comme électeur ou comme juge de l'élection. Électeur, il a mis sa faux dans une moisson qui n'était pas la sienne, et, en s'ingérant dans l'élection, il a lésé la liberté des princes. Juge, il a très mal jugé, en l'absence de la partie adverse; elle n'avait pas été citée; il n'aurait pas dû la condamner sans l'entendre. Certes, notre devoir apostolique nous oblige à rendre justice à chacun, et de même que nous ne

tolérons pas qu'on usurpe notre droit, nous ne voulons pas empiéter non plus sur celui des princes. Nous reconnaissons qu'ils ont le pouvoir d'élire le roi destiné à l'Empire, du moins ceux qui sont investis de ce pouvoir légalement et par une tradition ancienne. Nous en convenons d'autant mieux qu'ils tiennent ce droit de la papauté; car c'est le siège apostolique qui a transféré l'empire des Grecs aux Allemands dans la personne de Charlemagne. Mais les princes sont obligés aussi d'avouer que nous avons, nous, le droit d'examiner la personne élue comme roi. N'est-ce pas nous qui sommes chargés d'oindre cet élu, de le sacrer et de le couronner? *Or, c'est une règle générale, absolue, que l'examen de la personne appartient à celui qui doit en être le consécrateur*. Voyons! si les princes s'accordaient pour élire un sacrilège, un excommunié, un tyran, un fou, un hérétique, un païen, est-ce que nous serions tenu d'oindre, de sacrer et de couronner un pareil élu? »

La question de principe est ainsi résolue : le pape peut intervenir dans l'élection à titre d'examinateur. Il n'a pas le droit d'être juge des circonstances et de la validité de l'élection, mais il a le droit d'apprécier la capacité de l'élu. Si celui-ci lui paraît indigne de la couronne, il le repousse. Or, s'attribuer le contrôle souverain de l'éligibilité, n'est-ce pas se faire, d'une certaine manière, le

maître de l'élection? Innocent III, il est vrai, définit les catégories de personnes qu'il considère comme inéligibles; mais en y plaçant les « tyrans », terme vague, et surtout les excommuniés, allusion directe à Philippe de Souabe, ne supprime-t-il pas à son profit cette liberté électorale qu'il prétend être le premier à respecter? L'Église du moyen âge prodiguant l'excommunication au point qu'il n'y avait pas, au XIIe et au XIIIe siècle, un roi ou un baron qui n'eût été anathématisé au moins une fois, comment ne pas reconnaître que le pape s'arrogeait par là un véto absolu sur les élections qui ne lui plaisaient pas?

Non seulement Innocent appuie son intervention sur cette base trop étroite, mais il développe les conséquences du principe qu'il vient de poser; il défend les actes de son légat contre ceux qui les incriminent. « L'évêque de Palestrina n'a pas agi à titre d'électeur : il n'a fait élire et n'a élu personne. Il ne s'est pas non plus porté juge de l'élection, puisqu'il n'a confirmé ou désapprouvé aucune des deux élections faites. Il n'a donc ni entravé ni diminué le droit des princes. Tout au plus a-t-il fait fonction de *dénonciateur* en proclamant indigne la personne du duc de Souabe et apte à la royauté celle d'Otton. C'est la situation des élus qu'il a considérée, non l'œuvre du corps électoral. » Sur quoi, le pape renouvelle contre Philippe excom-

munié et contre la race de persécuteurs et de tyrans qui est la sienne, le réquisitoire habituel, et il invoque avec force l'argument qu'il croit le plus propre à lui aliéner l'esprit des princes. « Si Philippe succède à Henri, l'empire devient héréditaire; et ne prendre pour empereurs que des membres de cette famille, c'est enlever injustement tout espoir de régner aux grands de l'Allemagne qui peuvent rivaliser de noblesse et de puissance avec le Souabe. » Le duc de Zähringen et ses amis doivent renoncer à soutenir Philippe : car le pape ne déviera pas, ni à présent ni jamais, de la ligne de conduite qu'il s'est tracée. « Le serment qu'on a prêté au duc de Souabe, dit-il en terminant, ne compte pas, puisqu'il n'est pas reconnu comme roi par l'Église. C'est autour d'Otton qu'il faut se grouper, pour Otton qu'il faut lutter avec la plus constante énergie. Ceux qui se rendront immédiatement à son appel bénéficieront ainsi les premiers de ses faveurs, et la bienveillance de Rome ne leur fera pas défaut. »

L'adhésion solennelle d'Innocent III au parti guelfe n'avait pas indigné que les Allemands : elle lui valut une lettre de Philippe-Auguste dont la forme cassante et presque brutale pouvait faire perdre patience au mieux équilibré des diplomates. Le « fils aîné de l'Église » continue à parler au pape du ton que prennent les chevaliers des chan-

sons de geste pour morigéner leurs chapelains. « Je m'étonne beaucoup que vous cherchiez, par tous les moyens, à faire empereur ce roi Otton que Votre Paternité sait très bien avoir été illégalement élu. Elle n'ignore pourtant pas que cet homme et sa famille ont toujours été les ennemis du royaume de France. Dans la plupart de vos lettres vous affectez de nous répéter que notre honneur et nos intérêts vous sont chers, et voilà que vous voulez placer au-dessus de nous un homme dont l'entourage nous a toujours été hostile! Le gouvernement de la Franee n'a rien fait pour que Votre Sainteté et l'Église romaine en agissent de la sorte avec lui. Sachez bien que l'élévation d'Otton, à laquelle vous travaillez sans avoir suffisamment réfléchi, serait non seulement une injure gratuite à notre royauté, mais un outrage pour tous les souverains catholiques. J'ai toléré patiemment les mauvais procédés dont ma personne seule avait à souffrir [1], mais s'il s'agit de choses qui touchent mon honneur de roi et tendent manifestement à léser les intérêts de mon État, cela, je ne pourrai le supporter. Si vous persévérez dans votre dessein, je me verrai obligé de prendre, en temps et lieu, les mesures que les circonstances exigeront. »

Innocent III ne prit pas la peine de relever

1. Allusion aux résistances de la curie dans l'affaire d'Ingeburge.

une menace qui, sans doute, l'inquiétait peu : toujours maître de lui, il répond, une fois de plus, à Philippe-Auguste, avec la modération et la bienveillance affectueuse qu'on retrouve dans toutes ses lettres au roi de France. En attestant son dévouement spécial à l'État français, il expose de nouveau les raisons qui lui ont fait rejeter le Souabe et accepter son compétiteur. Il garantit au Capétien que le roi guelfe, dans sa conduite avec la France, ne puisera ses inspirations qu'à Rome. « Il est de ton intérêt, ajoute-t-il, de traiter avec Otton et d'abandonner l'alliance du duc de Souabe. Ce dernier ne parviendra jamais à l'Empire; et si, par hasard, il y parvenait, la France en pâtirait la première. Suppose qu'il devienne roi de Sicile et empereur : exalté d'ivresse orgueilleuse, il viserait alors à subjuguer ton propre royaume. Rappelle-toi que son frère, l'empereur Henri, avait déclaré l'intention de te contraindre à lui prêter serment de vassalité; et lorsque tu es revenu de Terre Sainte, à ton passage en Lombardie, tu as failli être victime de ses embûches. Garde-toi donc de pactiser avec cette famille d'ennemis perfides et ne te flatte pas de les amadouer. *Les tigres ne s'apprivoisent pas*. »

Bête féroce, l'aimable et doux jeune homme qu'a chanté Walther de la Vogelweide! Le voca-

bulaire de la passion politique est bien le même dans tous les temps.

Le roi de France ne fut nullement ému du danger qu'on lui signalait. Il n'avait jamais pardonné à Otton de Brunswick les actes d'hostilité que ce neveu de Richard Cœur de Lion s'était permis en terre française, alors qu'investi du comté de Poitou il guerroyait avec son oncle. Une anecdote du chroniqueur Arnold de Lubeck exprime tout au moins l'antipathie irréductible que le Capétien avait pour le Guelfe. Au moment où l'archevêque de Cologne et les nobles du Rhin offrirent la royauté à Otton, celui-ci traversa le territoire français avec un sauf-conduit de Philippe-Auguste et les deux princes eurent une entrevue. Après les salutations mutuelles : « J'ai appris, dit le roi de France, qu'on vous appelait à l'Empire ! — C'est la vérité, répondit Otton, mais ma route est dans les mains de Dieu. » — Ne vous imaginez pas, reprit Philippe, que vous y parviendrez jamais. Si les peuples de Saxe s'entendent seulement pour vous nommer roi, vous me donnerez ce beau cheval que vous avez là et que j'ambitionne. Et quand l'Allemagne entière sera pour vous, je vous ferai cadeau, moi, des trois meilleures villes de mon royaume : Paris, Étampes et Orléans. »

Le pape n'était pas facile à décourager. « Quand

les princes d'Allemagne, dit-il encore à Philippe-Auguste, sauront, par leurs envoyés, combien notre intention est pure et notre résolution ferme, et qu'ils verront sous leur vrai jour les choses qu'on leur a dénaturées et travesties, ils obéiront à nos ordres. Tous abandonneront le duc de Souabe pour se grouper autour d'Otton. » Or la chronique d'Ursberg nous apprend comment la réplique d'Innocent III au manifeste de Bamberg fut accueillie dans le camp gibelin. Un moine fait ici la leçon au pape. « Innocent a tout essayé pour écarter Philippe du trône impérial : il lui a reproché les méfaits de son frère et de ses parents. En quoi nous dirons, sauf le respect dû au siège apostolique, qu'il ne ne nous paraît pas avoir jugé selon l'équité. Le Seigneur a déclaré, par la bouche de son prophète, que les fautes des pères ne devaient pas retomber sur les fils, à plus forte raison les fautes des frères. Dans une certaine lettre adressée à Bertold, duc de Zähringen, le pape a entassé beaucoup d'absurdités et quelques faussetés. Il lui a reproché d'être excommunié et a opposé à ceux qui l'avaient élu des objections qui ne tiennent pas debout. »

Le malentendu était si profond et les principes qui séparaient Rome de l'opposition allemande si peu conciliables que les arguments émis des deux parts n'avaient aucune chance d'être acceptés ni

même compris. Qu'importaient aux princes les démonstrations juridiques ou la menace des foudres d'Église? Seule la force des armes, et aussi la surenchère des cadeaux et des promesses, pouvait modifier leur opinion.

Pour triompher de Philippe de Souabe, Otton devait rechercher les succès militaires qui jusqu'ici lui avaient fait défaut, et, par des libéralités bien placées, retenir ses partisans de la première heure et attirer ceux de son rival. De leur côté, Innocent et ses légats soumettraient l'Église allemande, en majorité hostile, à un régime de terreur qui l'obligerait à changer de voie. Et en effet, dans la double campagne des années 1202 et 1203, pendant que le cardinal Gui de Palestrina excommunie les évêques rebelles, les chasse de leurs sièges et leur substitue ses créatures, l'élu de la papauté travaille énergiquement à reprendre l'avantage sur l'ennemi. Afin d'avoir les mains libres dans l'Allemagne du Nord, il s'allie avec le roi de Danemark, maîtrise ou achète peu à peu tout ce qui s'y trouve de gibelins, traite avec Jean Sans Terre (sept. 1202) et réussit même, en 1203, à détacher de Philippe de Souabe deux clients d'importance, le landgrave de Thuringe et le roi de Bohême. En vain, le Staufen accourt, envahit la Thuringe : après avoir subi plusieurs échecs, il est obligé de se retirer. Otton IV, victorieux sur

la Saale, sur l'Elbe, sur le Rhin, obéi même dans les villes du Mein et du Neckar, semble approcher du moment où la majorité de l'Allemagne, ralliée à sa cause, lui permettra de songer au voyage de Rome, le but suprême de l'ambition d'un César germain.

On a prétendu que, dans cette lutte très vive, Innocent III n'a pas soutenu son candidat autant qu'il aurait dû et qu'il a paru le faire. Il aurait ménagé certains ennemis d'Otton, retenu ses légats au lieu de les exciter, bref, empêché le Guelfe de pousser trop à fond son succès. Tout en ayant l'air de le patronner sans réserve, il aurait agi de façon à tenir la balance à peu près égale entre les deux partis et à perpétuer ainsi l'agitation dont son pouvoir profitait. Sonder les reins et les cœurs, comme dit l'Écriture, est difficile : mais on peut douter que le pape ait joué cette partie double. Le témoignage de ses propres lettres, pendant les trois années de la belliqueuse mission de son légat d'Allemagne (1201-1203), est péremptoire. Il a tenté tous les moyens de rendre complète et rapide la victoire de celui qu'il avait proclamé roi. Il a secondé, encouragé les combattants, et pris part lui-même au combat avec une ardeur qui ne pouvait être feinte et ne s'est jamais démentie.

Otton de Brunswick, brave soldat, mais témé-

raire et facile à démoraliser, ne manœuvrait pas toujours avec adresse. Innocent III, mentor infatigable, lui donne les meilleurs conseils. « Sois persévérant, sois ferme, sois prudent. Ne va pas risquer, en une seule bataille, le tout pour le tout, et surtout n'expose pas ta vie sans raison. Il faut savoir attendre et patienter : une telle affaire ne peut se terminer en un jour. Efforce-toi, par l'appât des récompenses et des promesses, de gagner ceux qui te sont hostiles et de garder la fidélité des tiens. » On le félicite sans cesse des succès acquis, mais on le supplie de ne rien négliger pour en obtenir de nouveaux. « Surtout, continue le pape, n'écoute pas ceux qui voudraient nous diviser et insinuent que nous sommes disposé à nous tourner vers l'autre camp. Si nous avions voulu le faire, ce n'est pas maintenant que nos affaires sont en bonne voie, que nous irions nous déjuger. Nous aurions choisi Philippe dès le début de la crise, et s'il nous avait eu alors avec lui, non seulement ta cause n'aurait pu prévaloir, mais tu n'aurais pu te maintenir un seul instant devant sa face. » Innocent avouait ainsi une fois de plus que sa politique n'avait pas été celle d'un ministre de paix, mais il disait la vérité.

Otton est le premier à la reconnaître; il ne ménage pas, dans ses lettres à Rome, l'expression de sa gratitude : il déclare qu'il doit tout à celui

qui a reconnu son titre de roi. Quant au cardinal de Palestrina, jeté dans la mêlée pour y être l'instrument des rigueurs du chef de l'Église, il a besoin, lui aussi, d'être réconforté et protégé contre la haine des opposants. Innocent relève son courage et l'exhorte à tenir bon jusqu'à la victoire finale.

Le légat, à qui ses instructions commandaient de ne pas exploiter jusqu'à l'abus les pays où il faisait séjour, se plaint de n'avoir pas de ressources. « Emprunte une somme raisonnable, lui écrit le pape, nous la rembourserons en temps voulu. » Et il invite les évêques de Metz et de Cambrai à payer, en espèces, à son mandataire une taxe équivalente à la « procuration » qu'ils lui doivent. En fournissant les moyens de vivre à l'homme chargé de cette lourde tâche, Innocent lui indique avec soin la ligne politique qu'il doit suivre pour s'en acquitter avec succès. Qu'il se montre surtout modéré dans la répression. « Ne sévis pas partout à la fois. Sans doute, frapper les rebelles est nécessaire : mais il ne faut pas que la corde qui doit lier et délier les âmes soit trop tendue. Agis tantôt avec rigueur, tantôt avec indulgence, le plus souvent entre les deux. De la prudence et de la discrétion! »

En Allemagne comme partout, le pape tempérait le zèle excessif de ses agents, quelquefois

même le désavouait : mais il n'a jamais cessé d'approuver les actes de Gui de Palestrina et de le défendre contre ses ennemis. Il le rassure, en lui transmettant les bonnes nouvelles qui lui viennent d'Italie. « Tout va bien pour nous en Sicile. La ville de Rome est entièrement entre nos mains. » Il lui recommande enfin d'écrire toujours la vérité exacte et de ne pas oublier de dater ses lettres du lieu et du jour, « pour que nous puissions nous reconnaître dans la suite des événements ».

Guider les deux protagonistes de l'action, le roi guelfe et le cardinal romain, n'est pas tout : il faut stimuler aussi les acteurs secondaires. Les lettres pontificales pleuvent dans les deux camps.

Au duc de Brabant, le futur beau-père d'Otton, Innocent reproche encore de ne pas presser le mariage, de se montrer tiède pour l'affaire de son gendre. Il écrit quatre fois à l'archevêque de Cologne, Adolphe d'Altena, dont il pressent la défection prochaine, pour l'engager à seconder Otton de tout son pouvoir. Après avoir créé sa candidature, l'avoir élu et couronné, comment cet archevêque ne voudrait-il pas achever son œuvre, que la papauté n'a fait que reprendre? Impossible qu'il médite de se donner à lui-même un démenti aussi déshonorant! Du côté gibelin, Innocent essaye de démontrer aux ducs de Saxe, de Zäh-

ringen, d'Autriche, de Bavière et de Moravie, qu'il est dangereux pour eux de rester attachés à Philippe de Souabe. « Il ne peut pas être roi et ne le sera jamais. Son parti décline tous les jours. Qu'attendez-vous pour vous rallier à Otton dont le succès devient irrésistible? » Son langage est beaucoup plus vif avec les prélats rebelles. Aux évêques de Passau et de Spire, aux archevêques de Trèves, de Besançon, de Tarentaise, de Magdeburg, partisans obstinés du Hohenstaufen, qui empêchent les lettres du pape de pénétrer dans leurs diocèses, emprisonnent ou pendent ses courriers, il reproche amèrement leur désobéissance, leur fidélité à la dynastie maudite, et les menace, s'ils ne viennent pas se justifier à Rome, de les suspendre et de les excommunier.

Des circulaires, adressées du Latran à tous les princes laïques et ecclésiastiques, les mettent en garde contre d'indignes manœuvres. On a fait courir le bruit qu'Innocent était mort, qu'un pape nommé Clément l'avait remplacé! Des faussaires ont fabriqué des lettres où il est censé atténuer ou désapprouver les actes de son légat, où les cardinaux apparaissent, sur la question allemande, en complet désaccord avec leur chef! Et certains évêques, ceux de Passau, de Freising, d'Eichstätt, se sont autorisés de ces faux pour refuser d'embrasser la cause guelfe ou même pour remettre en

question tous les actes de l'autorité romaine, notamment ce qu'elle a fait à Mayence où elle a nommé d'office un archevêque favorable à Otton. Le pape fulmine contre les faussaires, contre les prélats coupables d'usage de faux : il déclare qu'il ne déviera pas de la route qu'il s'est tracée, que sa résolution est inébranlable. Pour édifier l'Allemagne, il lui envoie une lettre collective signée de tous les cardinaux. Le sacré collège affirme qu'il n'a jamais cessé d'être en pleine communion d'idées avec celui qui dirige le monde chrétien et qui a le ferme dessein de porter Otton à l'empire.

Le travail inlassable d'Innocent III s'applique aussi à l'Italie. Il écrit aux archevêques, aux évêques, aux recteurs, aux podestats, en particulier aux nobles de Lombardie et à la grande cité de Milan, pour les inviter à reconnaître Otton. Dans cette question de l'Empire, tous les Italiens du Nord devraient contribuer activement au succès de la grande entreprise : le pape leur demande « le conseil et l'aide », l'appui politique et l'argent. Passe encore pour l'adhésion platonique au parti guelfe; mais le subventionner! Les Italiens font la sourde oreille, temporisent, opposent aux agents du pape la force d'inertie. Innocent les blâme vivement de leur tiédeur, leur raconte ce qui s'est passé en Allemagne, les succès d'Otton, le recul de Philippe. Ils ont donc oublié ce que Frédéric

Barberousse et Henri VI ont fait autrefois de la Lombardie? Bref, le chef de l'Église s'agite, se multiplie, épuise, en faveur de son candidat, toutes les ressources de son énergie et de sa parole. Caresses, menaces, rigueurs, aucun moyen de persuasion ou de contrainte n'est négligé. Comment ne pas croire à la sincérité de tant d'efforts? et pourquoi supposer que cet énorme labeur de trois années ne fut que l'effet d'une comédie?

L'avenir montrera seulement qu'on l'accomplissait en pure perte : même à un pape du moyen âge, il n'était pas facile d'amener une nation à changer de voie et encore moins de la violenter.

CHAPITRE III

INNOCENT III ET PHILIPPE DE SOUABE

Le schisme et les villes d'Eglise. — Politique des évêques d'Halberstadt. — Le prieur des Camaldules et les roueries de Philippe de Souabe. — Succès et revers d'Otton de Brunswick. — Cologne et ses deux archevêques. — Le revirement d'Innocent III. Premières négociations avec le Souabe. — Attitude ambiguë du pape. — Les questions de l'archevêque Éberard de Salzburg. — Les cardinaux Hugolin d'Ostie et Léon de Sainte-Croix chargés d'une mission en Allemagne. — L'arbitrage d'Innocent III, les négociations de Rome et l'accord secret de 1208. — Assassinat de Philippe de Souabe.

Dans quel désordre matériel et moral le schisme avait jeté l'Allemagne, surtout après l'intervention d'Innocent III, c'est ce que permet de comprendre l'histoire intérieure de certaines cités. Ce qui se passait à la cour de Philippe ou d'Otton, dans les châteaux de la haute et de la petite noblesse, nous échappe : les annalistes de ce temps ne décrivent

pas les milieux féodaux, mais les grandes bourgeoisies et le clergé des villes d'Église. Là, une désorganisation profonde résultait de la lutte engagée partout entre les deux factions qui déchiraient le pays. Deux évêques, le guelfe et le gibelin, se disputent chaque cité et, à la faveur de ces querelles, les haines locales se donnent carrière. La guerre traditionnelle des nobles contre les bourgeois, celle des vassaux de l'évêché contre le chef du diocèse, n'en deviennent que plus âpres. Elles s'adaptent aux compétitions partout déchaînées et les enveniment. On ne se bat pas seulement pour ou contre un évêque, pour ou contre le Hohenstaufen. L'antagonisme des principes s'ajoute aux animosités personnelles. Il s'agit de savoir qui l'emportera, de ceux qui subordonnent tout à l'indépendance nationale et réprouvent l'ingérence romaine, ou de ceux qui acceptent la domination du pape et ne connaissent que les intérêts généraux de la chrétienté et de ses dirigeants.

Mayence, la première ville ecclésiastique de l'Allemagne, s'est partagée entre deux archevêques : à celui d'Otton et d'Innocent, Siegfried d'Eppstein, le parti souabe a opposé Lupold de Schönfeld. Comment le pape a-t-il pu se prononcer en faveur du premier, élu par une minorité infime? Le chroniqueur d'Ursberg déclare, avec indignation, qu'en cette affaire la cour de Rome « a

commis une injustice au lieu de rendre un jugement ». Mais il faut bien dire que Lupold, transféré du siège de Worms sur celui de Mayence par l'autorité du roi Philippe, était un batailleur et un violent qui n'avait du clerc que l'habit. Les partisans des deux prélats guerroient autour de Mayence et de Bingen, jusqu'à ce que Lupold, excommunié, se résigne à céder à son adversaire l'administration spirituelle de l'archevêché. A Liège, on voit aussi Hugue de Pierrepont et Henri de Jacea se disputer la mitre à coups de lance. Les mêmes divisions ensanglantent l'archevêché de Brême. A Magdeburg, l'archevêque Lupold est suspendu, frappé d'anathème; le doyen de la cathédrale, soupçonné de mauvais desseins contre le chancelier Conrad de Querfurt, l'homme qui trahissait Philippe de Souabe, est poursuivi par le frère de Conrad, qui le terrasse et lui crève les yeux. Le chancelier lui-même meurt assassiné, à Würzburg, par deux de ses vassaux. Pour cette haute Église allemande habituée aux tragédies quotidiennes, les règles de la hiérarchie et de la discipline n'existent plus. Sous prétexte de défendre Otton ou Philippe, les évêques se rendent politiquement indépendants de Rome et, tout autant que les laïques, bénéficient de l'anarchie.

Le spectacle, il est vrai, n'est pas partout aussi lamentable. Certains prélats ont eu la chance de

pouvoir garder la neutralité ou, au moins, de rester fidèles au Souabe, sans rompre avec le pape. Tel était évidemment l'idéal de tous les esprits modérés : concilier leurs obligations civiles, leur dignité d'Allemands avec le devoir religieux et le respect dû à saint Pierre. Mais le problème était difficile. Il faut voir comment deux évêques d'Halberstadt, Gardolf et Conrad, l'ont successivement résolu.

« Au moment où éclata le schisme, dit l'auteur des *Gesta episcoporum Halberstadensium*, l'Église d'Halberstadt se trouva plongée dans l'anxiété. Placée sur la frontière des deux partis, elle était exposée à une double série d'attaques. L'évêque Gardolf, fréquemment sollicité par les deux factions, comprit qu'il courrait de grands risques s'il adhérait à l'une des deux. Il n'avait pas les ressources nécessaires pour repousser les hostilités, d'où qu'elles vinssent. Il fut donc assez habile (car il avait beaucoup d'esprit dans son petit corps) pour vivre longtemps entre deux feux, sans se brûler. »

Gardolf penchait cependant du côté souabe, car il assista, en 1199, à la diète de Magdeburg où affluèrent les partisans de Philippe. Mais lorsque le pape se fut prononcé pour le Guelfe et que Gui de Palestrina eut commencé ses opérations, « Gardolf fut profondément consterné. Il prévoyait que le pape serait amené à user de rigueur contre les

prélats pour les tourner du côté d'Otton, qu'on ne tiendrait pas compte de ses anathèmes, et que l'autorité du Saint-Siège, d'où dépendent le salut et l'honneur de l'Église, en serait gravement atteinte. Pour éviter ce malheur, il décida de se rendre lui-même auprès du pape. Ou la protection pontificale lui permettrait de tenir son église en dehors des partis et de lá guerre civile, ou il abdiquerait l'épiscopat. » Si beaucoup d'évêques avaient été animés des mêmes dispositions, les choses auraient peut-être pris un autre cours. Mais Gardolf mourut, le 21 août 1201, avant d'avoir pu réaliser son projet.

Son successeur, Conrad de Krosigk, plus décidé en faveur des Hohenstaufen, alla demander à Philippe de Souabe, qui l'aimait beaucoup, l'investiture de son temporel. Les vassaux de son église en profitèrent pour piller et incendier les domaines épiscopaux. Conrad, obligé de se défendre, prit et rasa le plus important des châteaux de ses adversaires, et les força à demander grâce. Alors lui arriva une lettre du légat d'Innocent III, qui le sommait de comparaître à Cologne dans un délai de sept jours. Conrad s'excusa sur les dangers du voyage, sur le peu de temps qu'on lui laissait. Mais le cardinal ne voulut rien entendre : il engloba l'évêque d'Halberstadt dans l'excommunication qui frappait les prélats rebelles. Quel

parti allait prendre Conrad? Faire front contre Rome et se jeter dans la mêlée? « Aimant mieux tomber dans les mains de Dieu que dans celles des hommes », il abandonna son diocèse et, le 1er mai 1202, partit pour un pèlerinage en Terre Sainte.

Cette solution n'en était pas une. En l'absence de l'évêque, les nobles d'Halberstadt se battirent avec fureur jusqu'à ce que le parti souabe l'eût emporté. Gui de Palestrina et l'archevêque de Mayence, Siegfried, poursuivirent vainement les clercs de la ville pour les obliger à prendre un évêque guelfe. « Notre église, continue le chroniqueur d'Halberstadt, déjoua toutes les intrigues, toutes les attaques et, avec l'aide de Dieu, garda sa fidélité à Conrad. » Le prévôt de la cathédrale Sainte-Marie, Gérold, enrégimente les vassaux de l'évêché, organise la résistance, fortifie la cité et repousse si bien les Guelfes qu'il reste maître du terrain.

Pendant que ses diocésains guerroyaient, Conrad de Krosigk prenait part à la quatrième croisade, à la conquête de Constantinople, et passait en Syrie, où il se fit relever de l'excommunication par les représentants d'Innocent III. Il y rendit des services de première importance à la cause chrétienne. Enfin, en 1205, il se décidait à quitter l'Orient, débarqua à Venise, et vint à

Rome. C'était, pour un gibelin, le moment critique. Innocent III l'accueillit sans colère, mais l'entreprit avec insistance pour lui faire abandonner Philippe. A toutes les tentatives du pape Conrad répondit qu'il aimait mieux être condamné comme désobéissant que comme parjure. L'Empire latin de Constantinople et toute la Syrie ne cessaient de s'agiter, d'écrire en sa faveur. Innocent III céda. L'évêque d'Halberstadt fut comblé de cadeaux, de privilèges et de marques d'honneur par la curie. Le jour de la solennité des apôtres Pierre et Paul, le pape jeta son propre manteau et son étole sur les épaules de cet ami constant des Hohenstaufen, le fit asseoir parmi les cardinaux, puis, lui donnant sa bénédiction et le baiser de paix, lui permit de regagner son diocèse. Le héros de la quatrième croisade y rentra triomphalement, au milieu de l'enthousiasme populaire : ne rapportait-il pas à son église une énorme quantité de reliques d'Orient? A en croire le chroniqueur d'Halberstadt, du moment où apparurent ces objets sacrés, les factions cessèrent de déchirer le diocèse et le ciel lui-même s'apaisa. La famine fit place à une période d'abondance comme on n'en avait jamais connu.

La bienveillance particulière témoignée par Innocent III à cet évêque gibelin ne prouvait nullement qu'il eût dès lors l'intention arrêtée de se

détacher du parti guelfe. Mais il était de l'intérêt de Philippe de Souabe de laisser croire que l'Église romaine inclinait à lui pardonner et qu'il n'était pas le candidat définitivement réprouvé et à jamais inacceptable. Il avait avantage à ne pas rompre tout rapport diplomatique avec la curie, ne fût-ce que pour déconcerter les partisans de l'adversaire et susciter la défiance entre Innocent III et son protégé. La tactique était naturelle et pouvait réussir. Innocent III disait vrai quand il affirmait aux Guelfes « que le duc de Souabe avait mendié, dès le début, la faveur du Saint-Siège et qu'il se vantait constamment d'obtenir des marques de la bienveillance pontificale ». Il avait ses raisons pour mettre Otton en garde contre le bruit, propagé à dessein, que Rome ménageait secrètement ceux qu'elle condamnait en public et se préparait à évoluer.

Le 9 septembre 1203, écrivant à Éberard, archevêque de Salzburg, il s'élève avec plus d'énergie que jamais contre « les faussaires et les menteurs » qui emploient la fraude et la ruse, faute de pouvoir atteindre leur but autrement. « Nous avons entendu dire que le duc de Souabe, Philippe, essaie d'abattre le courage des princes qui ont adhéré à notre très cher fils, l'illustre roi Otton, élu pour être empereur des Romains, en laissant croire que notre faveur lui est acquise. Il a fait répandre par

toute l'Allemagne la nouvelle que nous lui avions envoyé le prieur des Camaldules pour lui annoncer notre intention de l'appeler à l'Empire. Devant Dieu et devant notre conscience nous attestons que nous n'avons adressé au duc ni cet ambassadeur ni aucune autre personne. C'est lui qui nous a envoyé ce prieur, avec mission de nous faire des offres, que contenait une lettre scellée d'une bulle d'or et revêtue de sa signature. Le même prieur nous a affirmé de sa part qu'il était prêt à obéir à nos prescriptions. Il n'a pu nous arracher d'autre réponse que celle-ci : « Nous ne voulons pas repousser ceux qui manifestent le désir de rentrer dans le giron de l'Église ni leur interdire l'accès du pardon. Nous sommes prêts à l'accueillir comme n'importe quel autre pénitent. » Et, entrant au vif de la question, le pape déclare à l'archevêque qu'il ne tolérera pas qu'on mette sa loyauté en doute. « Garde-toi de croire que nous allions abandonner notre ferme résolution et que nous puissions même avoir l'idée de marcher d'un pas inégal dans des voies opposées. Personne n'a le droit de nous soupçonner d'une duplicité pareille ; car nous n'avons rien entrepris à la légère. Le siège apostolique n'a pas l'habitude de revenir aussi facilement sur les mesures qu'il a prises après mûre réflexion. »

Le démenti est net ; mais il ne s'accorde pas, il

faut l'avouer, avec les documents émanés de la chancellerie de Philippe de Souabe. Dans une lettre adressée à Innocent III, le Gibelin parle des propositions qu'il a fait connaître au pape par l'intermédiaire du moine Otton de Salem, et il le remercie « d'avoir bien voulu accorder au prieur des Camaldules la permission de venir à sa cour ». D'autre part, l'acte, scellé d'une bulle d'or, qui contient le texte des propositions royales, débute par ces mots : « Moi, Philippe, roi des Romains, toujours Auguste. Avant que Martin, prieur des Camaldules, et frère Otton, moine de Salem, vinssent me trouver pour traiter de la paix de l'Église et de l'Empire, j'avais déjà fait vœu d'aller en Terre Sainte combattre les infidèles. Après leur arrivée, quand j'eus pris connaissance de ce qu'ils avaient à dire au sujet de la paix *avec la permission du seigneur pape*, j'ai renouvelé mon vœu de pèlerinage entre les mains dudit prieur, *qui représentait la puissance apostolique*. » Or Innocent III n'a pas dit un mot du moine de Salem et il nie avoir chargé le prieur Martin d'une mission à la cour de Souabe.

Entre les assertions du pape et celles du roi, la divergence est telle qu'il faut que l'un des deux n'ait pas dit la vérité. Lequel?

La plupart des historiens allemands, heureux de prendre sur le fait la mauvaise foi de la curie, ne

voient ici que le désaveu officiel d'un agent officieusement accrédité par elle auprès de Philippe ; et leur thèse est spécieuse. Le prieur des Camaldules, un des diplomates qu'Innocent III employait le plus volontiers, aurait-il entamé ces pourparlers avec l'ennemi s'il n'y avait pas été autorisé en haut lieu? C'est en mai 1203 que le pape aurait envoyé les deux nonces à la cour de Souabe pour sonder les intentions du roi gibelin. A ce moment le succès d'Otton était loin d'être aussi décidé qu'il le fut quelques mois plus tard, et Innocent tenait à se ménager la possibilité d'une volte-face. Mais quand, après l'été de 1203, la situation de son protégé apparut tout à fait bonne, il se hâta de renier ses négociateurs et de démentir une tentative qui n'avait plus d'utilité.

Les affirmations formelles et précises de la lettre à l'archevêque de Salzburg contredisent cette explication. En général, il est dangereux, pour la critique, de contester la réalité des faits positivement énoncés par Innocent III ; il peut les interpréter au gré de sa passion ou de son intérêt, mais il ne les inventerait pas pour les besoins de sa cause. Toute sa correspondance de l'année 1203 atteste d'ailleurs (on l'a montré) sa volonté ferme et ses efforts continus en faveur du roi guelfe. Croit-on que Philippe de Souabe, cet ancien clerc, ne fût pas de taille à rivaliser de rouerie avec les

Romains? Toujours à l'affût des occasions de se rapprocher du Latran et voyant son adversaire gagner du terrain, il crut devoir faire, en 1203, une démarche décisive pour mettre le pape de son côté. Il était dans son rôle de prendre l'initiative d'une négociation qui devait lui assurer le succès, et l'on admettra sans peine qu'il avait intérêt à tromper l'opinion allemande en supposant, entre la curie et lui, une entente qui n'existait pas. Quant à la difficulté de comprendre comment le prieur des Camaldules se serait fait le porteur de ses offres, elle n'embarrasse guère ceux qui savent que les princes du moyen âge employaient souvent, à leur profit, l'entremise des ecclésiastiques que Rome leur expédiait. Ce ne serait ni la première, ni la dernière fois que Philippe de Souabe aurait gagné à sa cause un nonce d'Innocent III.

A coup sûr, les sacrifices auxquels semblait se résigner le Hohenstaufen par l'acte de 1203, montraient combien il avait besoin de la papauté. L'énumération seule en est éloquente : conduire une armée en Terre Sainte pour la délivrer des infidèles; restituer à l'Église romaine tous les territoires que les empereurs, ses prédécesseurs, lui avaient enlevés injustement, tous ceux qu'il avait pris lui-même et qu'il continuait à détenir; renoncer au droit de dépouilles; permettre l'élection canonique des évêques comme des autres

bénéficiers d'Église et réserver au pape tout le spirituel; réformer les monastères allemands, de concert avec Rome, en les soumettant aux ordres réguliers de Cîteaux, de Prémontré *et des Camaldules* (le prieur Martin ne s'oubliait pas); contraindre les avoués et les patrons des églises à renoncer à leurs exactions; soumettre l'Église grecque à l'Église romaine, dans le cas où Constantinople viendrait à reconnaître l'autorité de son beau-frère, le jeune Alexis, ou la sienne; publier et faire exécuter un édit général par lequel toute personne que le pape aurait exclue de l'Église serait mise *ipso facto* au ban de l'Empire; enfin, pour sceller indissolublement l'alliance avec la curie, donner une princesse de la dynastie souabe en mariage à l'un des neveux d'Innocent III.

Quoi qu'en aient dit certains apologistes de Philippe de Souabe, il suffit de comparer cette promesse gibeline de 1203 à la promesse guelfe du 8 juin 1201, pour conclure que le candidat d'Innocent III avait encore, moins que son rival, abaissé la royauté allemande devant la puissance romaine. Sans doute le programme d'Otton abandonnait l'Italie au pape en termes beaucoup plus explicites : mais l'engagement que Philippe prenait sur cette même question était formulé de telle manière que la curie (et c'était là, pour elle, l'important) pouvait en tirer la justification de

toutes ses visées conquérantes. Sur le terrain allemand, Otton n'avait rien promis qui l'assujettît et le diminuât. Le programme de Philippe, au contraire, subordonnait, à plusieurs égards, l'Empire au Sacerdoce, l'indépendance de la nation aux intérêts privés du roi. Le plus dominateur des papes pouvait s'en déclarer content.

Hâtons-nous d'ajouter que le Gibelin, pas plus que le Guelfe, n'avait l'intention ni même la possibilité de tenir ses promesses, auxquelles n'avait pas souscrit en fait, le corps germanique. C'est à quoi devaient penser d'abord les savants un peu naïfs qui ont disserté à perte de vue sur l'attitude plus ou moins digne de l'un ou de l'autre des concurrents. Les candidats du XIIIe siècle faisaient déjà de la surenchère, éternelle histoire des programmes électoraux.

Au surplus, dans ces négociations de 1203, Philippe de Souabe ne gagna rien à s'humilier. Innocent refusa ce qu'on lui offrait, non parce qu'il jugeait les concessions insuffisantes (elles avaient de quoi le tenter, et surtout cette perspective d'un lien de famille à créer entre les petits châtelains de Segni et les Césars allemands), mais parce que les Hohenstaufen demandaient, en échange, la reconnaissance de leur royauté. Philippe s'imaginait ou affectait de croire qu'en ne repoussant pas *a priori* ses ambassadeurs et ses ouvertures de

paix, le pape se décidait, par là même, à légitimer son élection. Or Innocent, en vertu de son office, devait faire droit à toute demande de rentrée en grâce émanée d'un excommunié. C'est ainsi qu'il fut obligé d'agir en Italie avec l'irréconciliable ennemi de l'Église, Markward d'Anweiler, dont il écouta les propositions à l'époque même où il lui faisait une guerre sans merci[1]. Avec Philippe, il n'avait l'intention de négocier que pour l'amener à suspendre les hostilités et à solliciter l'absolution. Là était le malentendu. Accueilli comme *pénitent*, le Souabe s'empressa de répandre en Allemagne la nouvelle que Rome l'acceptait comme *roi*.

Quelle raison pouvait alors déterminer le pape à changer de route? A la fin de l'année 1203, Otton touche à l'apogée de sa fortune : presque tout le nord et le centre de l'Allemagne sont venus à lui ; il se prépare même à tenter une expédition en Souabe, au cœur du patrimoine de son concurrent. La joie débordante qu'il éprouve se manifeste dans la lettre qu'il écrit, en décembre, à Innocent III. « Après Dieu, saint Père, c'est vous-même qui avez été notre sauveur. Si notre affaire est au pinacle, c'est à votre faveur et à votre bienveillance que nous le devons. Jamais, tant que nous vivrons, nous n'oublierons que l'honneur

1. Voir notre premier volume, *Innocent III, Rome et l'Italie* (2e édition), p. 165.

miraculeux qui nous est fait est l'œuvre de Dieu et la vôtre. Si votre main n'eût pas penché de notre côté, notre entreprise n'eût été que cendre et poussière. La situation est excellente et le devient chaque jour davantage; mais ce n'est pas à notre mérite, c'est à Dieu, c'est à vous, c'est à l'Église romaine que nous attribuons tous nos progrès. Grâce à votre activité et non à nos propres efforts, le roi de Bohême et le landgrave de Thuringe ont fini par nous obéir. »

Impossible de se courber plus bas que le roi guelfe sous la main qui le protège. Il ajoute qu'il vient de tenir une cour solennelle où les princes de l'Europe, archevêques, évêques, ducs et comtes, se sont rendus en foule. On y a pris d'importantes résolutions qu'il n'ose pas notifier au pape par écrit; ses envoyés lui en feront connaître le détail. Il est convaincu que sous peu de jours l'œuvre du pape (il ne dit pas la sienne) sera complètement achevée. Il ne craint même pas de fixer une date : « Ce sera pour la fête de la Purification de la sainte Vierge (février 1204) : les princes les plus puissants de l'Allemagne, l'archevêque de Salzburg, le duc d'Autriche, le duc de Bavière y viendront se déclarer nos vassaux et nous jurer fidélité. » Et il supplie le pape de lui faire connaître son avis sur toutes les mesures qu'il faudra prendre dans cette diète prochaine.

« Car nous voulons, nous et les chefs de l'Empire, suivre vos conseils en toutes choses et n'agir que selon vos prescriptions. »

La réponse qu'Innocent III fit à cette lettre, si humble et en même temps si présomptueuse, prouve qu'elle ne lui plaisait qu'à demi. Il remercie Otton de montrer à ce point sa gratitude ; il appuie même encore sur l'immensité des services que le Saint-Siège lui a rendus et ne cesse de lui rendre, mais il l'engage à prendre garde. Qu'il ne se fie pas trop aux succès déjà obtenus ! « Ce n'est pas tout que de s'humilier devant Dieu : il faut aussi se montrer modeste dans les rapports avec les princes de l'Empire, avec les petits, et témoigner le plus grand respect à tous les membres de l'Église. » Une fois de plus, il lui recommande de ne pas prêter l'oreille aux insinuations calomnieuses qui tendraient à le mettre en défiance contre Rome. « De la circonspection ! de la prudence ! Ne te laisse pas leurrer par de vaines paroles ; autrement les occasions favorables t'échapperaient ; entouré de pièges, tu perdrais tes alliés de l'heure présente et tu n'aurais pas ceux que tu espères gagner. » Pour qui veut lire entre les lignes, le pape ne partage pas la confiance de son candidat et ne croit pas le triomphe définitif si prochain.

Il avait bien raison de rabattre, en termes polis,

l'outrecuidance d'Otton. Un an ne s'était pas écoulé que la face des choses avait changé totalement et que les brillantes espérances du Guelfe s'écroulaient.

Son frère, le comte palatin du Rhin, Henri Ier, campait avec lui, à Burgdorf. Au moment d'en venir aux mains avec le Souabe, Henri dit à Otton : « Mon frère, je suis tenu de te servir pour deux raisons : à cause de notre parenté et par fidélité envers la majesté royale. Mais, pour que je puisse t'assister utilement et complètement, il est juste que je reçoive de toi quelque bénéfice. Abandonne-moi donc, si tu le veux bien, ta cité de Brunswick avec le château de Lichtenberg : et alors, maître de ces deux places, je me fais fort de tenir tête à tous tes ennemis partout où ils se présenteront. — Non, répondit Otton indigné, pas de cette façon, mon frère. Il vaut mieux que je t'avantage lorsque je serai en pleine possession du royaume ; alors tu partageras avec moi toute la terre que tu désireras. Je ne veux pas avoir l'air de faire aujourd'hui, par contrainte, une chose dont je me repentirais peut-être et que je déferais dans quelque temps. » Henri de Saxe passa à l'ennemi.

L'apparition victorieuse de l'armée souabe en Thuringe amena d'autres défections. Le roi de Bohême, n'osant pas se mesurer avec l'envahisseur, abandonna le landgrave Hermann. Celui-ci, qui ne résistait aux forces gibelines que par l'appui

des Tchèques et des Magyars, dut se soumettre sans conditions (1204). On le vit au monastère d'Ichtershausen prosterné aux pieds de Philippe, implorant sa grâce. Le roi, irrité, le laissa quelque temps à terre : il lui reprocha sa perfidie, son ingratitude, et si durement que l'entourage intercéda, à la fin, pour le coupable. « Philippe alors releva Hermann et lui donna le baiser de paix. »

C'est à Cologne, dans cette grande cité, guelfe par tradition et fière d'avoir créé un roi, que se fit la volte-face la plus retentissante et la plus fatale aux intérêts du pape et de son protégé. Quand l'archevêque Adolphe d'Altena, esprit inquiet, versatile, toujours prêt à adorer le veau d'or, eut épuisé les subsides qu'il avait reçus de Richard Cœur de Lion pour faire élire son neveu, il le prit de haut avec Otton et crut pouvoir le régenter. Le roi guelfe résistant, la brouille se déclara et l'archevêque commença à regarder du côté de Philippe. En vain Innocent III essaya, comme on l'a vu, d'enrayer la trahison. Le marché fut conclu (1204) : neuf mille marcs, sans compter les revenus et les terres ; et le grand-électeur d'Otton changea de parti en même temps que le duc de Brabant. Le 6 janvier 1205, il couronnait Philippe de Souabe à Aix-la-Chapelle. Le Hohenstaufen se voyait intronisé, cette fois, avec toutes les formes légales, là où il fallait l'être, sur le siège de Char-

lemagne et par les mains de celui qui avait le droit de consécration ! Il avait d'ailleurs habilement profité de la présence des princes, rassemblés en grand nombre, pour se soumettre à une épreuve qui, sans lui faire courir le moindre risque, impressionna vivement l'opinion. Abdiquant son titre, déposant sa couronne, il demanda aux assistants d'élire définitivement celui qu'ils jugeraient digne de gouverner. On le réélut avec enthousiasme. Il semblait que la grande querelle fût close et que le schisme n'existât plus.

Innocent III ne tint aucun compte des événements d'Aix-la-Chapelle. Sa résolution, quoi qu'on en ait dit, n'en fut pas ébranlée, car ses lettres de 1204, de 1205 et même de 1206 sont conçues dans le même esprit que celles de la période précédente. Même campagne active, pressante, en faveur du Guelfe ; mêmes encouragements à ceux qui lui sont restés fidèles ; mêmes exhortations aux adversaires qu'il s'agit de convertir ; mêmes menaces aux irréductibles.

Le duc de Brabant, pour plaire à son nouvel allié Philippe de Souabe, voulait maintenant donner sa fille, celle qui devait épouser Otton, au jeune Frédéric, roi de Sicile. Le pape lui rappelle que ce prince est déjà fiancé, par l'intermédiaire de l'Église romaine, avec la fille du roi d'Aragon, Pierre II. D'ailleurs entre lui et Marie de Brabant

il existe un degré prohibé de consanguinité et leur mariage ne pourrait se faire. Le duc n'a qu'un parti à prendre : revenir à l'alliance d'Otton. Si l'archevêque de Cologne refuse de la bénir, on chargera de cet office l'archevêque de Mayence ou l'évêque de Cambrai. Et si le duc et la duchesse de Brabant persistent à repousser ce mariage, pour tous deux l'excommunication personnelle, et, pour leur terre, l'interdit! Tout ce qu'ils feront au sujet de leur fille, qui soit contraire à la volonté apostolique, est d'avance frappé de nullité.

Un des partisans les plus ardents de Philippe de Souabe, l'évêque de Passau, Wolfger, venait d'être élu patriarche d'Aquilée. Innocent III lui ordonne, au nom de l'obéissance que doivent ceux qui ont reçu le pallium, de lui envoyer, par écrit dûment scellé, une promesse formelle de suivre le pape sur la question de l'empire allemand, comme sur toutes les autres. S'il s'y refuse, dans le délai d'un mois, on lui enlèvera l'insigne de son nouveau pouvoir.

L'étonnante versatilité des princes de l'Allemagne est ce qui indigne le plus le protecteur d'Otton; il y voit avec raison la cause principale des malheurs de son candidat. « Ne soyez pas, écrit-il aux clercs et aux laïques du parti guelfe, comme le roseau qui ploie au moindre souffle. La guerre a ses vicissitudes : pourquoi les alternatives

de revers et de succès influeraient-elles sur votre sentiment? et pourquoi varier comme elles? Restez fermes et attendez avec patience l'issue de la lutte. C'est la fin qui couronne l'œuvre et la persévérance qui assure le salut. L'adversité est justement la pierre de touche de la constance. Que penser des gens qui ne cessent de tourner avec la roue de la fortune? Nous avons été surpris et chagriné au dernier point d'apprendre que des électeurs d'Otton cessent tout à coup de lui être fidèles parce que le duc de Souabe semble avoir remporté quelques succès. En délaissant celui qu'ils avaient choisi, ils portent atteinte à leur propre honneur autant qu'à la parole jurée. Plus nous détestons ceux qui agissent avec cette légèreté, plus nous sommes reconnaissants à ceux d'entre vous qui n'abandonnent pas leur roi dans ses épreuves et n'impriment pas cette tache à leur gloire. »

Il reproche donc à Henri de Saxe, traître à son frère, d'avoir jeté l'infamie sur son nom et un opprobre éternel sur toute leur race. « Pour le salut de ton âme, nous t'engageons à observer le serment de fidélité que tu as prêté au roi Otton, comme le premier en date et le seul valable. Sinon, l'archevêque de Mayence et l'évêque de Paderborn vont mettre ta terre en interdit et t'excommunieront personnellement, nonobstant

tout appel à Rome. On publiera les deux sentences tous les dimanches, au son des cloches et à la lueur des cierges, jusqu'à ce que tu te décides à donner à l'Église les satisfactions nécessaires. » Pour Hermann de Thuringe et Otakar de Bohême, Innocent III veut bien croire qu'ils n'ont cédé qu'à des forces supérieures. « Mais maintenant, ajoute-t-il, cette violence ne s'exerce plus, et avec la cause doit cesser l'effet. Reportez donc sans délai au roi Otton la fidélité que vous lui devez, et l'affection qu'il vous témoignera vous permettra de rentrer en grâce auprès de nous. »

L'archevêque de Trèves est plus durement traité. Après avoir juré au cardinal de Palestrina de servir le roi guelfe, il a osé assister l'archevêque de Cologne dans la solennité du sacre de Philippe à Aix-la-Chapelle! Le pape flétrit en termes violents ses perfidies, ses parjures, et le somme de revenir sans ambages à la bonne cause. Sa patience est à bout. Si l'archevêque refuse l'obéissance, la hache coupera à la racine cet arbre stérile et funeste. Quiconque, dans le diocèse de Trèves, se fera le complice de sa rébellion, sera puni avec la dernière rigueur, et si l'Église de Trèves tout entière y participe, on transférera dans une autre cité son siège archiépiscopal.

Le grand coupable est l'archevêque de Cologne. Le pape l'excommunie, le dépose, et le remplace

par le prévôt de l'église de Bonn, Brunon de Sain. « Comment! à l'époque même où les chrétiens infidèles comme les Grecs, les Valaques, les Bulgares, les Arméniens, rentrent dans l'unité catholique et se font honneur d'obéir aux ordres de Rome, l'archevêque de Cologne se met en travers des décisions de l'Église, trahit le roi qu'il a créé lui-même et couronne en public un excommunié! Comme un autre Judas, il n'a pas hésité à se faire payer sa défection; sa cupidité avait soif d'argent et elle en boit. Plût à Dieu qu'il ne fût jamais né, cet homme qui a souillé l'Église et la ville de Cologne de la contagion de ses actes honteux, ce fils de Bélial habile à changer de peau, ce dragon de perfidie qui n'a feint de bien commencer que pour mal finir. » Et s'adressant à Adolphe lui-même : « Voilà que, par un juste décret de la Providence, tu es tombé dans la fosse que tu avais préparée pour un autre. Tu as voulu la chute du roi intronisé par tes mains, et c'est toi qui, le premier, as été précipité à terre. Tu expies ta trahison avouée, tes parjures manifestes, ton excommunication et ta désobéissance publiques. Ah! si tu savais ce que pensent de toi les laïques et ce que disent les clercs, à quel point tu as vilipendé ta personne, déshonoré l'ordre dont tu fais partie et l'office que tu exerces, tu n'aurais pas moins à rougir de ton infamie qu'à pleurer ce que tu as perdu! »

Les habitants de Cologne n'ont pas voulu suivre ce mauvais pasteur. Innocent les en félicite, leur prodigue les encouragements, les libertés, les privilèges ; il correspond activement avec eux, avec leur nouvel archevêque, qu'il comble aussi de ses faveurs. Mais Adolphe n'entend pas se laisser déposséder sans lutte, et bientôt tout le diocèse de Cologne est en feu.

Guerre entre les prélats concurrents, entre les bourgeois de la cité, partisans de Brunon de Sain, et les habitants de la campagne qui tiennent pour Adolphe, entre les soldats d'Otton et ceux de Philippe. Avec les forces militaires du comte de Gueldre et du duc de Limburg, l'archevêque dépossédé brûle les châteaux ennemis des environs d'Aix et de Cologne. Brunon riposte en saccageant la terre de Juliers et de Gueldre. Il rançonne paysans et châtelains et ne s'arrête de couper les vignes et d'incendier les villages que lorsqu'on lui donne de l'argent ou qu'il apprend l'arrivée prochaine des Souabes. Il s'enferme alors dans les murs de Cologne et, le danger passé, court à de nouvelles razzias.

Innocent exhorte les bourgeois à se grouper plus étroitement que jamais autour d'Otton et à braver Philippe. « Il vous menace de détruire votre cité, de vous déporter en masse, comme s'il lui était possible de résorber un fleuve! mais jusqu'ici

il n'a rien pu faire. Montrez-lui à la fois votre constance et la solidité de vos murailles. Et fiez-vous surtout à celui qui a englouti dans la mer l'armée de Pharaon. Que les vantardises de l'ennemi ne vous en imposent pas. Selon la parole divine, celui qui s'exalte sera humilié. » En même temps il ne néglige pas d'écrire à Jean Sans Terre pour l'amener à secourir, tout au moins à subventionner son neveu. « Songe à l'accroissement de force et d'honneur dont bénéficierait ton État, si par ton concours Otton pouvait atteindre la couronne impériale. » Tous les évêques, tous les grands seigneurs de l'Angleterre sont invités à exercer, en ce sens, une pression sur le roi Jean.

Enfin Otton lui-même est réconforté, rassuré (17 février 1206). « Notre faveur te reste entière. Elle est pour toi, tu en as déjà fait l'épreuve, comme la colonne immobile, inébranlable. Ne te laisse pas abattre par l'adversité, ni détourner de ton but par des suggestions mauvaises. Il faut que, sans cesser d'agir avec prudence, tu continues à vouloir, ce que nous voulons tous aussi fermement, ton avènement prochain à l'Empire. »

Malheureusement pour Rome et pour son client, Innocent III a beau se débattre, multiplier les écrits, les démarches, les exhortations et les menaces, malgré lui et contre lui les événements se précipitent. Les Guelfes reprennent Goslar où

Otton entre par la brèche : mais ce succès partiel entraîne Philippe à un effort plus vigoureux. Il marche vers le Rhin inférieur pour achever la conquête de l'archevêché de Cologne et prendre enfin la grande cité. Otton accourt, résolu à l'en empêcher. Les deux compétiteurs se trouvent en présence, pour la première fois, dans une vraie bataille, à Wassenburg, sur la Roër (27 juillet 1206). Le Souabe y remporte une victoire complète et Brunon, l'archevêque du pape, tombe entre ses mains : on l'enferme au château de Trifels.

Otton n'était plus roi qu'à Cologne : mais bientôt Cologne elle-même est assiégée, bloquée, affamée, et ses clercs jettent à Innocent III ce cri de désespoir et d'affolement : « Nous informons Votre Sainteté que, pour avoir accepté humblement la déposition du seigneur Adolphe, nous souffrons des maux infinis. La barque de Saint-Pierre ne se gouverne plus, elle chavire. Aidé de ses parents et de ses amis, Adolphe, oubliant Dieu et sa propre dignité, pille, incendie les églises, les transforme en forteresses, s'approprie meubles et immeubles, extermine nos sujets, chasse de leur siège les prêtres, les moines et les religieuses, les maltraite, les massacre, ou, ce qu'on ne saurait dire sans pleurer, leur inflige d'odieuses mutilations. Et voilà que, pour comble de malheur, à la honte de Dieu et de la sainte Église, notre archevêque,

le seigneur Brunon, est détenu dans les cachots du duc de Souabe! La ville de Cologne n'a plus de vivres : les ennemis la bloquent de toutes parts. Cela ne peut plus aller ainsi. Les églises, n'ayant plus de revenus qui les fassent vivre, ne sont plus desservies, et le peu de clercs et de moines qui sont encore dans les paroisses ne songent qu'à s'enfuir, aussitôt que l'ennemi le permettra. Après Dieu, Votre Sainteté est notre seul recours. Et comme l'origine de tous nos malheurs est le schisme de l'Empire, nous la supplions humblement de pourvoir à la paix et de rétablir la concorde. Qu'elle s'efforce d'obtenir la délivrance de notre archevêque. Il est impossible que notre Église et notre cité restent dans cette situation horrible : de toute nécessité il faut que vous nous procuriez la paix. » Mais le pape était loin et hors d'état de forcer l'ennemi à lâcher prise. Cologne capitula.

La citadelle des Guelfes au pouvoir des Hohenstaufen, Otton réfugié pour quelque temps en Angleterre, c'était, à bref délai, et réellement cette fois, la fin du schisme. Il s'agissait maintenant d'amener Innocent III à se déjuger, à abandonner sa créature, à s'incliner devant le fait accompli. Le revirement fut laborieux.

*
* *

La victoire de Philippe produisit en Allemagne un mouvement d'opinion qui rendait difficile, pour la cour de Rome, la continuation de la lutte à outrance. Le besoin de la paix était devenu général, irrésistible : les clercs et les laïques eux-mêmes la demandaient à grands cris. « Fatigués de cette guerre interminable, dit le moine d'Ursberg, les princes décidèrent de rappeler les rois à la concorde. » Dans les deux camps, on voulait la cessation des hostilités, en attendant qu'on réalisât le retour à l'unité politique par une entente directe entre les concurrents.

La question ainsi posée sur le terrain de la paix, Innocent III ne pouvait se soustraire à l'obligation de la résoudre. Non qu'il fût tout d'abord obligé de reconnaître Philippe et de lui sacrifier Otton : il lui suffisait d'abord d'obtenir un armistice et la réconciliation du Souabe avec l'Église. Pour le différend politique à trancher, on verrait après. Du moment que le clergé d'Allemagne se lassait de la lutte et que Philippe se montrait plus que jamais disposé à faire des avances, le rapprochement d'Innocent III et du parti gibelin s'imposait. Il s'était déjà opéré même avant la prise de Cologne : le patriarche d'Aquilée, Wolfger, et

Martin, le prieur des Camaldules, en furent les négociateurs. Mission délicate, car l'accord complet entre le pape et le Hohenstaufen pouvait difficilement s'établir. Avant d'accorder l'absolution à Philippe, Innocent exigeait qu'il reconnût Siegfried d'Eppstein comme archevêque de Mayence et il lui demandait formellement, en outre, de conclure une trêve avec Otton (1206).

De la lettre que Philippe de Souabe écrivit au pape pour répondre à ses exigences, on connaît déjà la première partie, celle où il faisait lui-même l'historique de son avènement à la royauté et se justifiait de l'avoir prise. Mais il y traite aussi les questions du jour, et d'abord une des plus litigieuses, celle de Mayence. Il rappelle que lui-même avait assisté, en 1201, à l'élection de l'archevêque Lupold de Schönfeld; le vote du clergé et des autres électeurs légaux fut à peu près unanime en sa faveur : une immense acclamation populaire salua et consacra l'élu. « C'est dans ces conditions qu'on nous l'a présenté. Nous appartenait-il de discuter la valeur d'une élection d'évêque? Nous n'avons pu que constater l'unanimité, et l'avons par suite investi. » Siegfried, son compétiteur, n'a été porté que par trois ou quatre suffrages au plus. Le roi se déclare prêt, néanmoins, à s'incliner devant la volonté du pape : aussitôt qu'elle lui a été connue, il a consenti à la déchéance de

Lupold. Seulement il estime que, par égard pour les droits et la dignité de l'Empire, l'autorité apostolique doit obtenir de son côté l'abdication de Siegfried. « Bien que nous ayons contre lui, ajoute-t-il, de légitimes griefs, pour vous plaire, nous lui rendrons notre grâce. Il aura, dans notre cour, une situation convenable et des revenus qui lui permettront d'attendre sa promotion à une autre dignité. Pour la trêve à conclure avec le seigneur Otton, bien qu'il ne soit ni avantageux, ni honorable pour nous de la lui proposer, nous l'aurions fait cependant volontiers si nos messagers avaient pu arriver jusqu'à lui. Enfin, pour la paix à rétablir entre vous et nous, entre le Sacerdoce et l'Empire, nous nous soumettons à l'arbitrage commun de vos cardinaux et de nos princes. Ce sont des hommes catholiques : ils sauront, sans la moindre arrière-pensée, trouver un terrain d'entente. Ils décideront aussi de la satisfaction que nous aurons à donner à l'Église romaine, si l'on juge que nous l'ayons offensée. Et dans le cas où vous paraîtriez vous-même avoir quelque tort envers l'Empire, en l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, que vous représentez ici-bas, et de saint Pierre, le prince des apôtres, dont vous êtes le vicaire, nous nous en remettrons simplement à l'appréciation de votre conscience. »

Conciliant dans la forme, Philippe ne donnait au

pape, pour le fonds, que des satisfactions incomplètes. Mais il fit un pas décisif en terminant sa lettre par un véritable acte de foi dans l'autorité apostolique. « Nous savons et nous attestons que vous avez hérité de l'Apôtre la plénitude de sa puissance et que, par suite, vous n'êtes justiciable d'aucun homme. Dieu est votre seul juge, et nous ne chercherons pas à usurper son rôle. » Admettre que le pape était placé au-dessus de l'humanité, n'était-ce pas renoncer au droit que certains Césars allemands s'étaient arrogé d'intervenir dans les élections pontificales et d'apprécier la capacité des candidats à la tiare ? Innocent III ne pouvait qu'approuver ce désaveu de la thèse impérialiste, mais il dut moins goûter cet autre passage de la lettre royale où Philippe niait, avec une singulière assurance, que la cour de Rome l'eût jamais mis au ban de l'Église. « Quelques-uns de nos ennemis, très Saint Père, ont prétendu que nous avions été excommunié par votre prédécesseur, mais sachez que c'est une fausseté absolue. Nous avons trop bonne opinion de votre sincérité et de votre sagesse pour que, si l'on invoquait là-dessus votre témoignage, vous ne disiez pas que nous n'avons jamais été frappé d'anathème : et, en l'affirmant, vous resteriez dans la vérité. Plût à Dieu que l'Église triomphante voulût bien nous admettre dans ses rangs aussi sûrement que nous avons la conviction

de faire partie de l'Église militante, dont nous n'avons *jamais* été séparé publiquement, nous le jurons en toute bonne foi. »

Que signifient alors les affirmations répétées d'Innocent, que le duc de Souabe fut excommunié par Célestin III et compris par lui-même, à plusieurs reprises, dans l'excommunication des défenseurs de la cause impériale en Italie ? En contestant des faits certains, Philippe se débattait vainement d'avance contre la nécessité de se faire absoudre que Rome allait lui imposer et qu'il lui fallait bien subir s'il voulait s'assurer les avantages de la réconciliation et de la paix.

Quoi qu'il en soit, dans un billet adressé à l'un des négociateurs, au patriarche d'Aquilée, Innocent III reconnaît que la déclaration du prince lui a paru satisfaisante sur des points essentiels. « Elle est conforme à la vérité catholique et témoigne de sa piété et de son dévouement. » Mais il n'accepte pas la solution donnée à la question de Mayence. « Sa réponse en ceci n'est ni juste ni convenable. Il veut forcer Lupold, cet intrus, à se démettre, sous la condition que, de notre côté, nous obligerions Siegfried, le véritable archevêque, à renoncer à sa fonction ! Votre fraternité n'ignore pas qu'il serait inique, absurde, et d'ailleurs parfaitement inutile, d'exiger cette abdication. » Le pape constate, du moins, avec plaisir que Philippe est dis-

posé à signer une trêve avec Otton. « Nous voulons la paix de l'Empire. Nous suggérerons donc au parti guelfe non seulement d'accepter la trêve, mais de la demander. Et quand cette demande aura été faite, tu conseilleras au duc de Souabe de l'accepter sans difficulté. »

Il était délicat d'engager Otton de Brunswick à solliciter de son rival une suspension d'armes. Le Guelfe devait trouver fort suspectes les négociations d'Innocent et de Philippe, et sentir que tout rapprochement entre Rome et ses adversaires tournerait fatalement contre lui. L'important était de calmer sa défiance et d'essayer de lui persuader que l'Église continuait à agir dans son intérêt, même lorsqu'elle commençait à pactiser avec l'ennemi. Innocent III lui apprend donc qu'il a envoyé le patriarche d'Aquilée au duc de Souabe non pour lui faire des ouvertures de paix, mais pour le sommer de ne plus soutenir l'intrus de Mayence et l'inviter à suspendre les hostilités. « Fais savoir au duc, dit-il à Otton, que tu es prêt, sur notre demande, à accepter une trêve, et s'il y consent de son côté, conclus cette trêve pour un an. Elle est, pour toi, à l'heure actuelle, d'une nécessité absolue. Quand elle sera signée, nous serons mieux en état de travailler au rétablissement de la paix dans l'Empire. Sois sans inquiétude : notre faveur te reste aussi entière que jamais; ne cesse

pas d'agir avec fermeté, mais prudemment, et surtout garde-toi d'ajouter foi aux bruits que les mauvais anges répandent partout. »

Ces « mauvais anges » avertissaient le roi guelfe que le Latran allait se réconcilier avec la Souabe et que lui, Otton, paierait les frais de ce rapprochement. Et comment ne pas le croire, quand on voyait Innocent III prendre, comme porte-parole dans ses négociations avec Philippe, un gibelin déterminé, le patriarche d'Aquilée, Wolfger? L'Allemagne commençait à se dire (et toutes les apparences l'y autorisaient) que la papauté renonçait à la lutte et que l'accord avec les Hohenstaufen était fait ou allait se faire. Alors pourquoi le pape s'obstinait-il à exiger des évêques allemands, dans leur serment d'obédience, la promesse d'adhérer à sa politique sur la question de l'Empire et de collaborer au succès d'Otton? Pourquoi défendre à ceux d'entre eux que leurs traditions et leurs intérêts inclinaient de l'autre côté, de rester les fidèles du Souabe? Cette attitude d'Innocent III recouvrait une sorte de mystère qui pesait sur beaucoup de consciences. Pour l'éclaircir, l'archevêque de Salzburg, Éberard, se décida à écrire à Rome et à demander catégoriquement des explications.

Cet archevêque était un de ceux que tout entraînait vers Philippe, mais qui, par déférence envers

le pape et pour éviter ses rigueurs, avaient cru devoir extérieurement lui obéir. Il suivait la curie à contre-cœur, mais il la suivait : il avait donc le droit d'être renseigné. Le texte de sa lettre est perdu, mais la plupart des questions qu'il y posait sont textuellement reproduites, comme il arrivait souvent, dans la réponse d'Innocent III.

Est-il vrai que le pape ait pris le patriarche d'Aquilée comme intermédiaire entre Philippe et lui, et que ce personnage ait été chargé de porter en Souabe des paroles de paix? — Sur ce premier point, Innocent répond à la fois oui et non. « Il est exact qu'il désire, comme tout le monde, le rétablissement de la paix en Allemagne : mais ce n'est pas pour traiter de la paix qu'il a délégué le patriarche, c'est *surtout* pour inviter Philippe à ne plus se faire le défenseur de l'archevêque Lupold de Mayence, et à conclure avec Otton une trêve qui sera le prélude de la pacification définitive. » Distinction subtile, car la lettre de Philippe de Souabe prouve que la réconciliation du roi avec le Saint-Siège avait été l'une des questions agitées par l'ambassadeur gibelin.

« Du moment que le maître dépose les armes, continue l'archevêque, est-il juste et convenable que le serviteur poursuive la lutte et se montre plus courageux que son maître? » Autrement dit : « Vous renoncez, vous, à combattre pour Otton ;

pourquoi serais-je obligé, moi évêque, de le faire? » La réplique d'Innocent est piquante. « Nos armes ne sont pas des armes matérielles, humaines : ce sont des armes spirituelles, fournies par Dieu. Et du reste, jusqu'ici nous ne les avons pas déposées et ne les déposerons pas, si Dieu veut bien toujours nous protéger. Avec son aide, nous ne redoutons pas ce que les hommes peuvent faire contre nous. Ce n'est pas dans l'épée d'Otton que nous plaçons notre force, mais dans les clefs de saint Pierre. Notre foi à nous ne faiblira pas : c'est plutôt à nous de raffermir la tienne et de te remettre dans le bon chemin. Dans cette lutte dont tu parles, tu t'es montré, en somme, un soldat bien craintif. Personnellement, tu n'as pas suivi le duc de Souabe au combat; mais, pour tout le reste, à ce qu'on m'a dit, tu as servi ses intérêts. »

« A plusieurs reprises, dit encore l'archevêque, je vous ai prié de m'absoudre du serment que je vous avais prêté au sujet de la question de l'Empire. Le moment n'est-il pas venu de me délier de cette obligation? — Ta requête, répond Innocent, n'est pas de celles auxquelles s'applique le mot de l'Évangile : « Demandez et vous recevrez, « cherchez et vous trouverez, frappez et l'on vous « ouvrira ». Plût à Dieu même qu'elle ne fût pas de celles dont le Seigneur a dit : « Vous ne savez

pas ce que vous demandez. » Le refus est péremptoire, mais le pape ne le justifie pas.

« Il est de mon intérêt, ajoute l'archevêque, d'embrasser le parti du prince que le suffrage de tous les grands de l'Allemagne a désigné. — Le suffrage de *tous* les princes? riposte Innocent III, non pas ; mais seulement celui de la majorité. Encore ici s'agit-il d'une acclamation et non d'un vote régulièrement exprimé. Mais quand même Philippe aurait été de beaucoup l'élu du plus grand nombre, le Seigneur a dit : « Il ne faut « pas suivre la foule qui s'engage dans une mau- « vaise voie ». Penses-tu vraiment que la justice et l'honnêteté soient de ce côté? As-tu donc oublié les arguments que j'ai fait valoir? Quelques-uns de ceux qui ont agi contre nous ont été frappés de déchéance et traités comme ils le méritaient. Le jugement des autres est différé, mais ils ne l'éviteront pas. »

Il paraît que, dans la dernière partie de sa lettre, Éberard s'étonnait que le pape ne l'eût pas choisi, aussi bien que le patriarche d'Aquilée, pour remplir cette mission de confiance auprès du roi souabe. « C'est ton étonnement qui me surprend, lui répond Innocent III : car il ne te convient guère de jalouser un de tes collègues au sujet d'une pareille légation, et de nous reprocher implicitement le choix que nous avons fait. Dieu, à qui

rien n'échappe, n'ignore pas que nous avions eu l'intention de t'adjoindre au patriarche. Mais nous avons renoncé à cette idée, dans ton intérêt même : car, en réalité, il ne s'agissait que de porter au duc de Souabe des paroles peu faites pour lui plaire. En vain affecte-t-il de se vanter qu'un légat soit venu de notre part lui faire des propositions de paix. Si le patriarche a traité avec lui d'un autre objet que celui dont il avait charge de l'entretenir *avant tout*, c'est qu'il a outrepassé son mandat et agi de lui-même, sans notre aveu. »

Innocent III ne voulait pas encore qu'on pût croire et dire qu'il entrait en accommodement avec l'ennemi et délaissait son protégé. Dans l'homélie, plutôt désagréable, qu'il adressait à l'archevêque de Salzburg, il condamnait, une fois de plus, le parti gibelin et son chef; il continuait à imposer aux évêques une politique que l'Allemagne presque entière repoussait et dont l'échec était visible. Mais un pape n'avoue pas facilement qu'il s'est trompé de route et qu'il est prêt à se désavouer. Il fallut se rendre pourtant à l'évidence des faits. « Le 15 avril 1207, dit une chronique, le roi Philippe de Souabe faisait son entrée solennelle dans Cologne, devenue gibeline; les cloches de toutes les églises sonnaient : tout le clergé et la population entière, hommes et femmes, se portèrent processionnellement à sa rencontre, en l'ac-

clamant et en chantant. Les fêtes durèrent huit jours, et le roi célébra la Pâque au milieu de l'allégresse générale, heureux lui-même de l'accueil enthousiaste qu'on lui faisait. »

Il y avait décidément quelque chose de changé en Allemagne. On s'en aperçut mieux encore quand arrivèrent deux cardinaux, Hugolin, évêque d'Ostie (le futur Grégoire IX), et Léon de Sainte-Croix, autre personnage important de la curie. Le pape leur avait adjoint, comme auxiliaires, deux partisans de Philippe de Souabe, le patriarche d'Aquilée et l'archevêque de Salzburg. Une lettre de juin 1207 annonçait et expliquait à l'Allemagne entière l'envoi de cette légation. Elle invitait princes et évêques à faire bon accueil aux légats, mais ne contenait toujours pas un seul mot qui pût impliquer un accord particulier avec le roi gibelin et effaroucher le roi guelfe. Rien sur les pourparlers de 1206, ni sur ces intermédiaires très actifs du rapprochement avec le Souabe, Wolfger et Éberard. Un long préambule où Innocent développe la nécessité de l'union du Sacerdoce et de l'Empire; les lieux communs d'usage sur les deux glaives, les deux colonnes, les deux astres; de multiples citations de la Bible; et, pour en arriver aux faits d'actualité, l'énumération des maux que le schisme en général a causés. « Quels résultats déplorables et pour l'Allemagne et pour la chré-

tienté entière! La délivrance des lieux saints retardée et entravée; la disparition de toute piété, de toute religion et de toute justice; le développement de l'hérésie, enfin l'interminable série des calamités de la guerre, moissons dévastées, misère générale, famine, incendies, viols et homicides. On mutile les hommes, on dépouille les veuves, on opprime les pauvres. Plus de sécurité sur les routes, le brigandage partout. » La conclusion de ce lamentable exposé est qu'il faut travailler sans délai « à rétablir la paix dans l'Empire, et la concorde entre l'Empire et l'Église ».

Ces expressions vagues, employées à dessein, cachaient la double mission dont les cardinaux étaient chargés; l'une, déjà facilitée par les négociations de 1206 : relever Philippe de l'excommunication; l'autre, infiniment plus ardue : décider Otton à accepter une compensation et à se désister en faveur de son rival victorieux.

La première rencontre des légats du pape et du Souabe eut lieu à Spire. Mais on sait qu'Innocent ne voulait absoudre l'excommunié que s'il avait, au préalable, donné satisfaction à l'Église sur l'affaire de Mayence et mis l'archevêque de Cologne, Brunon, en liberté. On négocia sur ces deux points.

A en croire l'historien Arnold de Lubeck, écho des bruits qui coururent alors dans le milieu

guelfe, Philippe déclara qu'il serait heureux d'être réconcilié avec l'Église, mais qu'il lui était tout à fait impossible de libérer Brunon. « Comment le faire sans offenser gravement l'archevêque déposé, Adolphe, et avec lui tous ceux qui avaient contribué à son succès définitif en le couronnant pour la seconde fois? » Oublieux de leurs instructions, les légats se laissent volontairement aveugler : le roi les comble de cadeaux, leur prodigue l'or, les beaux vêtements, les soins de son hospitalité fastueuse. Bref, il est absous et Brunon reste en prison. Les agents d'Innocent III se rendent alors auprès d'Otton et lui disent : « Nous avons donné l'absolution à ton concurrent. La volonté du seigneur pape est que, si c'est possible, la paix soit rétablie entre vous. — Ah! leur répond le Guelfe, ce sont là les ordres que vous avez reçus? Eh bien, lisez ceci. » Et il leur montre une lettre confidentielle du pape, portant que l'absolution de Philippe devait être strictement subordonnée à la délivrance de Brunon. Cette lecture jette les cardinaux dans une anxiété pénible. Otton leur fait de terribles menaces, mais, par respect pour le pape, il s'abstient de les réaliser. Revenus auprès de Philippe, les légats lui avouent qu'ils se sont trompés et que son absolution ne serait pas valable, si l'archevêque n'était pas relâché. Le roi dut élargir Brunon.

A vrai dire, ce récit se concilie mal avec la lettre où Innocent III félicite ses légats des succès obtenus et leur donne ce témoignage « qu'ils ne se sont pas laissés corrompre et que leurs mains sont restées pures ». Arnold de Lubeck ne dit pas un mot de l'affaire de Mayence. A ces détails quelque peu romanesques l'histoire ajoute ou oppose le rapport, bref mais précis, où les légats ont consigné eux-mêmes les résultats de leur négociation. « Philippe, duc de Souabe, nous a juré publiquement qu'il se soumettait à toutes les prescriptions du pape sur chacun des points pour lesquels il avait été excommunié. Dans ces conditions nous l'avons absous solennellement, avec les formalités légales. En second lieu, nous lui avons enjoint de libérer Brunon, l'archevêque de Cologne, qu'il tenait en prison; et il nous l'a remis pour que nous le conduisions au siège apostolique. Nous l'avons amené ensuite, bien malgré lui, à reprendre les régales à Lupold, l'intrus de Mayence, et Lupold a abdiqué entre nos mains l'administration spirituelle de l'archevêché. Enfin nous avons obtenu de lui, non sans difficulté, qu'il permît à Siegfried, l'archevêque de Mayence, de faire exercer par un procureur les pouvoirs attachés à sa fonction. »

En fait, la question de Mayence ne fut pas si facilement résolue. Lupold ne renonça pas à

son autorité temporelle et à ses revenus, tandis que, dans la pensée d'Innocent III, Siegfried devait être mis en possession du temporel comme du spirituel. Il ne semble pas non plus que l'incident de Cologne ait été aussi vite réglé que l'affirment les légats, car Brunon n'était pas encore relaxé à la fin de l'automne de 1207, lorsque les envoyés du pape durent solliciter de nouveau son élargissement définitif. Philippe fut donc absous, à la diète de Worms, au commencement d'août 1207, avant d'avoir rempli intégralement les conditions qu'on lui imposait : événement considérable, puisque son excommunication avait jusqu'ici empêché Rome de le reconnaître. A plusieurs reprises, la majorité de l'Allemagne l'avait élu et proclamé roi. Qui empêchait dès lors Innocent III de souscrire à la volonté nationale aussi formellement exprimée?

Le 1er novembre 1207, il écrivit, pour la première fois, directement au roi gibelin. « Tu as reçu la grâce de l'absolution par la main des légats apostoliques, dans la forme prescrite par l'Église; nous t'envoyons notre salut et notre bénédiction, en te remerciant de la promptitude avec laquelle ta dévotion a fait ce que nous réclamions d'elle. » D'autres indices firent bientôt comprendre que l'entente complète était proche. Innocent relevait aussi de l'anathème « l'intrus » de Mayence, et

même l'homme contre qui la papauté avait épuisé l'arsenal de ses invectives et de ses châtiments, le traître Adolphe d'Altena. « Absolvez-les, s'ils se soumettent, mandait-il aux légats, et si, dans le délai d'un mois, ils viennent à Rome faire leur déclaration d'obédience absolue. Autrement, que notre justice les frappe de nouveau. » L'ex-archevêque de Cologne, en particulier, lui inspirait une telle défiance qu'il ne pouvait s'empêcher d'ajouter : « Prenez d'ailleurs toutes vos précautions et agissez avec prudence. Il ne faudrait pas que cet ange de Satan, transformé en ange de lumière, profitât de son absolution pour jouer quelque mauvais tour à l'Église de Cologne. »

Les légats, toujours aidés du patriarche d'Aquilée et de l'archevêque de Salzburg, avaient exécuté la partie facile de leur programme. Mais comment faire accepter à Otton des propositions « de paix et d'accord », c'est-à-dire l'amener à s'effacer devant son concurrent? « Nous avons obtenu du roi Philippe, lit-on encore dans le résumé de leurs actes, le licenciement de la grande armée qu'il se disposait à conduire contre le roi Otton, et, par deux fois, nous les avons décidés à une entrevue où nous avons avec eux traité de la paix. » En suspendant ses préparatifs de guerre, le Souabe prenait le beau rôle et achevait de se concilier l'opinion. Mais comme il était le vainqueur, il

n'avait rien à perdre à cette attitude. Rome maintenant ne le repoussait plus : il savait bien que ce n'était pas à lui qu'elle demanderait le sacrifice essentiel. La difficulté était de l'imposer au roi guelfe.

Le rapport des légats nous renseigne mal sur les conférences qui eurent lieu, en août-septembre 1207, entre Nordhausen et Quedlinburg : il constate simplement que la négociation ne put aboutir. Mais le chroniqueur Otton de Saint-Blaise affirme que les bases de l'accord proposé furent les suivantes. Otton renoncerait à la royauté. En échange, il épouserait la fille aînée de Philippe, qui n'avait pas d'héritier mâle, et serait investi, avec espoir de succession au trône, soit du duché de Souabe, soit du royaume d'Arles. Le Guelfe, rejetant ces offres avec indignation, déclara que la mort seule pourrait lui faire abandonner son titre, et il proposa lui-même à son rival les conditions les plus avantageuses, s'il voulait lui céder la place. Sur une pareille réponse, tout fut rompu et les deux rois se séparèrent pour ne plus se revoir. Ils s'étaient entendus cependant sur un point : la conclusion d'une trêve d'un an.

Ce résultat, si mince qu'il parût, avait son prix. L'Allemagne y trouvait le moyen de respirer, Otton, de se ressaisir, Philippe, de préparer

contre ce compétiteur récalcitrant une dernière et décisive campagne, Innocent III, de compléter son entente avec le parti gibelin. Satisfait, en somme, de la tournure des événements, il félicita les cardinaux Hugolin et Léon de leur succès partiel. « L'œuvre de paix n'a pu être entièrement consommée, mais, grâce à Dieu et à votre activité, la question a fait un grand pas. Rien d'étonnant que la solution ne soit pas encore tout à fait obtenue : les grands édifices ne se bâtissent pas en un jour. » Et il proteste vivement de son absolue droiture, exclusive de toute arrière-pensée. « Nous agissons dans la simplicité de notre cœur, *sans pencher à droite ni à gauche*. Les négociations que vous poursuivez en notre nom ne sont entachées d'aucune duplicité, car nos intentions sont pures. » Il était pourtant malaisé de persuader aux partisans d'Otton que le pape n'avait pas changé d'attitude. Se proclamer impartial entre les candidats, n'était-ce pas déjà abandonner celui qu'il avait lui-même choisi ?

Le 30 novembre 1207, à la diète d'Augsburg, les légats du pape et Wolfger d'Aquilée se retrouvèrent en face de Philippe de Souabe et d'une cour brillante, où parurent l'archevêque de Cologne, Adolphe, le roi de Bohême, Otakar, les ducs de Bavière et de Carinthie. On y prépara l'accord définitif du Hohenstaufen avec Rome. Sur les

instances pressantes des envoyés d'Innocent III et des princes allemands, Philippe se décida enfin à relâcher Brunon et à en finir avec la question de Mayence. Il était impatient d'arriver à la réconciliation complète, seul moyen de forcer l'Église à reconnaître publiquement sa royauté. Il demanda donc que les légats revinssent à Rome, où lui-même allait envoyer une ambassade. « Du moment que le prince le désire, écrit Innocent III aux cardinaux, reprenez le chemin de l'Italie. Il faut qu'il nous envoie, comme négociateurs, des personnes compétentes et dévouées, avec des instructions précises pour traiter de la paix et de pleins pouvoir pour la signer. Mais il est nécessaire de persuader à « l'autre prince » (c'est-à-dire à Otton) qu'il doit nous adresser, lui aussi, ses représentants. Les négociations avec les deux ambassades se poursuivront en votre présence, et la question de la paix pourra ainsi recevoir sa solution. » Recommandation significative! Innocent III se faisait maintenant le médiateur suprême, chargé, par l'accord des parties, de prononcer entre les concurrents. Il jouait enfin ce rôle d'arbitre qu'il avait réclamé dès le début du schisme. L'Allemagne venait d'elle-même à Rome solliciter et attendre son verdict.

Philippe de Souabe se résignait à l'arbitrage du pape parce qu'il avait la certitude que l'arrêt lui serait favorable. Mais Otton pouvait à bon droit

redouter l'issue de ces négociations et refuser d'y prendre part. Innocent le pressa de ne pas s'abstenir. En lui écrivant à cet effet, il s'adresse toujours « à l'illustre roi Otton, élu pour l'Empire[1] ». « J'ai reçu la lettre que Ta Sérénité m'a envoyée et j'ai pris bonne note de ce qu'elle contient. » Que pouvait-elle contenir, sinon l'expression des griefs d'Otton contre les cardinaux, de l'indignation qu'il avait ressentie en voyant qu'on lui proposait d'abdiquer, et de ses craintes pour l'avenir? Mais Innocent III se garde bien de discuter avec son ex-protégé : il se contente de lui dire, vaguement : « Nous verrons en temps opportun les mesures que, sur tous ces points, il conviendra de prendre. Ton compétiteur se prépare à nous envoyer, avec les cardinaux, une ambassade solennelle. Nous engageons ta prudence à y faire bien attention : il importe que, toi aussi, tu nous expédies des négociateurs compétents et munis des pouvoirs nécessaires pour que tes intérêts soient représentés et défendus. »

Les temps étaient bien changés! Le pape ne se présentait plus comme l'avocat et le patron du Guelfe, mais comme un juge qui allait entendre des plaidoyers et trancher souverainement le conflit. Ceci même, il est vrai, laissait à Otton

1. *Illustri regi Ottoni in Augustum electo.*

un dernier espoir. Il acquiesça aux instances des légats et envoya ses représentants.

Les plénipotentiaires des deux rois arrivèrent en Italie au commencement de 1208. L'ambassade gibeline se composait du patriarche d'Aquilée, du burgrave de Magdeburg, Gebhard, beau-frère du patriarche, et de deux officiers impériaux, Henri de Schmalneck et Éberard de Lautern. Dans la lettre où il les accrédite, Philippe déclare à Innocent III qu'il les a délégués « pour conclure paix et accord, sous toutes formes que ce soit, entre l'Église et l'Empire, entre vous et nous, et pour mettre fin au dangereux conflit de la royauté allemande et du sacerdoce romain ».

Il est clair qu'au moins dans ces manifestations extérieures de leur diplomatie, le roi et le pape ne se plaçaient pas au même point de vue. Philippe ne parle ni de son compétiteur, ni du schisme qu'il considère sans doute comme terminé. Otton et le parti guelfe, pour lui, n'existent plus. Il se préoccupe seulement ici de terminer son différend avec la curie. Par le « rétablissement de la paix », Innocent III entendait, au contraire, non seulement la réconciliation complète des gibelins avec l'Église, mais encore la solution à trouver pour éliminer l'un des deux rivaux et restaurer l'unité allemande. Tandis que le pontife, agissant en arbitre, prétendait négocier avec les deux partis

avant de rendre son arrêt, le roi souabe affectait de traiter avec Rome de puissance à puissance, sur la base de concessions mutuelles. Bref, il s'agissait de conclure un marché, comme l'indique cette phrase de la lettre royale. « L'Église romaine trouvera toujours en nous une affection filiale et le dévouement qui lui est dû, *à condition* que vous et elle vous nous donniez la preuve de l'amitié que vous nous portez. » Si le roi ne veut pas préciser, l'annaliste de Cologne, très au courant, ne laisse aucun doute : « L'ambassade de 1208 avait pour objet de terminer l'œuvre commencée en Allemagne par les cardinaux. Les négociations devaient porter sur la confirmation du traité d'alliance, sur la consécration de Philippe comme empereur, sur le rétablissement d'Adolphe comme archevêque de Cologne. »

On vit en effet les deux archevêques de Cologne et les deux archevêques de Mayence se présenter devant la curie et plaider leurs causes respectives. Mais la solution donnée au double litige fut à peu près celle que réclamait Innocent III. Adolphe reçoit du pape le baiser de paix, il est réconcilié, et néanmoins c'est Brunon qui restera en possession de Cologne. Siegfried d'Eppstein obtient le temporel de l'archevêché de Mayence (sauf les droits régaliens), et toute l'administration spirituelle; seulement il se contentera d'exercer ses

droits par procureur. Il demeurera à Rome jusqu'à ce que les circonstances lui permettent de reparaître dans sa cité.

La grande affaire était de savoir à quelles conditions Innocent III reconnaîtrait la royauté de Philippe de Souabe. Sur les clauses de l'accord, la correspondance du pape est muette et les chroniqueurs eux-mêmes ont peu parlé ou n'ont rien su. Au dire du moine d'Ursberg, Philippe renouvela la proposition déjà faite dans la « promesse » de 1203. Sa fille cadette, Béatrix, épouserait un neveu d'Innocent III, le fils du comte Richard de Segni [1], et celui-ci serait investi d'une partie de l'Italie centrale, revendiquée par l'Église, probablement du duché de Toscane. Le Souabe renoncerait à ses visées sur la Sicile et à son projet de marier le jeune Frédéric avec la fille du duc de Brabant. Il accepterait le mariage préparé par la cour de Rome entre Frédéric et une princesse d'Aragon.

On a nié la réalité de ce pacte de famille et suspecté les informations du chroniqueur. Mais lui-même affirme les avoir prises auprès de personnes dignes de foi dans un voyage qu'il fit à Rome en 1211; et le projet de mariage est attesté par des lettres d'Innocent III et de Frédéric II. Nul doute possible sur le caractère du marché

1. Voir sur ce personnage notre premier volume, *Innocent III, Rome et l'Italie*, 2e édition, p. 57 et 193.

conclu, encore moins sur le résultat. Quand le patriarche d'Aquilée quitta Rome pour revenir en Souabe, il avait en mains une lettre d'Innocent III constatant que l'entente était complète et la réconciliation définitive. Philippe, reconnu comme roi d'Allemagne, pouvait venir en Italie, quand il le voudrait, recevoir la couronne impériale.

On devine comment la nouvelle de cet accord fut accueillie par les amis d'Otton. Le chroniqueur guelfe de Plaisance attribue à la corruption seule les succès du Souabe et de sa politique. « La vénalité des princes ecclésiastiques et laïques les empêchait de distinguer le bien du mal. Le seigneur pape Innocent lui-même, qui, au début, détestait Philippe et lui avait refusé son adhésion, ayant entendu dire que ce puissant personnage n'avait pas peur de lui, accepta son argent et s'entendit avec les cardinaux pour lui donner la royauté. » Pure calomnie : Innocent III n'était pas de ceux qu'on peut acheter. S'il acceptait Philippe après l'avoir longtemps combattu, c'est que la bannière souabe était devenue celle du plus fort et qu'il voyait maintenant l'impossibilité de lutter contre le sentiment unanime d'un peuple.

Contraint de céder, lui aussi, au courant, il essaya du moins, jusqu'au bout, en dissimulant sa propre défection, de ménager l'orgueil du vaincu. Pendant qu'on négociait à Rome, il envoyait ce billet à

Otton : « Inutile de te dire l'affection que nous avons portée et que nous portons toujours à ta personne royale. Nous l'avons prouvé par nos actes et nous proposons de t'en donner de nouvelles preuves. Cela est si vrai que les ambassadeurs de ton concurrent déclarent à qui veut les entendre que leur maître aurait eu de meilleures conditions à traiter directement avec toi plutôt qu'avec nous, tant nous savons bien défendre tes intérêts ! Nos légats et tes messagers t'apprendront sous peu les décisions prises : tu peux attendre *avec joie* le moment de leur retour. »

L'information était vague, et la satisfaction que devait rapporter à Otton le travail des diplomates ne pouvait être que très mélangée. Sans doute, Innocent III ne faisait pas ici allusion au traité conclu avec Philippe, mais au renouvellement de la proposition déjà repoussée par le roi guelfe : le mariage avec la fille du Hohenstaufen et l'éventualité de sa succession. Le pape voulait qu'à leur retour en Allemagne ses légats fissent en ce sens, auprès d'Otton, une suprême tentative. Mais il est clair que la curie avait dû prévoir aussi, dans ses délibérations, la possibilité d'un nouveau refus. Dans ce cas, elle laissait au Souabe toute liberté d'agir par d'autres moyens que la persuasion.

Philippe, homme pratique, avait su mettre le temps à profit. Pendant que ses ambassadeurs

signaient avec le pape l'arrangement définitif, il concentrait à Aix-la-Chapelle, puis à Bamberg, le ban et l'arrière-ban de ses forces militaires, dans l'intention de les lancer sur le Brunswick et de là contre les Danois, amis d'Otton. Une autre armée gibeline s'organisait à Quedlinburg; des troupes alliées accouraient de Bohême et de Hongrie. Le Guelfe, de son côté, rassemblait ses derniers soldats. L'écrasement de son parti n'était plus qu'une question de jours : il se sentait perdu, mais s'apprêtait à mourir en roi.

Si l'Allemagne entière se trouvait en suspens, dans l'attente de l'événement décisif, les Gibelins d'Italie, escomptant la victoire finale du Hohenstaufen, recommençaient à s'agiter. Le célèbre professeur de rhétorique, le Florentin Boncompagno, attribue aux impérialistes de Pise, ennemis d'Innocent III, une lettre pressante où, faisant appel à Philippe, ils l'invitaient à descendre en Italie pour y reprendre l'œuvre d'Henri VI, « l'empereur de magnifique mémoire ». C'est Rome qu'il faut atteindre et maîtriser : « Car, c'est dans le grand sanctuaire que l'iniquité a pris naissance. On veut que le glaive temporel et le glaive spirituel soient dans la même gaine! mais si la tête déraisonne à ce point, comment les membres resteraient-ils en bon état?... Venez au plus vite défendre la cité de Pise, protéger le droit, soulager

les opprimés. Tout le monde ici attend l'arrivée du triomphateur, églises, hôpitaux, veuves, orphelins, tous ceux qui veulent jouir du bienfait de la paix. Quant aux malfaiteurs et aux brigands qui nous persécutent, ils tremblent d'avance devant la majesté impériale et l'épée vengeresse qui ne les épargnera pas. » — « Merci de votre fidélité et du dévouement sincère que vous témoignez à notre personne et à l'Empire, répond Philippe en quelques mots. Quand nous aurons vaincu le roi de Danemark, nous viendrons en Italie et agirons suivant votre conseil. Les criminels qui ont abusé de la force recevront leur châtiment. »

Les légats du pape, Hugolin et Léon, accompagnés du patriarche d'Aquilée, se disposaient à passer les Alpes pour achever leur tâche. Ils s'étaient arrêtés à Mantoue, où les retint quelques jours une indisposition de l'un d'eux, lorsqu'une nouvelle extraordinaire se répandit, le 29 juin 1208, dans la ville. Le bruit courait que le roi Philippe avait été assassiné ! Le même jour, des marchands de Plaisance arrivaient tout émus. « Le duché de Souabe, disaient-ils, est en révolution ; un des seigneurs de ce pays, Hugue de Montfort, les a dépouillés de leurs bagages ; le roi Philippe a été tué en trahison par le comte palatin de Bavière. » Puis viennent des voyageurs, des pèlerins, des lettres de l'évêque de Trente : ils affirment que

les châtelains se livrent partout au brigandage et se jettent sur les domaines impériaux, indice certain d'une catastrophe. Pour avoir des informations plus sûres, le cardinal Hugolin se transporte à Vérone. Il en ramène un courrier du frère de Lupold de Mayence qui venait de l'endroit même où le crime avait été commis. Plus de doute possible! Le dôme de Bamberg avait reçu déjà depuis plusieurs jours la dépouille mortelle du roi gibelin.

Le 21 juin 1208, Philippe de Souabe venait de célébrer le mariage de sa nièce, Béatrix de Bourgogne, avec un de ses plus fidèles vassaux, Otton de Méran. Revenu à Bamberg, au palais épiscopal, il se fit saigner et il se reposait, depuis midi, des fatigues de la matinée, lorsque, vers trois heures, le comte palatin de Bavière, Otton de Wittelsbach, entra dans le palais, laissant dehors une escorte de seize soldats. Il va droit à la chambre royale et frappe à la porte. Le roi, qui n'avait avec lui que deux personnes, son chancelier, l'évêque de Spire, Conrad de Scharfenberg, et son sénéchal, Henri de Waldburg, lui dit d'entrer. Le comte s'avance, l'épée à la main. Il lui arrivait souvent de s'escrimer avec Philippe : celui-ci ne pouvait avoir aucun soupçon. « Laisse ton arme, s'écrie-t-il, je n'ai pas envie de jouer aujourd'hui. — Moi non plus, réplique Otton de Wittelsbach,

je viens seulement punir ta perfidie », et il lui donne un coup de pointe à la gorge, juste à l'artère carotide. Le roi fait quelques pas et tombe comme une masse. L'évêque de Spire s'était caché : le sénéchal, en voulant défendre son maître, s'est blessé grièvement lui-même au menton. Le meurtrier sort de la chambre sans être inquiété, saute sur son cheval et s'enfuit avec ses hommes.

La disparition de Philippe arrivait si à point pour le parti guelfe, acculé à la défaite suprême, qu'on pouvait croire à un crime politique. Il ne s'agissait pourtant que d'une vengeance privée.

Otton de Wittelsbach, comte palatin de Bavière, avait voué au roi souabe une haine mortelle depuis que celui-ci, après lui avoir promis sa seconde fille Béatrix en mariage, s'était refusé à la lui donner. Le traité conclu à Rome avec le pape l'obligeait à prendre un autre gendre, le fils de Richard de Segni. Mais les contemporains, mal informés de ces négociations, attribuent le fait à d'autres causes. Ce Wittelsbach, homme dur, cruel, justicier impitoyable, ne chevauchait jamais sans porter à sa ceinture une corde avec laquelle il pendait ou étranglait les victimes de ses arrêts sommaires. Il ne respectait même pas la vie des nobles. Il s'était attiré la colère de Philippe de Souabe pour avoir assassiné un familier du duc de Bavière, un des meilleurs chevaliers du pays.

Le roi ne s'est-il plus soucié de livrer sa fille à cette bête fauve? Arnold de Lubeck raconte que Wittelsbach, s'apercevant que Philippe avait repris sa parole, tourna ses visées matrimoniales vers la fille du duc de Pologne. Il demanda au roi une lettre de recommandation à l'adresse de ce duc. « Très volontiers, lui dit Philippe. — Voici la lettre toute prête, reprit le comte palatin, vous n'avez qu'à la signer. — Soit, dit le roi, reviens tout à l'heure : tu trouveras la lettre cachetée de mon sceau. » A peine eut-il tourné le dos que Philippe fit écrire et sceller une lettre rédigée exactement en sens contraire. Mais la fraude fut découverte et Wittelsbach, furieux, jura de se venger.

Quel que fût le mobile du meurtrier, il avait exécuté son crime tout seul, et il est probable qu'il n'avait pas de complices. C'est ce que n'admit pas facilement l'opinion populaire. Plusieurs des soldats qui l'avaient accompagné à Bamberg et protégèrent sa fuite, faisaient partie de la maison de l'évêque de Bamberg, Egbert, et du margrave d'Istrie, Henri, issus tous deux de la race d'Andechs. On les accusa de complicité, et le soupçon se porta même sur un de leurs parents, le duc de Bavière, Louis.

A coup sûr, la mort de Philippe de Souabe, malheur national, mit toute l'Allemagne en deuil.

Poètes, chroniqueurs et moines pleurèrent la perte « de cette étoile brillante, de ce rossignol incomparable, de cette perle des rois ». « Le soleil s'est éclipsé, dirent-ils, et la nuit s'est abattue sur le monde. » Lasse de dix ans de guerre civile, l'Allemagne commençait à respirer : elle avait placé en lui tout son espoir. L'attentat de Bamberg la faisait retomber dans l'angoisse : il fut en effet le signal d'un déchaînement de convoitises et de désordres, pareil à celui qui avait suivi la mort d'Henri VI. Les biens d'Empire et les églises sans défense devinrent encore la proie des nobles. « Voilà Philippe disparu, s'écrie l'abbé Poppo de Niederaltaisch : l'ancre de notre espérance s'est perdue dans les profondeurs. » Et un autre moine, à Saint-Gall : « Comme il n'y a plus de roi, il n'y a plus de loi. Le crime du palatin a fait de nous un corps sans tête; nous n'avons plus de protecteur : les méchants vont nous déchirer. »

Il restait cependant à l'Allemagne un moyen de salut. Otton de Brunswick était toujours là, prêt à recueillir la succession.

CHAPITRE IV

LA ROYAUTÉ GUELFE ET L'ITALIE

Le jugement de Dieu. Nouveaux efforts d'Innocent III en faveur d'Otton. — Hostilité persistante de Philippe-Auguste. — Otton reconnu par l'Allemagne aux diètes d'Halberstadt et de Francfort. — Politique intérieure du nouveau roi. — Préparation du voyage à Rome. — La promesse de Spire. — La diète de Würzburg. Otton et Béatrix. — L'Italie au début du XIIIe siècle. Batailles et divertissements. — Otton et les factions italiennes. — L'entrevue du pape et du roi à Viterbe. — Le couronnement impérial. Allemands et Romains. — Otton excommunié. La rupture.

La mort inattendue de Philippe de Souabe ne parut pas seulement aux contemporains un de ces coups foudroyants du sort qui renversent l'équilibre des choses : ils la regardèrent comme un jugement de Dieu. Le ciel lui-même réprouvait la dynastie des Staufen au profit des Saxons. Innocent III se trouvait donc avoir servi les vues de la Providence en patronnant si longtemps la

cause guelfe. Il est vrai que, sous la pression des événements, il avait fini par l'abandonner, mais il n'en fut que plus empressé à reconnaître que Dieu s'était prononcé et qu'il fallait se tourner maintenant du côté du vaincu, sans hésitation et sans délai. Dans toutes ses lettres de la fin de l'année 1208, il parle de la « disposition divine » qui veut que les Guelfes obtiennent le pouvoir et l'Empire. Il exprime d'ailleurs avec énergie l'horreur que lui inspire l'acte de Wittelsbach. « Nous détestons, écrit-il à plusieurs reprises, le triste forfait commis par ce fils de Bélial. Mais il est de toute évidence que Dieu protège notre très cher fils en Christ, l'illustre roi Otton, et veut qu'on se groupe autour de lui. »

Oubliant qu'il venait de conclure une alliance politique, et même familiale, avec le Souabe, il affirme, dans une lettre écrite à Otton un mois après la catastrophe pour le féliciter de ce retour de fortune, « qu'il n'a jamais cessé de le soutenir et de vouloir son élévation ». Les diplomates ne s'embarrassent pas pour si peu. « Celui qui scrute les cœurs et pénètre tous les secrets sait bien que nous t'aimons sincèrement et que ton succès nous est cher. Nous l'avons prouvé par nos actes. Tes amis et tes proches t'avaient laissé seul : notre affection persévérante a fait tout ce qu'elle jugeait utile à tes intérêts. Nous avons veillé pour toi

quand tu dormais et subi, pour ta cause, bien des tracas dont nous ne t'avons même pas parlé, alors que la fortune t'était contraire. Gagnés par l'argent de ton compétiteur, des citoyens de Rome ont suscité contre nous une sédition des plus graves, qui a beaucoup nui à notre famille et que nous n'avons pu maîtriser sans d'énormes dépenses[1]. » Comme il fallait, par tous les moyens, apaiser les défiances assez légitimes du Guelfe, le pape se hâte aussi de le rassurer sur l'opposition possible du jeune Frédéric, le dernier des Hohenstaufen. « Voilà ton adversaire disparu, mais nous prenons nos précautions pour qu'un autre compétiteur ne surgisse pas. C'est en vain que le neveu de Philippe manifeste déjà contre toi ses prétentions ; nous ne cesserons de travailler à ton avancement, et nous adressons, dans ce sens, à diverses personnes des lettres qui te prouveront notre bon vouloir. »

Et immédiatement le pape reprend, à l'égard

1. Il s'agit ici de la révolte des Romains, de 1208, sur laquelle l'histoire n'a laissé presque aucun détail (voir notre premier volume, *Innocent III, Rome et l'Italie*, 2e édition, p. 69). En présentant les émeutiers comme soudoyés par le parti souabe, Innocent essaie de se créer un titre à la reconnaissance d'Otton, mais en réalité les assauts qu'il eut à supporter de la part des Romains n'avaient rien à voir avec la question du schisme allemand. Ce n'étaient que des manifestations du parti de l'indépendance communale. L'émeute de 1208 n'a été ni guelfe ni gibeline, mais simplement anti-papale.

d'Otton, son attitude d'autrefois. Il le met en garde contre ses défauts; il lui indique la voie à suivre. « Montre-toi bon et modeste, mon très cher fils, aimable et accueillant pour tous. Méfie-toi des paroles dures et des actes injustes. Ne sois pas trop avare de concessions et de promesses, et respecte-les quand tu les as faites. Ce que tu donneras dans ces conditions te sera rendu mille fois pour une. Il faut persuader aux grands qu'ils n'auront rien à perdre en venant à toi, c'est la seule conduite sérieuse à tenir et digne de ta couronne. D'autre part, veille attentivement à ta propre sûreté et ne t'endors pas sur le succès. » Otton, en effet, n'ayant plus de compétition à craindre, pouvait céder trop aisément à ses instincts de rudesse hautaine, et reculer devant l'insatiable avidité des princes. Innocent III ajoutait : « Si tu juges la chose utile, tu peux conclure définitivement et sans scrupule le mariage déjà négocié : nous écrivons à la mère de la jeune fille et au patriarche d'Aquilée. Quant à l'autre union, si tu la crois avantageuse pour toi et pour l'Empire, fais-nous savoir sans retard ce que tu auras décidé. » Épouser la fille aînée de Philippe de Souabe, fondre par là en une seule les deux maisons ennemies et concurrentes, l'acte était très politique, indispensable à l'unité et à la paix de l'Allemagne. Otton y était tout décidé. Mais

l'autre mariage, celui de la seconde fille du roi assassiné avec le neveu du pape, devait lui paraître moins utile. Pourquoi prendre à sa charge l'exécution de la promesse de Philippe et faire à Rome ce sacrifice? L'insinuation d'Innocent ne paraît avoir eu aucun succès: dans sa correspondance avec le Guelfe il n'en fut plus jamais question.

En même temps qu'il écrivait à Otton, le pape répandait sur l'Allemagne entière un flot de lettres où il recommandait aux princes de s'incliner devant le « jugement de Dieu ».

Il y eut néanmoins des hésitations, des velléités de résistance. Tout le monde ne comprenait pas très bien qu'après avoir été si près de couronner Philippe, la cour de Rome se retournât ailleurs si complètement et si vite. On demanda des explications. Sommé de faire sa soumission au roi guelfe, Wolfger, le patriarche d'Aquilée, crut ou affecta de croire que le pape n'avait pas dit son dernier mot. « Faites-nous connaître nettement votre volonté sur cette qnestion; il est de la plus haute importance, pour mon Église, que je sache de quel côté me tourner. — Ta fraternité, lui répond Innocent (novembre 1208), doit tenir pour certain (cette lettre-ci en est garante) que la grâce de Dieu nous a établi sur une pierre immuable. Nous continuons à vouloir ce que nous avons toujours voulu, c'est-à-dire l'avènement d'Otton. »

Il dut insister de même auprès de l'archevêque de Magdeburg, Albert, de l'ex-archevêque de Cologne, Adolphe, de l'évêque de Spire, du roi de Bohême, des ducs d'Autriche et de Zähringen. Ces puissants gibelins se faisaient prier, retardaient leur adhésion, sans doute pour la vendre plus cher. Innocent fit remarquer au duc de Zähringen qu'il suivait une mauvaise tactique. « Tu ferais mieux de te déclarer, dès aujourd'hui, sans ambages, et de travailler avec zèle au succès d'Otton avant qu'il soit reconnu par tous. Car, après, tu aurais l'air de suivre le courant, de céder par contrainte, et alors, comment pourra-t-il t'en savoir gré? » Malgré ces hésitations calculées, l'Allemagne comprenait qu'il n'y avait plus qu'une solution possible : accepter la royauté guelfe. Aucune autre candidature n'avait chance de succès. Il s'en produisit une, cependant, dans la partie nord-est de l'empire, que personne n'aurait prise au sérieux, si une puissance étrangère, avec qui il fallait compter, ne l'avait provoquée et soutenue.

Le roi de France, Philippe-Auguste, s'en tenait, sur la question allemande, à un parti pris obstiné : il persistait à ne pas vouloir d'Otton. Ce n'était pas par amour pour les Gibelins. Au fur et à mesure que le succès de ces derniers se dessinait, l'amitié de leur allié de France se refroidissait. Dans une lettre écrite, en 1208, à Innocent III, le

Capétien se plaignait amèrement des procédés de Philippe de Souabe. Celui-ci avait, paraît-il, protégé le duc de Lorraine contre le comte de Bar, un ami de la France, applaudi à une prétendue défaite des Français dans le Poitou, conclu enfin, sans l'avoir consulté, la trêve avec Otton de Brunswick. De son côté le Souabe récriminait contre son voisin qui refusait de lui prêter de l'argent et de l'aider à combattre l'Église romaine. Les choses peu à peu s'envenimèrent. Lorsque Philippe de Souabe, peu de temps avant sa mort, sollicita une entrevue du roi de Paris, celui-ci se déroba parce qu'on ne lui avait pas dit assez clairement pourquoi on voulait cette conférence. Au fond, Philippe-Auguste avait ses raisons de craindre que la division cessât dans l'Empire et que son allié, devenu le maître tout-puissant de l'Allemagne, oubliât les services rendus. Le Capétien et le Hohenstaufen étaient brouillés et presque ennemis, lorsque survint l'attentat de Bamberg.

Innocent III pouvait croire que la politique française changerait d'orientation. Il n'en fut rien. Philippe-Auguste supplia encore le pape de ne pas élever à l'Empire le neveu de Jean Sans Terre, l'ennemi de la France, l'allié de ces Plantagenets qui lui avaient fait une guerre sans merci et tentèrent même de l'assassiner. L'avènement d'Otton serait un danger pour son royaume, pour lui-

même, un désastre pour l'Église entière. « Défiez-vous de cet homme, ajoute-t-il, vous verrez comme il vous récompensera de ce que vous faites pour lui. » A cette parole prophétique Innocent répond « que la France n'a rien à craindre des Guelfes et que son intérêt est au contraire de faire sa paix avec eux. Otton a pris l'engagement écrit, scellé de la bulle d'or, de s'en remettre, pour ses relations avec Philippe-Auguste, à la direction de l'Église romaine. » Mais le Capétien ne se laisse pas convaincre; il a sa solution à lui; il veut créer un empereur d'Allemagne, ce que bien d'autres rois de France voudront après lui.

Cet empereur, il l'a choisi dans la zone limitrophe de son royaume, parmi les barons étrangers que son trésor pensionnait ou prenait à sa solde : Henri, duc de Brabant, l'ancien guelfe devenu gibelin. Par le traité de Soissons, conclu deux mois après l'assassinat de Philippe de Souabe, le duc de Brabant s'engageait à faire acte de prétendant à l'Empire. La France lui avançait, pour les frais de l'entreprise, trois mille marcs d'argent qui seraient rendus s'il ne parvenait pas à se faire élire. La somme était mince pour une aussi grosse besogne, mais surtout le candidat manquait de prestige. L'archevêque de Cologne, Brunon, l'archevêque de Mayence, Siegfried, ne voulaient pas de lui et ne l'auraient certainement pas couronné.

Que pouvait ce petit prince lorrain, même aidé de son patron, contre l'irrésistible mouvement qui portait l'Allemagne vers le protégé du pape, celui que Dieu lui-même semblait avoir désigné? On apprit bientôt que la diplomatie française était battue. Henri de Brabant, reconnaissant l'inutilité de sa tentative, fit comme tous les autres princes d'Allemagne. Il partit pour la diète de Francfort, où la royauté guelfe devait recevoir sa consécration.

Cette diète avait été précédée d'une série d'assemblées préparatoires, où les adhésions affluèrent. L'entourage princier d'Otton grossissait tous les jours. Dès le mois de juillet, les chefs féodaux et les prélats de la Thuringe et de la Misnie étaient venus à Altenburg faire leur soumission. Bientôt accouraient les personnages les plus en vue de la cour de Souabe : Henri de Kalden, maréchal de l'Empire, qui remit au Guelfe les clefs des châteaux et des villes du domaine impérial; puis le chancelier, évêque de Spire, Conrad; enfin l'archevêque de Magdeburg, Albert, et le duc Bernard de Saxe, deux colonnes du parti gibelin. Exhortations du pape, crainte de l'excommunication, désir de se faire des titres à la reconnaissance du souverain, tout concourait à précipiter le revirement.

Mais quelle allait être l'attitude d'Otton? Devait-il attendre que tous les princes vinssent d'eux-

mêmes, l'un après l'autre, l'assurer de leur fidélité? ou profiter de l'occasion tentante pour satisfaire ses rancunes, punir ceux qui l'avaient trahi et contraindre les récalcitrants? Il eut d'abord quelque velléité de continuer la guerre. Envahissant le territoire de l'évêque gibelin, Conrad d'Halberstadt, il le força à lui payer une indemnité. Mais les conseils d'Innocent III et une plus juste appréciation de ses intérêts le détournèrent promptement de cette voie dangereuse. Il pouvait être le roi de tous les Allemands qui réclamaient de lui l'ordre et la paix; pourquoi agir encore en chef de parti? « Nous ne vous conseillons nullement, lui dirent l'archevêque de Magdeburg et le duc de Saxe, de tenter une agression quelconque. Vous soulèveriez l'opinion contre vous. Mieux vaut demander aux princes de se réunir dans une assemblée générale, où l'on sera unanime à renouveler l'élection du roi. Si Dieu vous désigne à leurs suffrages, nous en serons bien heureux; au cas où les choses tourneraient contre vous, on verrait ce qu'il y aurait à faire. » Comme le choix de l'Allemagne n'était pas douteux, Otton accepta la proposition. Il fut convenu que l'assemblée électorale se réunirait, à la fin de septembre, à Halberstadt.

Dans l'intervalle, la correspondance du pape et du roi redevenait plus active et plus amicale qu'elle

n'avait jamais été. Oubliant la récente défection de la cour de Rome, Otton ne voulait plus se souvenir que des services rendus afin d'avoir le droit d'en demander de nouveaux. Il affectait de s'intituler lui-même, comme en 1201 et 1202, roi des Romains « par la grâce de Dieu et *du souverain pontife* », et envoyait « à son très cher père et seigneur Innocent, l'assurance de sa sujétion, de son respect et de son affection filiale ». Il développe plus abondamment que jamais l'expression de sa gratitude. « Tout ce que nous avons été jusqu'ici, tout ce que nous sommes, tout ce que nous serons, nous le devons, après Dieu, entièrement à vous et à l'Église romaine. » Il supplie le pape de s'employer activement au triomphe de sa cause, qui est aussi la sienne, et lui fait part des adhésions qu'il a reçues. « Mon frère Henri m'est enfin revenu, et du jour même où notre cousin, Philippe de Souabe, a disparu, il n'a cessé de travailler à mon succès, sans même que j'en fusse averti. Nombre d'évêques, de barons, d'abbés, de châtelains, de fonctionnaires impériaux, en Souabe, sur le Rhin et ailleurs m'ont, par lettres et par messagers, garanti leur fidélité et offert leurs services. Écrivez, je vous en conjure, à tous les princes, partout où vous le jugerez utile, sous forme de prière, de conseil ou d'injonction, de façon à ce que l'Allemagne entière connaisse clairement votre volonté.

Tâchez que les archevêques de Mayence et de Cologne reviennent ici le plus tôt possible. Écrivez aussi aux cités de Lombardie et de Toscane ; encouragez de vos éloges celles qui me sont restées fidèles et invitez à venir à moi celles qui ne me connaissent pas. En toutes choses, nous nous en remettons pleinement à votre sagesse et à votre énergie, certain que l'œuvre entreprise par votre affection toute paternelle et à laquelle vous vous êtes dévoué avec tant de persévérance, sera menée par vous à bonne fin, pour la plus grande gloire de Dieu et le meilleur profit de l'Église romaine. » — « Tout ce que tu me demandes là, réplique Innocent, je l'avais fait de moi-même avant d'avoir reçu ta lettre. J'ai écrit à une foule de personnes. Sois assuré de mon entier dévouement. Toi, de ton côté, agis avec promptitude mais avec prudence ; sois sérieux et circonspect dans tes actes comme dans tes paroles, pour ne donner prise à aucun mécontentement. » L'entente paraît affectueuse et complète, le ciel sans nuages, ou peu s'en faut.

Le 22 septembre 1208 s'ouvrit l'assemblée d'Halberstadt. Otton y est réélu comme roi des Romains à l'unanimité des votants, acclamé par l'immense majorité des princes et des prélats de la Thuringe et de la Saxe. Une seule velléité d'opposition, mais peu durable : celle d'Otton, évêque de Würzburg. Au moment de voter, il proteste auprès

des assistants. « Henri VI et Philippe de Souabe, s'écrie-t-il, ont indignement traité mon église : elle a perdu, de leur fait, chaque année, une somme de mille marcs ; c'est une des causes qui amenèrent l'assassinat de Conrad de Querfurt, mon prédécesseur. Si l'on ne s'engage pas à réparer cette injustice, à régler la situation lamentable de mon église, je déclare que le roi Otton n'aura pas ma voix. » Cette sortie inattendue provoque une discussion assez vive ; l'évêque quitte la salle des séances. Mais le lendemain on le rappelle : on promet de tenir compte de ses griefs, et il vote comme tout le monde avait voté.

C'est dans la diète solennelle de Francfort (11 novembre), que devait être scellée définitivement la réconciliation des Guelfes et des Gibelins. Cinquante-cinq des grands princes d'Empire vinrent s'y grouper autour d'Otton : depuis longtemps on n'avait vu une assemblée royale aussi nombreuse. Elle procéda à une nouvelle élection, et l'unanimité fut encore plus imposante. Otton de Brunswick apparut bien, cette fois, comme le roi de tous les Allemands. Le chancelier, évêque de Spire, lui avait apporté les insignes dont il avait la garde : la couronne, l'épée et la lance. Par l'accord de la papauté et de la nation germanique le schisme disparaissait et la dynastie guelfe était fondée.

Trois décisions d'une haute portée furent prises à Francfort. Il fallait d'abord punir les meurtriers de Philippe de Souabe et libérer la conscience publique de ce poids très lourd. Otton, qui devait sa couronne à un crime et que certains adversaires avaient accusé de complicité, était intéressé à régler au plus vite cette irritante question. L'évêque de Spire avait amené dans l'assemblée la fille aînée de la victime, Béatrix. Celle-ci se lève tout éplorée, devant le roi et les princes, et réclame en sanglotant le châtiment des assassins. Gagnés par la contagion des cris et des larmes, les assistants se lèvent aussi, se pressent autour d'Otton et demandent vengeance. « Si on laisse un tel forfait impuni, s'écrient-ils, que deviendra la sécurité du roi et la nôtre? » Impossible d'hésiter : des mesures de proscription sont prises contre Otton de Wittelsbach et ses complices. Mais le principal coupable avait disparu. On ne le retrouva que cinq mois après (mai 1209) caché dans une grange, près de Ratisbonne. Le fils d'un homme qu'il avait tué le dénonça. Le maréchal Henri de Kalden, envoyé à sa poursuite, le saisit et lui coupa la tête de sa propre main.

La diète eut à résoudre une autre question, celle du mariage d'Otton de Brunswick avec cette même Béatrix, l'héritière de la Souabe. Il fut décidé en principe. Sur la demande des grands, le

roi promit de l'épouser aussitôt qu'elle serait en âge et que la cour de Rome aurait accordé la dispense nécessaire. Son intérêt le plus clair lui dictait ici le parti à prendre. Il achevait, par cette union, de pacifier l'Allemagne et s'assurait du même coup la possession des vastes domaines, des châteaux et des richesses qui avaient fait si longtemps la force de son compétiteur.

Enfin un édit solennel, juré par tous les assistants, proclamait la paix sur terre et sur mer et supprimait toutes les taxes illégales. On prononçait ainsi la clôture définitive de la période de troubles et de guerres civiles que l'Allemagne venait de traverser. « Quand cette loi fut promulguée, dit le chroniqueur Otton de Saint-Blaise, le royaume, si bouleversé, se trouva tranquille pendant quelque temps. » On verra que ce temps ne fut pas long.

Mis au courant de ce qui s'était passé à Francfort, Innocent III écrivit de nouveau en Allemagne pour exprimer sa satisfaction (5 décembre 1208). Il remercie, en termes émus, l'évêque de Spire et l'archevêque de Magdeburg. Il engage le duc d'Autriche et le roi de Bohême à venir à Otton avant que l'irrésistible courant les entraîne. Il affirme à l'homme de confiance d'Otton, Jean, évêque de Cambrai, dont il avait reçu une lettre enthousiaste, qu'il partage sincèrement sa joie. Il est heureux surtout de constater, ce que l'évêque lui avait

appris, « que le roi Otton n'est plus le même homme et se complaît plus que d'habitude aux œuvres de Dieu ». « Qu'il continue à se maintenir dans ces bonnes dispositions, écrit le pape à l'évêque, à diriger sa volonté conformément à la loi divine. Insiste pour qu'il étudie cette loi nuit et jour, qu'il se montre assidu aux saints offices et de plus en plus dévoué au siège apostolique. »

Le Guelfe n'avait donc pas toujours montré jusqu'ici, dans ses rapports avec l'Église et les personnes ecclésiastiques, cet esprit de douceur, de soumission pieuse et de dévotion que Rome eût voulu trouver en lui? Sans être à proprement parler un mécréant, Otton professait, sur les relations de l'Église avec l'État et le rôle du clergé dans la société civile, des principes qui n'étaient pas ceux de la plupart des catholiques. Mais, dans les circonstances actuelles, il avait intérêt à les dissimuler. Il devait, au contraire, persuader à la papauté, dont la protection lui était indispensable jusqu'à son avènement définitif à l'Empire, qu'il restait avec elle sur toutes choses en parfaite communion d'idées.

***

Le roi et le pape avaient marché, depuis quelque temps, la main dans la main, et ne pouvaient

que se féliciter du résultat. Innocent III voyait le candidat de son choix reconnu par tous, l'Allemagne délivrée de la guerre civile : sa politique, en somme, triomphait. Mais il lui fallait accomplir le dernier acte de cette lourde entreprise : le couronnement d'Otton à Rome comme empereur. De ce côté pouvaient surgir à l'improviste les plus dangereuses complications.

La papauté n'avait qu'imparfaitement atteint le principal objectif de ses efforts : l'assujettissement temporel de l'Italie. Néanmoins le centre de la péninsule, en majeure partie, lui obéissait, et le royaume de Naples et de Sicile, domaine de son pupille Frédéric, acceptait son autorité. A tout prix, elle devait conserver ces avantages, acquis par tant de labeurs. Mais qui pouvait garantir que, monté au faîte, Otton ne voudrait pas, selon la tradition, lui disputer la souveraineté de Rome et de l'Italie? Cette pensée explique les incertitudes et les anxiétés que décèle alors la correspondance du pape, aussi bien que certaines contradictions de sa conduite. Il lui est impossible de ne pas achever son œuvre, de ne pas faire le couronnement impérial : l'opinion chrétienne n'admettrait pas qu'il s'arrêtât en chemin et refusât d'aller jusqu'au bout. D'autre part, sentant que l'arrivée d'Otton en Italie créerait immédiatement une situation grave, il n'était nullement pressé d'en

finir. Obligé de faire de son protégé un empereur, il avait intérêt cependant, pour reculer la crise presque fatale, à s'acquitter le plus tard possible d'un devoir aussi périlleux.

Pour une raison contraire, Otton avait hâte de passer les Alpes. Comme tous ses contemporains, il ne comprenait pas la royauté allemande sans l'Empire, la domination de l'Allemagne sans la possession de l'Italie. Ce César était pénétré, autant que ses pareils, de l'idée fixe d'aller recevoir à Rome l'investiture suprême, celle qui devait l'élever au-dessus des rois. Par tradition et par conviction personnelle, il avait le ferme propos de revendiquer tous les droits auxquels avaient jadis prétendu les Hohenstaufen. Il héritait de la situation d'Henri VI, et par conséquent de son antagonisme avec l'Église. Mais comme, jusqu'à son couronnement, il avait besoin d'elle, il lui fallait conserver avec Innocent III les apparences de l'accord. Au fond, le Guelfe devait garder rancune au pape des négociations de 1208, et son tempérament comme ses idées particulières sur la mission de l'Église, ne le disposaient pas à jouer de bonne volonté le rôle de protégé de la curie. Les circonstances le forçaient à subir la tutelle de Rome : mais il se défiait du pape, comme le pape se défiait de lui.

Ce qui donna à réfléchir, ce fut l'activité et

l'énergie singulières que déploya le nouveau roi immédiatement après le diète de Francfort. Il se transporte, en quelques mois, aux quatre coins de l'Allemagne, à Augsburg, à Nuremberg, à Aldenburg, à Brunswick. Partout il achève de se faire reconnaître, exige les serments des vassaux, octroie ou renouvelle les privilèges des villes, fait jurer la paix publique et arrive, chose plus rare, à l'obtenir. On sent que ce pays, si longtemps habitué à l'anarchie, est maintenant sous une main forte et qu'il va être gouverné. A la diète d'Augsburg comparaissent devant le roi cinq nobles convaincus de brigandage : l'un d'eux est décapité, les quatre autres pendus. Les malfaiteurs de la grande et de la petite féodalité sont impitoyablement poursuivis.

Après l'ordre matériel, l'ordre moral. Des mesures décisives atteignent les marchands malhonnêtes, les usuriers qui exploitent la misère générale, les clercs et les moines coupables de fréquenter les tavernes. D'autre part, Otton essaie de maintenir les hauts prélats dans la dépendance du pouvoir royal, et garde pour lui les fiefs d'Église sur lesquels Philippe de Souabe avait mis la main. Cette volonté ferme de fortifier la royauté est attestée par tous les chroniqueurs du temps : les uns s'indignent, les autres approuvent. « Tant que dura son règne en Allemagne, dit l'annaliste

de Marbach, nous eûmes au plus haut degré l'ordre et la sécurité, si bien que, pendant son séjour en Italie, on se demandait comment il pouvait se faire que la paix fût aussi profonde. » Le moine de Reinhardsbrunn (au diocèse de Mayence) affirme qu'il songeait au bien et à l'intérêt des autres avant de s'occuper de lui; qu'il était « la terreur des méchants, l'espoir des honnêtes gens ».

En cherchant à rabaisser les mobiles de ses actes, le chroniqueur d'Ursberg, qui ne l'aime pas, donne encore plus de relief à ses éloges. « Il commença par faire peur aux brigands et aux criminels, à les traduire à son tribunal, à multiplier les exécutions, plutôt, il est vrai, par dureté orgueilleuse que par amour de la justice. Les comtes, les barons, les princes, n'étaient pas traités à sa cour comme il convenait et n'eurent pas à se louer de ses paroles ni de ses actes. Il détenait les seigneuries des prélats et opprimait leurs églises sous prétexte d'intérêt général, en réalité pour accroître son pouvoir, *si bien que les moines, les simples prêtres et tous les pauvres l'exaltaient comme un justicier*. Mais Dieu, qui scrute les cœurs, connaissait les raisons de sa conduite. C'est aux familiers saxons et anglais de son entourage qu'il réservait les bénéfices vacants. Nos souverains avaient l'habitude de prodiguer

joyeusement au premier qui les demandait les églises et les prébendes ; il rompit avec cette tradition. »

On comprend les rancunes de l'aristocratie laïque et ecclésiastique de la Souabe contre un roi guelfe qui combattait les abus de la noblesse d'épée et d'église, et se rendait, par là, populaire. Ce neveu de Richard et de Jean Sans Terre s'était approprié leurs traditions gouvernementales. Il semble même avoir essayé d'introduire chez ses compatriotes, qui ne le comprirent pas, leurs procédés de fiscalité. Il aurait imaginé d'établir un impôt foncier et direct, une taxe sur les instruments de labour, et de faire contribuer le clergé aux charges publiques en exigeant de lui un impôt personnel, une capitation. On lui attribua même l'idée, « chose honteuse et horrible », dit le moine de Reinhardsbrunn, de taxer la prostitution! « Pour comble d'iniquité, il rendit un décret qui forçait tout homme ayant trois filles à en réserver deux pour le mariage, et à mettre la troisième dans un mauvais lieu, afin d'augmenter les revenus de l'État. »

Qu'on fasse la part des exagérations et de la légende, il n'en reste pas moins que, devenu le maître de l'Allemagne, Otton de Brunswick a poursuivi le maintien rigoureux de l'ordre, l'abaissement de la féodalité princière, et l'application

des mesures de justice sociale propres à soulager les classes d'en bas.

L'influence naissante de cette monarchie ne tarda même pas à se manifester au dehors. Otton s'appuie sur l'Angleterre. Il envoie à son oncle Jean une ambassade qui avait pour instruction de lui demander des subsides, puis de travailler à le réconcilier avec son clergé. Quand la mission revint sur le continent, on remarqua que les évêques et les abbés, victimes ordinaires de la tyrannie du Plantagenet, étaient traités avee beaucoup plus de ménagement. Ce commencement d'entente entre l'Allemagne, l'Angleterre et le Saint-Siège inquiéta Philippe-Auguste, l'éternel ennemi du Guelfe. Redoutant l'éventualité d'une invasion allemande par l'Est, il commença à prendre ses précautions et mit en état de défense les villes de Champagne. Mais Otton, prêt à descendre en Italie, n'allait pas s'engager, au même moment, dans une guerre avec la France. Le Capétien en fut quitte pour la peur. Le fait prouve en tous cas que le gouvernement de l'homme qui venait de réaliser, à son profit, l'unité allemande, inspirait déjà des craintes aux peuples voisins.

Ce qui se passait de l'autre côté des Alpes n'était pas de nature à calmer les appréhensions d'Innocent III. Dès la fin de l'année 1208, Otton lui avait envoyé un notaire et un chapelain, chargés d'ob-

tenir la dispense nécessaire à son mariage avec Béatrix et l'autorisation de passer en Italie : deux points qui devaient être réglés avant son départ. A ces demandes pressantes le pape répond par trois lettres qui le montrent plutôt disposé à user des moyens dilatoires. Les deux alliés s'entendent encore, mais ils ne marchent plus du même pas.

Le 5 janvier 1209, Innocent félicite Otton de ses progrès continus en Allemagne. Lui-même était malade au moment de l'arrivée à Rome des deux messagers royaux; ce qu'ils lui ont dit des succès de leur maître l'a réconforté et presque guéri de ses souffrances. Mais il fait remarquer à Otton que ce notaire et ce chapelain sont de bien minces personnages. Lorsqu'on demande officiellement la couronne impériale, il est de tradition d'envoyer une ambassade solennelle, composée de princes du premier rang. Il n'insiste pas d'ailleurs sur cette incorrection, « car ce n'est pas la demande proprement dite qu'on vient sans doute de lui adresser, mais plutôt une sorte de consultation préalable : ce qui n'a pas été fait pourra se faire dans la forme voulue. » En tout cas, la question ne saurait être résolue immédiatement. Les légats qu'il va envoyer sous peu en Allemagne, Hugolin et Léon, ont l'ordre de tout arranger selon le désir du roi et au mieux de ses intérêts.

Dans la seconde lettre, celle du 15 janvier, Innocent traite particulièrement de la dispense, mais en termes tout aussi évasifs. « Les deux cardinaux feront une enquête, et s'ils jugent qu'il y ait nécessité urgente de conclure le mariage, s'ils y voient une condition absolue du rétablissement de la paix générale, ils accorderont la dispense en vertu de leurs pleins pouvoirs. » Ainsi le pape se garde de répondre directement aux sollicitations de son associé. Il ne prendra de décisions fermes qu'après l'arrivée de ses légats en Allemagne, et lorsqu'il aura reçu leurs informations.

Évidemment il ne voulait rien accorder avant de s'être assuré certains avantages. Mais quelles garanties positives exigeait-il? C'est l'objet de sa troisième lettre, celle du 16 janvier. Il commence par déclarer à Otton qu'il a trouvé en lui « l'homme selon son cœur », que son âme est étroitement liée à la sienne, ou plutôt que leurs deux âmes n'en font qu'une; qu'ils n'ont qu'un sentiment et une volonté. C'est à eux deux qu'appartient la direction du monde. S'ils s'entendent pour le gouverner, le soleil et la lune seront en place, tout marchera droit et sans obstacles, rien ne pourra leur résister. Mais il faut que chacun d'eux mette tout son zèle à aider l'autre. Il importe surtout que la perfidie humaine ne vienne pas semer entre eux la zizanie, les mécontentements, les soupçons.

Trop de gens sont prêts à cette mauvaise besogne, ceux qui veulent pêcher en eau trouble et faire le mal impunément. « Pour supprimer entre nous toute cause de défiance et de malentendu, nous avons cru devoir, mon cher fils, te demander actuellement certaines concessions auxquelles tu souscriras sans difficulté, parce qu'elles sont raisonnables et conformes à nos intérêts communs. Mais nous espérons bien dans l'avenir obtenir de toi des choses encore plus importantes, car nous ne te ferons aucune requête que tu ne pourrais pas exaucer. » On voit que le pape demande beaucoup, sans rien préciser, et qu'il insiste fortement sur la nécessité d'une entente. L'accord n'était donc pas parfait?

Cette lettre avait un côté inquiétant pour le souverain de l'Allemagne. Malgré tout, il ne pouvait pas retarder jusqu'à l'arrivée des deux cardinaux les préparatifs nécessaires à l'expédition d'Italie. Dès le 6 janvier 1209, à Augsburg, les ambassadeurs des grandes cités lombardes, Milan, Plaisance, Pavie, Crémone lui offraient les clefs d'or de leurs cités avec de somptueux cadeaux. Le 13, il annonçait aux Italiens l'envoi d'un légat impérial qui devait, en attendant sa venue, revendiquer les droits de l'Empire, reconstituer son domaine et grouper les bonnes volontés et les forces de ses partisans. Ce légat, Otton avait

eu l'habileté de le choisir parmi les anciens amis de Philippe de Souabe. C'était le patriarche d'Aquilée, Wolfger, prêt à servir les Guelfes en Italie avec le même zèle qu'autrefois les Gibelins. Ce grand seigneur d'Église s'enrichissait sous tous les régimes. Il avait demandé et obtenu une large part des dépouilles de l'assassin de Philippe et de ses complices supposés : le duché de Frioul et même le marquisat d'Istrie.

La création de cette légation impériale d'Italie n'était pas, par elle-même, directement menaçante pour Innocent III. Un fait pourtant dut l'émouvoir. Les pouvoirs politiques et judiciaires dont Wolfger était investi par son nouveau maître, applicables à la Lombardie et à la Toscane où l'autorité du Saint-Siège était restreinte, s'étendaient encore au duché de Spolète, à la Marche d'Ancône et à la Romagne, pays formellement revendiqués par le pape. Première atteinte, au moins théorique, aux droits que s'attribuait Rome sur l'Italie centrale ! Wolfger s'empressa d'ailleurs de solliciter l'appui d'Innocent III, sa recommandation auprès des Italiens. Il lui apprit aussi, sans doute, que son mandat l'obligeait à recouvrer les territoires de la comtesse Mathilde dont les communes du Pô et de l'Arno s'étaient emparées. Or chacun savait que ces biens donnaient lieu, depuis plus d'un siècle, à des conflits aigus entre le

Sacerdoce et l'Empire. Cette éternelle question surgissait dès la première mesure que prenait Otton de Brunswick, pour régler le sort de l'Italie! S'il commençait ainsi avant d'avoir franchi les Alpes, que ferait-il, une fois campé dans la péninsule avec sa grande armée?

Les craintes d'Innocent III apparaissent déjà dans la lettre qu'il écrivit, le 25 février, aux cités de la Lombardie et de la Toscane. Il ne pouvait se dispenser de leur recommander le patriarche d'Aquilée, mais il le fait d'une façon très particulière, comme s'il appréhendait que l'Italie du Nord eût à redouter, pour son indépendance, le roi allemand et son légat. Lui-même se considère comme chargé de la défendre contre l'étranger. « Vous voulez que l'illustre roi Otton, notre très cher fils en Christ, conserve vos droits intacts : vous devez vouloir aussi, en retour, le maintien des droits impériaux. Il nous appartient, à nous qui remplaçons ici bas, quoique indigne, le souverain médiateur, de veiller à ce que vous et lui ne troubliez, d'aucune manière, vos situations respectives. Le roi a délégué notre frère, Wolfger, patriarche d'Aquilée, pour s'occuper en Italie des affaires de l'Empire. Nous vous prions et vous enjoignons de l'aider à remplir sa tâche. Mais agissez de telle sorte que, si nous nous interposons auprès de vous pour faire respecter les droits

impériaux, nous soyons autorisé, d'autre part, quand les circonstances l'exigeront, à intervenir auprès du roi pour protéger vos intérêts. »

En même temps il envoie au patriarche d'Aquilée cette réponse significative : « Nous sommes très heureux que tu aies embrassé, comme nous t'y invitions, la cause de l'illustre roi Otton et qu'il t'ait confié la fonction de légat en Italie. Nous avons la certitude que tu t'acquitteras de cette tâche en intermédiaire excellent, pour le bien et l'honneur de l'Église autant que de l'Empire. Afin de t'en procurer tout d'abord le moyen, nous écrivons selon ton désir aux podestats, aux consuls et aux bourgeoisies des cités de la Lombardie et de la Toscane, *de celles du moins qui appartiennent à l'Empire.* » Cette réserve a, dans l'esprit du pape, une très grande importance : il ne veut pas admettre que l'autorité du légat impérial s'étende aux autres cités de l'Italie centrale qui se trouvent plus particulièrement sous la domination de saint Pierre. Il précise même et touche le point délicat. « Pour le territoire de la comtesse Mathilde, voici ce que nous avons à répondre. Le roi t'a donné mandat de le recouvrer, soit; mais ce recouvrement doit être fait en notre nom, et si tu obtiens des restitutions, c'est l'Église romaine qui doit en avoir le bénéfice. Pourquoi? Parce que le roi nous a fait la

promesse formelle, s'il reconquérait ce territoire, de le remettre entre nos mains. » Et Innocent insère ici le texte de la déclaration de Neuss, de 1201, qui mentionnait en effet la terre de la comtesse Mathilde parmi celles dont Otton abandonnait la jouissance à Rome. « Il faut donc, ajoute le pape, que tu saches bien à quoi t'en tenir sur ce point, pour qu'il ne t'arrive pas, ce qu'à Dieu ne plaise, d'agir contrairement à l'engagement positif du roi et au mépris de notre droit. »

Quelques jours après Otton répondait à la première lettre d'Innocent III, celle du 5 janvier. Sans faire la moindre allusion à la plainte du pape sur l'insuffisance des négociateurs chargés de demander la couronne impériale, le roi lui renouvelle l'expression de sa reconnaissance et déclare, une fois de plus, reporter entièrement au siège apostolique la gloire et les succès qu'il doit à la bonté de Dieu. Il sait très bien qu'à aucun moment le pape n'a eu la volonté de lui retirer la faveur et le concours de l'Église romaine (amabilité toute diplomatique, car Otton savait pertinemment le contraire). Mais, brusquement, il interrompt les remerciements et les protestations affectueuses pour soulever, à son tour, une question aussi irritante et dangereuse, pour le moins, que celle des biens de la comtesse Mathilde. « Je tiens de source certaine que le fils de l'empereur

Henri VI (le jeune Frédéric) ne cherche qu'à entraver nos projets et à troubler la paix de l'Empire. Rien ne lui coûte, prières et promesses, pour me susciter des ennemis. Je vous supplie donc de ne plus couvrir de votre protection et de votre tutelle ceux de ses actes qui sont dirigés contre moi et de ne rien faire en sa faveur qui puisse encourager son attitude. Pour régler ce point, conformément à nos intérêts communs, il faut attendre que je vienne en Italie et puisse en conférer avec vous. Jusqu'ici, dans toutes les affaires de l'Allemagne, je n'ai cessé de me conduire d'après vos conseils et il en sera de même à l'avenir. Si Dieu m'accorde, ce que je désire vivement, la grâce de vous voir, j'agirai aussi pour notre bien à tous deux et pour la paix de l'Église, et nous trouverons ensemble un moyen de concilier la dignité de l'Empire avec les intérêts de l'enfant. »

L'*enfant*, le *fils d'Henri VI*! Otton se garde bien de donner à Frédéric son titre de roi. Mais il s'avançait là sur un terrain brûlant. Innocent pouvait-il admettre qu'on lui intimât l'ordre de surveiller les menées de son pupille et de le patronner avec plus de réserve? La réplique fut immédiate : le 10 mars, le pape remettait les choses au point. « Notre cher fils Frédéric, l'*illustre roi de Sicile*, a été, par la volonté de son père et de sa mère, confié à la tutelle du Saint-Siège. Il a reconnu

tenir tout le royaume de Sicile en fief de l'Église romaine. Il est donc attaché à nous, comme le vassal à son seigneur, par le lien de la fidélité; de même qu'aux termes de la loi féodale, nous sommes obligés, nous souverain, de l'assister. Par conséquent, nous ne pouvons pas, en ce qui touche les affaires de son royaume, lui refuser aide et patronage. Nous sommes tenu, selon la parole de l'Apôtre, de rendre à chacun ce qui lui est dû. Au demeurant, nous n'avons jamais eu l'intention, ni nous, ni d'autres que nous, de l'aider à agir contre tes intérêts. » Innocent profitait de l'occasion pour rappeler au futur empereur que le royaume de Sicile était un fief de Rome et que les affaires de ce pays, après tout, ne le regardaient pas.

Cet échange d'explications aigres-douces n'était pas fait pour cimenter l'union du Sacerdoce avec le futur Empire. Si elle n'était pas déjà compromise, elle paraissait bien facile à troubler. Heureusement que, ni d'un côté ni de l'autre, on n'avait intérêt à interrompre le cours inévitable des choses. Il fallait que le pape couronnât cet homme qu'il regardait comme sa créature, et qui ne lui inspirait, malgré tout, qu'une confiance limitée. Il fallait aussi que, pour avoir l'Empire, le roi se résignât à subir la volonté de celui qui seul pouvait le lui donner.

Le 4 mars, dans la diète d'Haguenau, Otton con-

voque les princes allemands à l'expédition d'Italie qui doit commencer en juillet. Il rencontre enfin Hugolin et Léon qui lui apportaient, avec l'assurance formelle du couronnement et le droit de venir chercher l'empire à Rome, la dispense nécessaire pour son mariage avec l'héritière des Hohenstaufen, moyennant l'acceptation préalable des conditions imposées par le pape. Cette fois les exigences de la curie se précisaient. Elles prirent corps dans la fameuse charte signée à Spire, le 22 mars 1209, par « le seigneur Otton IV, très invincible roi des Romains[1] ».

Cet « invincible » passait théoriquement, pour la troisième fois, sous les fourches caudines de la papauté. La promesse de Spire n'était que le renouvellement de celle de Neuss, avec l'adjonction d'une partie des concessions auxquelles avait consenti, en 1203, Philippe de Souabe : renonciation absolue au patrimoine de Saint-Pierre, à la marche d'Ancône, au duché de Spolète, au territoire de la comtesse Mathilde, au comté de Bertinoro, à l'exarchat de Ravenne, et « aux autres terres adjacentes mentionnées dans les diplômes des empereurs carolingiens »; reconnaissance du royaume de Sicile comme fief du Saint-Siège. Otton s'engageait en outre : 1° à ne plus intervenir dans les

1. *Signum domini Ottonis quarti Romanorum regis invictissimi.*

élections des églises de l'Empire; 2° à laisser les appels à Rome produire tout leur effet; 3° à renoncer au droit de dépouilles sur les biens des prélats décédés et sur ceux des églises vacantes; 4° à abandonner aux papes et aux évêques la libre disposition du spirituel, selon la formule légale : « rendre à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu »; 5° à aider l'Église pour la suppression des hérétiques et de l'hérésie.

De sa bulle d'or l'Allemand consacrait tout parce que le pape le tenait et qu'il voulait arriver au but. D'ailleurs la promesse de Spire n'avait, comme les précédentes, que la valeur d'un engagement personnel : elle n'était contresignée que par un haut fonctionnaire, le chancelier Conrad, évêque de Spire. Les princes groupés autour du souverain n'y avaient pas souscrit. Selon toute apparence, elle ne fut pas le résultat d'une délibération solennelle des hauts prélats et des barons de l'Empire, mais d'un simple échange de vues entre la chancellerie d'Otton et les cardinaux. Il est douteux que le roi ait jamais eu l'idée qu'on pût le contraindre à exécuter les clauses énumérées sur ce parchemin. Mais il donnait, pour le moment, pleine satisfaction au pape et assurait, entre les deux pouvoirs, l'harmonie nécessaire.

Les légats d'Innocent III assistent, dès lors, à toutes les diètes royales et s'associent officielle-

ment aux derniers préparatifs de la grande expédition. La paix publique est jurée de nouveau à Oldenburg et l'on achève de traiter l'affaire, importante entre toutes, de l'union du Guelfe avec l'héritière des Gibelins. L'accord du pape, des princes et du roi sur cette question est devenu définitif après les assemblées de Brunswick et de Goslar. Le 24 mai 1209, à Würzburg, au milieu d'une affluence extraordinaire de nobles et de clercs venus de tous les points de l'Allemagne, s'effectue la cérémonie finale.

Otton, le premier, prend la parole : « Nous vous prions dans le Seigneur, vous tous qui êtes ici, de faire attention à ce que nous allons dire, vous d'abord, cardinaux, qui représentez parmi nous l'autorité du seigneur pape; vous, archevêques, évêques, abbés, clercs de toute dignité et de tout grade, vous enfin, rois, ducs et princes. Le Dieu du ciel, après des épreuves de toutes sortes, a voulu que la souveraineté de l'Allemagne entière nous fût acquise. Et c'est avec de justes actions de grâce que nous pourrions rappeler le mot de l'Écriture : « Ils ont repris cette pierre, dont ils ne voulaient pas, et elle est devenue la clef de voûte de l'édifice ». Voilà ce qui a été fait par le Seigneur, et son œuvre qui nous pénètre encore d'admiration est plus évidente que la lumière du jour.

« Il ne dépendrait que de nous de choisir une épouse parmi les femmes les plus illustres de tout le monde romain : mais la nombreuse assemblée qui m'entoure est venue ici pour connaître le sort de la fille de Philippe, duc de Souabe. Personne n'ignore qu'elle est notre cousine. Voici donc la question que nous soumettons à votre jugement et sur laquelle nous sollicitons votre avis. Nous vous prions d'en délibérer, dans la sincérité de vos âmes, en mettant de côté tout mobile de haine ou d'affection. Quelle résolution devons-nous prendre? Si nous étions destiné à vivre six mille ans, nous aimerions mieux pendant tout ce temps garder le célibat que de nous marier au péril de notre âme. Ne considérez pas tout ce que cette jeune fille pourrait nous apporter : la gloire de ses ancêtres, la noblesse de sa race, ses richesses, ses châteaux : tout cela ne pourrait être mis en balance avec notre salut. Tout cela d'ailleurs est provisoirement sous notre main. Que l'on distribue à ses sœurs les trois cent cinquante châteaux de l'héritage souabe, il n'en restera pas grand'chose pour nous. Veuillez donc, je le répète, réfléchir ensemble sur ce sujet et nous donner la réponse qui vous paraîtra opportune. »

Sur cette communication, la discussion générale s'engage. Le roi dit à son frère, le comte palatin Henri, qui siégeait à sa droite : « Nous

voulons que tu quittes ton siège, pour que ta présence n'influence personne ». Après une longue délibération, les princes reviennent trouver Otton, et le duc Lupold VI d'Autriche, qui était discret et lettré, prend la parole au nom de tous : « Seigneur roi, vous plaît-il d'entendre la réponse des cardinaux, des prélats et des princes? — J'écoute, dit Otton. — Nous informons Votre Sublimité que cette assemblée plénière, les cardinaux représentant l'autorité apostolique, les prélats et les princes du premier rang et tous les lettrés de l'assistance ont décidé, pour le bien de la paix et l'équilibre du monde romain, que votre intérêt exigeait absolument votre mariage avec Béatrix. Nous ajoutons, pour bannir de votre esprit tout scrupule, que vous devrez fonder avec munificence deux grands établissements monastiques. Pour cette œuvre, notre concours ne vous fera pas défaut : on peut compter sur nos donations et nos aumônes; nous subviendrons largement, pour l'entretien des prêtres et des clercs de grade inférieur, aux frais des messes et de tout le service religieux. »

Le roi reprit : « Nous ne pouvons pas ne pas suivre ce conseil bon et salutaire, émané de tant de personnes autorisées ». Aussitôt on appelle l'héritière de Philippe de Souabe. La jeune fille apparaît, conduite par les ducs d'Autriche et de Bavière : on lui demande si elle acquiesce au

mariage. Toute rougissante, elle répond qu'elle y consent de son plein gré. Otton se lève alors de son trône et l'accueille en s'inclinant. La jeune fille s'étant à son tour courbée devant lui, il lui passe au doigt l'anneau nuptial, lui donne le baiser des fiançailles, et la fait asseoir, en face du trône, entre les deux cardinaux. « Voici votre reine, dit-il à l'assemblée, honorez-la comme il convient. » Et il ordonne de la ramener, avec une de ses sœurs, au palais de Brunswick.

Bien qu'elle fût en âge d'être mariée, les noces pourtant n'eurent pas lieu immédiatement : elles devaient être différées jusqu'au retour de l'expédition d'Italie. Le roi allait partir dans quelques semaines et son absence durer deux ans. Mais l'essentiel était fait. Les fiançailles d'Otton et de Béatrix marquent une date dans l'histoire de la nation germanique et du monde chrétien. Elles symbolisent la réconciliation des maisons rivales, le terme d'une querelle presque séculaire, l'union et la paix intérieure de l'Allemagne, enfin débarrassée du schisme. Mais pouvait-on espérer la fin de l'autre conflit, celui du Sacerdoce et de l'Empire? Tout dépendait des événements qu'allait amener, au delà des Alpes, la rencontre décisive d'Otton IV et d'Innocent III.

***

Tandis que l'Allemagne, en proie à la guerre civile, mettait dix ans à retrouver son équilibre, les Italiens avaient mené leur vie habituelle. Ils se battaient et s'amusaient.

Un fouillis de villes fortifiées abritant des populations turbulentes, des ligues et des contre-ligues organisées pour la guerre, les armées de bourgeois groupées autour du chariot (*carroccio*) qui porte l'étendard municipal, châteaux pris et repris, villages brûlés, arbres coupés, moissons détruites : tel est l'invariable spectacle que présentent, en particulier, la Lombardie et la Toscane! Rien n'égale la monotonie des chroniques urbaines de ces premières années du XIIIe siècle, où s'accumulent d'infimes détails sur les faits militaires, marches, embuscades, sièges et razzias. Il semble que ces bourgeois, toujours en armes, n'aient que le goût du sang, de la dévastation sauvage, et l'on se demande où ils prennent le temps de travailler, de trafiquer et de s'enrichir.

Qu'on ouvre, à la première page venue, les annales guelfes de Plaisance. Au printemps de 1200, l'armée milanaise sort avec son carroccio pour assiéger la tour de Besago, fortifiée par les gens de Pavie. Elle la prend et y trouve cent

hommes bien armés qu'on jette dans les prisons de Milan. A la fin de mai, nouvelle sortie, par les trois portes de la ville, des cavaliers et des piétons. C'est à Bergame, cette fois, qu'en veulent les Milanais : ils envahissent son territoire, y brûlent bourgades et hameaux. Puis ils joignent leurs troupes à celles de Brescia, et les deux cités se ruent sur un château de Crémone, qu'elles détruisent. Pendant ce temps, les bourgeois de Plaisance incendient, de leur côté, plusieurs villages du territoire crémonais. Trop vivement pressée, Crémone implore le secours de Parme, de Modène, de Reggio : la guerre se généralise, la Lombardie est en feu et finalement la république de Crémone succombe sous les coups de Milan.

Le 4 septembre, l'étendard des Milanais est encore aux champs. Les hommes de Novare, de Verceil et d'Alexandrie viennent le rejoindre, et tous ensemble, en quinze jours, brûlent Mortara, chef-lieu de la petite province lombarde de la Lomellina, où ils détruisent cinquante-cinq villages. Le 18 septembre, les milices communales de Crémone, de Parme, de Modène, de Reggio et de Bergame s'accordent pour attaquer Plaisance. La bataille s'engage d'abord près de Saint-Laurent, entre les Placentins et les Parmesans. Les gens de Plaisance capturent cent chevaliers de Parme et mettent les autres en fuite : mais, en leur poussant

l'épée dans les reins, ils se heurtent aux Crémonais, qui se jettent sur eux avec furie et leur prennent cinquante chevaliers. En mai 1201, nouvelle attaque combinée de Milan, Côme, Novare et Verceil contre la Lomellina : Vigevano est pris et livré au feu; les douze cents hommes qui défendaient ce château vont peupler les cachots de Milan. Le 15 juin, Plaisance se mobilise à son tour pour attaquer le château de Saint-André. Le 6 juillet, grande bataille entre Plaisance et Crémone; le 6 août, entre Plaisance et Pavie.

Et tous les ans, au printemps, les mêmes combats, avec les mêmes épisodes, recommencent : c'est le fond de l'existence italienne. Mais les guerres du dehors ne lui suffisent pas. Dans l'intérieur de chaque cité sévissent les coups d'État des politiciens, les émeutes de la populace et les luttes de classes, toujours très vives. La société noble aux prises avec le monde populaire, fait général et permanent! Les chroniqueurs donnent moins de détails sur ce dernier genre d'hostilités. On voit pourtant, par exception, dans l'annaliste de Plaisance, ce qui se passa, en 1208, à Brescia : le conflit entre la noblesse et le peuple arrivé à l'état aigu, les rues ensanglantées, des meurtres sans nombre dans la cité et la banlieue, une foule de gens capturés et incarcérés. Les nobles comprenant à la fin qu'ils ne peuvent, avec leurs

seules forces, résister au peuple qui est le nombre, quittent la ville et s'allient avec Crémone, l'éternelle ennemie de Brescia. Un jour le peuple bressan, serré autour de son carroccio, fait une sortie contre les nobles qu'il avait expulsés et qui revenaient à la charge. Ceux-ci appellent les Crémonais. La milice à pied et à cheval de Crémone engage la bataille. Le peuple bressan est vaincu, enveloppé; beaucoup de ses soldats sont pris et le carroccio de Brescia (suprême honte!) transporté à Crémone. Alors les nobles bressans se précipitent dans leur ville laissée sans défense, enchaînent les principaux membres du parti populaire et mettent les autres dehors. Milan, Gênes, Pise sont le théâtre de révolutions analogues. Toute l'Italie en est troublée.

On a décrit ailleurs[1] l'antagonisme non moins ardent de la bourgeoisie et du clergé. La commune bataille aussi contre les prêtres, contre l'évêque : elle veut les soumettre aux taxes municipales; elle repousse la domination politique du Saint-Siège, les impôts romains. Violences contre les clercs, expulsions d'évêques, ripostes fulminantes du pape, pluie d'excommunications et d'interdits! Qu'on joigne enfin à toutes ces guerres des cités les querelles héréditaires entre les grandes mai-

1. Voir notre premier volume, *Innocent III*, *Rome et l'Italie*, 2e édition, p. 149 et suiv.

sons féodales. Au temps d'Innocent III et d'Otton IV, deux dynasties célèbres remplissent l'Italie du nord et du centre de leurs démêlés et de leurs vengeances, les Azzon d'Este et les Ezzelin da Romano, les uns guelfes, les autres gibelins, mais du reste tous changeant de parti avec une extraordinaire mobilité. Dans chaque commune, les deux seigneuries ont leurs partisans qui se battent avec rage. Azzon VI d'Este est nommé, en 1207, podestat de Vérone. Jaloux, Ezzelin II rassemble ses amis de Vérone et de Vicence et chasse de Vérone le marquis d'Este. Mais, l'année suivante, celui-ci prend sa revanche; il arme ses partisans de Lombardie, de la Marche et de la Romagne, rentre à Vérone et livre à l'ennemi, sur la place du marché, une bataille décisive. Vainqueur, il s'empare des tours de la ville, des maisons fortifiées, et expulse à son tour Ezzelin et son parti.

Les compatriotes d'Innocent III pouvaient vivre dans cette atmosphère orageuse! Ils trouvaient même le moyen de s'y divertir. La chronique de Rolandino de Padoue alterne le récit des faits militaires, des incarcérations et des meurtres avec celui des fêtes et des tournois. En 1208, à la Pentecôte, le grand divertissement du Prato della Valle, à Padoue, attire les délégués de toutes les contrées du pays padouan; chacun arrive au jeu avec son costume spécial et sa couleur distinctive.

Dames et chevaliers, nobles et gens du peuple, vieillards et jeunes gens, ripaillent, chantent, dansent pendant plusieurs jours, au son des violes. « On les dirait tous frères, tous alliés, tous animés d'un même sentiment de tendresse mutuelle », ce qui ne les empêche pas de se faire, dans les rues, le lendemain, une guerre au couteau.

Quelques années plus tard, on nommera, à Padoue, comme podestat, un Florentin, Albizon. « Homme avisé, discret, plein d'amabilité et de bienveillance, mais dominateur et astucieux, il aimait beaucoup les divertissements. C'est sous son administration qu'eut lieu, à Trévise, une grande fête où l'on avait invité nombre de chevaliers et de bourgeois de Padoue. Une douzaine de dames de la même ville, des plus nobles et des plus belles, avaient été spécialement convoquées pour préparer la décoration et les jeux. Et voici ce qu'elles imaginèrent. On construisit un château fort que devait défendre, sans le secours d'aucun homme, tout un essaim de dames, de jeunes filles et de servantes. Les murs de cette forteresse étaient revêtus de fourrures de vair et de gris, d'étoffes de velours et de soie, de drap de pourpre, de peaux d'hermines. Pour protéger leurs têtes, les combattantes avaient mis des couronnes de roses, des parures de pierres précieuses, de diamants et de perles. Le jeu consista à attaquer le

château et sa garnison, au son des instruments de musique. Comme armes de trait, il fallait lancer des pommes, des poires, des coings, des dattes, des roses, des lilas, des violettes, des flacons de baume et d'eau de rose, des bâtons d'ambre et de camphre, toutes sortes de fleurs et de parfums, tout ce qui sent bon, tout ce qui brille. Beaucoup de Vénitiens et de Vénitiennes vinrent prendre part à ce divertissement et combattirent avec vaillance. »

La fête si joyeusement commencée tourna mal. Au moment où la porte du château allait être forcée, les Vénitiens et les Padouans se disputèrent à qui entrerait les premiers. Le porteur de la bannière de Saint-Marc, furieux, insulte les gens de Padoue. Ceux-ci ripostent en le frappant, et, dans la bagarre, la bannière est quelque peu trouée, ce qui porte au paroxysme la colère des Vénitiens. Le président de la fête intervient alors, fait cesser la rixe. Mais les rancunes étaient excitées : il s'ensuivit une guerre sans merci, interminable, entre Vénitiens et Padouans.

C'est au milieu de cette Italie agitée et sensuelle, ardente au jeu comme à la bataille, qu'allait tomber le roi Otton IV de Brunswick avec sa lourde armée de chevaliers allemands. Il y venait revendiquer les droits de l'Empire et reprendre ce que les

communes, d'un côté, le pape, de l'autre, profitant du schisme, s'étaient approprié.

En attendant l'arrivée du maître, quelqu'un avait agi déjà pour le compte de l'Allemagne, et préparait la besogne royale avec zèle. Le légat Wolfger, patriarche d'Aquilée, semblait oublier totalement sa condition de haut dignitaire d'Église, tenu de ménager le pape et de veiller à ses intérêts, pour ne songer qu'à ses obligations de fonctionnaire du futur empereur. Sans souci de l'autorité pontificale, il réglait souverainement les affaires de l'Italie du Nord et du Centre, obligeait les communes à rester tranquilles, réclamait énergiquement les propriétés d'Empire, et frappait d'amendes énormes les villes qui se refusaient à les restituer. Aux bourgeois de Bologne et de Faenza, il reprit ainsi quelques territoires compris dans le fameux legs de la comtesse Mathilde, mais au lieu de les remettre à l'Église, comme Innocent III le demandait, il les garda pour lui, c'est-à-dire pour son roi. Sommée de rendre, elle aussi, les biens sur lesquels elle avait mis la main, la grande république de Florence résista, déclara au patriarche qu'elle voulait attendre l'arrivée d'Otton, qu'elle réglerait avec lui les difficultés pendantes. Elle espérait sans doute avoir plus facilement raison du roi que de son ministre. Wolfger exigea la restitution immédiate des biens d'Empire, et,

sans vouloir attendre le retour des ambassadeurs que Florence avait envoyés à Otton, il la condamna à payer dix mille marcs. En même temps, il donnait l'ordre, on ne sait pourquoi, aux autorités de Crémone, d'arrêter un groupe de pèlerins qui revenaient de Terre-Sainte.

Le mécontentement d'Innocent III éclata. Toucher à des croisés, qui sont sous la protection du Saint-Siège, c'est toucher à Rome. Il écrit à Otton pour lui dénoncer ce qu'il appelle un « attentat odieux ». Il ne peut pas croire que le patriarche, un homme d'Église, ait commis un pareil abus de pouvoir. Le scandale est énorme, dit-il, et d'autant plus dangereux que si on n'en punit pas les auteurs, après avoir délivré les victimes de cette arrestation arbitraire, personne ne voudra plus contribuer à la défense de la Terre Sainte. Si Otton n'agit pas, le pape sévira lui-même contre les coupables. Par le même courrier il enjoint au patriarche de faire mettre les pèlerins en liberté; il écrit même au chambrier du roi pour qu'il agisse, en ce sens, sur le patriarche; enfin il ordonne aux évêques italiens d'excommunier, si on ne fait pas droit à sa demande, les fonctionnaires qui ont été chargés d'incarcérer et de garder les pèlerins.

Reçut-il satisfaction? On l'ignore : mais deux jours après il adressait au souverain de l'Allemagne,

contre les agissements de son légat d'Italie, une nouvelle et très vive réclamation. Les Florentins s'étaient plaints à Rome de la façon dont Wolfger les traitait. « Notre vénérable frère, le patriarche d'Aquilée, écrit Innocent III, déploie un grand zèle à défendre l'honneur et les intérêts de l'Empire : il pourrait le faire, pourtant, avec plus de réserve et de prudence; et c'est pourquoi nous croyons devoir volontiers, par nos représentations et nos conseils, le guider dans une voie meilleure. » Résumant l'incident de Florence, insistant sur la surprise qu'avait causée à tous l'amende infligée à la ville par le légat à qui elle avait fait un si chaleureux accueil, le pape ajoute : « Il faut qu'il se conduise désormais avec plus de modération. Pour que l'arc conserve sa force, il ne doit pas rester toujours tendu : j'appelle là-dessus ton attention. Sans les lettres de recommandation que le patriarche nous a demandées pour se faire bien venir des Lombards et des Toscans, il ne se serait pas tiré à si bon compte des difficultés de sa tâche. »

Quand ces lettres d'Innocent III parvinrent en Allemagne, Otton avait en tête bien d'autres soucis. Il avait rassemblé à Augsburg sa grande armée, six mille chevaliers, sans compter la foule innombrable des fantassins et des auxiliaires, et s'apprêtait à passer les Alpes. La traversée com-

mença dès la fin de juillet 1209, par la route du Brenner. On mettait alors plus de vingt jours pour aller d'Augsburg en Italie! Après avoir touché Insbrück et Trente, il franchit les portes d'Ossenigo et entra à Vérone. Le 14 avril, il était à Peschiera et le 19 à Valeggio, sur le Mincio. L'annaliste de Sainte-Justine de Padoue signale, non sans frayeur, l'apparition des Allemands et de leur chef. « Le voilà en Lombardie avec une armée immense! A sa venue terrible, l'Italie trembla tout entière d'épouvante. »

Le souvenir des guerres de Barberousse ou d'Henri VI, et de ces batailles avec la ligue lombarde où l'on se massacrait pour de bon, hantait l'esprit des Italiens; mais ils s'effrayaient à tort. Otton, qui allait s'engager dans une lutte des plus dangereuses avec la papauté, avait intérêt à prendre la féodalité et les communes de la péninsule comme points d'appui. La seule difficulté, pour l'Allemand, était de se tenir en dehors des rivalités et des haines locales, et de calmer les passions sans froisser les intérêts. Dans ce guêpier toujours en effervescence il fallait cheminer avec une prudence infinie : c'est à quoi Otton ne réussit pas trop mal.

A peine descendu des Alpes, il signe, le 18 août, avec les Vénitiens et leur doge, Pierre Ziani, un traité qui réglait assez heureusement un grand

nombre de questions de détail. Il fait venir à son camp les nobles et les représentants des villes, juge en arbitre impartial leurs démêlés et travaille à ramener la paix entre les partis, tout en évitant de faire par trop sentir sa force. Par la façon dont il s'interposa entre les Este et les Romano, on peut avoir l'idée de la politique qu'il suivit partout. Le Vicentin Gerardo Maurisio, témoin oculaire, nous a laissé sur ce point un récit pittoresque, mais rédigé avec la minutieuse exactitude d'un huissier qui dresse procès-verbal.

Au débouché des Alpes, Otton avait envoyé un messager à Ezzelin II da Romano, pour lui intimer l'ordre de venir le trouver immédiatement. Ezzelin était alors en campagne avec l'armée de la commune de Trévise. Sans tarder, il licencie ses troupes et rejoint le roi, qui lui fait l'accueil le plus aimable. Lui-même dresse sa tente, « la plus belle et la plus riche de toutes », dans le camp allemand et il en fait cadeau au chancelier d'Otton, l'évêque Conrad de Spire, moyen sûr de se mettre bien en cour. Il chevauchait toujours à côté du roi et parut, plus que tout autre prince, jouir de sa familiarité.

Cependant le marquis d'Este, Azzon VI, son ennemi particulier, avait été, lui aussi, appelé par Otton et reçu avec la même faveur. Un jour que tous deux se trouvaient dans l'entourage royal,

Ezzelin se leva, s'approcha du marquis, et lui jeta à la face ses perfidies et ses traîtrises, notamment la façon dont il avait traité le seigneur de Ferrare, Salinguerra : les gens d'Este l'avaient attaqué à l'improviste et jeté en prison. Ezzelin termina en injuriant son ennemi et en le défiant. Azzon ne riposta que par des explications embarrassées ; il se déroba au duel qu'on lui offrait. Il ne voulait se battre qu'à son heure, hors de la cour du roi, à l'endroit que son adversaire choisirait. Otton, qui entendait tout ce dialogue, ne se prononça ni pour l'un ni pour l'autre : il se contenta de leur imposer silence.

Le lendemain, après le déjeuner, le roi s'en alla avec Ezzelin chasser au faucon, à quelque distance du camp. Tout à coup les chasseurs virent apparaître le seigneur de Ferrare, Salinguerra, escorté de cent chevaliers portant bannières et cuirasses. Otton cessa aussitôt la chasse et rentra dans sa tente. Mais Salinguerra, au lieu d'aller le trouver directement, fit un long circuit et passa devant la tente du marquis d'Este, pour le narguer. Arrivé en face du roi, il se jette à ses pieds, ainsi que les chevaliers qui l'accompagnaient, et lui énumère longuement ses griefs contre Azzon. Il se déclare prêt à prouver son dire par le duel judiciaire, à se battre en personne contre le marquis, devant le roi, et dans les conditions que le roi déterminera.

Le marquis d'Este nie d'abord les faits qu'on lui reproche. « Quant au combat singulier, dit-il, j'ai des vassaux plus nobles que Salinguerra, qui seront mes champions et se battront avec le seigneur de Ferrare, s'il veut se battre ». De riposte en riposte, les têtes s'échauffent, les deux seigneurs et leurs partisans finissent par en venir aux mains, sous les yeux d'Otton. Il fallut que le maréchal d'Empire, Henri de Kalden, tirât son épée et, soutenu par une forte troupe d'Allemands, mît fin à la rixe. Quand l'ordre et le silence furent rétablis, Otton défendit expressément aux Italiens des deux factions de lui parler de leurs griefs et de s'adresser des provocations. Puis chacun des adversaires se retira dans sa tente, et le roi resta seul avec les siens.

« Un des jours suivants, Otton chevauchait, ayant le marquis d'Este à sa gauche et Ezzelin da Romano à sa droite. Tout à coup, il dit en français à Ezzelin : « Seigneur Ezzelin, je veux que vous donniez le bonjour au marquis ». Aussitôt Ezzelin ôte son chapeau et dit en s'inclinant : « Seigneur marquis, Dieu vous sauve ». Azzon, son chapeau sur la tête, répondit : « Dieu vous sauve également ». Le roi, voyant ce qui s'était passé, dit au marquis : « Seigneur marquis, saluez donc Ezzelin ». Azzon, toujours sans se découvrir, salua Ezzelin en répétant : « Dieu vous sauve ». A quoi Ezzelin

riposte, en ôtant son chapeau : « Je vous en souhaite autant ». Sur ce, le roi et ses deux compagnons arrivèrent à un endroit où la vallée se resserrait tellement que le chemin pouvait à peine livrer passage à deux cavaliers de front. Otton passa le premier : les deux ennemis se trouvaient seuls derrière. Alors le marquis d'Este dit à Ezzelin : « Passez d'abord. — Après vous », répondit Ezzelin. Passant tous les deux ensemble, ils se mirent à causer comme deux amis, au grand étonnement de toute l'escorte. Ils cheminèrent ainsi sans cesser de se parler pendant l'espace de deux milles, de sorte que le roi lui-même commença à trouver cet accord subit bien étrange. Leur conversation l'inquiéta.

« Quand on arriva à l'étape et que le roi fut installé, il fit venir d'abord Ezzelin. « Dites-moi la vérité, Ezzelin, de quoi donc avez-vous parlé, aujourd'hui, avec le marquis? — Seigneur, nous parlions de notre amitié d'autrefois. — Et de moi, ajouta Otton, vous ne disiez rien? — Si, nous avons parlé de vous. — Et que disiez-vous de moi, seigneur Ezzelin? — Nous disions que, lorsque vous le voulez bien, vous êtes l'homme aimable et bon par excellence et qu'en fait de vertus, vous n'avez pas votre pareil au monde; mais que, d'autre part, quand vous le voulez aussi, vous êtes farouche, emporté et redoutable entre

tous. Nous n'avons pas dit autre chose. » Alors le roi, renvoya Ezzelin, manda le marquis, et lui posa la même question. Azzon lui fit une réponse presque identique, comme si elle avait été concertée entre eux. Tout en chevauchant et en causant, ils arrivèrent à Imola : c'est de là que le roi délégua le marquis d'Este pour gouverner la marche d'Ancône, tandis qu'il garda Ezzelin, et l'emmena avec lui à Rome où il devait être couronné. Mais avant de se séparer, les deux seigneurs, devant le roi et sur son ordre, s'étaient juré mutuellement fidélité et affection. » On peut juger, par cet épisode, de la difficulté qu'éprouva Otton à pacifier l'Italie et de la confiance limitée que les Italiens lui inspiraient.

Les communes ne lui donnèrent pas moins de peine que les nobles. Sous ses yeux, les bourgeois de Vérone continuaient à se battre avec le même acharnement contre les châtelains du voisinage. Irrité, il allait sévir, quand ils le désarmèrent par l'offre d'une somme considérable. La plupart des cités cherchaient à capter sa bienveillance par de riches cadeaux. Mantoue et Crémone, qu'il traversa d'abord, lui firent une réception magnifique. Le 23 août, il avait passé le Pô; au commencement de septembre, il campait près de Bologne et, franchissant les Apennins au sud de Faenza, il pénétra enfin en Toscane. Voyage triomphal : mais

Innocent III l'attendait à Viterbe, et c'est là que le problème redoutable allait se poser. De leur premier contact pouvait sortir la guerre ou la paix.

A mesure que les deux alliés se rapprochaient, ils avaient le sentiment de plus en plus vif que l'entente absolue devenait une nécessité. Otton voulait, à toute force, être couronné comme empereur, et Innocent, qui voyait l'Italie au pouvoir de l'armée allemande et de son chef, avait intérêt à reculer le plus possible l'éventualité d'une rupture.

Dès qu'il eut franchi le Pô, le roi écrivit à « son seigneur et père très aimé », pour proclamer, une fois de plus, sa gratitude envers l'Église romaine, le principal auteur de son élévation, et l'assurer de toute sa confiance. « Nous ne doutons pas que, par l'affection paternelle que vous nous témoignez, vous ne vous réjouissiez avec nous de tout ce qui peut nous arriver d'heureux. Votre Sainteté saura donc qu'après avoir réglé toutes choses en Allemagne, conformément à notre intérêt et à celui de l'Empire, nous avons passé les grandes montagnes avec une forte et glorieuse armée. Nous voici déjà de l'autre côté du Pô. Nous nous avançons à votre rencontre pour recevoir de votre main la bénédiction et la consécration du diadème impérial. Nous avons accueilli vos envoyés, le sous-diacre André, votre chapelain, et le frère hospitalier Thuraud. Nous avons entendu et pleinement compris

toutes les propositions qu'ils nous apportaient de votre part. Après avoir tenu conseil avec mes princes et mes fidèles, nous avons résolu de vous adresser aussi, avec mission de vous faire connaître nos sentiments, une ambassade solennelle, composée de l'évêque Conrad de Spire, notre chancelier aulique, de l'évêque Conrad de Brixen, de l'évêque de Cambrai, Jean, de l'évêque de Mantoue, Henri, de maître Henri, écolâtre de Saint-Géréon de Cologne, de notre sénéchal Gunzelin, de Conon de Minzenberg, notre chambrier, et de Henri de Schmalneck. Nous vous supplions d'ajouter foi à tout ce qu'ils vous diront et proposeront de notre part. »

Il ressort de cette lettre qu'Innocent III avait pris les devants et proposé à Otton des conditions d'entente. Quand les ambassadeurs allemands, arrivés à Viterbe, eurent fait connaître la réponse de leur souverain, Innocent les renvoya avec cette réplique dont tous les termes étaient pesés. « L'univers sait, mon très cher fils, à quel point nous avons travaillé pour te faire obtenir l'empire et de quelle faveur tu jouis auprès de nous. Nos actes parlent pour nous et sont l'expression de cette vérité que l'arbre se reconnaît à ses fruits. Au commencement comme au milieu de ton entreprise, nous avons contribué avec zèle et efficacité à t'assurer le succès. Nous avons encore plus à

cœur maintenant de mener cette tâche à bonne fin, pour que tu saches bien quelle affection nous avons vouée à ta personne royale. Nous espérons et nous avons la certitude que tu ne perdras jamais le souvenir de nos bienfaits et que tu nous en montreras ta reconnaissance. Car si ton dévouement nous est nécessaire, il t'importe beaucoup, en toutes circonstances, d'avoir pour toi notre amitié. » Ne fallait-il pas indiquer à ce parvenu qu'il avait encore plus besoin du pape que le pape n'avait besoin de lui et que, par conséquent, il devait rabattre beaucoup de ses exigences? « Nous avons reçu avec honneur, ajoutait Innocent, les ambassadeurs que tu nous as adressés. Après les avoir soigneusement écoutés, nous leur avons donné, selon notre habitude, une réponse bienveillante. Mais pour que tu sois édifié plus à fond sur nos désirs, nous accréditons auprès de toi nos chers fils Pierre de Vico, préfet de Rome, et maître Philippe, notre notaire. Tu pourras les en croire sur tout ce qu'ils te diront et nous avons l'espoir que tu ne négligeras pas de te conformer à notre avis. »

On aurait voulu que l'accord définitif fût préparé et conclu avant l'entrevue des deux souverains; mais cet échange de lettres, ces trois ambassades, cette triple série de négociations prouvaient précisément qu'on n'était pas arrivé à l'obtenir. Les

intermédiaires avaient échoué. Fallait-il donc en venir, pour s'entendre sur les conditions du couronnement, aux pourparlers directs qui devaient s'engager à Viterbe? L'inquiétude était grande dans l'entourage du pape et dans le monde des clercs italiens. Les évêques, surtout ceux des villes gibelines, craignaient d'être obligés de choisir entre la cause du chef de l'Église et celle du souverain de leur cité, entre le pouvoir religieux et le pouvoir civil. C'est cette situation, cruelle en tous temps pour l'épiscopat, qui fait l'intérêt de la lettre que, peu avant la conférence de Viterbe, l'évêque impérialiste de Sienne, Bono, écrivit au roi Otton.

Il débute par un éloge enthousiaste du futur empereur, beau entre tous les hommes, actif, vigoureux, exemplaire dans sa vie et ses mœurs, doué de toutes les saintetés et de toutes les vertus, fidèle serviteur du Christ et de l'Église. Mais il croit utile de lui rappeler, avec de nombreuses citations de l'Écriture, que tout ce qu'il est, il le doit à Dieu et que sa cause était presque perdue, lorsque Dieu l'a relevée en dispersant ses adversaires victorieux. « Tu as parfois livré bataille personnellement à tes rivaux, et tu as eu toujours le dessous : mais quand le Seigneur a combattu pour toi, il n'a pas eu besoin du fracas des armes pour courber sous son joug le cou de tes ennemis. » Il

conseille donc à Otton de ne pas oublier les services rendus et de ne pas trop s'énorgueillir de sa prospérité actuelle, qu'il doit à la protection d'en haut. Il faut qu'il honore l'Église, l'épouse du Christ (autrement dit la papauté qui la représente), et qu'il lui fasse sans hésiter *le sacrifice de sa propre gloire.* L'évêque ajoute qu'il est placé lui-même bien bas pour donner de tels conseils à un si grand roi. Mais c'est qu'il est aussi associé, assujetti « à l'ange de Dieu, au vicaire du Christ, à celui qui dispense les graces divines », c'est-à-dire à Innocent III.

Il n'était pas très prudent de rappeler sans cesse à Otton de Brunswick qu'il devait uniquement son succès à Dieu et à son ministre. Les hommes aiment peu qu'on les accable des bienfaits qu'ils ont reçus et qu'on invoque constamment des droits à leur reconnaissance. Mais, quoi que pensât le roi allemand, l'heure pour lui était grave et la conjoncture décisive. Il allait voir enfin, pour la première fois, le redoutable personnage qui avait tenu jusqu'ici la plus grande place dans ses pensées et dans sa vie, celui qui l'avait fait élire, et qui pouvait encore, en lui refusant le titre d'empereur arrêter le cours de ses destins.

*
* *

C'est au mois de septembre 1209 que le pape et le roi se trouvèrent, en face l'un de l'autre, à Viterbe, dans cette ville étrangement pittoresque et archaïque où rien ne semble avoir été changé depuis l'époque de leur rencontre. Et il se passa tout d'abord, entre ces deux hommes, quelque chose de touchant. Les récriminations du passé, les revendications du présent, les appréhensions de l'avenir, tout fut oublié. Devant la solennité de la circonstance et l'évidente nécessité d'un accord d'où dépendait la paix du monde, il n'y eut place que pour l'émotion, pour le souvenir de la lutte soutenue en commun et des liens d'amitié qui avaient rattaché le protégé au protecteur. Innocent III, à la vue d'Otton, s'écria : « Voici donc mon fils chéri entre tous, celui qui a fait la joie de mon âme, » et il l'embrassa de bon cœur en le serrant dans ses bras. Ils prirent place ensuite à côté l'un de l'autre, comme deux amis, mangèrent et burent ensemble, puis l'entretien commença.

Par malheur, cette négociation qui semblait devoir être décisive ne nous est que très imparfaitement connue. Parmi les questions qu'on agita, celle d'un traité définitif à conclure entre les royautés de France et d'Allemagne souleva un

incident assez vif. Au pape qui l'engageait instamment à s'entendre avec Philippe-Auguste, Otton répondit d'une voix haute : « Le roi de France! tant qu'il détiendra la terre dont mon oncle Jean est le propriétaire légitime, je ne pourrai pas lever la tête sans rougir. Tout accord que je ferais avec lui ne serait qu'une feinte. — Rappelle-toi pourtant, reprit Innocent, que tu as promis par écrit et juré de conclure la paix avec lui en t'en remettant à notre arbitrage. — Vous pouvez garder cette charte (la déclaration de Neuss), riposta Otton, dans vos archives et l'y laisser dormir tranquille. » Faudrait-il conclure de là qu'il vint un moment où la conversation tourna à l'aigre?

A coup sûr, la diplomatie du pape ne fut guère plus heureuse sur la question capitale des conditions imposées pour le couronnement. Innocent déclara, paraît-il, ne plus revendiquer la propriété de l'Italie centrale, Ancône et Spolète, pour limiter ses prétentions aux frontières contestées du territoire toscan et aux domaines de la comtesse Mathilde. Surtout il demanda au Guelfe de reconnaître la suzeraineté de saint Pierre sur le royaume de Pouille et de Sicile. Otton semble avoir accepté, en principe, cette espèce de partage de la souveraineté de l'Italie. Mais quand son interlocuteur exigea de lui, sur ce point, un serment spécial qu'il prononcerait avant son couronnement et comme condition

de l'octroi du titre impérial, il refusa net. Il ne voulait pas subordonner son droit à des concessions imposées, ni prendre une attitude contraire à la dignité de la nation allemande comme à la sienne. Le pape dut se contenter d'une promesse, conçue en termes vagues. Otton s'engagea « à satisfaire, selon la convenance et l'équité, aux revendications légitimes de l'Église ». Quant à un serment, le futur empereur ne consentait à subir que celui dont la formule connue était dictée à tous les Césars dans la cérémonie du sacre.

Somme toute, cette entrevue de Viterbe, qui devait régler toutes les difficultés, ne résolut rien. Otton ne faisait aucune concession précise et positive. Vouloir le contraindre, c'était risquer la rupture et ajourner le couronnement. Or l'opinion chrétienne n'aurait pas admis que, pour une question de territoires, le pape refusât l'Empire à celui qu'il avait choisi et pour qui il avait si longtemps combattu. Il était trop tard pour changer de voie.

Innocent III se résigna. Il partit de Viterbe quelques jours avant Otton. Celui-ci quitta cette ville le 29 septembre, et, le 2 octobre, il campait, avec l'armée allemande, sur la hauteur qui commande Rome au nord, à droite du Tibre, et qu'on appelait alors le mont Malo, aujourd'hui le *monte Mario*. De cette colline, la vue plonge directement

sur la ville entière et sur la cité Léonine, dominée par la basilique de Saint-Pierre et le palais du Vatican. Otton touchait au but : mais encore Innocent III se crut-il obligé de prendre ses précautions. Il exigea du roi, avant de le laisser entrer dans la cité pontificale, un sauf-conduit en règle, par lequel celui-ci garantissait au pape, aux cardinaux, et au peuple romain, pour toute la durée de son séjour, la pleine sécurité de leurs personnes et de leurs biens. Tous les princes, comtes, barons et nobles qui composaient l'armée furent astreints à donner la même garantie. L'accord subsistait provisoirement, mais la méfiance grandissait.

Les dispositions des Romains, de leur commune et de leur sénat n'étaient que trop connues. Ils détestaient l'étranger, surtout l'Allemand, et se préparaient à lui fermer leurs portes. Comment la chronique d'Otton de Saint-Blaise a-t-elle pu affirmer que le peuple et les sénateurs allèrent au-devant du Guelfe, en même temps que le pape, et le reçurent avec honneur ? Tout au plus est-il permis de supposer qu'un groupe de partisans de l'Empire porta ses vœux au nouvel arrivant, tandis que l'immense majorité des habitants s'enfermait, hostile et grondante, dans ses murs. Le 4 octobre était la date fixée pour le sacre. Mais les événements qui signalèrent les journées du 2 et du 3

firent bien mal augurer de ce qui allait suivre. Quelques pelotons de l'avant-garde s'étaient hasardés à franchir le Tibre pour voir de près la cité merveilleuse, celle qui hantait, comme un rêve éblouissant, toutes les imaginations chrétiennes. Ils se heurtèrent à des patrouilles municipales qui les obligèrent à repasser le pont au plus vite. Et quand l'évêque d'Augsburg, Siegfried, voulut, lui aussi, avec ses vassaux en armes, tenter la même aventure, il se trouva enveloppé tout à coup d'un flot de population furieuse. A grand'peine put-il se tirer d'affaire; beaucoup de ses soldats n'en revinrent pas; la plupart des autres n'échappèrent que criblés de blessures.

Et cependant le roi des Allemands était là, entouré de ses six mille chevaliers, sans compter l'infanterie armée d'arbalètes et l'énorme escorte des barons! Que ne fallait-il pas redouter de l'audace et de l'animosité de ces bourgeois romains? Ils étaient capables (et d'ailleurs ils en avaient annoncé l'intention) d'empêcher ou au moins de troubler le couronnement. Otton consentait encore à ne voir que de loin la ville éternelle, puisqu'on se refusait à l'y recevoir, mais il tenait avant tout à être sacré et investi. Il fit donc garder le pont, qui est aujourd'hui le pont Saint-Ange, par un fort détachement de ses alliés, les Milanais, et mettre une solide garnison dans la tour qui commandait

le Trastevère. A peu près certain, dès lors, de n'être pas dérangé dans le grand acte qui allait s'accomplir, il s'approcha de la basilique où les cérémonies devaient se dérouler.

La vieille église de Saint-Pierre de Rome, avec ses cinq portes et ses cinq nefs, était précédée d'un portique rectangulaire, l'*atrium*, auquel on accédait par un majestueux escalier, les « degrés de Saint-Pierre ». La façade de l'atrium tournée du côté de la ville avait pour défenses les deux tours qu'avaient construites les papes Étienne II et Hadrien Ier aux temps carolingiens. Une petite église, Sainte-Marie-Entre-les-Tours, se trouvait, dans la situation qu'indique son nom, à l'entrée du portique. Sur le côté gauche s'élevait l'habitation pontificale, le Vatican, qu'Innocent III était en train de compléter par de nouvelles constructions[1].

Otton de Brunswick, entouré de ses barons et de ses prélats, précédé d'une escouade d'archers qui lancent des flèches en signe de réjouissance, arrive sur la place que domine le grand escalier. La foule est énorme, tellement pressée et houleuse, qu'elle empêche le cortège royal de monter les degrés; mais les gardes jettent de la monnaie d'argent à profusion, jouent du bâton et de la

1. Voir *Innocent III, Rome et l'Italie*, p. 213.

lance; ils dégagent ainsi leur souverain qui, soutenu par deux archevêques allemands, peut gravir enfin les marches. En haut, il est reçu par les évêques, les cardinaux, le clergé inférieur, tous les fonctionnaires de la curie. Au milieu de ce groupe imposant, assis sur un fauteuil, Innocent III apparaît. Le roi se prosterne, baise les pieds du pape et lui offre une somme en or. Le pape le relève et l'embrasse. Puis, tous deux, avec leur suite, entrent dans l'église Sainte-Marie. Un sous-diacre, debout devant l'autel, présente un évangile ouvert. Otton y pose la main et prononce la formule du serment traditionnel. Il était, en partie du moins, ainsi conçu [1] : « Moi, Otton, roi des Romains et futur empereur, je promets et je jure, devant Dieu et saint Pierre, que je serai le protecteur et le défenseur du souverain pontife et de l'Église romaine, dans toutes les circonstances où l'on aurait besoin de mon aide. Je garderai les

1. Certains chroniqueurs ont affirmé que le serment prêté par Otton à son entrée était celui qui consacrait les prétentions territoriales de la cour de Rome sur l'Italie du centre, celui qu'Innocent III n'avait pu obtenir à Viterbe. Sans aucun doute, ils se sont trompés. Ils ont pris pour un serment spécial cette promesse générale de protection à l'Église que Rome exigeait des récipiendaires et dont les termes vagues ne comportaient aucune obligation publique d'un caractère précis. Il n'y avait pas de raison pour que le Guelfe se départît, au milieu de la cérémonie du sacre, de l'attitude si ferme qu'il avait adoptée avant son arrivée à Rome.

territoires, les honneurs et les droits qui leur appartiennent, selon mon savoir et mon pouvoir, avec une entière fidélité. Que Dieu et ce saint évangile que je touche soient les garants de ma promesse. »

Le pape quitte alors Sainte-Marie-Entre-les-Tours pour aller, dans la basilique, prendre place d'avance au grand autel de Saint-Pierre. Mais les trois cardinaux-évêques d'Ostie, de Porto et d'Albano, les principaux acteurs du sacre, restent avec le roi dans la petite église. Les chanoines de Saint-Pierre y reçoivent Otton comme membre de leur chapitre. Cette formalité accomplie, il se dirige, précédé des chanoines, vers l'entrée de la basilique.

Arrivé au portail du milieu, la « porte d'argent » ou « porte royale », il est accueilli par l'évêque d'Albano, qui prononce une première prière. Le roi pénètre alors dans la basilique et s'arrête au milieu de la nef centrale, sur la rosace de marbre, la *rota*, où il entend une seconde oraison de l'évêque de Porto. Il s'achemine ensuite, avec son cortège, vers la célèbre Confession de Saint-Pierre, qui se trouvait au milieu du transept, et se prosterne au tombeau de l'Apôtre, pendant que l'évêque d'Ostie et le chef des diacres entonnent une troisième oraison. De là il est conduit à l'oratoire de Saint-Maurice, placé à gauche

de la Confession. C'est le moment de l'onction. L'évêque d'Ostie frotte le récipiendaire avec l'huile bénie sur le bras droit et entre les épaules. Enfin Otton gravit les marches du grand autel, où le pape l'attendait.

Alors commence la cérémonie proprement dite de l'investiture. Innocent III met entre les mains d'Otton l'épée impériale : « Reçois cette épée dont tu te serviras pour la punition des coupables et la protection des fidèles ». Et il lui donne le baiser d'usage. Otton brandit l'épée nue au-dessus de sa tête, puis la remet au fourreau, et le pape la lui accroche lui-même à la ceinture. Il lui passe ensuite le sceptre surmonté de la pomme d'or : « Prends ce sceptre de vertu et d'équité, avec lequel tu dois caresser les bons et terrifier les méchants ». Après, il lui pose sur la tête la couronne impériale : « Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, reçois cet insigne de gloire pour que, méprisant l'ennemi du genre humain et fuyant la contagion du vice, tu recherches la justice et la piété, et vives de façon à mériter la couronne du séjour éternel, dans la conversation des justes. »

Cela dit, il l'embrasse de nouveau, aux acclamations de tous les assistants, et monte dans la chaire de Saint-Pierre, placée derrière le grand autel, au milieu de l'abside. L'empereur prend

place sur le trône qui a été dressé à droite de la chaire. Et le voilà assis, revêtu de la dalmatique éclatante, la couronne en tête, le sceptre dans la main droite, la pomme d'or dans la gauche, à peu près tel qu'il est représenté sur le sceau impérial. Le chœur des sous-diacres, des chapelains et des chantres, précédé de la grande croix d'argent, se place devant lui et s'écrie à plusieurs reprises : « Salut et victoire à notre seigneur le très invincible roi des Romains, toujours Auguste ». L'assistance entière chante le *Kyrie Eleison*. Enfin commence la messe célébrée par le pape, servie par l'empereur. L'office terminé, l'empereur précède le pape vers l'entrée de la basilique. Sur la place qui est devant l'atrium, Innocent monte à cheval; Otton lui tient l'étrier et lui met les rênes en main.

Où vont ainsi les deux premiers personnages du monde chrétien? Dans les circonstances ordinaires, la coutume veut que le sacre soit suivi d'un banquet que le pape offre à l'empereur dans le palais du Latran. Le double cortège doit traverser le Tibre au pont Saint-Ange, suivre l'ensemble de rues qu'on appelle la « voie triomphale », celle par où les papes se rendaient en procession de Saint-Pierre de Rome à Saint-Jean de Latran, toucher au Forum, au Colisée, à la basilique de Saint-Clément. Pour se conformer à l'usage, Inno-

cent III a invité Otton; mais une raison majeure a empêché l'empereur d'accepter.

Pendant que les cérémonies du sacre s'accomplissaient dans la basilique, on avait entendu, au dehors, le cliquetis des armes et les vociférations des combattants. Les habitants de Rome s'étaient rués sur le pont Saint-Ange et partout où leur faisaient face les postes de l'armée allemande, pour tâcher de pénétrer dans le *Borgo*. Les soldats d'Otton et ceux de la commune se battirent avec fureur. Un certain nombre d'Allemands et d'Italiens au service de l'empereur restèrent sur le carreau; beaucoup furent blessés. A en croire le Français Guillaume le Breton, qui, défavorable à Otton, exagère ses pertes, les Romains, dans ces engagements, lui auraient tué plus de mille chevaux.

L'empereur ne pouvait songer à traverser Rome pour se rendre au Latran, à moins de livrer bataille dans chaque rue. Il offrit donc au pape de venir faire le banquet dans le camp allemand, et Innocent y consentit. Ils chevauchèrent ensemble jusqu'au lieu du festin, qui fut magnifique. « Le riche et le pauvre, dit Arnold de Lubeck, firent bombance largement. » Après quoi, les deux souverains se séparèrent. Ils ne devaient jamais se revoir.

Est-ce à dire que la rupture, entre eux, fut

immédiate? Les contemporains eux-mêmes s'y sont trompés, et la légende a pris ici, presque au lendemain de l'événement, la place de l'histoire. Guilaume le Breton affirme que, le jour même du sacre, Otton viola toutes ses promesses et déclara à Innocent III qu'il lui était impossible de céder à l'Église romaine les châteaux et les terres qu'elle revendiquait. L'annaliste de Ceccano, dont le témoignage est isolé, présente les faits sous un autre angle. Après leur sortie de Saint-Pierre, le pape n'aurait pu rentrer dans Rome, parce que les troupes allemandes l'en empêchaient. Accompagnant l'empereur jusqu'à l'extrémité de la muraille romaine, il le congédia, le bénit et le pria d'évacuer, dès le lendemain, le territoire de la commune. Otton ne voulut pas céder à cette injonction, mais comme les Romains refusaient de lui payer le tribut accoutumé et même de lui fournir des vivres, il se vit obligé de quitter la place.

Si la brouille du pape et de l'empereur eût éclaté de suite après le couronnement, le coup de théâtre aurait paru, certes, plus dramatique, et l'ingratitude du Guelfe plus odieuse. Mais la vérité oblige à dire que les rapports des deux puissances restèrent encore pacifiques jusqu'à la fin de l'hiver de 1210. Otton quitta Rome de lui-même, parce que, devant l'hostilité des Romains, il ne voulut pas courir le risque d'un siège en règle et

d'une exécution sanglante. Il laissa la plus grande partie de son armée repasser les Alpes, et resta, pour organiser la domination impériale en Italie, avec un petit corps de troupes où il entrait autant d'Italiens que d'Allemands.

Quelques jours après son départ de Rome, d'un endroit qu'on appelle l'île Farnèse, près de l'ancienne Veii, il écrivit au pape pour lui exprimer sa reconnaissance et lui demander de nouveau une entrevue. « Voilà enfin que le vœu conçu depuis si longtemps dans notre cœur a été exaucé par la miséricorde divine et aussi grâce à vous. Nous avons eu le bonheur, si ardemment désiré, de voir votre personne. Nous avons reçu, de votre main bénie, la couronne impériale. Nous en exprimons à Dieu et à vous, qui le remplacez ici-bas, notre gratitude, non pas toute celle à laquelle nous serions tenu, mais celle du moins qui est en notre pouvoir. Quand nous étions avec vous à Viterbe, puis à Rome, il nous a été impossible, vu le manque de temps, de vous parler à loisir de toutes les affaires qui intéressent l'honneur de Dieu, le salut de l'Église romaine, et la paix nécessaire à l'Église tout entière. Nous souhaiterions donc bien vivement pouvoir nous en entretenir avec vous. En toute humilité et en toute dévotion, nous insistons sur ce point, auprès de Votre Sainteté. Pour l'amour de Dieu, pour le salut de toute l'Église et

de toute la chrétienté, veuillez nous indiquer un endroit où notre entrevue pourra avoir lieu dans des conditions acceptables. Nous avons, au fond de l'âme, un si grand désir de cet entretien que, plutôt que de renoncer à un projet d'où peut sortir l'avantage et le salut de l'Église universelle, nous ne craindrions pas d'exposer notre propre vie. Nous avons résolu, s'il le faut, de venir vous trouver jusque dans Rome. Mais que Votre Sainteté réfléchisse néanmoins au grave danger que pourrait faire courir à toute l'Église notre entrée dans cette ville. »

La réponse d'Innocent, datée du Latran, 11 octobre, fut brève mais décisive. Le pape savait trop bien qu'une entrevue à Rome était impossible : l'apparition d'Otton amènerait très certainement une catastrophe. D'autre part, il avait fait à Viterbe l'expérience de l'inutilité d'une conversation directe : pourquoi la recommencer? Des négociations aussi délicates ne pouvaient être traitées que dans les formes et à loisir par des diplomates autorisés. Il oppose donc à l'empereur un refus très net, mais enveloppé de formules courtoises. « Certes, si nous pouvions nous voir commodément, une conférence entre nous aurait de grands avantages : nous la désirons aussi vivement que toi. Mais en réfléchissant avec soin aux circonstances où nous nous trouvons, nous ne voyons

pas comment, à l'heure actuelle, ce vœu pourrait se réaliser. Cela ne nous paraît pas possible pour diverses raisons que maître Jean, ton chapelain, porteur de cette lettre, exposera de notre part à ta prudence impériale. Nous te prions de ne pas prendre notre refus en mauvaise part; notre volonté n'y est pour rien : c'est la nécessité qui nous y condamne. Mais ce que nous ne pouvons pas faire aujourd'hui nous-mêmes, personnellement, peut être fait par un intermédiaire fidèle et avisé, qui transmettra à l'un et à l'autre de nous nos pensées les plus secrètes. Quant aux propositions que nous a portées, de ta part, notre camérier, Étienne, au sujet de la terre (le domaine de la comtesse Mathilde), voici la réponse que nous jugeons à propos de te faire. Réfléchis à une combinaison qui sauvegarde à la fois notre dignité et la tienne. Nous tâcherons, de notre côté, d'en trouver une qui garantisse en même temps nos intérêts et les tiens. »

Ainsi, même après le sacre, les négociations continuaient entre les deux puissances, mais toujours sans succès! Pour les territoires contestés de la Toscane, le pape n'acceptait pas l'arrangement que lui offrait l'empereur. Les deux personnages dont l'entente aurait seule garanti la tranquillité du monde chrétien, ne pouvaient pas se voir! Ce simple fait autorisait les pronostics les plus

fâcheux, les appréhensions les plus graves. Cependant la paix n'était pas rompue. Innocent III continuait à parler affaires avec Otton.

Le 31 octobre, il lui écrit au sujet du roi de Danemark, Waldemar II. Les Danois sont en train de convertir, à coups de lances, les populations païennes des bords de la Baltique. Mais, pendant qu'ils se dévouent à cette bonne œuvre, à cette croisade, leur roi ne doit pas être inquiété par ses ennemis d'Allemagne. Le pape demande donc à l'empereur d'obliger ses sujets à laisser le Danemark en repos. Le 11 novembre, il sollicite la générosité d'Otton en faveur de Simon de Montfort et de l'expédition contre les Albigeois. Il faut que l'empereur contribue de ses subsides à cette pieuse opération et qu'il interdise l'accès du territoire impérial aux hérétiques expulsés de la France du Midi. « Tu as déjà fait tant de bonnes œuvres, sous l'inspiration divine, écrit Innocent; ajoutes-y encore celle-là, et que Dieu t'accorde sa grâce ici-bas, et, dans l'autre monde, le glorieux séjour des élus. » Enfin, le 13 novembre, le pape traite longuement, avec son allié, du procès d'Egbert, l'évêque de Bamberg, un des hommes que l'opinion publique accusait de complicité dans l'assassinat de Philippe de Souabe. Deux légats romains avaient été chargés de recueillir les témoignages et de diriger la procédure. Mais bien que l'affaire

fût entrée dans la voie judiciaire, les ennemis d'Egbert le poursuivaient, le menaçaient de mort, avaient envahi son évêché, et s'étaient saisis d'une partie de ses biens. Le reste avait été dévolu au fisc impérial. Innocent III prie l'empereur de prendre les mesures nécessaires pour que la justice d'Église puisse suivre son cours, et qu'en attendant son arrêt, la personne et les biens d'Egbert soient respectés.

A la même époque, et sans doute sur la demande du pape, Otton écrivit à Jean sans Terre pour l'engager à conclure la paix avec l'archevêque de Cantorbéry. Mais si les relations officielles entre le protecteur et le protégé subsistaient, l'accord intime et réel avait disparu. Du moment que l'empereur restait en Italie pour y introduire partout son autorité et rendre tout d'abord sa domination effective sur les bords du Pô et de l'Arno, l'illusion n'était plus permise. La volonté humaine échouait contre la fatalité invincible des situations. Innocent III avait consacré dix ans d'efforts et de luttes à l'élévation d'Otton de Brunswick, avec la pensée d'en faire une créature docile et dans l'espoir de résoudre pacifiquement, par une entente faite d'affection et de gratitude, la question redoutable entre toutes, le conflit du Sacerdoce et de l'Empire. Et il s'apercevait que l'édifice politique construit si péniblement s'écroulait, à

peine terminé, par la base! Le Guelfe, devenu empereur, agissait en Italie exactement comme un Gibelin, et ses prétentions n'étaient pas moins âpres. L'énorme labeur était à recommencer!

Il est difficile de croire que l'événement ait pris au dépourvu un homme d'État comme Innocent III. Les diplomates du pays qui produira Machiavel n'étaient pas, même au moyen âge, assez naïfs pour compter absolument sur la reconnaissance des princes. Le pape avait la conscience d'avoir abandonné lui-même, en 1208, la cause d'Otton. Il devait bien se douter aussi que les « promesses » de 1198, de 1201 et de 1209, rédigées sans la garantie officielle du corps germanique, ne seraient pas tenues. La nécessité seule les avait arrachées au Guelfe. Mais quand même celui-ci aurait voulu, de bon gré, céder l'Italie au pape, devant la réprobation de l'opinion nationale qui n'admettait pas que l'Empire fût diminué et le programme des Hohenstaufen sacrifié, comment aurait-il pu le faire sans risquer sa couronne? De l'heure où il fut proclamé roi par l'Allemagne entière, il personnifiait, non plus un parti, mais les intérêts de tout un peuple et une conception politique à laquelle les Allemands n'entendaient pas renoncer en faveur du pontife romain. La rupture était donc inévitable, et le pape devait plus ou moins s'attendre à ce qui arriva. S'il proclama violemment, à la face du

monde, sa désillusion et sa surprise, c'était surtout pour se donner le droit d'accuser l'adversaire de perfidie et d'ingratitude et de soulever contre lui l'indignation des consciences chrétiennes.

D'ailleurs il ne se résigna à la lutte qu'à la dernière extrémité. Il attendit, pour prendre la mesure décisive, l'excommunication d'Otton, que l'empereur eût commencé lui-même, ouvertement, les hostilités. Il ne voulait pas paraître se hâter de défaire de ses propres mains l'œuvre qui lui avait coûté tant de peines. Peut-être aussi espérait-il que son ancien allié hésiterait à faire acte d'ennemi. Il temporisa enfin parce que la guerre d'un pape contre un empereur, quelles que fussent les circonstances, était toujours un aléa formidable : on ne l'affrontait pas sans y être absolument forcé.

Ainsi s'explique le spectacle auquel assista l'Italie dans l'hiver de 1209-1210. Innocent ne bouge pas de son palais de Latran, insensible, en apparence, à ce qui se passe autour de lui. Il voit pourtant s'opérer des faits qui sont la ruine de ses ambitions, autant de coups portés au pouvoir temporel des papes, mais il ne proteste pas, comme s'il avait fait la part du feu et s'était fixé une limite où il attend l'adversaire. L'intention d'Otton était de commencer par assujettir pleinement les cités et les seigneuries de l'Italie du Nord et de la Toscane, et ensuite d'organiser sa domination dans

l'Ombrie, la marche d'Ancône et la Romagne. Il parcourt, sans être inquiété, ces deux premières étapes de la conquête impériale. Il entre à Sienne (21 octobre 1209) où le clergé le reçoit pompeusement, toutes cloches sonnantes, puis à Florence, à Lucques, à Pise, semant sur sa route, à pleines mains, les cadeaux et les privilèges. Il comble surtout les Pisans, parce qu'il a besoin d'eux et de leur flotte pour ses projets sur la Sicile, et n'oublie pas Savone, autre cité maritime dont il espère tirer profit. Il continue sa tournée par le duché de Spolète, Foligno, Terni, puis revient en Toscane, d'où il prodigue de nouveau ses faveurs aux Ombriens et aux Toscans.

En février 1210, les bruits les plus inquiétants se répandent à Rome. Ce n'est pas seulement le territoire pontifical qui est menacé. Innocent apprend que l'empereur a reçu une délégation des barons et des bourgeoisies du territoire napolitain, propriété de son pupille, le roi Frédéric. Ils sont venus lui prêter fidélité et hommage, et l'ont supplié de prendre sous sa suzeraineté leurs châteaux et leurs villes. « Qu'il entre en Pouille, lui ont-ils dit, et tout le royaume de Naples se soumettra à lui sans coup férir. Ils ne veulent d'autre gouvernement que celui de l'empereur des Romains. »

Se proclamer le seigneur des sujets du jeune

Frédéric, c'était déclarer la guerre au pape, et Otton n'est pas encore prêt à soutenir la lutte suprême. Mais bientôt un fait significatif, et qui ne laisse plus à la curie le moindre espoir de paix, arrive à la connaissance d'Innocent III. Otton a conféré le duché de Spolète, c'est-à-dire le gouvernement politique et militaire de l'Ombrie, à Dipold de Vohburg, comte d'Acerra, l'homme qui avait personnifié, avec Markward, la résistance acharnée des Allemands à l'Église romaine. Et presque aussitôt il ajoute à ce titre celui de « maître capitaine de la Pouille et de la Terre de Labour ». L'ennemi du Saint-Siège appelé au commandement de toute la région qui enveloppait, à l'est et au sud, le patrimoine pontifical! Il fallait maintenant s'attendre à tout.

Cependant, si averti qu'il soit des projets de l'empereur, le pape contient encore son irritation, et patiente avant d'en venir aux actes irréparables. Il traite avec Pérouse, une des rares villes de l'Italie du centre qui eussent résisté aux Allemands et gardé leur indépendance. Otton, de son côté, ne juge pas que le moment soit venu d'entamer les hostilités directes. De puissantes communes, Crémone, Pavie, Ferrare et le principal seigneur de cette région, Azzon d'Este, avaient cessé de lui être fidèles. Il laisse donc le pape en repos dans l'État pontifical, et, pendant plusieurs mois (mai-

août 1210), il parcourt en tous sens la Lombardie et la Romagne. On dirait qu'il a renoncé à son dessein ou qu'il cherche à endormir l'ennemi. Il semble s'absorber dans cette promenade triomphale qui le mène à Faenza, à Ferrare, à Ravenne, à Imola, à Bologne, à Parme, à Plaisance, à Pavie, à Crémone, à Brescia, à Turin, à Alexandrie, à Modène. C'est qu'il veut être vraiment le roi des Italiens, recevoir leurs serments, organiser, dans chaque ville, l'administration impériale, y ancrer son pouvoir politique et financier : bref, s'assurer du présent et garantir l'avenir.

Tout en faisant échec, par sa présence même et par ses actes, aux prétentions temporelles de Rome, Otton essaie encore de montrer que, sur le terrain religieux, il n'est pas, de propos délibéré, l'ennemi de l'Église. Pour remplir son devoir de chef laïque du monde chrétien, il prend des mesures de rigueur contre les hérétiques de Ferrare et de Turin (mai 1210). Mais il n'en continue pas moins à préparer la guerre prochaine. Le 3 juin, son alliance offensive et défensive avec les Pisans est signée. Ils y gagnaient des avantages énormes, extraordinaires : une partie du territoire toscan, la Corse entière et le monopole du trafic dans l'Italie méridionale ! Peu à peu, tous les hauts prélats se voient obligés de rompre leurs liens avec Rome et de se déclarer, sans réserve, pour

l'empereur. L'archevêque Éberard de Salzburg, qui résistait et qu'on gardait à vue dans le camp impérial, cède lui-même au courant. Le serment qu'il prononce, bon gré mal gré, le 3 juillet, est significatif : « Dans le démêlé survenu entre le seigneur pape et notre seigneur Otton, sérénissime empereur des Romains, nous jurons de ne jamais abandonner l'Empereur, notre suzerain. Pour tout ce qui touche aux intérêts de sa personne et à l'honneur de l'Empire, nous l'aiderons de toutes nos forces, comme doit le faire un fidèle vassal. Et nous tiendrons pour non avenus les ordres du pape, dans tous les cas où celui-ci voudrait nous imposer des mesures contraires aux intérêts de l'Empire et de l'Empereur. »

Aux derniers jours du mois d'août, Otton, dont les préparatifs sont achevés, se résout enfin à l'acte décisif. Il envahit, par le nord, le patrimoine de Saint Pierre. Radicofano, Acquapendente, Montefiascone tombent entre ses mains. Viterbe tient bon : il en dévaste les alentours. Rome n'était pas loin : fut-elle réellement menacée? Innocent III semble l'avoir craint. Le 4 octobre, il ordonnait aux consuls et aux bourgeois de Terracine de faire provision de vivres et de mettre leurs remparts en état. « Si le torrent doit se précipiter par ici, ajoute-t-il, cela ne peut tarder; faites qu'il ne vous submerge pas. » Mais l'empereur n'avait pas l'in-

tention de s'attaquer d'abord à Rome. Soit qu'il craignît de ne pas venir à bout des Romains, soit qu'il ne voulût pas, pour ménager l'opinion chrétienne, attenter aux propriétés directes et à la personne même du pape, il retourna camper à Orte, dans l'Ombrie. De là il se prépara à passer la frontière apulienne. Les barons du royaume de Naples l'attendaient pour lui livrer le pays.

Sentant l'impossibilité de résister à la force, Innocent joua sa dernière carte. Il recommença avec l'ennemi des négociations qui devaient se prolonger pendant tout l'hiver de 1210-1211, même après la rupture déclarée. A cinq reprises, un moine de Cîteaux, l'abbé de Morimond, porta au camp impérial les propositions du pape et de son pupille Frédéric. Celui-ci se déclarait prêt à renoncer à toute prétention sur son héritage paternel, c'est-à-dire sur les possessions des Hohenstaufen et sur l'Empire, pourvu que le Guelfe le laissât jouir de la succession maternelle, du royaume sicilien. Otton ne voulut rien entendre. L'historien anglais, Roger de Wendover, lui attribue cette réponse : « Le souverain pontife veut donc posséder injustement les territoires qui appartiennent à l'Empire? Alors qu'il me délivre du serment qu'il m'a fait prêter, le jour de mon sacre, lorsque j'ai juré de conserver les droits et

les terres que l'Empire avait pu garder et de recouvrer ceux qu'il avait perdus. »

Tout espoir d'arrêter le vainqueur s'évanouissait. Mais, avant de sévir, Innocent lui adressa le suprême avertissement, la menace de l'anathème. Dans cette lettre, la dernière qu'il paraît lui avoir écrite, il l'appelait encore son « très cher fils en Christ » et lui envoyait la bénédiction apostolique. Il lui rappelait les bienfaits dont le Saint-Siège l'avait comblé et s'étonnait de tant d'ingratitude. « Il paraît que le territoire dont s'étaient contentés tes prédécesseurs ne te suffit plus. Mais ne perds pas de vue ce qui est arrivé à l'empereur Frédéric, qui, rebelle au Saint-Siège, avait brûlé le portique de Saint-Pierre et s'était rendu coupable de bien d'autres crimes envers l'Église. Il a été châtié dans son propre corps et puni aussi dans ses enfants. Il n'a pas pu arriver jusqu'à Jérusalem : on l'a trouvé noyé dans un cours d'eau. Et tout l'univers sait ce que la vengeance divine a fait de ses fils Henri et Philippe! Pourquoi donc te glorifier dans ta malice? Pourquoi vouloir être puissant dans l'iniquité? Pourquoi envahir le bien d'autrui quand le tien est si étendu qu'il devrait te suffire amplement? Si nous t'écrivons de la sorte, ce n'est pas pour insulter à la dignité de la couronne impériale, c'est pour essayer de te détourner de tes mauvaises actions. Autant nous avons eu jadis

d'affection pour ta personne, préférée par nous à tous les princes chrétiens, autant il nous est douloureux de penser aujourd'hui que tu te livres à des entreprises dirigées contre nous. Mais le glaive spirituel nous a été confié pour que nous défendions les biens de l'Église. Nous t'avertissons donc, et sous peine d'excommunication nous te donnons l'ordre formel de ne plus porter atteinte, par toi-même ou par tes mandataires, aux droits du siège apostolique. Nous t'enjoignons de respecter les engagements pris envers l'Église. Nous t'avions planté pour avoir en toi une vigne de choix, et voilà que, devenue sauvage, elle ne nous donne plus qu'un breuvage amer! Prends garde que Dieu à la fin ne te détruise dans ta racine et ne t'arrache de la terre des vivants. Nous ne pourrons pas, quant à nous, si tu persévères dans des errements aussi déplorables, nous abstenir de te frapper. »

En même temps que le pape lançait cet ultimatum, il avertissait Philippe-Auguste, l'ennemi naturel et irréconciliable du Guelfe, de la mesure qu'il allait prendre : manière de préparer le roi de France à donner à Rome le concours militaire et financier dont elle avait maintenant grand besoin. Sans le moindre ménagement pour son amour-propre, Innocent s'excuse de n'avoir pas suivi les conseils du Capétien; il reconnaît que celui-ci n'a

été que trop perspicace : un *mea culpa* des plus complets!

« Plût à Dieu, mon très cher fils, que nous eussions pénétré aussi bien que toi le caractère d'Otton! Il ne nous aurait pas trompé. Il est vrai qu'il a surtout fait tort à lui-même, en imprimant une tache ineffaçable sur son honneur et sa conscience. Oublieux de ses promesses et de nos bienfaits, il nous a rendu le mal pour le bien. Le voilà qui commence à persécuter sa mère, comme un fils dénaturé. Ce qui doit paraître à tous le comble de l'iniquité et de l'impiété, il étend sa main jusque sur lè royaume de Sicile, l'héritage maternel de Frédéric, notre très cher fils en Christ, un orphelin, comme s'il ne lui suffisait pas d'usurper son héritage paternel! Quelle confiance avoir en un pareil homme? Il ne nous garde même pas sa fidélité, à nous le vicaire du Christ sur la terre, à nous qui lui avons rendu tant de services, à nous qui avons reçu de lui, par ses serments et par ses chartes, des garanties de toute nature? Que deviennent donc la vérité, la bonne foi, la loi, le respect, la dévotion, l'espoir, la bienveillance, l'affection, le droit naturel? Il a tout foulé aux pieds, tout bouleversé.... Il ne songe pas que, par cette indigne conduite, il nous met dans l'impossibilité de secourir la Terre Sainte. Ce qui l'absorbe, c'est le désir furieux de prendre le bien

d'autrui.... On peut tout attendre de cet ambitieux. Mais, toi-même, prends-y bien garde. Le feu est à la maison voisine et la tienne est menacée. Otton a l'esprit monté à un tel degré d'orgueil qu'il dit à qui veut l'entendre que tous les rois de la terre seront bientôt sous son joug. »

« Il est vrai, ajoute Innocent, que nous te parlons ainsi à notre honte, car en ce qui le concerne tu n'as été que trop bon prophète. Tu nous avais bien dit de nous méfier de cet homme. Mais nous nous consolons avec Dieu qui, lui-même, s'est repenti d'avoir établi Saül, roi d'Israël. Nous ne sommes pas d'ailleurs comme le mauvais berger qui, voyant venir le loup, disperse ses brebis et prend la fuite. Nous lui avons interdit, sous peine d'excommunication, de persécuter notre personne, l'Église romaine, le roi et le royaume de Sicile. Nous l'avons sommé de renoncer à ses entreprises et de nous donner satisfaction des injures qu'il nous a faites. S'il s'expose lui-même à l'excommunication, qu'il sache que tous ses sujets seront déliés, vis-à-vis de lui, du devoir de la fidélité. Car celui qui ne reste pas fidèle à Dieu et à son Église et qui s'est séparé, par là, de la communion des hommes, n'a pas le droit d'exiger la fidélité des autres. »

A la sommation que le pape lui adressait Otton répondit, paraît-il [1], « qu'il n'avait rien fait qui

1. Quelques historiens allemands n'ont pas tenu cette courte

permît d'user envers lui du glaive spirituel. Car il ne s'est jamais immiscé dans le domaine des choses religieuses. S'agit-il du temporel? Sur ce terrain il possède et doit conserver sa pleine et entière indépendance. Les clercs qui sont chargés d'administrer les sacrements ne peuvent, en matière de juridiction criminelle, exercer aucun droit. Il veut bien abandonner à l'Église tout ce qui est d'ordre religieux : mais l'autorité impériale doit, sur toute l'étendue de l'Empire, régenter tout ce qui est d'ordre séculier. »

Théorie audacieuse pour l'époque : mais Otton ne se contente pas de raisonner, il agit. En octobre-novembre 1210, il franchit décidément, après avoir assiégé Rieti, la frontière du royaume de Naples. Traversant les Abruzzes, il occupe Sora, le fief de Richard de Segni, le frère d'Innocent III, et s'établit enfin à Capoue, où il devait rester cinq mois. Le pape, directement atteint, n'hésite plus. Le 18 novembre, il frappe Otton de Brunswick et ses partisans d'excommunication personnelle. Otton riposte immédiatement : il met la papauté en interdit. Tous les officiers impériaux reçoivent

réplique pour un document d'une authenticité certaine. Ils n'y ont vu qu'un exercice de rhétorique inspiré par les événements. Mais d'autres (et nous partageons cette dernière opinion) trouvent qu'il n'y a vraiment pas de raisons bien décisives pour en récuser la valeur historique.

l'ordre d'empêcher les pèlerins de se rendre à Rome. Une nouvelle ère de désordres et de bouleversements s'ouvrait pour l'Italie comme pour l'Allemagne : la guerre du Sacerdoce et de l'Empire, fléau permanent du moyen âge, recommençait.

CHAPITRE V

LA GUERRE DU SACERDOCE ET DE L'EMPIRE

Appel d'Innocent III à la France et aux Italiens. — La circulaire pontificale et les princes allemands. — Frédéric de Souabe élu roi des Romains. — Retour d'Otton en Allemagne. — Le traité de Vaucouleurs et la lettre du chancelier Conrad. — Les Milanais menacés par le pape. — Otton et l'Église allemande. — Bataille de Bouvines. — Le jeune roi Frédéric et ses concessions à l'Église. La déclaration d'Eger. — La question allemande au concile de Latran. — Transaction entre le Sacerdoce et l'Empire. Le triomphe d'Innocent III.

Innocent III était resté longtemps sur la défensive; mais quand il se vit acculé à cette lutte dangereuse, il fit des prodiges d'activité pour en sortir victorieux. Sa diplomatie allait travailler, à la fois, la France, l'Allemagne et l'Italie.

A Philippe-Auguste, le puissant vainqueur des Plantagenets, il demande son appui effectif, de

l'argent et des soldats. Mais il s'adressait mal. Le roi de France, homme très positif, n'avait aucune envie de se risquer dans une entreprise lointaine pour un bénéfice fort douteux. « Nous sommes désolé, répond-il au pape, que le soi-disant empereur Otton ait la possibilité de vous faire du mal, et cette pensée nous remplit le cœur d'amertume. Quant à vous envoyer, par mer, deux cents chevaliers, comment pourrions-nous le faire, puisque la Provence est un territoire impérial et que les ports de ce pays appartiennent à l'Empire? Vous voudriez que nous poussions les princes allemands à se révolter contre Otton afin de le forcer à quitter l'Italie? Croyez que nous n'y avons pas manqué : mais les princes exigent des lettres signées de vous et des cardinaux, par lesquelles vous preniez l'engagement de ne plus vous réconcilier avec Otton. Il faut que nous ayons ces lettres. Il faut même que nous recevions d'autres lettres de vous qui délient tous les sujets d'Otton de leur serment de fidélité et leur donnent l'autorisation d'élire un autre empereur. Alors, l'été prochain, nous nous mettrons en campagne et envahirons l'Empire avec notre armée. »

Au reste, Philippe-Auguste veut bien que la France envoie de l'argent au pape; seulement c'est le clergé qui le fournira. « Votre légat, maître Pèlerin, nous a parlé des sommes qu'il

faudrait verser aux marchands italiens (les banquiers d'Innocent III) pour la défense du siège apostolique. Nous lui avons répondu ceci : Que les archevêques, les évêques, les abbés, les moines noirs et blancs, et tous les clercs de l'Église de France commencent par nous venir en aide et nous vous aiderons volontiers à notre tour. Il faut les obliger à donner le tiers de leurs revenus. » Dans l'art de ne pas trop s'engager, tout en faisant que le partenaire s'engage à fond, et de promettre l'argent des autres, le Capétien était capable d'en remontrer même aux politiques de Rome. Néanmoins l'ennemi du Saint-Siège était le sien; il devait forcément, sur la question allemande, marcher d'accord avec la curie.

Une tâche plus difficile, pour Innocent III, était de faire accepter des Italiens un revirement aussi brusque. Aussi ne cesse-t-il de développer à leur intention le thème ordinaire de ses plaintes : la noire ingratitude d'Otton. « Beaucoup de gens nous raillent, écrit-il à l'archevêque de Ravenne; ils disent que nous avons mérité ce qui nous arrive : nous-même avons forgé le glaive qui a servi à nous frapper. Mais le Très-Haut, qui connaît la pureté de notre âme, répond pour nous à nos insulteurs : car n'a-t-il pas eu raison de dire de lui-même : « Je me repens d'avoir créé l'homme »?

Il déclare nettement à la commune de Pise que

si elle s'obstine à favoriser les projets d'Otton, « cet excommunié, ce maudit », sur la Sicile; que si elle continue encore à contester au Saint-Siège ses droits sur la Sardaigne, elle n'évitera pas le châtiment qui l'attend, la sentence d'excommunication que l'évêque de Florence est chargé de lui signifier. Même menace au podestat et au peuple de Bologne : « Nous sommes étrangement surpris et chagrinés de voir qu'au moment où le soi-disant empereur Otton, couvert de notre anathème et de nos malédictions, ne cesse d'attaquer l'Église romaine, vous persistiez à le soutenir, lui et tous ses complices, excommuniés comme lui ! Nous vous enjoignons, au nom de l'autorité apostolique, de changer de système et de ne plus lui prêter votre concours. Autrement, notre légat, l'évêque d'Albano, a reçu l'ordre de vous excommunier tous personnellement et de jeter l'interdit sur votre territoire. » Mais le pape connaît bien l'endroit sensible où il faut frapper les Bolonais. « Au cas où vous continueriez à nous désobéir, nous vous enlèverons votre école pour la transférer dans une autre cité. » A l'évêque et au clergé de Crémone il annonce qu'il a mis Otton au ban de l'Église, comme ingrat, oublieux de ses promesses, et persécuteur du roi orphelin de Sicile, son pupille. Il leur ordonne de publier solennellement cette excommunication dans toute l'étendue de la cité

et du diocèse. « Les Milanais, leur dit-il, ne cessent pas de se faire les alliés d'Otton : aussi avons-nous décidé que l'évêché de Crémone serait soustrait pour toujours à l'obédience de l'archevêché de Milan. » En même temps, il s'efforce de se créer un point d'appui dans l'Italie centrale par une alliance étroite avec la maison d'Este, maîtresse de la seigneurie de Ferrare. Il lui confère le marquisat d'Ancône, tenu en fief de Saint-Pierre, pour l'opposer aux Impériaux.

Mais, s'il espérait gagner les nobles, les communes restaient insensibles à ses arguments. Lasses de la domination des légats romains et animées de cet anticléricalisme bourgeois qui se répandait, comme une contagion, de ville en ville, la plupart d'entre elles avaient embrassé la cause d'Otton pour secouer le joug de Rome. Elles n'avaient garde de s'y assujettir de nouveau. On comptait les cités qui, comme Pérouse, se maintenaient dans la fidélité du pape. A Rome même, malgré l'explosion de défiances et de haines qu'avait provoquée le couronnement impérial, l'autorité d'Innocent eut à souffrir du voisinage des soldats d'Otton. Le préfet romain, Pierre de Vico, avait abandonné l'Église, passé à l'ennemi, et le parti de l'indépendance communale recommençait à s'agiter. Innocent sermonnait un jour le peuple assemblé, quand son ancien adversaire, le

démagogue Jean Capocci, l'interrompit en criant : « Oui, la parole de Dieu est dans ta bouche, mais tes actes sont l'œuvre de Satan ».

La papauté n'avait plus assez de prestige, en Italie, pour arrêter la marche victorieuse des Allemands. Aussi essaya-t-elle, une fois encore, de négocier. Innocent offrit à l'empereur, s'il voulait évacuer le royaume de Naples, de ne rien réclamer lui-même pour les pertes subies dans le patrimoine de Saint-Pierre. Peine perdue! sans rien écouter, Otton prenait l'une après l'autre les villes de la Campanie, Sessa, Naples, Aversa, passait ensuite dans la Pouille, dans la Calabre et ne s'arrêtait qu'à l'extrême limite de la péninsule. En août 1211, il se prépara à franchir le détroit de Messine. Lè jeune Frédéric allait être pris dans son île. L'Italie semblait à jamais perdue pour la domination du pape. Que pouvait faire Innocent III? Renouveler l'excommunication de l'empereur, de ses partisans et de ses soldats (31 mars). Mais les foudres du Latran, peu redoutées, comme toujours, des Italiens, glissaient sur les Impériaux. Ce n'était pas en Italie que l'Allemand était vulnérable, mais en Allemagne, et c'est là aussi qu'Innocent III, à bout d'expédients, l'atteignit.

Dans une circulaire enflammée qu'il adresse à tous les princes du corps germanique, il flétrit violemment « l'insolence, la scélératesse, l'hor-

rible ingratitude, l'odieuse infidélité » d'Otton. Il le rend responsable de la perturbation de la paix générale, de la perversion du droit, du retard apporté à la délivrance de la Terre Sainte. « Nous avons essayé, de toutes façons, de le détourner de ses projets iniques : nous avons eu la douleur de le trouver absolument incorrigible. » L'Église, après un long délai, l'a donc excommunié, et le pape énumère les considérants de la sentence : « Nous l'avons frappé d'anathème, parce qu'il a oublié nos bienfaits, parce qu'il a enfreint ses promesses jurées et écrites, parce qu'il poursuit méchamment le roi de Sicile dont il a envahi le royaume, parce qu'il a violé le patrimoine de Saint-Pierre ». L'Église s'est pourtant toujours déclarée prête (et elle le lui a souvent offert) de soumettre leurs différends à un tribunal d'arbitres choisis en commun par les deux parties. Otton s'y est constamment refusé. Il a bien fallu alors le séparer de la communion des fidèles et délier ses sujets de l'obligation de la fidélité. « Vous pouvez juger, ajoute Innocent, de la considération qu'il a pour vous, par le fait qu'il a engagé sans vous consulter, sans demander votre assentiment, une lutte aussi grave contre l'Église romaine et la royauté de Sicile. Il n'a pris conseil que de son caprice. S'il pouvait réussir et atteindre son but, il vous réduirait au même état de servitude où son

aïeul et son oncle (Henri II et Richard Cœur-de-Lion) ont mis les barons de l'Angleterre. Il introduirait dans l'Empire leurs habitudes de despotisme.... Et qu'on ne vienne pas nous reprocher d'avoir travaillé de tous nos efforts à l'élévation de cet homme! Comment pouvions-nous penser qu'il était ce qu'il est devenu tout à coup? » Et ici, Innocent, pour se justifier de son imprévoyance, se retranche encore, comme il l'avait déjà fait dans sa lettre à Philippe-Auguste, derrière l'exemple du Tout-Puissant. « Dieu lui-même s'est repenti d'avoir donné la royauté à Saül et, défaisant son œuvre, il lui a substitué une autre personne, plus jeune et plus dévouée, qui a obtenu le sceptre et l'a gardé. Or ceci est une figure de ce qui se passe au temps présent. »

La phrase est claire, bien que symbolique. Pour remplacer ce nouveau Saül, Otton le réprouvé, l'Église va choisir quelqu'un de plus jeune et qui ne le trompera pas. Cet empereur d'élection, ce David, Innocent III l'a sous la main : c'est Frédéric, le roi de Sicile, celui-là même qu'il avait, en 1201, écarté solennellement de l'Empire au nom des intérêts vitaux et des traditions du Saint-Siège. Mais la politique vit de contrastes et d'imprévu. Le pape avait déjà accueilli Philippe de Souabe après l'avoir repoussé. Il allait, par une seconde infraction aux principes, introniser de ses

propres mains un Hohenstaufen, l'héritier direct des excommuniés et des tyrans,

***

Le pape brûlant ce qu'il avait adoré et adorant ce qu'il avait brûlé, un spectacle aussi extraordinaire pouvait bien, en Allemagne, troubler les consciences et bouleverser l'opinion. Elle se divisa encore une fois.

Les clercs, les évêques, tous ceux qui étaient liés à la politique du Saint-Siège se laissèrent naturellement influencer par les plaintes et les imprécations d'Innocent III. Ils ne voyaient que le fait apparent, la guerre déclarée par Otton à son bienfaiteur, sans réfléchir aux causes diverses qui l'avaient produite, et ils donnèrent tort à l'excommunié. Gervais de Tilbury, le maréchal du royaume d'Arles, essaie de démontrer à son souverain qu'il ne doit pas tenir tête au pape, et que c'est à lui à céder.

« Nous te supplions, empereur très chrétien, de rester en paix avec celui qui t'a consacré. Comme le fils très sage d'un père excellent, tourne ton épée contre les nations qui ne te connaissent pas. Tu n'as pas de raisons légitimes pour offenser le pape et le priver de la reconnaissance qu'il a méritée. Si tu penses qu'il veuille diminuer en

quelque chose le droit de l'Empire, abandonne-lui ce peu qu'il revendique, en songeant que tu lui dois tout le reste. Cesse de l'attaquer, puisque c'est grâce à lui que tu as pu triompher de tes adversaires. Après tout l'Empire n'est pas à toi, mais au Christ, mais à saint Pierre. De qui l'as-tu reçu, sinon du vicaire du Christ et du successeur de Pierre? Tu crains, dis-tu, les reproches de ta conscience? tu n'as qu'à les soumettre au pape : il sera, pour les calmer, ton intermédiaire auprès de Dieu. Confie-lui tes intérêts. C'est lui qui est ton juge naturel, et lui n'est justiciable de personne. Si tu cèdes à Pierre ce qui lui appartient, tu ne perds rien de ce qui est à toi. Car c'est à Pierre que Constantin a donné jadis l'Empire d'Occident, dont relevaient les peuples de France, d'Allemagne, d'Angleterre, et l'univers entier. »

On connaît cette thèse, celle de l'Église romaine et du monde sacerdotal : mais les Allemands qui représentaient les droits de l'autorité laïque et de la nation indépendante, la goûtaient peu. Le poète Walther de la Vogelweide et ses pareils ne comprirent rien à cette nouvelle volte-face des politiques du Latran. Hostiles à l'ingérence de Rome dans les affaires de leur pays, ils n'admettaient pas qu'après les avoir contraints à reconnaître Otton, on les obligeât maintenant à le rejeter et à chercher un autre roi. Ardent défenseur de Phi-

lippe de Souabe et des Hohenstaufen, Walther avait eu beaucoup de peine à se rallier au Guelfe. Lorsqu'il apprit que la papauté n'en voulait plus, il l'accusa, plus violemment que jamais, d'entretenir en Allemagne le désordre et la guerre civile, et s'obstina à défendre Otton. Il appelle de tous ses vœux le retour de l'Empereur. « Tous les princes vivent maintenant honorés : seul, le premier d'entre eux est sans force. Voilà ce qu'a fait l'élection des clercs. Je m'en plains à toi, ô mon doux Dieu! Les clercs ont renversé le droit des laïques. » Et quand Innocent III décrétera, plus tard, une imposition pour la croisade : « Ah! que le pape se moque chrétiennement de nous, quand il raconte à ses Italiens comment il s'y est pris. Ce qu'il dit maintenant, il n'aurait jamais dû le penser. Il leur dit en effet : « J'ai placé deux Alle-« mands sous une même couronne afin qu'ils bou-« leversent l'Empire et qu'ils y répandent l'in-« cendie et la dévastation. Pendant ce temps, je « remplis mes coffres. »

La protestation du poète ne resta pas isolée. Les princes (on l'a vu par la lettre de Philippe-Auguste) se défiaient du pape : ils exigeaient qu'il prît l'engagement écrit de ne plus se réconcilier avec Otton. Dans l'entourage du moine lettré Césaire d'Heisterbach, on ne se gênait pas pour dire qu'Innocent III était le véritable auteur du

schisme; après avoir beaucoup trop protégé Otton, il mettait une âpreté excessive à le renverser.

Néanmoins, le coup avait porté. Les messagers du pape répandaient en Allemagne la nouvelle de l'excommunication, invitaient les prélats à publier et à exécuter la sentence, entamaient avec les évêques et les princes des négociations secrètes. Les partisans de Rome acceptèrent l'idée que le Guelfe déposé devrait être remplacé par Frédéric. Au moment même où Otton, parvenu au fond de la Calabre, allait passer en Sicile (septembre 1211), l'archevêque de Mayence, Siegfried d'Eppstein, et le landgrave Hermann de Thuringe se réunissaient à Bamberg avec le roi de Bohême et d'autres princes, et commençaient à s'entendre pour appeler au trône le fils d'Henri VI. Ils n'étaient pas assez nombreux pour prendre une résolution définitive. Mais quand on vit l'archevêque de Mayence excommunier, lui aussi, l'homme qu'il avait toujours patronné, le groupe des opposants s'accrut bientôt au point de tout entraîner. Une diète imposante, présidée par le roi de Bohême, le duc d'Autriche, le duc de Bavière et le landgrave de Thuringe, se tint à Nuremberg. Frédéric, roi de Sicile, y fut élu, suivant la formule, « roi des Romains pour être couronné empereur. » Et l'assemblée nomma immédiatement deux délégués, Henri de Nifen et Anselme de Justingen, qui avaient charge de

porter sa décision à l'intéressé lui-même, au pape et à toute l'Italie.

Le sort en était jeté : Innocent allait recommencer pour Frédéric l'entreprise laborieuse à laquelle il s'était voué, dix années auparavant, pour Otton. Seulement son nouveau candidat était déjà roi de Sicile : dérogation flagrante au principe politique qu'il avait jadis si hautement proclamé lui-même : l'impossibilité, pour Rome, de tolérer la réunion des deux couronnes, italienne et allemande, sur une même tête. Mais il s'imaginait n'avoir rien à craindre de cet adolescent de seize ans, sa créature, son pupille, à qui l'appui de l'Église était absolument nécessaire pour s'imposer aux Allemands. Au reste, il n'avait plus le choix des moyens. La force des choses l'obligeait à se donner à lui-même un démenti aussi éclatant.

Les deux messagers de l'Allemagne eurent bientôt franchi les Alpes. Henri de Nifen resta dans la haute Italie pour tâcher de gagner les Lombards et de réveiller en eux l'esprit gibelin. Justingen, après s'être concerté à Rome avec Innocent, passa en Sicile et notifia à Frédéric la résolution des princes. Le moment était critique. Le jeune roi allait-il accepter, avec la couronne qu'on lui offrait, la perspective d'une lutte très longue et sans merci? La reine Constance d'Aragon, sa jeune femme, le supplia de ne pas la quitter, elle et l'en-

fant qu'elle venait de lui donner. Les Siciliens ne se souciaient pas davantage de voir leur roi se lancer dans l'inconnu. « Nous nous défions, lui dirent-ils, des Allemands, de leur esprit mobile et perfide. » Frédéric avait beau s'être fait Sicilien de mœurs et d'habitudes : saisi de la « fièvre impériale », le mal héréditaire des Hohenstaufen, il accepta le titre de roi des Romains. Mais avant de quitter son île pour commencer la redoutable chevauchée, le futur empereur régla soigneusement les affaires de sa royauté d'Italie.

Son fils, le petit prince Henri, âgé seulement de quelques mois, est couronné roi de Sicile, à Palerme (février 1212). Frédéric, pendant un séjour prolongé à Messine, donne à Innocent III, son protecteur, toutes les garanties imaginables pour le présent et pour l'avenir. Il prête à son légat, en qualité de roi de Sicile, le serment du vassal, l'hommage et la fidélité. Il multiplie sans réserves, dans ses lettres, les protestations de reconnaissance. « Jamais, Dieu m'en préserve! je ne perdrai le souvenir de vos bienfaits. C'est à votre protection et à votre tutelle que j'avoue devoir non seulement ma terre, mais mon existence même. Les rois de Sicile, mes prédécesseurs, ont été les dévoués serviteurs du siège apostolique. Ce dévouement et cette fidélité, vous les retrouverez en moi, plus que jamais, à cause des services particuliers

que vous m'avez rendus et de tout ce que votre bienveillance fera encore dans mon intérêt. » Liberté des élections ecclésiastiques, nomination des prélats par les chapitres sans autre condition que l'approbation royale et la confirmation du pape, la curie obtient tout ce qu'elle a demandé. N'est-ce pas d'elle que dépend le succès? On le comprend de reste, lorsqu'on voit le jeune ambitieux entrer triomphalement à Rome, où le pape, les cardinaux, le sénat et le peuple l'accueillent avec joie, et renouveler l'hommage féodal à genoux, les mains jointes dans celles de son seigneur, Innocent III (Pâques, 1212).

Mais le César proscrit et déposé n'avait pas attendu, en Italie, l'apothéose de son rival. Quand il apprit par ses alliés de Milan et de Plaisance l'élection de Nuremberg et le revirement de l'Allemagne, il s'était hâté de rebrousser chemin et de se rapprocher des Alpes. A Montefiascone (novembre 1211), il avait tenté, mais sans succès, de négocier avec le pape. C'était au tour d'Innocent III de se montrer inébranlable. Le Guelfe parcourut alors une dernière fois la Lombardie et la Toscane, cherchant à relever le moral de ses partisans, à les pousser à la résistance. Mais plus il s'attardait en Italie, plus les choses se gâtaient pour lui en Allemagne. A la fin de février, il se décida à repasser les monts. Le 18 mars, à la diète

de Francfort, nombre de barons vinrent l'entourer; son retour avait produit dans les milieux laïques une impression assez favorable. Mais, sur l'ordre formel d'Innocent III, évêques et abbés, en très grande majorité, s'abstinrent de comparaître : ils ne pouvaient frayer avec cet excommunié.

Abandonné des clercs, impuissant à forcer Hermann de Thuringe dans la forteresse où il s'était retranché, Otton voyait toutes les fatalités se tourner contre lui. Sa jeune femme, Béatrix, tomba malade et mourut, ce qui amena la retraite immédiate des Bavarois et des Souabes. Mais il dut parer tout à coup à un danger autrement redoutable et pressant. Le bruit commençait à se répandre que son concurrent, Frédéric, allait passer les Alpes. Il fallait l'empêcher d'entrer en Allemagne. Otton courut en Bavière, et, posté en observation aux débouchés du Tyrol, il attendit les événements.

Le candidat du pape avait, en effet, quitté Rome et débarqué à Gênes (1er mai). Il y passa trois mois à préparer son expédition. Quand tout fut prêt, il se dirigea sur Vérone, point de départ de la traversée des Alpes, mais au lieu de suivre la route ordinaire, celle du Brenner et d'Insbrück, il donna le change à l'ennemi. Une fois à Trente, il obliqua à l'ouest par l'Engadine et les Grisons : marche audacieuse, dans la partie la plus inaccessible des Alpes, en dehors de tous les chemins frayés,

Arrivé à Coire, il descendit à Constance, puis à Bâle, où l'évêque de Strasbourg vint le rejoindre avec cinq cents chevaliers. Il avait tout intérêt à commencer sa campagne sur le Rhin : les grandes villes ecclésiastiques de cette région, sauf Cologne, étaient pour lui, et c'est là que prévalait l'influence de Philippe-Auguste avec qui il allait bientôt se rencontrer. L'apparition du courageux enfant qui représentait les traditions glorieuses des Hohenstaufen et venait d'accomplir presque seul le voyage le plus périlleux, provoqua dans l'Allemagne de l'Ouest un véritable mouvement d'enthousiasme. Les chevaliers venaient, de toutes parts, grossir son armée, et les villes ouvraient d'elles-mêmes leurs portes. Une seule résista, Haguenau (octobre). Après quelques jours de siège, Frédéric y fit son entrée.

Comment résister à un tel courant? Otton, dès qu'il apprit que son rival débouchait à Constance, prit position à Uberlinden, mais n'osa lui barrer la route. Il aurait voulu se fortifier à Brisach : les bourgeois l'insultèrent et lui fermèrent leurs portes. La défection devenait contagieuse. Trop faible pour combattre, il recula vers Cologne, Aix-la-Chapelle, puis s'enferma, pour plus de sûreté, dans son fief saxon. Frédéric avait le champ libre.

Il n'en profita pas seulement pour aller de l'avant. Il avait trouvé le bon moyen de se faire

agréer de l'aristocratie allemande. Sur ces prélats et ces barons, toujours à vendre, il fit pleuvoir, dès son arrivée, les promesses, les cadeaux, les concessions territoriales, les exemptions, les privilèges. Jamais Philippe de Souabe et surtout Otton n'avaient livré à un tel pillage les droits et les propriétés de l'empire. A Otakar de Bohême, Frédéric accorde le titre de roi, l'exemption de la juridiction impériale, la souveraineté sur la Pologne, plusieurs châteaux du patrimoine souabe (26 septembre). Mêmes libéralités à Henri, le margrave de Moravie; une somme de trois mille deux cents marcs à Frédéric, duc de Lorraine (5 octobre); à l'archevêque Siegfried de Mayence, tous les droits ecclésiastiques et séculiers dont les empereurs avaient joui sur le territoire de cette cité; à l'évêque Lupold de Worms, la domination absolue de son diocèse. La manne céleste tombait pour tous.

Mais l'affaire essentielle était de conclure l'entente définitive avec Philippe-Auguste. On s'était donné rendez-vous en Lorraine. Frédéric gagna vite la frontière, à Vaucouleurs, où devait avoir lieu l'entrevue (18 novembre). Il n'y rencontra que le fils du roi de France, le prince Louis, mais le jour suivant, à Toul, l'alliance franco-allemande n'en fut pas moins signée et scellée de la bulle d'or impériale. Frédéric, « empereur élu des

Romains et toujours Auguste », appelait le roi de France « son très cher frère Philippe », et invoquait les liens d'amitié qui avaient toujours uni les Capétiens aux Hohenstaufen. Il jurait de ne jamais faire la paix avec les ennemis de la France, Otton et Jean, à moins que son allié ne l'y autorisât. Le traité ne disait pas que Philippe-Auguste donnait vingt mille marcs au nouveau souverain de l'Allemagne. Le chancelier Conrad, évêque de Spire et de Metz, qui avait ménagé l'accord, demanda à Frédéric ce qu'il devait faire de cet argent : « Distribue-le à nos princes », répondit très habilement le jeune roi. Et dans le camp des barons et des évêques, ce ne fut qu'un cri d'admiration.

En décembre 1212, le chancelier Conrad rendait compte à Philippe-Auguste des solennités qui venaient d'avoir lieu à Francfort et à Mayence, chose curieuse, qui prouve que la royauté française avait fait du chemin depuis Louis VII. Elle disputait maintenant à la papauté le droit de créer les empereurs, et les hauts fonctionnaires de l'empire parlaient au Capétien d'un ton qui dut profondément indigner la grande ombre de Barberousse.

« Au très glorieux seigneur Philippe, illustre roi des Français, Conrad, par la grâce de Dieu, évêque de Metz et de Spire, chancelier de la cour impériale, souhaite l'accomplissement de toutes ses volontés et envoie, avec ses prières, l'assurance de

son dévouement. Nous rendons d'immenses actions de grâces à Votre Majesté royale pour avoir daigné nous solliciter, par ses envoyés, en faveur de notre seigneur, le tant désiré Frédéric, très excellent roi des Romains, auguste et roi de Sicile. Votre Majesté nous a demandé de faire, pour l'élévation de Frédéric, ce que nous avions de nous-mêmes l'intention de faire, en y consacrant toutes les forces de notre esprit et de notre corps. Votre Magnificence saura donc qu'avec tous les princes de l'Allemagne, ecclésiastiques et laïques, réunis à Francfort, nous avons, la veille de Saint-Nicolas, élu à l'unanimité comme roi des Romains notre seigneur Frédéric, désigné pour l'empire. Le dimanche suivant, à Mayence, notre élu a été, sur la demande de l'archevêque de Cologne, couronné dans les formes convenables et nécessaires par l'archevêque de Mayence, et il a, en tous points, juré fidélité. Aussitôt après la cérémonie de Francfort, tous les princes et nobles qui étaient venus à l'assemblée ont pris avec nous l'engagement par serment que, dans le cas où notre seigneur Frédéric, roi des Romains et toujours auguste, viendrait, ce qu'à Dieu ne plaise, à quitter cette vie, *nous ne reconnaîtrions jamais comme seigneur, comme roi ou comme empereur*, le soi-disant empereur Otton. C'est pourquoi nous supplions instamment Votre Excellence, en qui reposent

notre confiance et notre espoir, de vouloir bien accorder à notre élu, pour consolider sa situation, le « conseil et l'aide », de façon qu'avec lui et en son nom, nous restions à bon droit et perpétuellement votre obligé. »

La politique de Philippe-Auguste prévalait, et encore plus celle d'Innocent III. Le pape avait enfin contraint l'Allemagne à le suivre dans son dernier revirement. Mais sa diplomatie ne s'endort pas sur ce succès. Elle poursuit toujours la lutte, au-delà des Alpes, contre celui que les lettres pontificales appellent invariablement « le tyran Otton, le réprouvé, l'excommunié, l'ex-empereur, le persécuteur impie ». Les archevêques de Mayence et de Magdeburg reçoivent l'ordre de ne pas tolérer que les fonctionnaires impériaux qui ont fait défection à Otton perdent, pour ce motif, leurs charges et leurs revenus. Si l'ennemi leur substitue d'autres titulaires, défense expresse est faite à ceux-ci, sous peine d'excommunication, de recevoir de sa main l'investiture et d'accepter leur part des dépouilles. L'évêque de Wurzburg, Otton, avait publiquement donné sa fidélité au Guelfe et embrassé le parti de Frédéric. Innocent III recommande instamment à l'archevêque de Mayence de ne pas inquiéter ce prélat au sujet des droits de son église. Il faut lui savoir gré de s'être converti à la

bonne cause et paraître compter sur sa reconnaissance. Qu'on instruise, au contraire, le procès des évêques d'Hildesheim et d'Halberstadt, coupables de n'avoir pas abandonné Otton! Bien qu'excommuniés, ils ont persisté à célébrer les offices, à exécuter les ordres de l'ex-empereur, à envahir même le territoire de ceux qui lui étaient hostiles. Si l'enquête prouve la réalité de pareils faits, leurs sièges épiscopaux leur seront enlevés, et l'on mettra à leur place d'autres prélats canoniquement élus.

En Italie, c'est l'œuvre entière d'Otton que le pape condamne et veut défaire. Sont cassés, comme nuls et non avenus, tous les arrêts judiciaires, tous les actes de souveraineté politique émanés de lui ou de ses représentants. La grande cité de Milan s'obstinait à lui rester fidèle. Une lettre pontificale menace les Milanais des châtiments les plus rigoureux (21 octobre 1212). « De tous temps, le siège apostolique a témoigné à votre ville une affection et une faveur spéciales. Nous sommes douloureusement surpris et émus de voir que Milan brise elle-même, par ses œuvres téméraires, le lien qui l'unissait à l'Église. Comment ose-t-elle encore identifier sa cause avec celle de ce réprouvé, de cet ingrat, aussi détesté du ciel que de la terre, et qui n'a jamais fait que rendre le mal pour le bien? Mais quelle imprudence que de s'attacher à sa for-

tune! Demain il aura peut-être disparu, comme la poussière que le vent fait tourbillonner à la surface du sol. Et il entraînera avec lui, dans sa ruine, ceux qui se seront opiniâtrés à le servir. C'est pour un pareil homme que vous ne craignez pas d'entrer en lutte avec l'Église, votre mère, contre qui les portes de l'enfer ne prévaudront pas! Il semble que Dieu ait préparé à votre usage le philtre de vertige et d'égarement. L'esprit d'erreur marque tous vos actes, car vous cherchez à élever contre Dieu un édifice qui ne tiendra pas debout. Il n'y a pas de prévoyance contre Dieu, pas de sagesse, pas de prudence. Vous provoquez, de toutes les façons, la colère céleste qui saura vous atteindre au jour du jugement : mais il faut bien que vous redoutiez dès aujourd'hui et notre indignation à nous, qui avons le droit de nous servir du glaive de saint Pierre contre les peuples rebelles, et celle de toute la chrétienté, de tous les zélateurs de la foi qui seront peut-être amenés à s'unir pour la ruine et la destruction de votre cité. »

C'est que les Milanais ont donné barre sur eux par leur anticléricalisme et par leurs complaisances pour l'hérésie, et c'est là surtout le crime que l'Église romaine ne leur pardonne pas. « Vous vous êtes faits les défenseurs de la perversion hérétique. Non seulement vous refusez de faire la chasse à ces renards qui détruisent la vigne du Seigneur,

mais vous favorisez l'hérésie de telle façon, que ces renards sont devenus des « lions ». Grâce à vous, ils ne craignent plus de prêcher hautement, publiquement, leur doctrine. L'orthodoxie les poursuit et les traque dans toutes les parties du monde : mais ils se réfugient chez vous comme dans une sentine d'erreur, et vous prenez pour de la religion tout ce qui s'élève contre notre foi. De plus vous persécutez méchamment l'Église de Milan. Votre archevêque et ses clercs se trouvent dans la situation déplorable où étaient les Israélites sous le joug du Pharaon. Enfin, vous n'avez pas craint de vous jeter à l'improviste sur les citoyens de Pavie parce que, se conformant à nos ordres, ils avaient protégé la marche de notre très cher fils en Christ, Frédéric, l'illustre roi de Sicile. Vous leur avez fait des prisonniers que vous retenez contrairement au droit et que vous traitez d'une façon inhumaine. Et ne dites pas, pour vous excuser, que vous avez agi en vertu de la fidélité que vous deviez à Otton, le réprouvé. Un décret canonique, une prescription apostolique vous avait déliés de toute obligation envers lui. L'homme qui a violé la foi due à l'Église et à Dieu et qui a été retranché de la communion des fidèles, n'a pas droit à la fidélité des autres. »

Qu'exige donc Innocent III? car cette lettre est un véritable ultimatum signifié à la puissante

commune. Qu'elle expulse elle-même les hérétiques; qu'elle annule toutes les mesures défavorables au clergé local; qu'elle mette en liberté les prisonniers de Pavie. Si elle ne se soumet pas, le légat la frappera d'un nouveau et plus terrible anathème. Et si elle ose encore résister, tous les princes d'Italie et d'Europe traiteront les Milanais en ennemis. On arrêtera partout leurs marchands, on confisquera leurs biens et leurs marchandises, on libérera de leurs obligations tous leurs débiteurs. Mieux encore, on leur enlèvera leur archevêché. « Prenez garde! leur dit le pape en terminant, on réclame de nous que nous agissions à Milan comme nous venons d'agir dans le Languedoc pour en extirper la peste hérétique. Les soldats du Christ, qui ont pris la croix, ne demandent, pour la rémission de leurs péchés, qu'à venir vous exterminer vous aussi et procéder à la destruction de votre ville. Ne vous imaginez pas, dans votre orgueil, que nous proférons ici de vaines menaces, des paroles de folie. Ne vous fiez pas à votre nombre et à votre bravoure. Il n'y a pas de multitude qui puisse résister au Dieu des armées. N'est-ce pas lui qui, tout récemment encore, a pulvérisé les hérétiques de la France du Midi et les Sarrasins d'Espagne? Il pourra tout aussi bien anéantir votre cité. »

Décréter une croisade contre les Milanais, parce

qu'ils étaient restés les amis d'Otton, vouloir lancer contre eux les égorgeurs des Albigeois, faut-il prendre une pareille menace au sérieux? Et d'abord Innocent III aurait-il pu l'exécuter? Ce n'est ici sans doute que le langage de la passion politique surexcitée : mais l'emportement dépassait les limites permises. Quoi qu'il en soit, ce n'était pas la papauté, avec sa puissance et ses colères, qui devait porter le coup décisif au César excommunié. La victoire finale ne lui viendra ni d'Italie, ni d'Allemagne. *Gesta Dei per Francos!* C'est par le bras de Philippe-Auguste qu'Innocent III devait triompher.

***

La nécessité de rester en paix avec Rome, la crainte de l'excommunication, l'espoir de profiter d'un changement de règne, le prestige du nom et de l'œuvre des Hohenstaufen, toutes ces causes contribuèrent sans doute au succès du jeune Frédéric. Mais elles n'auraient peut-être pas suffi à déterminer la volte-face, si brusque et si générale, des princes allemands. L'empereur guelfe fut lui-même pour quelque chose dans l'infortune qui le frappait.

Sa politique intérieure lui avait nui. Avant de

partir pour l'Italie, il avait pris l'attitude d'un chef d'État décidé à maintenir l'ordre, à ne plus tolérer les excès féodaux comme les abus de l'Église, à protéger les faibles et les petits contre l'oppression. Sa volonté de donner à la nation le gouvernement fort et réparateur dont elle avait besoin après dix ans de guerres civiles se montra ouvertement. De retour en Allemagne, il continua à prendre des mesures qui inquiétèrent les nobles, habitués à vivre de l'anarchie. Les prélats surtout ne lui pardonnaient pas d'être opposé, par tempérament et par principes, à l'extension indéfinie de la puissance d'Église. Après son couronnement et sa rupture avec Innocent III, quand il se vit trahi et condamné par les clercs, il cessa de les ménager. L'annaliste de Reinhardsbrunn explique la défection du chancelier d'Empire, l'évêque Conrad, par son refus de participer à des entreprises dirigées contre la société ecclésiastique. Publiquement, devant tout le clergé de Mayence, ce haut fonctionnaire affirma que l'empereur avait projeté de réduire le train de vie et l'équipage des prélats. « Un archevêque ne devait plus avoir qu'une suite de douze chevaux; un évêque, de six; un abbé, de trois. L'excédent des revenus de chaque bénéficiaire, une fois prélevée la dépense de sa maison, serait dévolu au fisc royal. » D'après la chronique de Saint-Pierre d'Erfurt, Otton ne

s'attaqua pas seulement à leur argent, mais à leur dignité. Il affectait de ne pas leur donner leur titre. D'un archevêque, il disait « ce clerc », et d'un abbé, « ce moine ». « Il insultait par là à ceux que Dieu lui-même ordonne d'honorer. » En fallait-il davantage pour que l'excommunié, l'ennemi du pape, devînt un objet d'horreur pour les croyants?

Néanmoins, si le Guelfe n'avait eu à repousser que les attaques de son jeune concurrent, il aurait pu se défendre et faire durer longtemps sa résistance. Pendant toute l'année 1213 et la première moitié de 1214, Frédéric, réduit à ses propres forces, ne remporta pas un seul succès militaire un peu marquant. Retranché à Brunswick et dans son fief de Saxe, Otton restait insaisissable. Le candidat du pape paraissait surtout préoccupé de parcourir l'Allemagne et d'y réunir des diètes où il recevait soigneusement les fidélités et les hommages. Ses prodigalités lui gagnaient peu à peu tout le baronnage et surtout l'Église, qu'il comblait. Mais cette tactique n'empêchait pas Otton de tenir la campagne et même de prendre l'offensive. L'ex-empereur fit des tentatives désespérées. Il envahit et ravagea les territoires du comte de Hochstad, de l'archevêque de Magdeburg, de l'évêque de Munster, du comte de Gueldre. Il pénétra même de nouveau en Thuringe,

Il se fortifiait dans le monastère de Quedlinburg, après en avoir chassé les religieuses. A ces coups de force et à ces déprédations de l'ennemi, Frédéric ne riposta qu'une fois sérieusement. Accompagné de ses alliés, le landgrave de Thuringe et le roi de Bohême, il saccagea le territoire saxon (septembre 1213). Mais Brunswick tint bon, Qoedlinburg ne fut pas pris, et Otton était toujours debout. L'Allemagne du Nord, en partie, lui avait gardé sa fidélité ; la Lorraine et le Danemark persistaient à le soutenir. Qui sait si, la guerre traînant de la sorte, sans effets décisifs, Innocent et son protégé finiraient par avoir le dessus ?

Heureusement pour eux, Otton se détermina à jouer le tout pour le tout. Après une dernière entente avec Jean sans Terre, Ferrand, comte de Flandre, et Renaud de Boulogne, trois ennemis déterminés de Philippe-Auguste, l'attaque du territoire français fut résolue (juillet 1214). Il est certain que si les coalisés avaient gagné cette suprême partie, non seulement le Capétien était perdu et la France démembrée, mais Frédéric était chassé de l'Allemagne et l'œuvre d'Innocent III fort compromise, sinon ruinée. L'empire guelfe, devenu le maître incontesté de l'Italie et de Rome, prévalait sur l'Occident. Dans sa situation, Otton avait raison de courir la chance : l'enjeu, certes, en valait la peine.

Le 27 juillet 1214, il rencontrait les Français sur le plateau de Bouvines [1]. Lui-même, tout couvert d'or, avec sa garde de chevaliers saxons et les quatre comtes de Horstmar, de Randeradt, de Dortmund et de Tecklenburg, commandait le centre de son armée. Auprès de son empereur, la bannière de l'Empire, un énorme dragon surmonté d'un aigle doré, était portée sur un char à quatre chevaux. Devant se tenait l'infanterie brabançonne et allemande, et probablement aussi les communes de Flandre; derrière, la chevalerie des ducs de Lorraine, de Brabant, de Limburg et du comte de Namur.

Philippe-Auguste fut très habile. Dans l'allocution qu'il prononça avant l'engagement, il eut soin de se représenter lui-même comme le défenseur du clergé et de la foi. « En Dieu est tout notre espoir, toute notre confiance. Le roi Otton et son armée ont été excommuniés par le pape, car ils sont les ennemis, les persécuteurs de la sainte Église. L'argent qui sert à les solder est le produit des larmes des pauvres, du pillage des terres appartenant à Dieu et à ses ministres. Nous, nous sommes chrétiens, en paix et en communion avec

1. Nous renvoyons le lecteur au récit détaillé que nous avons donné de la bataille de Bouvines dans le tome III, 1re partie de l'*Histoire de France* publiée sous la direction de M. Lavisse (liv. II, chap. IV).

la Sainte Église. Tout pécheur que nous soyons, nous marchons d'accord avec les serviteurs de Dieu et défendons, dans la mesure de nos forces, les libertés des clercs. Nous pouvons donc compter sur la miséricorde divine. Elle nous donnera le moyen de triompher de nos ennemis, qui sont les siens. » En réalité, le Capétien n'était rien moins que tendre pour son clergé. Quand l'argent lui manquait, il le rançonnait sans le moindre scrupule; mais ici, il importait de se concilier l'opinon et de jouer le rôle d'un chef de croisade aux prises avec des mécréants.

Pour marquer le contraste, l'historien du roi de France, Guillaume le Breton, a placé dans la bouche d'Otton de Brunswick des paroles d'un anticléricalisme furibond. « Ces clercs et ces moines, que Philippe adore et protège, il faut les tuer ou les déporter, de façon à ce qu'il n'en reste qu'un petit nombre. Ceux-là se contenteront d'un revenu modeste, l'aumône de la piété des fidèles. Aussitôt mon élévation à l'Empire, j'ai rendu un édit par lequel le clergé ne devait plus posséder en propre que les dîmes et les offrandes. Les villes et les terres du domaine ecclésiastique étaient attribuées à notre trésor. Elles devaient servir à nourrir le peuple et à solder les nobles chargés de défendre le pays. Charles Martel a bien dépouillé l'Église de ses dîmes : pourquoi, moi, dont le pou-

voir impérial s'étend à l'univers entier, n'aurais-je pas le droit de confisquer ses propriétés? Que ces clercs désapprennent l'orgueil et s'habituent à l'humilité. Leurs domaines seront dévolus à nos vaillant chevaliers. Pour nos soldats, ces champs si bien cultivés, ces villes qui regorgent de richesses! Cela ne vaut-il pas mieux que de les voir entre les mains des prêtres, de ces paresseux qui ne font que consommer, dont l'utilité sociale est nulle, dont toute l'occupation consiste à célébrer Bacchus et Vénus, travail qui gonfle de graisse leurs cous crapuleux et leurs ventres monstrueux d'obésité? »

Dans cette lutte décisive, les consciences chrétiennes étaient pour le Capétien. Comment la victoire aurait-elle pu échapper au champion du pape et de l'Église?

Otton fit bravement d'abord, comme on devait s'y attendre, son devoir de soldat. Pendant que les fantassins de Lorraine et d'Allemagne se forment en coin et pénètrent dans les rangs des communiers de France qu'ils défoncent, il profite de leur trouée et se lance, avec sa chevalerie, sur le corps d'armée où se tenait Philippe-Auguste. Mais Guillaume des Barres et les autres nobles de l'escorte particulière du roi de France font une charge furieuse pour dégager leur souverain, cherchent l'empereur et finissent par l'atteindre. Pierre Mauvoisin saisit son cheval par la bride.

Gérard la Truie le frappe de son poignard en pleine poitrine; mais l'arme glisse sur l'armure, et un second coup, mal dirigé, crève l'œil du cheval. L'animal blessé se cabre, tourne sur lui-même, emporte Otton, mais s'abat bientôt. Bernard de Horstmar relève son seigneur et lui donne son propre cheval. Alors Guillaume des Barres saisit Otton à la nuque et le serre à l'étouffer : les chevaliers allemands ne lui font lâcher prise qu'en éventrant sa monture. L'empereur put ainsi prendre la fuite. « Nous ne verrons plus sa figure d'aujourd'hui », dit Philippe-Auguste. Après s'être débarrassé des insignes impériaux, qui l'auraient fait reconnaître, Otton courut d'une seule traite jusqu'à Valenciennes. Sa disparition n'empêcha pas les comtes westphaliens et saxons de soutenir vaillamment le choc de l'ennemi. Suivant leur tactique habituelle, ils tuent les chevaux, renversent les cavaliers et essaient de les blesser à terre. Mêlée effrayante, par une chaleur torride, au milieu d'une telle poussière que le ciel était noir et que les combattants se voyaient à peine ! Cependant, sur ce terrain aussi, les Français finissent par l'emporter. L'aigle d'or, le dragon impérial, le char qui les portait avaient été démolis, brisés, jetés aux pieds de Philippe-Auguste. Quand les quatre barons, Tecklenburg, Horstmar, Dortmund et Randeradt furent pris, les armes à la

main et ramenés, garrottés, au camp français, les ducs de Lorraine, de Brabant et de Limbourg comprirent que tout était perdu. Comme l'Empereur, ils s'enfuirent, par la route de Tournai, de toute la vitesse de leurs chevaux.

Le soir même de la bataille, Philippe-Auguste envoya à son allié, Frédéric, les débris du dragon de l'Empire. Le jeune concurrent d'Otton IV n'avait fait d'ailleurs aucun effort pour se joindre aux Français. Il était resté, à distance, dans le Palatinat, attendant l'issue du combat. Sans avoir couru le péril, il profita de la victoire. Quand le désastre d'Otton fut connu, les villes du Rhin se soumirent à lui, sauf Aix-la-Chapelle qui fit un semblant de résistance, et Cologne, où le vaincu s'était réfugié. Le royaume d'Arles reconnut sa souveraineté. Le roi de Danemark, Waldemar, ne tarda pas à traiter. La féodalité lorraine ellemême se hâta de répudier une cause perdue.

Otton, plus isolé que jamais, et tombé dans une pénurie profonde, vécut d'abord de la charité des bourgeois de Cologne. Mais ils commençaient à trouver encombrants cet exilé et sa femme, Marie de Brabant, qui passait son temps à jouer aux dés l'argent qu'elle n'avait plus. Quand Frédéric parut devant Cologne, le 4 août 1215, après s'être fait couronner à Aix-la-Chapelle, les bourgeois déclarèrent à Otton qu'ils paieraient ses dettes et lui

donneraient six cents marcs, mais à condition qu'il s'en irait. Le lendemain, pendant que Frédéric entrait par une porte, le Guelfe et sa femme, déguisés en pèlerins, s'enfuyaient par l'autre.

***

Dès ce moment Frédéric de Hohenstaufen devenait, en réalité, le seul maître de l'Allemagne, et commençait, sous la haute protection de l'Église romaine, un règne qui ne devait pas finir sous les mêmes auspices. Innocent III était arrivé à ses fins. Le jeune homme qu'il avait fait roi des Allemands ne pouvait rien refuser aux clercs. Un an avant Bouvines, il avait déjà proclamé solennellement, par le fait, la subordination de l'Église au Sacerdoce. Tel était le sens des actes officiels signés par lui à Eger, le 12 juillet 1213.

Dans le préambule d'une première déclaration il reconnaît « les immenses et innombrables bienfaits » du pape, qu'il appelle « son très cher seigneur et père très révéré, son protecteur et son bienfaiteur, le seigneur Innocent, par la grâce de Dieu, souverain et vénérable pontife ». « C'est vous, lui dit-il, qui nous avez défendu et promu : c'est à votre sollicitude que nous avons été confié, presque au sortir du sein maternel, par notre mère

d'heureuse mémoire, l'impératrice Constance. A vous donc, père très saint et à tous vos successeurs catholiques, à la sainte Église romaine notre mère, nous ne cesserons jamais de témoigner, d'un cœur très humble et en toute piété, l'obéissance et le respect dont nos prédécesseurs, les rois et les empereurs catholiques, ont toujours fait preuve envers les vôtres. Ce respect et cette déférence, nous ne voulons les diminuer en rien, mais au contraire les accroître pour faire éclater notre dévotion. »

Et le pupille d'Innocent III, après ces effusions, accorde à Rome tout ce qu'elle pouvait désirer : l'abolition du droit de dépouilles, la liberté des appels au Saint-Siège, la liberté des élections ecclésiastiques, l'aide contre les hérétiques, l'entière disposition du patrimoine romain, de la marche d'Ancône, du duché de Spolète, du territoire de la comtesse Mathilde, de l'exarchat de Ravenne et de la Pentapole. A ces concessions territoriales il ajoute même des compléments : le pays de Massa Trabaria dans les Apennins, avec toutes ses dépendances, et « toutes les autres terres qui appartiennent à l'Église romaine », phrase vague, dangereuse et qui légitimait d'avance les prétentions les moins fondées de la curie. Ce n'est pas tout. Le fils d'Henri VI reconnaissait au pape la haute propriété du royaume de Sicile et de

toutes les terres « qui sont la propriété de l'Église au delà comme en deçà du phare de Messine, y compris la Corse et la Sardaigne, ainsi que tous les autres droits qui lui reviennent de notoriété publique ».

Les « promesses » d'Otton et de Philippe se trouvaient dépassées. Aucun empereur allemand n'avait sacrifié, à ce degré, les revendications de l'Empire sur l'Italie et sur Rome. Mais ce qui était nouveau et grave, c'est que Frédéric ne se bornait pas, comme l'avait fait le Guelfe, son concurrent, à sceller de la bulle d'or et à faire enregistrer par son chancelier cet abandon des droits impériaux. Instruit par l'expérience, Innocent III ne voulait pas qu'on recommençât le jeu d'Otton, la comédie de Neuss et de Spire. La déclaration d'Eger, signée par le jeune roi et par l'évêque Conrad, chancelier aulique, porte la souscription des archevêques de Mayence et de Salzburg, du roi de Bohême, des ducs de Bavière et d'Autriche, du landgrave de Thuringe et de beaucoup d'autres évêques et barons.

Mais cette validation collective ne suffisait pas au pape. Il exigea que chacun des princes, en particulier, confirmât par une lettre spéciale le fait accompli, c'est-à-dire la défaite de l'Empire et la victoire de Rome. Le 6 octobre 1214, à Worms, le duc de Bavière, Louis, prenait l'engagement que

voici : « A l'effet de rétablir la paix et d'apaiser le différend soulevé entre le Sacerdoce et l'Empire, en raison de certains droits abusifs et de certains territoires occupés par quelques-uns des empereurs et rois ses prédécesseurs, notre seigneur Frédéric, par la grâce de Dieu, roi des Romains et roi de Sicile, a, de notre pleine volonté et de notre entière connaissance, renoncé à ces possessions et à ces abus. Il y a renoncé librement et spontanément en faveur de notre seigneur Innocent, souverain pontife de la sainte Église romaine, et de ses successeurs. Il a considéré que l'Église et l'Empire ne faisaient qu'un et devaient mutuellement s'entr'aider. Nous approuvons ce privilège et tout ce qui y est contenu, tant au sujet des concessions territoriales que du reste. Nous n'en exceptons aucune clause. Nous tenons le tout pour agréé et ratifié. Nous nous engageons, pour nous et nos descendants, à ne jamais contrevenir à ce privilège, à notre promesse, et à tous les articles qui y sont spécifiés. » C'est ainsi que l'Allemagne entière, ecclésiastique et laïque, prenait à son compte l'acte de son élu.

D'autres mesures, tout aussi favorables à l'Église romaine, complétèrent un peu plus tard cet ensemble de concessions. En mai 1216, Frédéric et les princes renouvellent, par un diplôme particulier, la renonciation au droit de dépouilles, si

odieux au clergé. Le 1er juillet, à Strasbourg, le jeune roi promet qu'aussitôt couronné empereur, il abandonnera le royaume de Sicile à son fils Henri, émancipé de la puissance paternelle. Il ne faut pas qu'un seul moment, le même homme se trouve à la fois empereur allemand et roi italien, « union qui serait préjudiciable, dit Frédéric, au siège apostolique, et dangereuse aussi pour nos héritiers ».

On constate, à mille indices différents, que le protégé est sous la main du protecteur et que la volonté de Rome est la sienne. Innocent agit en Sicile comme s'il était le maître du pays. Un des familiers de Frédéric, Parisio, avait été élu comme archevêque de Palerme. Le pape le traduit devant sa barre, casse son élection et charge un légat de pourvoir à son remplacement. Le légat hésite à exécuter cet ordre, et temporise. Au bout d'un an, Innocent, impatienté du retard, inflige un blâme à son agent et nomme d'office, comme métropolitain de Palerme, l'archevêque de Bari. Parisio, sur ces entrefaites, avait quitté la Sicile et était venu retrouver son jeune maître en Allemagne. On ne voit pas que Frédéric ait protesté. Que ne ferait-il pas pour plaire au pape? Lorsque, le 25 juillet 1215, il est couronné à Aix-la-Chapelle, il consent à prendre la croix. L'archevêque de Mayence, Siegfried, et beaucoup de barons et de

prélats suivent son exemple. Lui-même les y encourage expressément. « On n'espérait pas de sa part, dit un chroniqueur, une semblable résolution. »

Réunie dans ses assises solennelles, au quatrième concile de Latran (1er novembre 1215), la chrétienté ne put que ratifier les résultats de la politique de son chef et donner toute valeur légale à la conquête de Frédéric. Elle entendit, il est vrai, un dernier écho du conflit, la protestation suprême des partisans d'Otton de Brunswick.

Le jeune roi s'était fait représenter au concile par le nouvel archevêque de Palerme, Bérard : l'ex-empereur y comparut aussi dans la personne des bourgeois de Milan, toujours fidèles à la cause déchue. On redoutait sans doute leur argumentation, car un des seigneurs d'Italie qui avaient le plus contribué à l'avènement de Frédéric, un des ennemis particuliers d'Otton, le marquis de Montferrat, Guillaume, prit les devants et prononça contre le Guelfe un réquisitoire extrêmement vif. Il développa les motifs pour lesquels on ne devait pas laisser les avocats milanais plaider la cause de leur client. D'abord, Otton avait violé le serment prêté par lui à l'Église romaine. Excommunié pour avoir usurpé des terres ecclésiastiques, il ne les a pas rendues comme il avait juré de le faire. Il protège un évêque qui a été excommunié pour avoir embrassé sa cause. Il a osé arrêter un légat du

pape et, pour comble d'iniquité, il l'a jeté en prison. Il a témoigné son mépris de l'Église romaine en disant du roi Frédéric que c'était « le roi des prêtres ». Il a détruit et transformé en forteresse un couvent de religieuses. « Enfin, ajoute le marquis de Montferrat, les Milanais n'ont-ils pas été excommuniés, eux aussi, pour s'être faits les complices de ses fautes et pour avoir favorisé l'hérésie? Il est donc impossible qu'ils puissent parler devant un concile. » A ces mots, les Milanais indignés se lèvent pour répondre. Les partisans du marquis veulent les en empêcher et échangent avec eux force injures. Innocent III, du trône où il était placé, fait un signe de la main, indiquant qu'il allait quitter l'église, et tout le monde sort avec lui. A la troisième et dernière séance, il déclara approuver et confirmer l'élection faite par les princes d'Allemagne du roi Frédéric « désigné pour devenir empereur des Romains ». C'était le dernier coup porté aux espérances d'Otton.

Réfugié dans son patrimoine, à Brunswick, n'ayant pour tout soutien dans l'Empire que le margrave de Brandeburg, le vaincu occupa ses dernières années par des luttes malheureuses contre les Danois et l'archevêque de Magdeburg. Il se prolongea pourtant jusqu'au 19 mai 1218. On raconte que la veille de sa mort cet excommunié endurci se fit frapper de verges par les prêtres qui

l'entouraient et que, pendant qu'on le flagellait jusqu'au sang, il chantait : « Miserere mei, Domine », se plaignant que les coups ne fussent pas assez forts. Ce qui est de l'histoire, c'est le testament par lequel il régla avec soin le sort des reliques qu'il possédait et que son père lui avait transmises. Il en faisait cadeau à l'église de Saint-Jean et de Saint-Blaise de Brunswick, sauf un bras de saint qu'il léguait expressément à sa femme Marie de Brabant. Il réparait les dommages qu'avait subis, de son fait, l'abbaye de Quedlinburg et recommandait à son frère Henri, exécuteur de ses dernières volontés, une prescription à laquelle il tenait beaucoup. Un prêtre, un diacre et un sous-diacre de l'église de Brunswick étaient chargés de dire des prières perpétuelles pour le salut de son âme. Les ennemis du clergé, au moyen âge, ne meurent jamais impénitents.

Celui-ci eut du moins la satisfaction de voir partir de ce monde, près de deux ans avant lui, le pape qui avait été successivement l'ouvrier de son élévation et de sa chute. Innocent III put garder, jusqu'à sa dernière heure, l'illusion qu'il avait enfin trouvé et fait accepter par l'Allemagne la solution du problème, un moyen pratique de pacifier et de concilier les deux pouvoirs. Comme toutes les grandes querelles humaines, le conflit du Sacerdoce et de l'Empire se terminait, grâce

à lui, par une transaction. Ce n'étaient pas les théories absolues et exclusives qui l'emportaient.

La papauté se voyait obligée de laisser l'Empire à un laïque, à un Allemand, à l'un de ces Hohenstaufen qu'elle avait si longtemps détestés et proscrits. Mais, d'autre part, elle restait maîtresse de Rome, d'une partie notable de l'Italie, et des îles. Pour régner, Frédéric répudiait le programme d'Henri VI et les ambitions de sa race. A la fin de la déclaration d'Eger, il avait reconnu lui-même la nécessité de sacrifier les droits de l'Empire à l'union des deux grandes autorités du monde chrétien. « Nous abandonnons et restituons tous les territoires ci-dessus désignés et toutes les autres possessions de l'Église romaine, quelles qu'elles soient, de notre plein gré et avec pleine conscience. Nous les accordons, concédons et donnons, de façon à supprimer toute difficulté, toute cause de dissentiment. Nous voulons enfin qu'entre le Sacerdoce et l'Empire une paix solide soit établie et que les deux puissances soient unies désormais à perpétuité par un accord inébranlable. »

Au total, la transaction était à l'avantage de Rome : Innocent III sortait victorieux du conflit. Mais ce *modus vivendi* du Sacerdoce et de l'Empire garantissait-il une paix durable à l'Église et au monde? On doit espérer, pour la tranquillité de

ses derniers jours, que le pape n'eut pas le pressentiment de l'avenir. Frédéric II, l'empereur polyglotte et lettré, l'ami des Sarrasins, le despote énigmatique qui personnifia les idées les plus contraires à la théocratie du moyen âge et fit à la papauté, pendant trente ans, une guerre sans merci, avait commencé par livrer son pays à Rome et par mériter cette appellation de « roi des prêtres » que ses adversaires lui infligeaient. L'ironie des choses humaines ne fut jamais poussée plus loin.

TABLE DES CHAPITRES

I. — LE SCHISME IMPÉRIAL

II. — OTTON DE BRUNSWICK, CANDIDAT DU PAPE

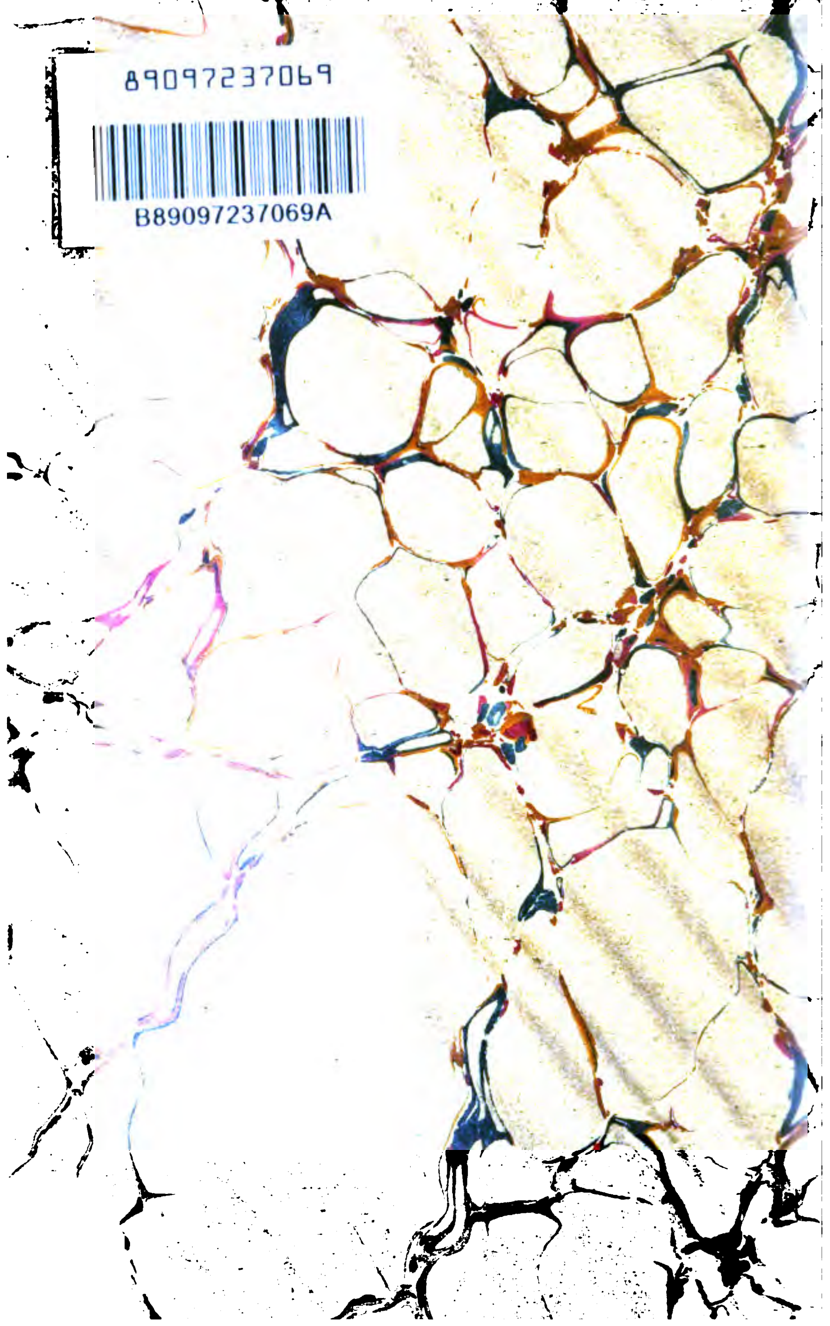
III. — INNOCENT III ET PHILIPPE DE SOUABE

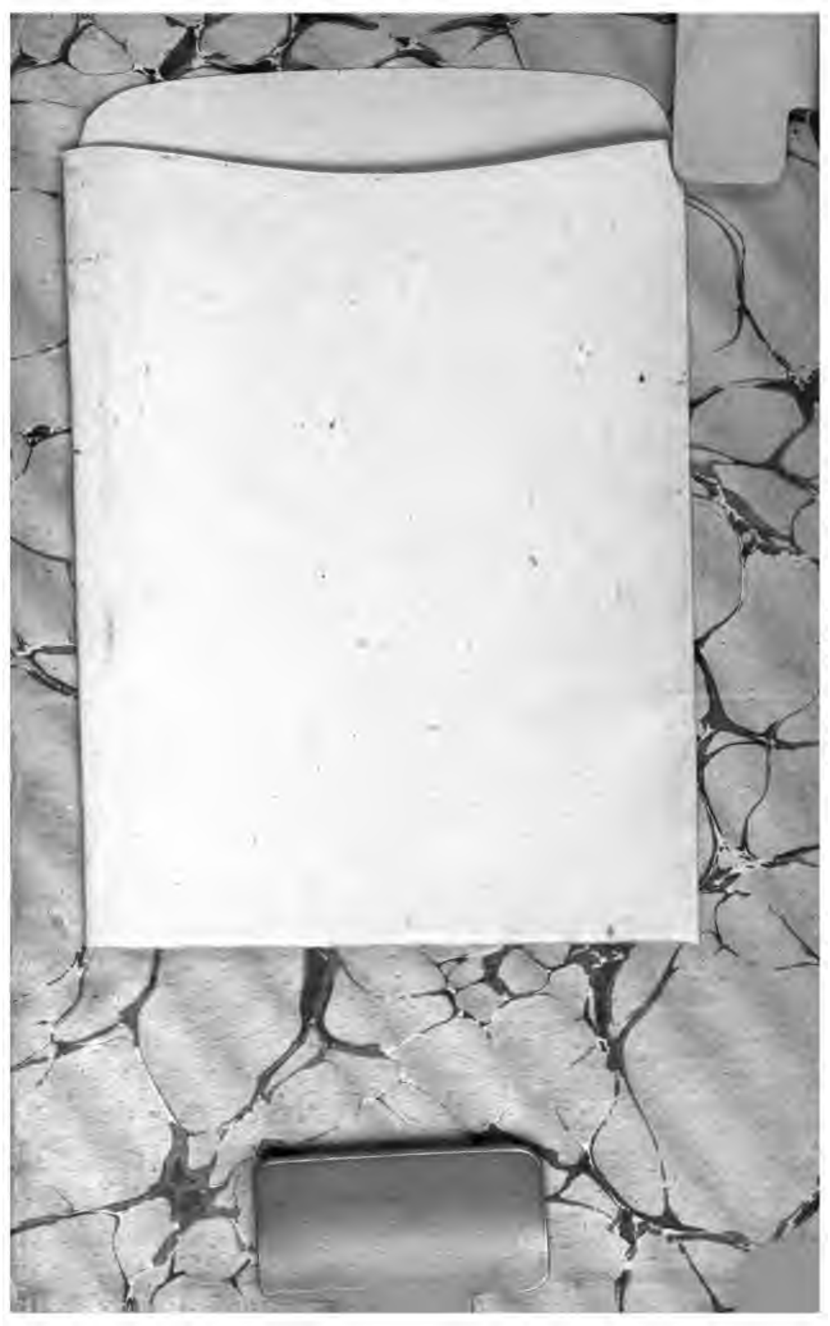
IV. — LA ROYAUTÉ GUELFE ET L'ITALIE

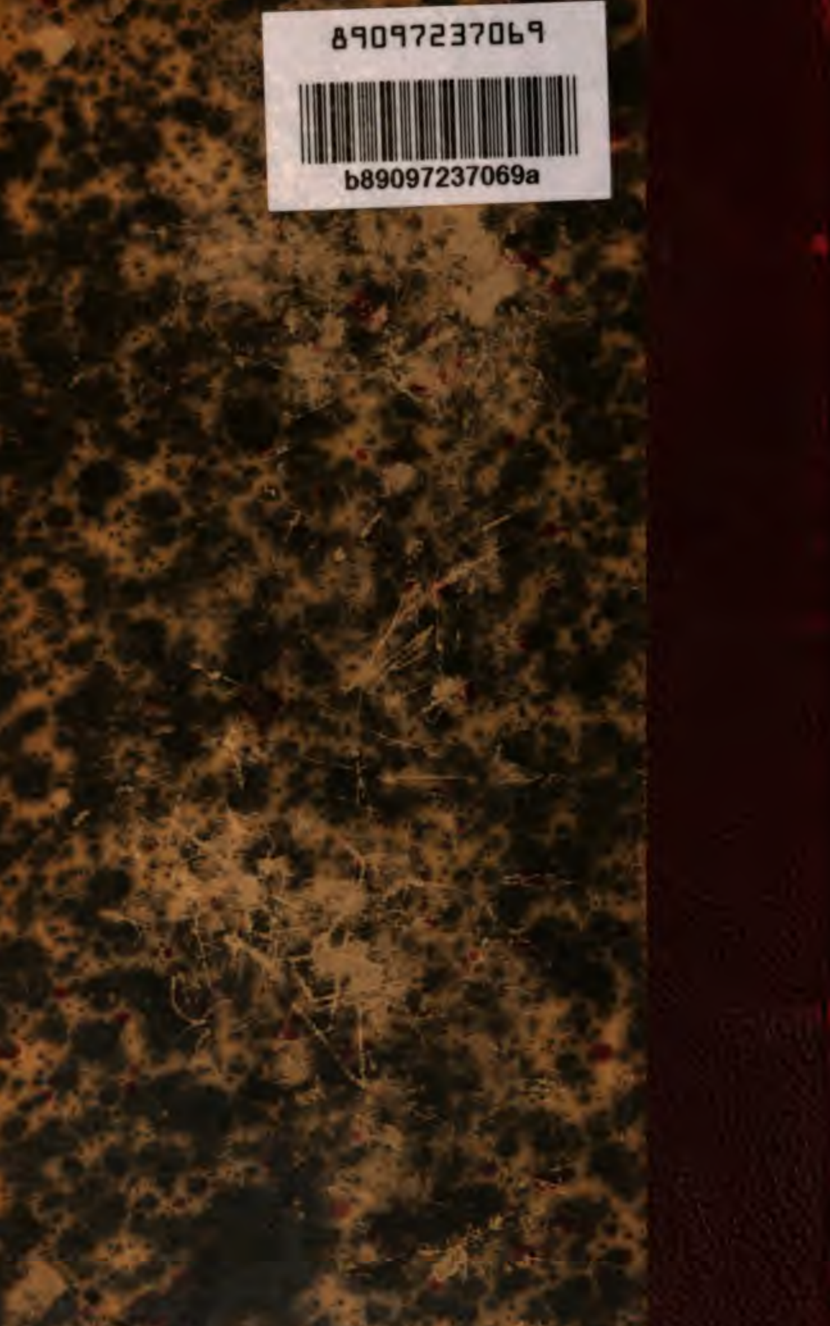
V. — LA GUERRE DU SACERDOCE ET DE L'EMPIRE

502-06. — Coulommiers. Imp. PAUL BRODARD. — 6-06.

che-
ières
du
de
de
—
et
de
Lia






89097237069
b89097237069a